

> RAPPORT ANNUEL 2004



 **Banque Scotia**

## > RÉSULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Dans chaque secteur d'activité, nous avons choisi de consolider les relations avec les clients, d'optimiser la rentabilité des opérations et le rendement ainsi que de développer nos forces fondamentales. Comme le prouvent nos réalisations, cette stratégie est bonne et nous continuerons de nous en inspirer pour nos objectifs prioritaires en 2005.

### Réseau canadien

Services aux particuliers et aux petites entreprises |  
Gestion de patrimoine | Services aux entreprises

Le Réseau canadien fournit une gamme complète de services bancaires et de placement aux particuliers, aux petites entreprises, aux entreprises de taille moyenne et aux clients bien nantis. Ces services sont offerts partout au Canada dans plus de 950 succursales, à près de 2 500 GAB et par des centres d'appels, auxquels s'ajoutent nos services bancaires par téléphone, sans fil et par Internet. Parmi les services de conseil et de placement disponibles auprès du groupe Gestion de patrimoine, il y a ceux d'une société de courtage de plein exercice, le placement direct, les fonds communs de placement et la gestion privée.



> À la Banque Scotia, notre objectif principal consiste à aider nos clients à améliorer leur situation financière. C'est ainsi que l'automne dernier, des clients actuels et potentiels ont assisté sans frais à des séminaires animés partout au Canada par le conseiller financier et auteur de renommée internationale, David Bach. La Banque fait équipe avec M. Bach afin d'aider les clients à « Trouver l'argent ».

### Opérations internationales

Forte d'une expérience internationale de plus de cent ans, la Banque Scotia fait maintenant bénéficier de ses services environ trois millions de clients dans les Antilles, en Amérique latine et en Asie. Notre vaste réseau multinational – sans équivalent dans les autres banques canadiennes – propose à la clientèle du Canada et de l'étranger une gamme complète de services financiers dans plus de 40 pays. La division Opérations internationales compte plus de 770 succursales et bureaux, 1 655 GAB et ses services bancaires par Internet sont en pleine expansion.



> Grâce à des années d'expérience acquise partout en Asie, la Banque Scotia a pu soutenir des clients de longue date tels que Fountain Set (Holdings) Ltd., fabricant réputé de textiles. On voit ici Lawrence Lau, de Fountain Set, et Kitty Lu, de Scotiabank (Hong Kong) Ltd., sur le Bund à Shanghai en Chine.

### Scotia Capitaux

Axés sur la relation avec le client, les services aux grandes entreprises et les services de banque d'investissement du Groupe Banque Scotia offrent des solutions financières spécialisées aux grandes entreprises, aux investisseurs institutionnels et aux pouvoirs publics au Canada, aux États-Unis et en Europe, ainsi que certains produits à la clientèle du Mexique et d'Asie. Les points forts de Scotia Capitaux sont les suivants : prêts spécialisés et consortiaux, financement par emprunt et émission de titres, fusions et acquisitions, instruments dérivés, titres à revenu fixe, opérations de change et sur métaux précieux ainsi que vente de titres, négociation d'actions et recherche financière.



> La société Cara Operations Ltd. fait partie des clients qui comptent sur Scotia Capitaux pour obtenir des solutions financières personnalisées. Cette photo nous montre Nick Roustas (à g.), Kathleen Coulson (au centre) et Greg Rudka (à dr.), tous trois de Scotia Capitaux, en compagnie de deux représentants de Cara, Michael Forsayeth (2<sup>e</sup> à partir de la g.) et Gabriel Tsampalieros.

À la Banque Scotia, nous avons une vision globale du succès, qui nous appartient autant qu'à nos principaux partenaires et qui doit conjuguer les intérêts de toutes les parties prenantes. Nous devons donc exceller à satisfaire nos clients, offrir des carrières enrichissantes à nos employés, contribuer au bien-être général des collectivités que nous servons et, bien sûr, créer une solide valeur à long terme pour nos actionnaires. Nous voulons devenir la meilleure institution financière canadienne d'envergure internationale et nous avons l'intention d'atteindre ce but grâce à notre volonté d'aller au-devant des attentes de nos partenaires.

> TABLE DES MATIÈRES

2 Message du président du conseil	7 Résultats	19 Résultats par secteur d'activité
3 Message du président et chef de la direction	8 Nos clients	29 Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation
4 Membres de la direction	10 Notre situation financière	83 États financiers consolidés 2004
	12 Nos procédés	125 Principales filiales
	14 Nos employés	126 Information à l'intention des actionnaires
	16 Régie interne	
	16 Conseil d'administration	
	18 Glossaire	



> Page de couverture

Grâce à des produits novateurs et un excellent service clientèle, Enrique Samperio et son épouse, Angeles (qu'on voit ici avec leur fille, Daniela, leur fils, Enrique, et leur chien Samy), ont choisi Scotiabank Inverlat pour le prêt hypothécaire de leur maison de Mexico.



« Je suis impressionné par les employés et la culture de cette organisation, par ses valeurs et son engagement à être intègre. »

## > MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

C'est avec une grande fierté que je me présente à vous pour la première fois à titre de président du conseil d'administration de la Banque Scotia. Depuis mon arrivée au conseil en 1997, je suis impressionné par les employés et la culture de cette organisation, par ses valeurs et son engagement à être intègre – toutes choses qui ont contribué au maintien du remarquable dossier de rendement de la Banque.

Chacun des 16 membres du conseil d'administration de votre Banque exerce une surveillance rigoureuse pour faire en sorte que la gestion de la Banque continue de profiter à l'ensemble de ses partenaires – ses actionnaires, ses clients, ses employés et les collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités. La Banque Scotia, qui est l'une des plus grandes sociétés ouvertes au Canada, sait depuis longtemps qu'une saine régie d'entreprise est essentielle à son succès – considérant tout particulièrement les importantes responsabilités fiduciaires que nous assumons dans la gestion des fonds de nos clients et du haut niveau de confiance que cela implique.

Au cours du dernier exercice, un certain nombre d'initiatives ont été mises en œuvre pour renforcer encore davantage les pratiques relatives à la régie d'entreprise et à la conformité et maintenir l'indépendance du conseil et sa capacité de surveiller efficacement l'exploitation de la Banque par la direction :

- Les rôles du président du conseil et du chef de la direction ont été scindés et un président du conseil, qui n'est pas membre de la direction, a été nommé.
- La représentation des femmes au conseil a été portée à 25 %.
- La valeur minimum des actions ordinaires ou actions à dividende différé devant être détenues par les administrateurs a été augmentée, en mars 2004, à 300 000 \$ (les administrateurs devront atteindre ce niveau dans les cinq ans qui suivent leur nomination au conseil d'administration).
- La distribution des options d'achat d'actions aux administrateurs a été abandonnée.

Le changement étant une constante dans l'environnement actuel de la régie d'entreprise, la Banque Scotia affecte continuellement des ressources à l'évaluation non seulement du cadre réglementaire et de ses répercussions sur ses activités, mais également des besoins en constante évolution de ses divers partenaires. Nous avons la certitude que nos politiques et procédures continueront de témoigner des meilleures pratiques en matière de régie d'entreprise.

Le conseil d'administration, l'équipe des cadres de direction et les quelque 48 000 employés de la Banque Scotia, sociétés affiliées comprises, se sont engagés à travailler ensemble pour le succès de la Banque – et celui de tous ses partenaires. Au nom du conseil d'administration, j'ai le privilège de remercier sincèrement l'ensemble des membres de l'équipe de la Banque Scotia pour leur contribution au succès de la Banque en 2004, et plus particulièrement, pour leur indéfectible détermination à servir les clients. Les efforts de l'équipe se reflètent de façon probante non seulement dans notre solide rendement financier mais également dans les prix et les reconnaissances que la Banque reçoit de nombreuses sources externes.

En terminant, j'aimerais profiter de cette occasion pour souhaiter la bienvenue au conseil à M<sup>me</sup> Barbara Thomas. J'aimerais également remercier M. Peter Godsoe, qui a pris sa retraite à titre de chef de la direction en décembre 2003 et à titre de président du conseil, en mars 2004, après 37 ans de loyaux services, dont 22 ans à titre de membre du conseil d'administration.

Je tiens également à souligner le grand dévouement envers la Banque et ses actionnaires de sir Graham Day et de M. Pierre Jeanniot qui n'ont pas représenté leur candidature à l'occasion de l'élection des membres du conseil, à l'assemblée annuelle des actionnaires, en mars 2004. Ils ont tous deux servi la Banque et le conseil d'administration avec distinction et ils ont apporté une importante contribution à notre organisation.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Arthur R.A. Scace".

**Arthur R.A. Scace**  
Président du conseil

« Nous demeurons convaincus que nous avons les bonnes personnes et les bonnes stratégies pour perpétuer notre longue tradition de croissance et que notre Banque continuera à enregistrer de solides résultats. »



## > MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

À la Banque Scotia, nous avons toujours cherché à gérer notre Banque de façon prudente et équilibrée. Tout au long de ce rapport annuel, nous parlons de nos buts et objectifs dans quatre grands domaines : répondre aux besoins de nos **clients**; atteindre nos objectifs **financiers** et **opérationnels**; et créer un environnement satisfaisant pour nos **gens**, ce qui implique également notre soutien aux nombreuses communautés que nous servons.

### Des résultats financiers records

Cette année, la Banque a obtenu d'excellents résultats et, une fois encore, nous avons atteint tous nos objectifs. Le revenu net pour l'exercice a atteint le niveau record de 2 931 millions de dollars, en hausse de 454 millions de dollars ou 18 % par rapport à 2003. Ceci confirme la tendance qui a vu nos revenus croître annuellement de 13,6 % au cours des cinq dernières années. Le bénéfice par action (dilué) s'est inscrit à 2,82 \$, une augmentation de 20,5 % et le rendement des capitaux propres a affiché un excellent 19,9 %, comparé à 17,6 % pour l'exercice précédent.

Nous avons également continué à valoriser le rendement servi à nos actionnaires. En 2004, nous avons augmenté deux fois le dividende servi aux porteurs d'actions ordinaires. En conséquence, le dividende a augmenté de 31 % pour atteindre 1,10 \$. En fait, le dividende par action ordinaire a plus que triplé depuis 1998. La solidité des dividendes et de la plus-value du cours des actions de la Banque s'est traduite par un rendement total pour les actionnaires de 25 % en 2004. Le rendement composé annuel total moyen pour les actionnaires a été de 23 % pour les dix dernières années.

Cette performance pour l'exercice est encore une fois attribuable à nos trois principaux secteurs d'activité, qui ont apporté chacun une solide contribution aux résultats. Nos divisions Réseau canadien et Opérations internationales – nos activités dédiées aux particuliers, aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'à la gestion de patrimoine, au Canada et dans plus de 40 pays à travers le monde – ont participé à hauteur de 42 % et 27 % respectivement au revenu net de 2004. Scotia Capitaux – notre division active

sur les marchés de capitaux et le financement de gros – a généré 31 % des revenus.

Notre réussite est également attribuable à une importante amélioration de la qualité du crédit ainsi qu'à des gains élevés sur les valeurs mobilières. La provision spécifique pour créances irrécouvrables s'est établie à 490 millions de dollars, soit une forte baisse par rapport aux 893 millions de dollars de 2003, avec une importante amélioration sectorielle dans le crédit aux grandes entreprises américaines. Ces résultats sont dus pour une bonne part à nos efforts pour améliorer plus encore notre gestion du risque de crédit en réduisant l'exposition aux emprunteurs uniques ainsi que les limites des prises fermes et des prêts consortiaux.

En 2004, notre capital s'est encore renforcé. À la fin de l'exercice, notre coefficient de capital-actions corporel ordinaire – la mesure la plus efficace de notre capital disponible – était le plus élevé des grandes banques canadiennes. La Banque a accumulé, cette année, 1,8 milliard de dollars de capital autogénéré et 7,1 milliards de dollars sur les cinq dernières années grâce à la forte croissance de notre revenu net. Notre solidité du capital nous donne un certain nombre d'options de croissance tout en nous procurant un coussin substantiel permettant d'amortir les risques non prévus et de procéder à des rachats d'actions ou des augmentations de dividende.

En reconnaissance de cette solidité du capital ainsi que de la haute qualité, la diversité et la régularité de nos bénéfices, une des principales agences de notation du crédit en Amérique du Nord, Standard & Poor's, a relevé à AA- la notation de la dette de premier rang à long terme de la Banque en 2004.

## Défis permanents

Bien que nous ayons fait bonne figure cette année, un certain nombre de défis attendent le Groupe Banque Scotia.

Tout d'abord, nous devons maintenir notre croissance, et ce, d'une manière prudente, rentable et durable. Dans les marchés parvenus à maturité, comme les secteurs des services bancaires aux particuliers et de la gestion du patrimoine au Canada, la concurrence demeure féroce et la possibilité d'accroître de façon significative sa part de marché par des acquisitions est relativement faible.

Ensuite, compte tenu de la consolidation rapide des marchés internationaux, nous devons atteindre la taille nécessaire pour nous mesurer en toute efficacité aux grands concurrents mondiaux bien capitalisés. Nous prévoyons une consolidation accrue des marchés de services financiers dans le monde, notamment aux États-Unis et en Europe.

D'une manière plus générale, nous nous attendons à une croissance économique soutenue quoiqu'un peu plus lente en 2005, pendant que l'économie mondiale continue de s'ajuster aux prix élevés et volatils de l'énergie et que les taux d'intérêt internationaux maintiennent une tendance modérée à la hausse.

Enfin, l'affaiblissement marqué du dollar américain par rapport aux principales devises, et par rapport au dollar canadien, demeure pour nous un défi de taille en raison de l'importance et de l'étendue de nos opérations internationales.

## Stratégies de réussite

Malgré ces défis, nous sommes persuadés d'atteindre notre objectif qui consiste à être la meilleure société canadienne d'envergure internationale de services financiers. Nous sommes convaincus que la croissance du revenu et du rendement pour les actionnaires se poursuivra, bien qu'à un niveau plus modéré étant donné les conditions économiques mondiales.

Notre confiance se fonde sur nos trois solides plateformes de croissance et sur la grande force de notre capital, ce qui nous offre une gamme d'options de croissance pour développer notre clientèle et faire des acquisitions dans nos secteurs d'activité, notamment dans des marchés internationaux à fort potentiel. Plus précisément, nous avons établi trois stratégies de croissance durable qui serviront d'assise à notre réussite future et que nous mettrons en œuvre dans tous nos principaux secteurs d'activité.

## Bâtir notre clientèle

Premièrement, nous allons développer des relations plus étendues et plus rentables avec nos clients et attirer une nouvelle clientèle. Au sein du Réseau canadien, nous prévoyons miser sur les clients qui présentent les plus intéressantes perspectives de croissance – tout en maintenant les activités rentables que nous menons avec tous nos clients. Nous entendons amener le personnel de vente à poursuivre les mises en contact de clients avec les directeurs

## > MEMBRES DE LA DIRECTION



**1 Sarabjit S. Marwah**  
Premier vice-président  
à la direction et chef  
des affaires financières

**2 Deborah M. Alexander**  
Vice-présidente à la  
direction, Services  
juridiques et Secrétariat  
général

**3 C. John Schumacher**  
Vice-président du conseil  
d'administration et chef,  
Négociation interna-  
tionale, Scotia Capitaux

**4 Luc A. Vanneste**  
Vice-président à la  
direction et vérificateur  
principal

**5 Robert H. Pitfield**  
Vice-président à la  
direction, Opérations  
internationales

**6 Sylvia D. Chrominska**  
Vice-présidente à la  
direction, Ressources  
humaines et Relations  
publiques, Affaires de la  
société et Affaires  
gouvernementales

**7 Dieter W. Jentsch**  
Vice-président à la  
direction, Services aux  
entreprises

**8 Albert E. Wahbe**  
Vice-président à la  
direction, Services  
bancaires électroniques

**9 Barry Luter**  
Chef de la direction  
Scotiabank (Ireland) Ltd.

**10 Stephen D. McDonald**  
Vice-président du conseil  
d'administration,  
Scotiabank (Ireland) Ltd.  
et chef,  
Opérations aux États-Unis

**11 Robert L. Brooks**  
Premier vice-président  
à la direction, Trésorerie  
et Exploitation

relationnels en fonction de la rentabilité, de la durabilité et de la solidité des relations – et à recommander les clients à d'autres partenaires du Groupe Banque Scotia, s'il y a lieu.

Par ailleurs, une excellente occasion d'aller chercher de nouveaux clients s'offre à nous, car de nombreux Canadiens n'ont jamais fait affaire avec la Banque Scotia (seulement un ménage canadien sur cinq entretient une relation avec nous). Pour 2005, nous avons lancé un programme de communications dynamique axé sur les personnes les plus susceptibles de changer d'institution financière. Nous comptons aussi utiliser de façon efficace notre réseau de succursales – que nous avons grandement amélioré ces dernières années – et miser davantage sur les canaux indirects, tels que les directeurs de ventes hypothécaires, pour établir de nouvelles relations.

Dans le secteur des Opérations internationales, nous souhaitons accaparer une plus grande part des affaires de notre clientèle en leur proposant un plus large éventail de produits et services. Au Mexique, par exemple, nous nous concentrons sur la croissance de nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de prêts automobiles – deux domaines dans lesquels nous pouvons tirer avantage de nos vastes compétences au Canada en matière d'évaluation, d'élaboration de produits et de gestion. Nous souhaitons également offrir d'autres services financiers, tels que l'assurance, et étudions certaines occasions dans l'est des Antilles de même qu'en République dominicaine et à Puerto Rico.

La division Scotia Capitaux raffermit elle aussi ses relations avec sa clientèle de base en accentuant les ventes connexes de ses produits et la vente de produits et services issus des autres secteurs du Groupe Banque Scotia.

### Miser sur nos lignes de force

Dans le cadre de notre deuxième stratégie de croissance, nous allons encore mettre à profit nos lignes de force et tirer le maximum de certains domaines de spécialisation répartis au sein du Groupe Banque Scotia. Nous adaptons actuellement notre modèle de distribution canadien de vente de produits et services aux particuliers à la démographie et aux marchés locaux et l'implantons au sein de nos Opérations internationales. Ce modèle nous permet de focaliser plus efficacement nos ressources et de consacrer beaucoup plus de temps à la vente et au service à la clientèle.

D'autres initiatives étroitement liées à ces mesures sont en cours afin d'améliorer l'efficacité de nos activités internationales. Nous développons nos canaux de distribution électronique dans la région des Antilles, particulièrement nos réseaux de GAB et de services bancaires par Internet, et nous consolidons nos centres de traitement informatique afin de bénéficier de la baisse des coûts des télécommunications. De plus, nous utilisons nos Services partagés du Canada comme modèle dans les Antilles et au Mexique et centralisons les activités de succursales qui ne sont pas directement liées aux ventes.



**12 John A. Young**  
Vice-président à la direction, Réseau canadien de succursales

**13 Tim P. Hayward**  
Vice-président à la direction et chef de l'administration, Opérations internationales

**14 Margaret (Peggy) J. Mulligan**  
Vice-présidente à la direction, Systèmes et Exploitation

**15 Peter C. Cardinal**  
Vice-président à la direction, Amérique latine

**16 Warren K. Walker**  
Chef, Gestion du risque de crédit global

**17 Chris J. Hodgson**  
Vice-président à la direction, Gestion de patrimoine

**18 Alberta G. Cefis**  
Vice-présidente à la direction, Crédit aux particuliers

**19 W. David Wilson**  
Vice-président du conseil, Banque Scotia et président du conseil et chef de la direction, Scotia Capitaux

**20 Robert W. Chisholm**  
Vice-président du conseil, Banque Scotia et président et chef de la direction, Réseau canadien et Gestion de patrimoine

**21 Brian J. Porter**  
Vice-président du conseil et chef, Structuration des capitaux – Canada, Scotia Capitaux

Cette année, nous prévoyons tirer le maximum des possibilités de Scotia Capitaux au Canada et aux États-Unis, de même que de celles de Scotiabank Inverlat au Mexique, dans le but d'offrir à nos clients une plateforme nord-américaine d'activités bancaires de gros véritablement intégrée.

### Optimaliser notre utilisation du capital

Finalement, nous entendons optimaliser notre utilisation du capital. Notre capital de base est très solide et nous avons l'intention de le répartir avec rigueur dans le but de soutenir notre croissance interne et de faire des acquisitions.

Lorsque nous envisageons une acquisition, quelle qu'elle soit, nous cherchons toujours des façons de mettre à profit nos lignes de force. Nous cherchons également à en retirer la plus grande valeur possible, notamment en investissant dans des segments de marché ou de clientèle qui représentent, à notre avis, un potentiel de croissance au-dessus de la moyenne ou qui nous permettent d'élargir notre gamme de produits.

Pour l'instant, nous nous intéressons principalement aux acquisitions de services bancaires aux particuliers et aux entreprises, sans négliger toutefois le secteur de la gestion de patrimoine, tant au Canada qu'à l'étranger bien que les possibilités au pays, comme je l'ai mentionné précédemment, demeurent limitées.

Par ailleurs, tant que le gouvernement fédéral n'aura pas finalisé son projet de lignes directrices, d'abord publié en 2001, il est difficile de conjecturer sur les possibilités et les répercussions des fusions bancaires au Canada, car elles sont pour l'instant interdites. Quoi qu'il advienne, notre priorité n'a pas changé : occuper une position de force et maintenir une grande flexibilité. Précisons à ce sujet qu'une fusion avec une grande banque canadienne n'est envisageable à nos yeux que dans la mesure où elle nous permet d'améliorer nos prestations à notre clientèle, d'intensifier nos activités à l'échelle internationale et de faire bénéficier toutes les parties prenantes d'occasions intéressantes à long terme. Que les fusions deviennent réalité ou non, nombreuses sont les options qui peuvent nous permettre de croître et de déployer notre capital. Nos activités sont très diversifiées, ce qui nous assure une place unique parmi les banques canadiennes.

En tant que la plus internationale des banques canadiennes, nous sommes toujours à l'affût de moyens de développer nos opérations multinationales, particulièrement au Mexique, dans les Antilles hispanophones, en Amérique centrale et en Asie. Nous évaluerons également les occasions d'affaires aux États-Unis, tout en tenant compte de la nature hautement concurrentielle du marché, de l'importance des primes d'acquisition et du risque élevé lié à l'exécution.

### Notre priorité : les gens

Fondamentalement, les services bancaires sont une affaire de relations humaines et, de ce fait, ils font intervenir nos employés et la communauté en général, ainsi que nos

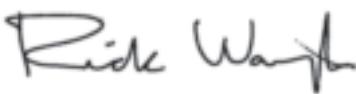
actionnaires et nos clients. Nous croyons que la valeur pour nos actionnaires est créée par la satisfaction et la fidélité de nos clients, qui sont conquis et fidélisés quand les employés sont satisfaits et dévoués. D'ailleurs, notre philosophie est la suivante : Une équipe... un même objectif. Ces quelques mots soulignent donc très bien les valeurs de base que nous partageons, soit l'intégrité, le respect, la détermination, la perspicacité et le dynamisme.

Nous sommes très fiers de l'équipe du Groupe Banque Scotia. L'année a été difficile, particulièrement pour nos employés des Antilles, car cette région a été durement touchée au cours de l'automne par une série d'ouragans qui ont causé des dommages importants aux succursales et aux bureaux de la Banque Scotia, ainsi qu'aux résidences de nos employés. Toutefois, grâce aux efforts acharnés de notre équipe, nous avons pu reprendre nos activités et servir à nouveau nos clients. De plus, notre Banque et notre personnel ont fourni une assistance matérielle aux employés sinistrés des Antilles. Ainsi, dans la meilleure tradition du travail d'équipe, les employés de la Banque au Canada et dans d'autres parties du monde ont recueilli des fonds et versé personnellement plus de 100 000 \$ à leurs collègues des Antilles. Et, dans l'ensemble, la Banque a versé plus de 750 000 \$ à la Croix-Rouge et à d'autres organisations de secours.

Bien sûr, l'importance que nous accordons aux gens et au travail d'équipe est constante et touche aussi la communauté au sens large. Nous nous sommes engagés à devenir un chef de file en matière de responsabilité sociale, ce qui se voit notamment dans la façon dont nous agissons avec nos partenaires pour assumer nos responsabilités sociales, économiques, environnementales et éthiques.

Manifestation concrète de cet engagement, la Banque Scotia a versé une contribution de plus de 33 millions de dollars à l'échelle mondiale pour appuyer des activités, des projets et des organismes des secteurs de l'éducation, des soins de santé, des services sociaux et des arts, particulièrement ceux qui permettent aux gens d'acquérir des compétences, des outils et de l'information pour améliorer leur santé, leur sécurité et leur bien-être.

À l'orée d'un nouvel exercice, nous demeurons convaincus que nous avons les personnes et les stratégies voulues pour perpétuer notre longue tradition de croissance et que notre Banque continuera à enregistrer de solides résultats, pour réaliser nos objectifs **financiers** et **opérationnels** et répondre aux besoins de nos **clients** et de nos **employés**.



**Rick Waugh**

Président et chef de la direction



Chaque année, la Banque Scotia établit des objectifs quantitatifs et qualitatifs que nous répartissons en quatre groupes : nos clients, notre situation financière, nos procédés, nos employés. Dans les pages suivantes, nous présentons les progrès accomplis dans l'atteinte de ces objectifs.



## > NOS CLIENTS



Nos clients sont au centre de tout ce que nous faisons. Nous sommes déterminés à tisser des liens serrés avec eux afin de répondre à tous leurs besoins financiers, en leur fournissant les services hors pair d'une équipe de spécialistes, des conseils pertinents ainsi que des produits et services novateurs.

**Excellent service  
+ Solutions personnalisées**

**Clientèle satisfaite**

La Banque Scotia compte quelque 10 millions de clients dans le monde – dont plus de 6,5 millions au Canada, 1,3 million au Mexique et près de 1,7 million dans les Antilles. Notre objectif principal consiste à être les meilleurs lorsqu'il s'agit d'aider nos clients à améliorer leur situation financière, en trouvant des solutions adaptées à leurs besoins particuliers.

Notre but premier relativement à la clientèle est de primer en matière de satisfaction du client. C'est une priorité clé dans tous nos secteurs d'activité. Ainsi, en 2004, les clients de la Banque Scotia sont demeurés les plus satisfaits dans nombre de nos principaux marchés.

Nous avons conservé le premier rang parmi les cinq plus grandes banques du Canada, et cela, pour une cinquième année consécutive, selon le sondage annuel sur le service à la clientèle réalisé par Synovate auprès d'utilisateurs de services bancaires aux particuliers du Canada. En outre, plusieurs autres sondages ont fait ressortir l'excellence de notre service à l'échelle mondiale en 2004.

À l'étranger, un sondage de satisfaction effectué par la revue spécialisée *El Economista* a classé notre filiale mexicaine Scotiabank Inverlat dans les trois premiers rangs de chaque catégorie, et notamment au premier rang pour les services bancaires en succursale et par téléphone. Scotiabank Jamaica, pour sa part, a été nommée banque de l'année, en Jamaïque, par *The Banker*, et ce, pour une deuxième année consécutive, tandis que Scotiabank de Costa Rica s'est classée première dans une étude de CID Gallup sur les habitudes et les attitudes de la clientèle.

Dans les activités bancaires de gros, Scotia Capitaux s'est vu décerner les prix de Meilleure banque d'investissement et de Meilleure banque Internet pour les grandes entreprises et les institutions au Canada par *Global Finance*, ainsi que le prix de Meilleur négociateur de titres de créance au Canada, par *Euromoney*.



#### > Photo principale

La Banque Scotia s'est engagée à aider les petites entreprises comme H.V. Truong Ltd. à se développer et à prospérer. L'entreprise de production de champignons de Langley (C.-B.) appartient à Ha Quan Truong et à sa femme Van, qui en sont les exploitants. Les Truong ont confié à la Banque Scotia le soin de répondre à leurs besoins bancaires personnels et à ceux de leur entreprise.

#### > Petite photo

Le service reçu de ScotiaMcLeod et les rapports qu'elle y a établis depuis 1989 ont incité Mary Mann à recommander les services de courtage de plein exercice de ScotiaMcLeod à sa fille Alison Van Wermeskerken et à plusieurs autres membres de sa famille.



Les solides résultats affichés par les trois principaux secteurs de la Banque, soit le Réseau canadien, Scotia Capitaux et Opérations internationales, nous ont permis de dépasser nos objectifs financiers en 2004. En misant sur nos plus grandes lignes de force, soit la satisfaction de la clientèle, les ressources humaines, la diversification, la gestion et l'exécution des dépenses et des risques, nous avons continué à enregistrer des rendements et un accroissement des dividendes exceptionnels pour nos actionnaires.

## > NOTRE SITUATION FINANCIÈRE

### Appréciation du cours de l'action + Croissance du dividende

### Valeur pour les actionnaires

#### > Photo principale

Les membres de l'équipe des finances de la Banque Scotia, laquelle comprend (dans le sens des aiguilles d'une montre à partir du haut) Kevin Harraler, Sharee Simpson, Gavin Lawrence, Kelly Smale et Ian Finlayson, sont responsables de l'intégrité et de la communication de nos résultats financiers.

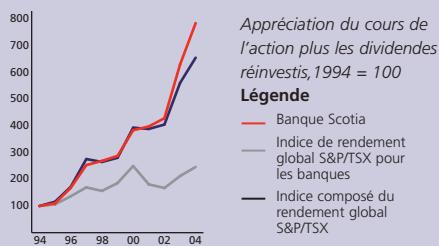
En 2004, nous avons dépassé nos objectifs en ce qui a trait aux quatre principales mesures de notre solidité financière.

- Nous avons réalisé un rendement des capitaux propres (RCP) de 19,9 %, dépassant notre fourchette cible de 16 à 19 %;
- Le bénéfice par action (dilué) a progressé de 20,5 %, passant de 2,34 \$ à 2,82 \$, ce qui est largement supérieur à notre croissance cible de 10 à 15 %.
- En 2004, notre ratio de productivité a été de 56,0 %, ce qui correspond à notre objectif de demeurer en deçà de 58 %. Notre productivité demeure parmi les meilleures du secteur des services financiers au Canada grâce en grande partie à la priorité absolue que nous accordons à la gestion des coûts dans l'ensemble du Groupe Banque Scotia.
- Nous avons également atteint notre objectif qui constituait à maintenir la solidité des coefficients de capital et des cotes de crédit. Le coefficient du capital de catégorie 1 est passé de 10,8 % à 11,5 %. Par ailleurs, nous avons le coefficient de capital-actions corporel ordinaire le plus élevé des grandes banques canadiennes.

La cote de crédit à long terme de la Banque a également été relevée à AA- en 2004 par l'agence Standard & Poor's en reconnaissance de la solidité de notre capital et de la constance de notre bénéfice net.

La fermeté de nos résultats nous a permis d'augmenter le dividende versé aux actionnaires ordinaires à deux reprises durant l'année. Notre dividende a donc fait un bond de 31 % en 2004, pour se fixer à 1,10 \$. Le rendement total pour les actionnaires (qui comprend à la fois le dividende et l'appreciation du cours de l'action ordinaire de la Banque) a été de 25 % cette année.

#### Rendement pour les porteurs d'actions ordinaires



Le rendement annuel composé total revenant aux actionnaires de la Banque a atteint 22 % au cours des cinq derniers exercices, ce qui est supérieur à celui des autres grandes banques canadiennes. Le rendement sur dix ans est de 23 %. Nous continuons de dépasser de loin l'indice composé du rendement global S&P/TSX.

## > NOS PROCÉDÉS

La Banque Scotia est fière d'être reconnue pour son efficacité, d'autant plus que c'est une réputation qui ne date pas d'aujourd'hui. Les processus et les systèmes fiables et fonctionnels mis en place à l'échelle du Groupe Banque Scotia sont le gage de son efficacité actuelle et future.



Nous avons constitué des plateformes communes pour nos systèmes. Nous avons regroupé les activités de soutien sous le parapluie des services partagés. Nous avons étendu nos meilleures pratiques à toutes nos activités multinationales, en tenant compte des spécificités locales. C'est ainsi que nous avons pu maximiser la productivité de nos employés et accroître le niveau de qualité et d'uniformité de notre service clientèle, en plus d'accélérer la mise en marché de nouveaux produits et services.

Les outils perfectionnés que nous avons mis au point à l'interne pour gérer le risque de crédit dans tous nos secteurs d'activité nous aident par ailleurs à maîtriser nos coûts et à établir notre tarification de façon efficace. Nous nous faisons fort de gérer nos activités de manière à toujours maintenir le risque à un niveau acceptable. Nos unités d'évaluation de crédit travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires des différentes sphères d'activité de la Banque pour bien évaluer les risques, que ce soit pour les secteurs, les pays, les emprunteurs ou les produits, le but étant d'obtenir une diversification optimale et un équilibre risque-potential adéquat. Des politiques, des outils analytiques et des critères d'octroi de prêt améliorés ont permis, sur la période récente, d'obtenir de meilleurs résultats tant au Canada que dans le reste du monde.

La gestion du risque de crédit est certes un facteur déterminant de notre réussite, mais nous sommes tout aussi conscients de l'importance cruciale de préserver notre excellente réputation et de continuer à être perçus comme une banque d'une grande intégrité. Notons qu'en matière de gestion du risque de crédit, nous avons fait des progrès dans les domaines de la conformité et de la comptabilisation. Nous avons également instauré de nouvelles politiques et procédures et de nouveaux programmes de formation pour aider le personnel à détecter et à examiner les transactions financières comportant un risque particulier pour la réputation de la Banque.



### > Photo ci-contre

L'équipe d'ingénierie financière de Scotia Capitaux, dirigée par Mark Engel, met à la disposition des services de négociation de titres des modèles financiers, des systèmes de négociation et des outils informatiques permettant de gérer les risques de marché, de contrepartie et d'exploitation. Cette équipe est chargée de mettre en œuvre un modèle d'exploitation axé sur les processus partagés. Son rôle est également de coordonner le développement des procédures opérationnelles et des mécanismes d'encadrement pour les opérations structurées.

### > Photo ci-dessus à gauche

Pour maximiser l'efficacité et la rentabilité de nos activités de commercialisation, nous procédons à un regroupement de nos activités de soutien aux ventes et de service clientèle en vue de les concentrer dans des Centres de soutien aux entreprises (CSE) répartis sur tout le territoire canadien. Le premier CSE a vu le jour à Halifax et nous vous présentons ici une partie de l'équipe œuvrant dans ce Centre, soit Patti Davis, directrice principale, Relations d'affaires (tout à fait à gauche) et Colin Haynes, Melissa O'Brien et Carolyn Johnson (de gauche à droite).

### > Photo ci-dessus à droite

Dans les Antilles et en Amérique centrale, une équipe dévouée de représentants en crédit hypothécaire développe une nouvelle clientèle en cultivant des liens avec les courtiers et les promoteurs immobiliers de ces régions. Les courtiers, comme Amalitha Tai Chew (à gauche), n'ont aucune hésitation à mettre leurs clients en contact avec les spécialistes en financement hypothécaire résidentiel de la Scotiabank Trinidad and Tobago, comme Trudy Pedro (à droite), pour des conseils d'expert et un service personnalisé.

A photograph of a man in a dark suit and red patterned tie smiling and handing a white document to a woman with long brown hair who is seated at a desk. In the background, another person is visible. The scene is set in an office environment with computer monitors in the foreground.

Prestation de premier ordre

+ Gestion du risque

Efficacité accrue et  
Risque réduit

> NOS EMPLOYÉS

**Employeur de choix**

Nous croyons que des employés satisfaits et impliqués offrent le niveau de service qui favorise la satisfaction et la fidélité des clients. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour créer un excellent milieu de travail. D'ailleurs, en faisant de notre personnel une priorité, nous contribuons à la réalisation de notre objectif qui est d'être considéré comme un employeur de choix par les employés actuels et potentiels.



Notre plus récent sondage auprès des employés a indiqué un taux de satisfaction globale de 82 %, soit une hausse de 2 % par rapport à l'an dernier. En 2004, nous avons accru le rendement de l'équipe du Groupe Banque Scotia en augmentant les possibilités de formation et de perfectionnement, en renforçant les projets de développement du leadership, en favorisant encore davantage la promotion des femmes et en élargissant les programmes de reconnaissance et de récompense à l'intention des employés.

Afin de répondre aux attentes de plus en plus élevées des clients et d'appuyer concrètement les objectifs de carrière des employés, nous proposons divers programmes de formation, de perfectionnement et de certification, qui comprennent des outils d'apprentissage en ligne.

Nous continuons à développer nos capacités de gestion en procédant avec rigueur à la recherche de dirigeants prometteurs et à la création d'occasions d'avancement à leur égard. En outre, nous avons travaillé sans relâche afin de promouvoir des femmes à des postes de haute direction en ayant recours à plusieurs moyens, dont les programmes de réseautage et de mentorat, tant au Canada que dans d'autres pays.

Nos employés jouent également un rôle majeur en mettant en valeur la forte présence sociale de la Banque Scotia dans les collectivités où ils vivent et travaillent. En plus de l'importante contribution financière que la Banque procure à de grandes causes dans le monde entier, nous encourageons nos employés à apporter leur soutien à la communauté. Qu'il s'agisse des programmes de versement de dons jumelés ou de l'appui accordé aux employés qui souhaitent disposer de plus de temps pour se dévouer aux autres, nous continuons à nous associer aux employés qui consacrent une partie de leur temps et beaucoup d'enthousiasme à changer les choses autour d'eux.

On trouve davantage d'information dans notre Bilan des contributions communautaires/Rapport de responsabilité sociale, qui peut être consulté dans [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com).

**> Photo principale**

Le Centre de gestion des prêts aux particuliers de Scotiabank de Costa Rica, notre filiale, a obtenu une note remarquable à Point de vue, le sondage annuel de satisfaction des employés, constituant ainsi un exemple parmi d'autres de la façon dont l'objectif de la Banque Scotia d'être un employeur de choix se vit au quotidien dans notre organisation internationale.

**> Photo ci-dessus à gauche**

Eleanor Evans, employée à la succursale de Kensington (I.-P.-É.), travaille bénévolement pour perpétuer la tradition de la danse irlandaise. Elle est photographiée ici avec quelques membres de la troupe locale de danse, les Lady Slipper Step Dancers : de gauche à droite, Megan MacLeod, Claya Cole et Haley Evans.

**> Photo ci-dessus à droite**

Scotia Bravo est un programme en ligne à plusieurs volets qui vise à récompenser la contribution exceptionnelle des employés en se basant sur la reconnaissance des pairs et d'autres moyens. Selon Yvette Bryan, directrice, Reconnaissance et motivation des employés (à droite), le programme renforce l'adhésion des employés à nos valeurs de base. Il nous aide aussi à offrir un service exceptionnel à nos clients, ce qui accroît la fidélité et la satisfaction de la clientèle. Les directeurs de succursale comme Linda Davies et Pat Lucarelli s'accordent à dire que les employés se sentent motivés par la reconnaissance qui leur est manifestée.

# Scotiabank



## > RÉGIE INTERNE

Une régie interne à la fois saine et efficace est une priorité pour la Banque Scotia, puisqu'elle est jugée essentielle à son succès à long terme.

La régie interne est la plate-forme à partir de laquelle une entreprise décide de son orientation et de sa gestion. Au sens large, il s'agit d'un cadre établi pour produire un rendement financier durable, tout en assurant que l'entreprise s'acquitte adéquatement de ses responsabilités et qu'elle mène ses activités de façon transparente et intègre.

La politique de la Banque Scotia en matière de régie interne vise à maintenir l'indépendance du conseil d'administration ainsi que sa capacité à superviser efficacement la gestion des affaires de la Banque. L'indépendance du conseil fait en sorte que la Banque est administrée dans l'intérêt à long terme de ses principaux partenaires, nommément ses actionnaires, ses employés, ses clients et les collectivités au sein desquelles elle exerce ses activités.

Afin d'adhérer aux meilleures pratiques de régie interne, plus de 80 % des administrateurs de la Banque Scotia sont indépendants. D'ailleurs, le président du conseil d'administration ne fait pas partie du groupe de dirigeants de la Banque Scotia. Il joue le rôle de conseiller auprès du président et du chef de la direction ainsi qu'auprès des autres dirigeants relativement aux questions touchant les intérêts du conseil d'administration et les relations entre les membres de la direction et ceux du conseil d'administration.

Les administrateurs de la Banque Scotia sont des chefs de file dans le monde des affaires et dans leur collectivité, que ce soit à l'échelle régionale, nationale ou internationale. Ensemble, ils cumulent une expérience inestimable. Ils ont été triés sur le volet et choisis pour leurs compétences,

## > CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Arthur R.A. Scace, C.R.**

M. Scace est président du conseil de la Banque Scotia et avocat chez McCarthy Tétrault, S.E.N.C.R.L., s.r.l. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 25 mars 1997, il siège actuellement au comité des ressources humaines (comme président) et au comité de direction et d'évaluation des risques.



**N. Ashleigh Everett**

Mme Everett est présidente, secrétaire générale et administratrice de Royal Canadian Securities Limited. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 28 octobre 1997, elle siège actuellement au comité des ressources humaines et au comité de la régie interne et du régime de retraite.



**L'honorable Michael J.L. Kirby**

Membre du sénat canadien, M. Kirby est administrateur de la Banque Scotia depuis le 28 mars 2000. Il siège actuellement au comité de vérification et de révision (comme président) et au comité de direction et d'évaluation du risque.



**Ronald A. Brenneman**

M. Brenneman est président et chef de la direction de Petro-Canada. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 28 mars 2000, il siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité des ressources humaines.



**M. Keith Goodrich**

M. Goodrich, maintenant à la retraite, était président du conseil de Moore Corporation Limited. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 28 août 1990, il siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité de la régie interne et du régime de retraite.



**Laurent Lemaire**

M. Lemaire est vice-président exécutif du conseil d'administration de Cascades Inc. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 31 mars 1987, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation du risque et au comité des ressources humaines.



**C.J. Chen**

M. Chen est associé principal de Rajah & Tann. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 30 octobre 1990, il siège actuellement au comité de la régie interne et du régime de retraite.



**John C. Kerr, C.M., O.B.C., LL.D.**

M. Kerr est président du conseil et chef de la direction de Lignum Investments Ltd. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 30 mars 1999, il siège actuellement au comité des ressources humaines et au comité de la régie interne et du régime de retraite.



**John T. Mayberry<sup>1)</sup>**

M. Mayberry, maintenant à la retraite, était président du conseil et chef de la direction de Dofasco Inc. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 29 mars 1994, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation du risque (comme président).

1) Non indépendant (règles du NYSE) – a été administrateur d'une autre société en même temps qu'un membre de la direction de la Banque.

2) Non indépendant (règles du NYSE), relié (lignes directrices de la Bourse de Toronto) et lié (Loi sur les banques) – relation d'affaires globale avec la Banque.

3) Non indépendant (règles du NYSE), relié (lignes directrices de la Bourse de Toronto) et lié (Loi sur les banques) – président et chef de la direction de la Banque.

notamment leurs connaissances du monde des finances, leur intégrité et le jugement éclairé et objectif qu'ils posent sur les questions d'ordre financier.

Le conseil d'administration et son comité de régie interne et des régimes de retraite entendent demeurer proactifs et continuer à faire preuve de promptitude dans l'élaboration et la révision du cadre et des méthodes de régie interne de la Banque. Le comité examine au moins une fois l'an la politique de régie interne de la Banque puis il soumet ses recommandations au conseil d'administration quant à leur approbation ou à leur modification.

La Banque Scotia cherche sans cesse à consolider sa politique et ses méthodes de régie interne, et ce, à tous les échelons. À titre d'exemple, en 2004, la Banque a redoublé d'effort dans son engagement social. Ainsi, une décision stratégique a été prise pour établir une fonction de conformité plus centralisée afin d'améliorer la gestion du risque et la conformité dans l'ensemble du Groupe Banque Scotia. Pour se protéger encore davantage contre le risque lié à la réputation, le Groupe Banque Scotia a adopté deux nouvelles

lignes directrices, soit l'une régissant la politique de la pertinence et l'autre régissant les méthodes et procédés de gestion du risque lié à la réputation et du risque juridique dans le cadre des opérations financières structurées. Ces lignes directrices s'ajoutent à celles déjà en place et elles fournissent aux employés de meilleurs outils pour déceler les opérations financières comportant un risque lié à la réputation plus élevé. Elles assurent également que les produits et les opérations les plus complexes sont bien compris par les clients et qu'ils conviennent à leurs activités commerciales.

Afin de promouvoir une meilleure divulgation de l'information relative aux procédés et aux méthodes de régie interne de la Banque, plus particulièrement sur la façon dont elles répondent aux exigences des divers organismes de réglementation canadiens et américains qui régissent cette dernière, des renseignements complets sont publiés sur le site Web de la Banque, sous la section régie interne, ainsi que dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. De plus, les pratiques de régie interne sont sensiblement les mêmes que celles des sociétés cotées à la Bourse de New York.



**L'honorable Barbara J. McDougall, O.C.**

Mme McDougall est conseillère chez Aird & Berlis LLP. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 30 mars 1999, elle siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité des ressources humaines.



**Allan C. Shaw, C.M., LL.D.**

M. Shaw est président du conseil et chef de la direction de l'entreprise The Shaw Group Limited. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 30 septembre 1986, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation des risques et au comité de la régie interne et du régime de retraite (comme président).



**Barbara S. Thomas**

Mme Thomas est directrice de société. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 28 septembre 2004, elle siège actuellement au comité de vérification et de révision.



**Elizabeth Parr-Johnston, Ph.D.**

Mme Parr-Johnston est présidente de Parr Johnston Economic and Policy Consultants. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 26 octobre 1993, elle siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité de la régie interne et du régime de retraite.



**Paul D. Sobej**

M. Sobey est président et chef de la direction de Empire Company Limited. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 31 août 1999, il siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité de la régie interne et du régime de retraite.



**Rick Waugh<sup>3)</sup>**

M. Waugh est président et chef de la direction de la Banque Scotia. Nommé au conseil d'administration de la Banque Scotia le 25 mars 2003, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation des risques. Il est également administrateur de plusieurs filiales et sociétés affiliées de la Banque.



**Gerald W. Schwartz<sup>2)</sup>**

M. Schwartz est président du conseil et chef de la direction de Onex Corporation. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 26 mai 1999, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation des risques.

#### Administrateurs honoraire\*

Lloyd I. Barber, C.C., S.O.M., LL.B., Ph.D.  
Regina Beach (Saskatchewan)  
Malcolm R. Baxter  
Saint John (Nouveau-Brunswick)  
Bruce R. Birmingham  
Oakville (Ontario)  
E. Kendall Cork  
Hillsburgh (Ontario)  
Sir Graham Day  
Hantsport (Nouvelle-Écosse)  
Peter C. Godsoe, O.C.  
Toronto (Ontario)

L'honorable Henry N.R. Jackman  
Toronto (Ontario)

Pierre J. Jeanniott, O.C.  
Montréal (Québec)  
John J. Jodrey, C.M., D.C.L.  
Hantsport (Nouvelle-Écosse)  
Gordon F. MacFarlane,  
O.B.C., LL.D.  
Surrey (Colombie-Britannique)  
Donald Maclareen  
Ottawa (Ontario)  
Gerald J. Maier  
Calgary (Alberta)  
Malcolm H.D. McAlpine  
Herts, Angleterre

Ian McDougall  
Lynbrook, New York

William S. McGregor  
Edmonton (Alberta)  
David E. Mitchell, O.C.  
Calgary (Alberta)  
David Morton  
Westmount (Québec)  
Sir Denis Mountaine, Bt.  
Londres, Angleterre  
Helen A. Parker  
Sidney (Colombie-Britannique)  
Paul J. Phoenix  
Burlington (Ontario)  
Robert L. Pierce, C.R.  
Calgary (Alberta)

David H. Race  
Toronto (Ontario)  
Cedric E. Ritchie, O.C.  
Toronto (Ontario)  
Thomas G. Rust, C.M., LL.D.  
Vancouver (Colombie-Britannique)

Isadore Sharp, O.C.  
Toronto (Ontario)  
Marie Wilson, C.R.  
Toronto (Ontario)

\* Les administrateurs honoraires n'assistent pas aux réunions du conseil d'administration.

## > GLOSSAIRE

**ACCEPTATION BANCAIRE (AB)** : Titre d'emprunt à court terme négociable, garanti contre commission par la banque de l'émetteur.

**ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DU RISQUE** : Actif calculé en appliquant des méthodes de pondération selon le degré de risque de crédit pour chaque catégorie d'actif de contrepartie. Les instruments hors bilan sont convertis en équivalents au bilan, selon des facteurs de conversion précis, avant que ne s'appliquent les pondérations de risque pertinentes.

**BASE DE MISE EN ÉQUIVALENCE FISCALE (BMEF)** : Majoration du revenu exonéré d'impôts gagné sur certains titres jusqu'à un montant équivalent avant impôts. Cette exonération permet d'évaluer et de comparer uniformément le revenu d'intérêts net provenant de sources imposables et celui qui provient de sources non imposables.

**BIENS SOUS ADMINISTRATION ET BIENS SOUS GESTION** : Biens qui appartiennent à des clients à qui la Banque procure des services de gestion et de garde. Ces biens ne sont pas inscrits au bilan consolidé de la Banque.

**BSIF** : Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, qui constitue l'autorité de réglementation des banques canadiennes.

**CAPITAL** : Le capital se compose de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et de débentures subordonnées. Le capital contribue à la croissance de l'actif, constitue un coussin contre les pertes sur prêts et protège les déposants.

**COEFFICIENTS DU CAPITAL TOTAL** : Rapport entre les capitaux propres et l'actif pondéré en fonction du risque, tel qu'il est stipulé par le BSIF, conformément aux lignes directrices de la Banque des règlements internationaux (BRI). Le capital de catégorie 1, qui est considéré comme le plus permanent, se compose surtout de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales, plus les actions privilégiées à dividende non cumulatif, moins la fraction non amortie de l'écart d'acquisition et les actifs incorporels non admissibles. Le capital de catégorie 2 se compose surtout d'actions privilégiées à dividende cumulatif, de débentures subordonnées et de la provision générale. Ensemble, le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2, moins certaines déductions, constituent le capital total.

**CONTRAT À TERME NORMALISÉ** : Engagement d'acheter ou de vendre un montant désigné de marchandises, de titres ou de devises à une date et à un prix stipulés d'avance. Les contrats à terme normalisés sont négociés sur des bourses reconnues. Les gains ou pertes sur ces contrats sont réglés chaque jour, en fonction des cours de clôture.

**CONTRAT DE GARANTIE DE TAUX D'INTÉRÊT** : Contrat en vertu duquel un taux d'intérêt désigné s'applique à un montant nominal de référence pour une période pré-déterminée. L'écart entre le taux établi par contrat et le taux en vigueur sur le marché est versé en espèces à la date de règlement. Ce genre de contrat sert à se prémunir contre les fluctuations futures des taux d'intérêt ou à en tirer parti.

**CONTRAT SUR DEVISES** : Engagement d'acheter ou de vendre un montant déterminé de devises à une date fixe et à un taux de change stipulé d'avance.

**CONVENTION DE RACHAT** : Engagement relatif à des actifs vendus aux termes d'une entente de rachat. Autrement dit, opération à court terme par laquelle la Banque vend des actifs, généralement des obligations d'État, à un client et convient simultanément de les lui racheter à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de financement à court terme.

**CONVENTION DE REVENTE** : Engagement relatif à des actifs acquis aux termes d'une entente de revente. Autrement dit, opération à court terme par laquelle la Banque achète des actifs, généralement des obligations d'État, à un client et convient simultanément de les lui revendre à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de prêt sur nantissement à court terme.

**COUVERTURE** : Opération qui a pour objet de se prémunir contre des risques de prix, de taux d'intérêt ou de change en prenant des positions qui devraient permettre de compenser les variations des conditions du marché.

**ÉVALUATION À LA VALEUR DU MARCHÉ** : Évaluation aux prix du marché, à la date de clôture de l'exercice, de titres et d'instruments hors bilan détenus à des fins de négociation tels que des contrats de taux d'intérêt et de change. L'écart entre la valeur marchande et la valeur comptable de ces titres et instruments est imputé au revenu à titre de gain ou de perte.

**GAIN OU Perte DE CHANGE** : Gain ou perte non matérialisé découlant de la conversion en dollars canadiens d'éléments d'actif et de passif libellés en devises, lorsque les taux de change à la date du bilan diffèrent des taux en vigueur à la clôture de l'exercice précédent.

**INSTRUMENT HORS BILAN** : Engagement de crédit indirect, y compris un engagement de crédit en vertu duquel aucune somme n'a été prélevée et un instrument dérivé.

**LETTERS DE CRÉDIT DE SOUTIEN ET LETTERS DE GARANTIE** : Engagements de la Banque d'effectuer des paiements pour le compte de clients ne pouvant pas respecter leurs obligations envers des tiers. La Banque possède normalement un droit de recours contre les clients à qui elle avance ainsi des fonds.

**MARGE NETTE SUR INTÉRÊTS** : Revenu d'intérêts net, sur une base de mise en équivalence fiscale, en pourcentage de l'actif total moyen.

**MONTANT NOMINAL DE RÉFÉRENCE** : Montant prévu au contrat ou montant en capital devant servir à payer certains instruments hors bilan tels que des contrats de garantie de taux d'intérêt, des swaps de taux d'intérêt et de devises. Ce montant est dit « nominal » parce qu'il ne fait pas lui-même l'objet d'un échange, mais constitue uniquement la base de calcul des montants qui changent effectivement de main.

**OPTION** : Contrat entre un acheteur et un vendeur conférant à l'acheteur de l'option le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une marchandise, un instrument financier ou une devise en particulier, à un prix ou à un taux préétabli, au plus tard à une date future convenue d'avance.

**PAYS DÉSIGNÉS À MARCHÉ NAISSANT (PDMN)** : Pays dans le cas desquels la Banque est tenue par le BSIF de constituer une provision pour risques-pays, du fait qu'elle leur a consenti des prêts ou qu'elle leur a acheté des titres.

**POINT DE BASE** : Unité de mesure équivalant à un centième de un pour cent.

**PRÊT DOUTEUX** : Prêt dans le cas duquel la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer les intérêts et le capital à la date prévue, ou à l'égard duquel un paiement stipulé par contrat est en souffrance à la fin d'une période prescrite. Les intérêts ne sont pas comptabilisés dans le cas d'un prêt douteux.

**PRODUIT DÉRIVÉ** : Contrat financier dont la valeur est fonction du prix, du taux d'intérêt, du taux de change ou de l'indice des prix sous-jacents. Les contrats à terme, les contrats d'options et les swaps sont tous des instruments dérivés.

**PROVISION GÉNÉRALE** : Provision constituée par la Banque pour comptabiliser les pertes sur prêts qui sont survenues en date du bilan, mais qui n'ont pas encore été expressément déterminées au cas par cas.

**PROVISION POUR CRÉANCES IRRECOURVABLES** : Montant réservé qui, de l'avis de la direction, est suffisant pour combler toutes les créances irrécouvrables relatives à des éléments inscrits au bilan et hors bilan. Cette provision inclut les provisions spécifiques, la provision pour risques-pays ainsi que la provision générale.

**PROVISION POUR RISQUES-PAYS** : Montant mis de côté initialement dans les années 1987 à 1989 pour couvrir les pertes éventuelles découlant de l'exposition au risque attribuable à un groupe de pays à marché naissant désignés par le BSIF.

**RATIO DE PRODUCTIVITÉ** : Mesure de l'efficacité avec laquelle la Banque engage des frais pour produire des revenus. Ce ratio indique, en pourcentage, le rapport entre les frais autres que d'intérêts et la somme du revenu d'intérêts net (sur une base de mise en équivalence fiscale) et des autres revenus. Une diminution de ce ratio indique une hausse de la productivité.

**RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES** : Ratio de rentabilité égal au quotient du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires par l'avoisinage moyen des porteurs d'actions ordinaires.

**SERVICE INTERMÉDIAIRE** : Le service intermédiaire joue un rôle important dans le cadre des activités de gestion du risque et de mesure. Les membres de ce service passent en revue les modèles et les évaluations utilisés par les courtiers, mettent au point et effectuent des tests de résistance au stress, des analyses de sensibilité et des calculs de la VAR; ils examinent l'évolution des résultats et participent à l'élaboration de nouveaux produits.

**SWAP** : Un swap de taux d'intérêt est une convention permettant l'échange de flux de paiements d'intérêt, habituellement un taux flottant pour un taux fixe, sur un montant nominal de référence et pour une période donnée. Un swap de devises est une convention d'échange de paiements dans différentes devises, sur des périodes déterminées à l'avance.

**TITRISATION** : Processus en vertu duquel des actifs financiers (généralement des prêts) sont cédés à une fiducie qui émet, en temps normal, différentes catégories de titres adossés à des actifs afin de financer l'achat de prêts. La Banque comptabilise habituellement ces cessions comme des ventes, sous réserve de certaines conditions; les prêts en cause sont donc sous-traités du bilan consolidé de la Banque.

**VALEUR À RISQUE (VAR)** : Estimation de la perte de valeur qui, à un seuil de confiance donné, pourrait éventuellement découlter du fait que la Banque maintienne une position pendant une période déterminée.

## > RAPPORT SUR LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

« Nous croyons que notre croissance se poursuit grâce principalement aux revenus diversifiés et durables que génèrent nos trois grandes plates-formes de croissance – le Réseau canadien, Scotia Capitaux et les Opérations internationales. »

Rick Waugh  
Président et chef de la direction



\* Ne tient pas compte du revenu net de la catégorie Autres, laquelle englobe la Trésorerie du groupe, d'autres secteurs d'activité de moindre importance ainsi que d'autres ajustements des résultats du siège social qui ne sont pas attribués à une unité d'exploitation donnée.



Une fois encore, le Réseau canadien a connu un solide exercice, son revenu net ayant atteint 1 136 millions de dollars. Nous avons élargi nos parts de marché dans divers secteurs clés, tels les prêts hypothécaires, les comptes de chèques et d'épargne des particuliers et les dépôts effectués par les entreprises. Nous avons également continué d'investir dans des initiatives visant à accroître la satisfaction de la clientèle et à rehausser la productivité au chapitre des ventes. Les marges d'intérêt se sont contractées en raison des fortes pressions exercées par la concurrence et du faible niveau des taux d'intérêt.

Pour la cinquième année consécutive, nous nous sommes classés au premier rang au Canada pour ce qui est de l'excellence du service à la clientèle, devançant ainsi nos grands concurrents\*. La fidélité de nos clients, principal indicateur de leur comportement futur, est tout aussi importante que leur satisfaction. En ce qui concerne la fidélité de la clientèle, nous avons encore dominé notre secteur comme le prouve « l'indice de fidélité », lequel est établi au moyen de divers indicateurs clés, tels que « la probabilité de recourir à de nouveaux produits ou services de la Banque Scotia » et « la Banque Scotia est le prestataire préféré de services financiers ».

Durant l'exercice, d'autres sondages indépendants ont souligné l'excellence de nos services. Par exemple, notre service bancaire en direct s'est hissé au premier rang du classement canadien qu'a compilé Watchfire GómezPro pour le troisième trimestre de 2004. En outre, dans le cadre d'une étude comparative réalisée par SQM Group, nos centres d'appels des services aux particuliers et aux entreprises ont obtenu les meilleures cotes du secteur pour ce qui est de la satisfaction de la clientèle et du personnel. Qui plus est, en ce qui concerne la satisfaction globale des petites entreprises, une troisième étude de marché indépendante nous a attribué la première place.

\* Source : Un sondage indépendant mené à l'échelle nationale par Synovate

## Réalisations

- Hausse d'au moins 10 % des soldes des prêts hypothécaires à l'habitation, d'épargne des particuliers et des dépôts des comptes commerciaux, tendance observée dans les deux derniers exercices.
- Niveaux records des soldes des biens à honoraires forfaitaires ScotiaMcLeod.
- Encore plus de commodité pour les entreprises qui souhaitent effectuer des paiements électroniques à l'échelle mondiale et, pour les particuliers, un meilleur accès à leurs fonds.

## Services aux particuliers et aux petites entreprises

### Profil et stratégie

La division canadienne Services aux particuliers et aux petites entreprises fournit une gamme complète de produits et services financiers à plus de 6,2 millions de clients par l'entremise de 15 000 employés en poste dans plus de 950 succursales et de trois centres d'appels. De plus, notre clientèle a accès à nos services 24 heures sur 24, et ce, sept jours par semaine grâce à plus de 2 500 GAB et à un service bancaire en direct jugé le meilleur de sa catégorie.

Notre stratégie demeure centrée sur la clientèle et vise à la fidéliser en lui offrant les meilleurs services qui soient et en lui proposant des solutions financières pouvant véritablement l'aider à prospérer. Conserver notre clientèle de grande valeur et à fort potentiel, consolider nos liens avec celle-ci et en tisser avec de nouveaux clients, tels sont nos objectifs. Pour les réaliser, nous opterons pour des activités qui nous aideront à resserrer ces liens et pour des produits et services marqués au sceau de l'innovation, et nous élargirons notre capacité et notre productivité au chapitre des ventes.

### Priorités en 2004

**Maintenir notre position de chef de file en matière de satisfaction et de fidélité de la clientèle.** Cherchant sans cesse à augmenter les cotes de satisfaction et de fidélité de nos clients, nous leur demandons régulièrement de commenter la qualité de nos services. En 2004, nous avons communiqué avec plus de 110 000 d'entre eux pour qu'ils évaluent notre rendement à la lumière de divers indicateurs clés de satisfaction et de fidélité. Nous avons ensuite utilisé les données recueillies pour fixer des objectifs de rendement précis.

La satisfaction et la fidélité continues de notre clientèle témoignent du dévouement et de l'enthousiasme de notre personnel, puisque des employés heureux donnent un service hors pair.

Notre personnel bénéficie de tous les outils et de la formation dont il a besoin pour réussir. Par exemple, nous améliorons sans cesse notre centre de formation en direct et nos ateliers d'encadrement afin d'aider nos employés à parfaire leurs connaissances.

### Maintenir et consolider nos relations avec la clientèle existante.

Notre part du volume des emprunts, des dépôts et des placements de notre clientèle a continué d'augmenter, ce qui reflète notre capacité de renforcer les relations que nous avons avec elle. Notre part du portefeuille des ménages (soit le pourcentage que nous détenons du total des soldes des emprunts, des dépôts et des placements de nos clients) est maintenant de 38 %, en regard d'une moyenne de 32 % chez nos principaux concurrents\*.

Pour consolider nos liens avec la clientèle, nos employés s'efforcent de comprendre ses objectifs et ses besoins et de lui offrir les produits services qui lui conviennent. Pour ce faire, ils se dotent de nouvelles compétences. Par exemple, 90 % de nos directeurs de succursales détiennent un titre professionnel dans le domaine de la planification financière et les autres obtiendront ce titre en 2005. Afin d'aider nos clients à réaliser leurs objectifs d'épargne, notre personnel peut recourir à un outil fort populaire, le programme Placement CAPMC, pour établir un plan d'épargne automatique par prélèvements réguliers. Cet outil nous aide également à accroître les dépôts de manière économique et facile. En 2004, des clients ont établi plus de 74 000 plans d'épargne automatique par voie de ce programme.

Des mesures visant l'accroissement de la productivité et de la capacité au chapitre des ventes sont régulièrement mises de l'avant afin que notre personnel de vente puisse consacrer davantage de temps à nos clients. Ainsi, plus de la moitié de nos succursales prennent part à un programme de réacheminement des appels. Jusqu'à présent, ce programme

\* Source : Canadian Financial Monitor (CFM) IPSOS-Reid – 12 mois jusqu'en juillet 2004.

a acheminé automatiquement à un système de réponse vocale interactive 30 % des appels passés à ces succursales, libérant ainsi le personnel et améliorant sa productivité.

Nous avons mis à profit l'élargissement de notre capacité de vente pour gérer proactivement les relations que nous entretenons avec des clients bien nantis et à fort potentiel. S'appuyant sur des critères de qualité des liens et de rentabilité, notre système primé d'entreposage de données nous permet de retracer ces clients. Leurs dossiers sont alors confiés aux représentants des ventes les plus compétents. Nous savons que, lorsque nous gérons avec dynamisme nos relations avec ces clients, nous obtenons une croissance des soldes nettement plus forte que celle générée par d'autres clients.

**Offrir des solutions financières novatrices qui reflètent véritablement les besoins de nos clients.** Grâce à notre gamme concurrentielle de produits, à l'attention que nous accordons à notre clientèle et à notre philosophie en matière de vente et de service, nous avons encore réalisé des gains impressionnantes au chapitre des parts de marché.

Par exemple, nous avons tiré parti du succès remporté par le *Maître Compte®* – Compte d'épargne à intérêt élevé pour ajouter à cette gamme le *Maître Compte pour RERMD<sup>MC</sup>* (*RER ET FRR*) et le *Maître Compte pour entreprise<sup>MD</sup>*. Nous comptons maintenant près de un million de clients qui utilisent ces produits, dont la popularité ne se dément pas. Les soldes de ces comptes ont d'ailleurs augmenté de 85 % en 2004.

Nos clients du secteur des petites entreprises ont toujours été au cœur de nos stratégies et de nos priorités. Cherchant à répondre aux besoins des petites entreprises ainsi qu'à ceux de leurs propriétaires, chaque succursale compte un directeur qui est responsable du service à ces entreprises et qui a la formation requise pour comprendre les besoins spécifiques de cet important segment de clientèle.

Nous avons accru notre capacité de vente et notre productivité afin de tisser des liens plus étroits avec davantage de clients. Par exemple, nous avons simplifié la façon dont nos clients font leurs opérations bancaires en automatisant encore plus le processus d'ouverture de comptes commerciaux et en simplifiant les formulaires de façon qu'ils puissent être remplis en une seule visite. En outre, nous avons mis à l'essai avec succès un nouveau système automatisé de demande de prêts, le Scotiaworx, et nous sommes en voie de l'installer dans toutes nos succursales canadiennes.

De plus, nous avons veillé à recruter des clients au sein du secteur des petites entreprises. Pour élargir cette clientèle, nous continuerons de miser sur l'excellence de nos relations et de nos alliances avec des associations professionnelles, tels le Collège des médecins de famille du Canada et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

En 2005, ces priorités continueront de motiver nos décisions. Ainsi, nous tenterons d'augmenter la capacité de notre personnel de vente chargé du service auprès des petites entreprises et nous

proposerons à celles-ci des solutions novatrices qui les aideront à bâtir leur avenir financier et qui permettront à leurs propriétaires de prospérer.

### Priorités en 2005

En 2005, nos stratégies clés viseront toujours la consolidation des liens tissés avec notre clientèle en l'a aidant à atteindre ses objectifs financiers ainsi que le recrutement de nouveaux clients.

Parmi les mesures qui favoriseront l'approfondissement de nos relations-clients et l'accroissement de la rentabilité qu'elles engendrent, citons les suivantes :

- Confier à notre personnel de vente les clients qui offrent les meilleures perspectives en matière de croissance;
- Élargir notre capacité de vente en recourant à la technologie de pointe, en abolissant les fonctions administratives et en rationalisant les procédés;
- Accroître la productivité au chapitre des ventes au moyen d'outils et de mesures encore plus perfectionnées.

Pour ce qui est du recrutement de nouveaux clients, nous analyserons le rendement de notre réseau de succursales afin d'assurer que nous desservons de manière optimale tous les marchés à fort potentiel. Nous sommes également en voie de lancer un nouveau programme de communication pleinement intégré afin que le consommateur fasse encore plus spontanément appel à la Banque Scotia lorsqu'il recherche un nouveau produit financier.

### Gestion de patrimoine

#### Profil et stratégie

Grâce à une équipe intégrée de professionnels, la division Gestion de patrimoine fournit à plus de 700 000 clients des services de courtage, de banque privée et de gestion des placements, des services fiduciaires et successoraux ainsi que des produits de fonds communs de placement.

Notre stratégie consiste à nous inspirer des quatre pierres angulaires de la planification financière (les placements, le crédit, les activités bancaires et l'assurance) pour combler tous les besoins financiers de nos clients les mieux nantis. La division Gestion de patrimoine travaille en étroite collaboration avec celle des Services aux particuliers afin de tirer parti des ressources et d'optimiser le nombre de clients qui font l'objet d'une recommandation.

### Priorités en 2004

**Offrir le meilleur service à la clientèle.** ScotiaMcLeod offre un service à la clientèle d'une qualité inégalée dans le secteur grâce à son programme Engagement envers le client. Ce programme constitue une importante initiative d'encadrement, de formation et d'amélioration des procédés qui vise à définir les normes de base en matière de service et à rehausser la satisfaction des clients. Selon un récent sondage mené auprès de ces derniers, ce programme donne d'excellents résultats et, d'un exercice à l'autre, il a permis d'augmenter grandement la confiance qu'éprouvent les clients à l'égard des stratégies d'investissement proposées par nos conseillers. En outre, encore plus de clients ont con-

#### Réseau canadien – statistiques clés

	2004	2003	2002
Nombre d'employés	19 785	20 221	20 564
Nombre de succursales	957	964	984
Indice de satisfaction des employés (%)	87	84	83
Part du portefeuille des ménages (%)	38	37	37
Indice de fidélité de la clientèle de détail c. celui du groupe de pairs (%)*	34 c. 30	38 c. 30	34 c. 28

\* Source: Synovate CSI

venu que ScotiaMcLeod avait simplifié leurs affaires financières, qu'elle disposait d'une équipe d'experts des plus chevronnés et qu'elle leur fournissait un service de grande qualité.

Placement direct ScotiaMcLeod (PDSM) a encore rehaussé ses services en direct, les rendant plus conviviaux. Nous appuyant sur les nombreux commentaires émis par les clients, nous avons lancé plusieurs outils hautement perfectionnés, dont ceux qui permettent d'obtenir des données sur les comptes enregistrés, des cours en continu et des analyses et nouvelles du marché, ainsi qu'une fonction de négociation intégrée à partir de rapports de recherche, pour n'en nommer que quelques-uns. Dans le cadre de sondages sur le courtage en direct qu'ont menés Watchfire GómezPro et le *Globe and Mail Report on Business*, ces perfectionnements ont permis à PDSM de s'illustrer, puisqu'elle a obtenu, dans les deux cas, un meilleur classement que celui des années précédentes.

**Augmenter les ventes.** Dans le groupe Gestion privée Scotia, Trust Scotia a lancé des programmes de création de fondations caritatives et de planification des dons qui font désormais partie de ses activités de base et a ainsi créé un centre national d'expertise. Quant à Scotia Cassels, elle a lancé deux nouveaux fonds, soit un fonds d'obligations d'entreprises et un compte de gestion de la trésorerie, qui renferment des actifs d'environ 350 millions de dollars et 100 millions de dollars, respectivement.

Notre stratégie, à savoir miser sur une gamme équilibrée de solutions d'investissement reflétant les objectifs à long terme de nos clients, a été le moteur des ventes des séries Fonds Sélection Scotia et Portefeuilles Partenaires Scotia. De fait, en 2004, les ventes nettes ont dépassé les 600 millions de dollars, et ce sont les succursales de détail qui en ont réalisé la majeure partie.

ScotiaMcLeod a continué d'accorder une attention soutenue à l'augmentation des revenus récurrents. Les biens à honoraires forfaitaires se sont accrus de 36 % en 2004 et ceux sous administration ont atteint un nouveau sommet. Pour soutenir cette croissance, une gamme complète de portefeuilles a été lancée. Les portefeuilles Sommet offrent aux clients la commodité d'une gestion professionnelle de portefeuilles en un seul compte et constituent les premiers portefeuilles multigestionnaire et multistyle de leur catégorie à être offerts au Canada.

**Une collaboration plus étroite avec les Services aux particuliers et une meilleure intégration des activités.** Nous avons poursuivi la réingénierie de la plate-forme technologique de Gestion de patrimoine, tirant parti de l'infrastructure existante de la Banque afin d'améliorer le rendement des ordinateurs personnels et d'en permettre l'accès à distance. En plus d'aider les conseillers en placement à être encore plus productifs, ces perfectionnements leur procurent davantage de souplesse et réduisent les coûts d'exploitation.

En 2004, les planificateurs financiers de ScotiaMcLeod ont obtenu de leurs partenaires du groupe de la Banque Scotia 140 % de plus de recommandations, ce qui a donné lieu à un transfert de biens dépassant les 550 millions de dollars. Quant au volume provenant de

#### Gestion de patrimoine – revenu par secteur

(en millions de dollars)	2004	2003	2002
Courtage au détail	523 \$	478 \$	440 \$
Fonds communs de placement	116	109	109
Groupe Gestion privée	135	130	130
Autres	23	34	48
Revenu total	797 \$	751 \$	727 \$

clients recommandés au groupe Gestion privée Scotia par d'autres entités de la Banque, il s'est accru de 42 %, ce qui a donné lieu à un transfert de biens totalisant 1,5 milliard de dollars. Concurrentement, le volume de recommandations que les planificateurs financiers de ScotiaMcLeod ont transférés à leurs partenaires du groupe de la Banque Scotia a augmenté de 155 %, ce qui s'est traduit par plus de 322 millions de dollars au titre de nouvelles affaires.

#### Priorités en 2005

- Nous continuerons de promouvoir notre programme Engagement envers la clientèle comme le modèle de services à adopter pour les clients les plus fortunés. La prochaine étape de ce projet sera l'analyse des meilleures méthodes à employer pour accroître les ventes des services de banque privée, d'assurance et de planification testamentaire et successorale ainsi que des services fiduciaires et de gestion des placements.
- Pour mousser les ventes de parts de fonds communs de placement et de produits d'investissement, nous rehausserons la formation des représentants des ventes de la division Services aux particuliers et nous harmoniserons les mesures incitatives qui leur sont offertes.
- De concert avec cette division, nous entendons définir une stratégie de planification financière qui améliorera notre capacité d'offrir à tous les segments de clientèle des services de planification financière ainsi qu'un soutien en ce domaine.

#### Services aux entreprises

##### Profil et stratégie

La division Services aux entreprises propose aux clients qui sont des entreprises de taille moyenne et des entreprises indépendantes une gamme complète de produits des plus concurrentiels et de solutions sur mesure. Cette gamme comprend également des services spécialisés dans les domaines du crédit-bail immobilier et du financement de véhicules automobiles. De plus, nous fournissons des services de banque d'investissement par le biais de notre filiale RoyNat Capital.

Nous nouons avec la clientèle des liens toujours plus solides et plus rentables. Pour ce faire, nous servons de nos compétences en gestion des relations et en service à la clientèle, et nous lui proposons des solutions financières exhaustives élaborées par nos partenaires commerciaux externes et internes.

#### Gestion de patrimoine - statistiques clés

	2004	2003	2002
Biens sous administration (en millions de dollars) <sup>1)</sup>	96 931	87 615	80 705
Biens sous gestion (en millions de dollars) <sup>1)</sup>	19 777	17 373	18 407
Nombre de directeurs de placement (DP)	792	828	851
Biens par DP (en millions de dollars)	63,0	55,0	44,0
Volume de négociation du courtage au détail (en milliers d'opérations)	3 158	2 774	2 658
Augmentation en % des comptes actifs de courtage réduit	7	4	26
Ventes nettes de fonds (rachats) (en millions de dollars)	751	(512)	658
Fonds dans les quartiles supérieurs (en %) – Rendement sur un an	37	69	51

1) Au 30 septembre.

## Priorités en 2004

### Offrir des produits et services novateurs et à valeur ajoutée.

Nous avons mis sur pied un groupe de financement structuré afin d'offrir des solutions financières complètes dans le cadre d'opérations complexes. Ayant su évaluer rapidement les risques et caractéristiques propres à ce type de financement, ce groupe a aidé nos banquiers à réaliser des opérations totalisant 405 millions de dollars en 2004.

Nous avons également élargi notre éventail de produits en formant de nouveaux partenariats stratégiques de recommandation afin d'offrir des solutions de crédit adossées à des actifs, d'affacturage de créances ainsi que de crédit-bail de parcs de véhicules et de services de gestion.

**Axer nos efforts sur les marchés et segments à créneaux qui procurent des rendements élevés.** Nous avons conservé la plus grande part du marché du financement aux concessionnaires d'automobiles et des prêts indirects aux particuliers. En outre, pour la deuxième année consécutive, les concessionnaires d'automobiles ont, selon une importante société d'étude de marché indépendante, classé la Banque Scotia au premier rang de toutes les grandes banques pour ce qui est de la satisfaction à l'égard du financement des stocks et des opérations de crédit-bail en gros. En outre, malgré une vive concurrence dans le secteur du crédit à la construction, nous demeurons un chef de file sur les marchés immobiliers résidentiels de Toronto et de Vancouver et maintenons une présence enviable sur les autres marchés canadiens.

**Rehausser nos procédés de vente et de service.** Nous avons accru notre capacité de vente en inaugurant un premier centre de soutien à l'entreprise à Halifax. Ce centre nous permettra de centraliser les fonctions administratives ainsi que les services bancaires hors trésorerie réguliers qui sont offerts aux entreprises et de leur proposer des services spécialisés. En outre, une plus grande capacité d'analyse des données financières des clients et d'évaluation des risques a permis d'accroître la productivité de nos directeurs de comptes.

## Priorités en 2005

- Nous poursuivrons la mise en place d'une nouvelle structure de vente et de soutien en procédant à la réorganisation du personnel et à la refonte des procédés, ce qui contribuera à l'amélioration de l'efficience et de la productivité.
- Nous pénétrerons davantage les marchés et segments à créneaux. Parmi eux, citons celui de l'agriculture qui, selon nous, pourrait générer des volumes de crédit et de gestion de patrimoine grâce aux transferts d'exploitations agricoles d'une génération à l'autre.

## Services bancaires électroniques

### Services bancaires électroniques

Notre division Services bancaires électroniques met au point et fournit à une clientèle constituée de particuliers et d'entreprises des services électroniques accessibles sur le Web et des solutions financières qui mettent en jeu une technologie de pointe.

Nous entendons maintenir notre position de chef de file, surtout dans le domaine de la mise au point et de la prestation de

solutions bancaires commerciales et électroniques novatrices et véritablement axées sur les besoins des clients, en augmentant les taux de pénétration de nos services dans des segments de marché clés par voie de services de dépôt et de paiement.

## Priorités en 2004

### Offrir des solutions novatrices axées sur les besoins des clients.

Pour nos clients des services aux particuliers qui voyagent aux États-Unis, nous avons lancé un service de débit outre-frontière qui leur permet de régler leurs achats par carte de débit dans près de un million d'emplacements commerciaux.

Nous avons inauguré avec succès un service de paiement électronique grâce auquel nos clients commerciaux peuvent virer des fonds partout dans le monde à partir de leurs propres bureaux. La réalisation de nouvelles ventes et une meilleure pénétration ont généré une hausse de 9,4 % chez notre clientèle commerciale et notre clientèle d'affaires qui utilisent les services bancaires en ligne et les services de paiement, ce qui tient compte d'une augmentation de 50 % des revenus tirés du service de paiement électronique. Cherchant toujours à accroître la commodité de nos services, nous sommes en voie de mettre au point un produit électronique complémentaire de virement de fonds que nous lancerons au début de 2005. Également, nous offrons une nouvelle carte VISA pour entreprise afin de donner aux entreprises de plus petite taille l'accès à une solution complète de gestion des dépenses et des déplacements, tirant ainsi parti du succès remporté par le programme de gestion des dépenses Carte commerciale au Canada et aux États-Unis.

**Rehausser le service à la clientèle et élargir notre capacité de vente électronique.** Nous avons repensé notre ligne générale de service à la clientèle afin d'améliorer nos services bancaires par téléphone. La nouvelle ligne 1 800 4Scotia est assortie d'un système de reconnaissance de la voix et offre un menu simplifié qui permet aux clients d'accéder aux produits ou aux services dont ils ont besoin simplement en parlant. Nous avons également commencé à utiliser tous nos GAB pour afficher des messages personnalisés.

Nous avons élargi notre capacité de vente et avons commencé à réaliser des ventes croisées d'assurance contre les accidents et d'assurance-crédit auprès des clients des services bancaires par téléphone et des clients titulaires de cartes VISA qui nous appellent. En outre, nous vendons depuis peu une protection contre les découvertes et des comptes commerciaux. Également, nos clients peuvent désormais nous transmettre en direct leur demande de prêt hypothécaire.

## Priorités en 2005

- Nous nous efforcerons de demeurer le chef de file du marché pour ce qui est des services bancaires électroniques, de la messagerie par GAB et des services de paiement en perfectionnant sans cesse nos plates-formes technologiques.
- Nous tenterons de tirer parti de notre franchise internationale en intégrant les stratégies de prestation de services et de vente électronique de nos entreprises de gestion de la trésorerie, du financement commercial et de la conversion des devises.

### Services bancaires électroniques – statistiques clés

	2004	2003	2002
Nombre de GAB	2 559	2 378	2 188
Nombre d'opérations par GAB	216 043 329	204 209 112	202 790 249
Nombre d'utilisateurs de Scotia en direct	1 448 852	1 163 739	906 601
Nombre d'opérations au moyen de Scotia en direct	151 671 033	107 157 389	66 921 834
Nombre d'opérations au moyen de Téléscozia	34 711 680	36 521 809	35 738 191
Nombre d'appels traités par les centres d'appels	41 102 087	36 590 894	34 461 217



Les Opérations internationales ont connu un excellent exercice en 2004. Dans les Antilles, en Amérique centrale et au Mexique, les biens ont de nouveau enregistré une forte croissance et la qualité du crédit s'est encore améliorée. Une fois de plus, ces bons résultats ont été contrebalancés en partie par l'incidence de la conversion des devises qu'a causée le renforcement du dollar canadien par rapport au peso mexicain et à la plupart des monnaies des Antilles.

Au cours des cinq derniers exercices, l'approche structurée et dynamique que nous avons adoptée à l'égard des acquisitions a favorisé l'expansion de nos activités et notre pénétration d'autres marchés en forte croissance. De fait, 37 % du revenu de 2004 ont résulté des acquisitions réalisées depuis 1999. Notre équipe responsable des fusions et acquisitions évalue constamment des candidats à l'acquisition. Durant l'exercice, nous avons encore mis l'accent sur nos placements dans des marchés hispanophones qui présentent un excellent potentiel. Au Mexique, nous avons porté à 97 % notre participation dans Scotiabank Inverlat et avons acquis un imposant portefeuille de prêts automobiles de particuliers. En El Salvador, nous avons signé un protocole d'entente en vue d'acquérir Banco de Comercio, quatrième banque en importance du pays. En République dominicaine, nous avons réussi à intégrer les biens acquis auprès de Banco Intercontinental S.A. Nous tisons déjà un excellent rendement de cet investissement.

### Réalisations

- Plusieurs publications de renom nous ont décerné les titres de « Meilleure banque » des Antilles, du Mexique et de la République dominicaine, de « Banque la mieux cotée » au Costa Rica, de « Meilleure société multinationale » au Chili et de « Banque de l'année » en Jamaïque. Qui plus est, nous avons décroché au Mexique quatre premières places pour la qualité du service.
- Pour ce qui est de l'augmentation des nouveaux prêts hypothécaires et prêts automobiles, Scotiabank Inverlat est demeurée le chef de file de toutes les banques mexicaines.
- Nous avons réussi en moins de cinq mois à intégrer 39 succursales de Banco Intercontinental S.A. en République dominicaine.

### Antilles et Amérique centrale

#### Profil et stratégie

Menant des activités dans 24 pays grâce à 259 succursales et bureaux et à un réseau de 535 GAB, nous proposons à plus de deux millions de clients un vaste éventail de services bancaires destinés tant aux particuliers qu'aux entreprises.

Notre stratégie vise la réalisation d'une forte croissance par l'amélioration de la productivité au chapitre des ventes et du service, le renforcement des liens avec la clientèle par voie d'une hausse des ventes croisées et l'expansion ou le lancement d'activités complémentaires. De plus, nous continuons d'évaluer de manière proactive et rigoureuse des candidats à l'acquisition qui pourraient catalyser notre croissance sur les marchés hispanophones qui présentent un excellent potentiel.

#### Priorités en 2004

**Accélérer la croissance interne en rehaussant la productivité et l'efficacité au chapitre des ventes et du service.** Forts de l'expérience acquise au Canada, nous avons mené, dans l'ensemble de la région, des études détaillées de mesure du temps et des activités et avons comparé les résultats obtenus avec des données de référence de notre entreprise de vente nationale. Nous avons ensuite élaboré des plans d'action afin de combler les écarts de rendement décelés.

Nous avons également mis en œuvre notre nouvel outil de gestion des relations-clients, le Counselor, à la Barbade, soit le pays choisi pour ce projet pilote. Cet outil, qui est en voie d'être déployé partout dans la région, simplifie les activités des représentants des ventes, fait le suivi de leurs résultats et réduit le travail administratif, laissant ainsi au personnel plus de temps pour communiquer avec les clients et gérer les relations avec ces derniers.

**Mettre au point des activités complémentaires et élargir celles qui existent déjà.** Afin d'approfondir nos relations avec nos clients et d'en recruter de nouveaux, nous avons encore lancé de nouveaux produits et services complémentaires et élargi ceux déjà offerts, tels les fonds communs de placement et les produits d'assurance. Nous avons lancé une importante offensive d'assurance à Trinité-et-Tobago, et les résultats obtenus à ce jour dépassent déjà nos projections de vente initiales. En outre, le groupe de fonds communs de la Banque Scotia a commencé à être offert aux clients de Trinité-et-Tobago, des îles Caïmans et de la Jamaïque.

**Rehausser l'efficience opérationnelle et la capacité de vente par l'automatisation et la centralisation.** Nous avons poursuivi nos efforts en vue d'accroître l'utilisation, par notre clientèle, de nos canaux libre-service, lesquels sont des plus rentables, et nous avons recruté 150 000 nouveaux utilisateurs cette année. Afin d'accroître l'utilisation, nous avons lancé dans neuf pays notre solution bancaire par Internet en complément de nos services bancaires automatisés par téléphone. Nous avons également élargi notre réseau de GAB, qui était déjà fort important, en le dotant de 100 nouveaux appareils, ce qui représente 23 % de plus que l'an passé.

Nous avons grandement intensifié nos activités de réingénierie en 2004. De fait, 14 pays disposent désormais d'un système convivial de demande et d'ouverture de crédit par Internet qui s'adresse aux petites entreprises qui souhaitent obtenir un prêt. Plus de 7 000 petites entreprises avec lesquelles nous traitons ont déjà tiré parti de ce nouveau système.

Nous avons également rationalisé nos procédés de traitement des cartes de crédit, remplaçant ainsi six différentes plates-formes de traitement par un seul système. Ce système, qui est utilisé dans les Antilles, en Amérique centrale et au Mexique, nous permettra de réaliser d'importantes efficiencies opérationnelles et améliorera considérablement nos activités de mise au point des produits et notre capacité d'en fixer les prix.

### Réaliser des acquisitions ciblées afin d'accélérer la croissance.

Même si l'expansion interne de notre réseau de succursales se poursuit sur des marchés en croissance, comme le Costa Rica, l'El Salvador, Trinité-et-Tobago et Porto Rico, nous avons, en 2004, accordé une attention soutenue au repérage proactif et à l'évaluation rigoureuse de candidats à l'acquisition dans ces pays et dans d'autres qui offrent aussi un excellent potentiel.

Nous avons conclu un protocole d'entente visant l'acquisition de Banco de Comercio, qui est la quatrième banque en importance de l'El Salvador avec des actifs totalisant plus de 1 milliard de dollars US, 48 succursales et 80 GAB. Compte tenu de cette acquisition et de nos activités existantes, notre part de marché en El Salvador dépassera 17 %.

Nous avons également continué d'appliquer notre grand savoir-faire en matière d'intégration en République dominicaine et avons réussi à intégrer les actifs de Banco Intercontinental S.A. que nous avions acquis.

### Priorités en 2005

- Continuer de perfectionner les procédés de vente et de service, mettant à profit l'expérience acquise au Canada.
- Utiliser des fonctions de services partagés pour optimiser les efficiencies et libérer les succursales des responsabilités qui ne relèvent pas de la vente.
- Mettre l'accent sur des acquisitions judicieuses dans des pays clés.
- Élargir nos entreprises d'assurance, de fonds communs de placement et de services de banque privée.

### Mexique

#### Profil et stratégie

Comptant 431 succursales et bureaux et un réseau de 1 023 GAB, Grupo Financiero Scotiabank Inverlat est l'un des principaux groupes financiers du Mexique. Elle offre une gamme complète de produits et services bancaires ainsi que certaines solutions mettant en jeu les marchés des capitaux à plus de un million de clients, soit des particuliers, des petites entreprises et des grandes sociétés.

Notre stratégie vise l'augmentation de notre part de marché dans les segments en forte croissance au Mexique, soit ceux des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, par l'amélioration de la productivité et de l'efficacité des ventes et du service, par l'élargissement de notre réseau de distribution et par l'expansion de notre capacité de fournir des produits et services.

### Priorités en 2004

**Augmenter notre participation dans Scotiabank Inverlat.** Au cours de l'exercice, la Banque Scotia a acquis une participation supplémentaire de 6 % dans les actions de Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, portant ainsi à 97 % sa participation dans celle-ci.

**Accélérer la croissance interne en rehaussant la productivité et l'efficacité au chapitre des ventes et du service.** Inverlat a de nouveau inscrit d'excellents résultats en 2004, et tant ses dépôts que ses prêts ont augmenté. Une fois encore, nous avons dominé le marché pour ce qui est de l'ajout de clients de détail présentant un excellent potentiel, ce qui a résulté des efforts déployés dans le secteur des prêts hypothécaires à l'habitation et du financement automobile. Le lancement de nouveaux produits hypothécaires et le travail de notre personnel de vente en succursale et d'une plus grande équipe de vente spécialisée nous ont permis d'accaparer 28 % du marché des nouveaux prêts automobiles financés par des banques et 27 % de celui des nouveaux prêts hypothécaires bancaires à l'habitation.

Rehausser la productivité des ventes et du service est demeuré au cœur de nos préoccupations. À l'instar des études menées au Canada et dans les Antilles, une étude détaillée du temps et des activités a été réalisée au Mexique afin de cerner les principaux éléments des procédés de vente et du rendement qu'il convenait d'améliorer. Pour instaurer les changements requis, nous avons mis en œuvre un nouvel outil d'aménagement des horaires et de gestion des relations dans l'ensemble du réseau de succursales. Cet outil élargira la capacité de vente et permettra de faire un meilleur suivi des activités de vente et de leurs résultats.

Nous avons poursuivi notre expansion en 2004 et avons ainsi ajouté 17 succursales et bureaux à notre réseau.

**Élargir les entreprises complémentaires.** Scotiabank Inverlat a encore consolidé sa position de chef de file des marchés des capitaux du Mexique. Elle a agi comme arrangeur principal dans plusieurs opérations d'envergure mettant en jeu des prêts consiliaires, dont une syndication de 2,4 milliards de dollars US pour Telmex, soit la plus importante syndication de prêts à être jamais réalisée en Amérique latine. Inverlat a maintenu son leadership dans le secteur mexicain de l'émission de papier commercial et de titres d'emprunt à court terme et y a obtenu un mandat fort prestigieux. Ainsi, elle a agi comme chef de file de la première émission de papier commercial de Pemex au Mexique.

La gestion de patrimoine demeure un champ d'activité qui recèle un fort potentiel de croissance pour Inverlat et a fait l'objet d'une attention soutenue en 2004. Pour que nos clients de ce secteur obtiennent la meilleure qualité de service qui soit, 16 unités de gestion de patrimoine ont été regroupées aux succursales afin que nos clients bénéficient d'un modèle pleinement intégré de services bancaires de détail, de courtage au détail et de fonds communs de placement.

**Rehausser l'efficience opérationnelle et la capacité de vente par l'automatisation et la centralisation.** Inverlat a franchi des étapes clés d'un processus qui devrait lui permettre de tirer pleinement parti d'autres canaux de distribution rentables tout en offrant plus de choix à ses clients. Au mois d'août 2004, ses centres téléphoniques avaient reçu plus d'un million d'appels. Concurremment, ses services bancaires par Internet deviennent de plus en plus populaires. Chaque mois, ses clients réalisent plus de 1,5 million d'opérations bancaires par voie du réseau Internet.

Les procédés de crédit ont été largement remaniés, et de nouveaux outils technologiques ont été mis en œuvre afin d'améliorer le service à la clientèle et de réduire les frais de traitement. Ces efforts se sont soldés par une nette amélioration du processus d'approbation du crédit de détail. Le délai moyen d'approbation d'une demande de prêt est passé de deux jours en 2002 à environ deux heures en 2004.

L'implantation de la plate-forme de services partagés s'est poursuivie tout au long de 2004, ce qui a permis d'importants gains au chapitre de l'efficience puisque les succursales ont été libérées de plusieurs fonctions ne relevant pas des ventes ou du service.

**Priorités en 2005**

- Continuer de perfectionner les procédés de vente et de service et accroître la capacité de vente.
- Poursuivre les projets visant à libérer les succursales des fonctions ne relevant pas des ventes et du service, utilisant à cette fin la plate-forme de services partagés et la refonte des procédés.
- Demeurer le chef de file pour ce qui est de la satisfaction de la clientèle.
- Continuer de mettre sur pied des entreprises complémentaires afin de se doter de nouveaux clients et de renforcer les liens avec la clientèle existante.

**Autres pays d'Amérique latine**

Menant des activités dans quatre autres pays grâce à 59 succursales et bureaux et à un réseau de 102 GAB, nous fournissons des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés. Nos activités dans cette région sont essentiellement celles de Scotiabank Sud Americano, au Chili. En outre, nous détenons des participations minoritaires au Venezuela et au Pérou et avons un bureau de représentation au Brésil. Nous détenons également un portefeuille de titres émis dans des pays à marché naissant.

Cette année, Scotiabank Sud Americano, du Chili, a parachevé la mise en œuvre d'un nouveau système bancaire de base et a réussi à augmenter fortement ses prêts hypothécaires, à réorganiser les procédés visant la réduction des délais d'approbation, à lancer des produits hypothécaires novateurs et à mettre plus l'accent sur les relations avec les promoteurs et les courtiers immobiliers, et ce, dans le but d'accroître le volume d'affaires.

En 2005, nous élargirons encore notre éventail de produits afin de tirer parti d'occasions dans le secteur du financement d'automobiles.

**Asie-Pacifique****Profil et stratégie**

Par le biais de 27 succursales et bureaux, nous offrons dans 11 pays de cette région des produits et services à une clientèle commerciale et à de grandes entreprises, notamment des prêts, du financement d'opérations commerciales, des produits de trésorerie, des métaux précieux, des devises et du financement d'activités de transport et de projets. En outre, dans certains pays, nous octroyons des prêts hypothécaires à des particuliers.

Notre stratégie consiste à accroître notre part de marché et à diversifier notre volume d'affaires en élargissant nos activités de financement d'opérations commerciales et en continuant d'explorer des marchés à fort potentiel. Nous entendons également nous doter d'une capacité d'offrir des services bancaires aux particuliers sur des marchés en forte croissance, comme l'Inde.

**Priorités en 2004**

**Élargir les activités complémentaires.** L'accent mis sur l'augmentation des revenus des activités de financement d'opérations commerciales liées aux services bancaires s'est révélé une excellente stratégie, puisque ces activités ont enregistré une croissance de 40 % en 2004. Nous avons également réalisé des gains importants dans le secteur des métaux précieux et avons renforcé notre présence en Chine en joignant nos forces à celles de Scotia Capitaux

**Développer ou acquérir la capacité d'offrir des services bancaires aux particuliers sur des marchés en forte croissance.**

Tirant parti de notre expertise internationale en matière de financement et de recouvrement de prêts hypothécaires aux particuliers, nous avons doté d'une nouvelle technologie, de nouveaux procédés et d'une nouvelle stratégie de vente notre entreprise hypothécaire de la Malaisie, laquelle connaît toujours une forte croissance.

Nous avons encore déployé des efforts afin d'acquérir des entreprises de services bancaires de détail en Inde et ailleurs. De plus, nous sommes en voie d'analyser d'autres occasions de formation de coentreprises ou de partenariats. Nous nous servons de notre vaste réseau en Asie pour bâtir, auprès de certains marchés, notre réputation en tant qu'investisseur stratégique.

**Élargir le réseau.** Nous avons obtenu de la Commission de réglementation bancaire de la Chine l'autorisation d'ouvrir un bureau de représentation à Shanghai. Ainsi, nous pénétrons la région Est du pays et élargirons ce qui constitue déjà le plus vaste réseau à être exploité par une banque canadienne en Chine continentale.

Nous avons également réalisé un placement dans Xi'an City Commercial Bank, ce qui renforce notre présence sur ce marché en forte croissance qu'est la Chine.

**Priorités en 2005**

- Continuer de rechercher des candidats à l'acquisition sur les principaux marchés en croissance, tels que l'Inde, la Malaisie et la Chine.
- Accélérer la croissance des activités touchant les marchés des capitaux de l'Asie en tirant parti de la capacité, de la portée et de l'expertise de Scotia Capitaux.
- Veiller à diversifier encore plus les revenus par voie des entreprises spécialisées dans le financement d'opérations commerciales, les devises et les produits de trésorerie.

**Opérations internationales – statistiques clés<sup>1)</sup>**

	2004	2003	2002
Nombre d'employés	16 062	15 992	15 740
Nombre de succursales et de bureaux	773	738	722
Nombre de GAB	1 655	1 540	1 504

1) Compte non tenu des sociétés affiliées.



Scotia Capitaux a inscrit des résultats records en 2004, ce qui a résulté essentiellement de la diminution des pertes sur prêts. Nos activités canadiennes dans les secteurs du crédit et des marchés des capitaux ainsi que notre division Négociation internationale ont généré d'excellents rendements. Aux États-Unis, la qualité du crédit s'est encore améliorée, mais la faible demande de prêts et la venue de nouveaux concurrents ont freiné notre croissance.

Notre objectif prioritaire est de toujours réaliser un bon rendement des capitaux propres. Pour l'atteindre, nous nous efforçons de réduire les pertes sur créances en assurant la qualité des actifs du portefeuille de prêts et en tissant des liens encore plus étroits et plus rentables avec nos clients, ce qui signifie notamment leur offrir des produits qui génèrent un bon rendement du capital.

Notre deuxième objectif est d'assurer la croissance continue de nos revenus dans un secteur en pleine maturité et hautement concurrentiel. La réalisation de cet objectif se révèle de plus en plus ardue à cause de la désintermédiation, dans le secteur des prêts aux grandes entreprises, de la part de fournisseurs de crédit qui ne sont pas des banques, tels les fonds de couverture, les émetteurs d'obligations d'emprunt garanties, les compagnies d'assurance et les marchés du capital d'emprunt. Pour atteindre cet objectif de croissance, nous entendons mener des activités qui produisent de bons rendements du capital, telles celles portant sur les produits dérivés structurés. Nous axerons nos efforts sur de nouveaux segments de clientèle et mettrons au point des produits novateurs qui sauront combler leurs besoins. Nous élargirons également notre capacité d'offrir des produits dans la région couverte par l'ALENA afin d'y recruter de nouveaux clients et d'optimiser les ventes croisées à l'ensemble de la clientèle.

### Réalisations

- Global Finance a attribué à Scotia Capitaux le titre de « Meilleure banque d'investissement au Canada en 2004 ».
- ScotiaMocatta, division des métaux précieux de Scotia Capitaux, a été nommée à la présidence de la Bourse de fixation des cours de l'or de Londres. C'est la première fois depuis la création de cette Bourse il y a 85 ans qu'une banque non britannique se voit confier de telles fonctions.
- Pour ce qui est de l'octroi de prêts au Canada, Loan Pricing Corporation a classé Scotia Capitaux au premier rang des mandataires/comandataires pour la période de 12 mois terminée le 31 octobre 2004.

### Canada

#### Profil et stratégie

Nous offrons une gamme complète de services bancaires de gros à une clientèle formée d'entreprises, de gouvernements et d'épargnants dans huit secteurs précis. Le groupe de la Gestion des relations avec les sociétés canadiennes coordonne les activités menées auprès des clients qui utilisent de nombreux produits et qui génèrent le plus de valeur. Quant aux spécialistes des produits du groupe de la Structuration du capital des sociétés canadiennes, ils ont pour objectif de se classer parmi les trois principaux groupes à proposer le type de produits et services que nous offrons, dont l'octroi de prêts aux grandes entreprises, la prise ferme d'émissions de titres, la vente de titres institutionnels, la négociation et la recherche ainsi que des services-conseils en fusions et acquisitions. Notre objectif est de rendre nos relations avec tous nos clients encore plus solides et plus rentables.

#### Priorités en 2004

**Maintenir la grande qualité des actifs.** Diverses mesures ont été prises dans le but d'améliorer la qualité du crédit. Les spécialistes des prêts ont pris part à un programme exhaustif de formation afin de rehausser et de perfectionner leurs aptitudes, notamment celles de gestion des comptes susceptibles de poser des problèmes.

Le processus d'ouverture de crédit a été restructuré de façon à y affecter le personnel qui a le plus d'expérience en évaluation des risques de crédit. Les procédés d'analyse des secteurs sont désormais axés sur des facteurs de risque clés et des limites de crédit. En outre, tous les secteurs dans lesquels Scotia Capitaux maintient des positions importantes ont fait l'objet d'une analyse exhaustive en 2004.

**Élaborer d'autres activités et produits.** Plusieurs produits ont été lancés ou élargis, ce qui inclut la négociation d'actions privilégiées structurées et de portefeuilles. Tous ces produits ont permis d'accroître les revenus ainsi que la clientèle.

#### Opérations de nos clients

- Nous avons conseillé la Société Financière Manuvie dans le cadre de son acquisition, pour 15 milliards de dollars, de John Hancock Financial Services Inc.
- Nous avons agi comme seul conseiller financier de Allstream Inc. en rapport avec sa vente, pour un montant de 1,7 milliard de dollars, à Manitoba Telecom Services Inc.
- Nous avons été le seul conseiller financier dans le cadre de la privatisation de Cara Operations Limited, opération d'un montant de 364 millions de dollars. Nous avons également souscrit un engagement de crédit de 525 millions de dollars aux fins de la conclusion de l'opération.
- Nous avons agi comme arrangeur principal d'une facilité garantie de premier rang de 330 millions de dollars qui a aidé Vincor International Inc. à réaliser l'acquisition de Western Wines Inc., entreprise vinicole du Royaume-Uni. Nous avons également obtenu le mandat de principal conseiller en matière de couverture de la facilité.

#### Priorités en 2005

- Maintenir la grande qualité des biens en appliquant des principes directeurs rigoureux en matière d'octroi de prêts, en nous servant des meilleurs procédés de gestion des risques et en ayant plus rapidement accès aux SIG aux fins de la prise de décisions.
- Tirer des revenus supplémentaires de nouveaux produits, telles les actions privilégiées qui génèrent un rendement du capital.

### États-Unis

#### Profil et stratégie

Nous figurons toujours parmi les 15 plus grands fournisseurs de prêts consortiaux aux États-Unis et nous mettons de plus en plus l'accent sur la vente croisée de certains produits des marchés des capitaux, tels les titres à revenu fixe, les produits dérivés et les devises, ventes que nous réalisons auprès d'un groupe ciblé de clients répartis dans neuf secteurs.

**Priorités en 2004****Réduire les pertes sur prêts et rehausser la qualité du crédit.**

Tout comme nous l'avons fait au Canada, nous avons mis en œuvre des initiatives afin d'améliorer la qualité du crédit. La formation d'un groupe de gestion de portefeuilles de prêts locaux et de nouveaux outils de SIG ont soutenu et amélioré le processus de prise de décisions en matière de crédit. Nous avons également instauré des mesures afin de réduire les prêts non productifs, ce qui a compris la vente de 630 millions de dollars de prêts en 2004. Le portefeuille américain de prêts est constitué en grande majorité de prêts à des clients jouissant d'une excellente cote de solvabilité.

En 2001, nous avions identifié plus de 350 comptes qui généraient de piétres rendements et avions élaboré un plan pour nous départir de ces comptes graduellement jusqu'à la fin de 2005. En 2004, soit plus d'un an avant l'échéance fixée, nous avons parachevé ce processus.

**Recruter des clients de choix.** Nous avons commencé à élargir notre portefeuille en recrutant de manière sélective des clients qui remplissent nos critères de rendement et qui nous offrent d'excellentes occasions de vente croisée. Le nombre de clients de base a augmenté d'environ 10 % en 2004, ce qui inclut les clients jouissant d'une cote de solvabilité supérieure ou moyenne.

**Opérations de nos clients**

- Notre rôle dans le projet de financement de FPL Energy Construction Funding nous a valu deux distinctions, soit celle d'opération de l'année dans le secteur de l'électricité que nous a attribuée le magazine *Project Finance International* de Thompson Financial et celle d'opération de l'année – portefeuilles liés au secteur de l'électricité que nous a décernée *Euromoney*.
- Nous avons agi comme mandataire administratif et arrangeur de facilités de crédit de 1,25 milliard de dollars US pour le compte de Las Vegas Sands Inc.

**Priorités en 2005**

- Augmenter la vente croisée de produits autres que des prêts en rehaussant les compétences de nos professionnels et en repérant de nouveaux clients que nous pourrons desservir de manière rentable dans la région couverte par l'ALENA.
- Contrer l'incidence de la venue, sur le marché du prêt, de nouveaux concurrents qui ne sont pas des banques en élaborant des produits de crédit destinés aux investisseurs, en lançant un service lié aux obligations d'emprunt garanties, ce qui nous procurera des honoraires de gestion et nous permettra de tirer des rendements de notre placement, et en utilisant des substituts de prêt, tels les swaps sur défaillance.
- Utiliser les fonds d'expansion des affaires pour favoriser la création de liens avec des clients éventuels.

**Négociation internationale****Profil et stratégie**

Nous mettons au point et vendons de bons produits des marchés des capitaux, tels des instruments dérivés, des titres à revenu fixe, des devises et, par l'entremise de ScotiaMocatta, des métaux précieux. Nous mettons l'accent sur la commercialisation d'instruments dérivés et de devises auprès de grandes sociétés clientes, tout en augmentant notre volume d'affaires auprès des gouvernements et des épargnants de la région couverte par l'ALENA et en demeurant à l'affût d'occasions en Europe et en Asie.

**Priorités en 2004**

**Augmenter la clientèle.** Le groupe des marchés des capitaux, qui

vend des titres à revenu fixe et des produits dérivés, a tissé des liens avec plus de 130 nouveaux clients du Canada et des États-Unis, et ce, tout en mettant l'accent sur l'augmentation de la clientèle d'investisseurs.

**Élargir l'éventail de produits.** Nous avons élargi notre gamme de produits en nous dotant d'une plus grande capacité en matière de titres à revenu fixe américains et en mettant au point des produits dérivés structurés à marge élevée des plus novateurs. Nous avons également ouvert au Mexique un bureau de négociation d'instruments dérivés sur pesos.

**Réduire les coûts.** Le regroupement des services administratifs de New York, de Londres et de Toronto nous a permis de réduire fortement les coûts. La centralisation, de Dublin à Londres, du groupe responsable des produits dérivés en Europe a générée d'autres efficiencies.

**Opérations de nos clients**

- Nous avons agi comme cochef de file d'un placement de 350 millions de dollars US d'obligations à rendement élevé qui a financé l'acquisition, au montant de 1,1 milliard de dollars, des magasins Circle K par Alimentation Couche-Tard inc.
- Nous avons été comanditaire principal et cochef de file de l'émission de billets à moyen terme totalisant 750 millions de dollars de Yellow Pages Income Fund.
- Nous avons obtenu le mandat de coarrangeur principal et cochef de file de l'émission transfrontalière de billets de premier rang à rendement élevé de Intrawest Corporation, émission dans le cadre de laquelle 125 millions de dollars de titres ont été vendus au Canada et 225 millions de dollars US l'ont été aux États-Unis.

**Priorités en 2005**

- Continuer de mettre l'accent sur la mise au point de produits à marge élevée, tels les produits dérivés de crédit, et de cibler les segments qui génèrent d'excellents rendements, comme celui des investisseurs. Nous chercherons également des occasions nous permettant de développer des marchés en Amérique latine et en Asie.
- Réaliser des efficiencies par voie de l'examen continu et du regroupement des services de base et des services administratifs.

**Europe**

Nous sommes présents sur le marché spécialisé des prêts consortiaux et nous réalisons des ventes croisées de certains produits des marchés des capitaux auprès d'un groupe de clients répartis dans cinq secteurs, et ce, en respectant les mêmes principes directeurs fort rigoureux que ceux suivis en Amérique du Nord. Nous ne livrons concurrence qu'aux prêteurs européens dans ces secteurs ciblés. L'essor des revenus et la hausse du rendement des capitaux propres résulteront de l'amélioration de la négociation des prêts secondaires, de la vente croisée de produits autres que de crédit et de l'utilisation des fonds destinés à l'expansion des affaires afin de développer les relations avec la clientèle.

**Amérique latine et Asie**

Scotia Capitaux et la Banque Scotia mènent des activités de gros sur divers marchés de l'Amérique latine et de l'Asie. Pour optimiser notre capacité d'offrir des produits à notre clientèle, nous élaborons des stratégies afin d'harmoniser ces activités et celles de Scotia Capitaux. La première étape sera la mise au point d'une plate-forme de services bancaires de gros dans la région visée par l'ALENA, ce qui inclura Scotia Capitaux au Canada et aux États-Unis ainsi que l'entreprise de gros de Scotiabank Inverlat au Mexique.

**Scotia Capitaux – statistiques clés**

	2004	2003	2002
Nombre d'employés	1 309	1 340	1 447
Principales sociétés clientes	1 446	1 494	1 426
Moyenne de produits par client	2,2	2,2	2,0

## > RAPPORT DE GESTION

- 30 Déclarations prospectives
- 31 Chiffres clés

### Survol

- 32 Résultats par rapport aux objectifs
- 33 Résultats financiers
- 33 Mesures hors PCGR
- 33 Rendements solides pour les actionnaires
- 33 Incidence de la conversion des devises

### Résultats financiers du groupe

- 34 Revenu net
- 34 Revenu total
- 34 Revenu d'intérêts net
- 36 Autres revenus
- 38 Frais autres que d'intérêts
- 38 Impôts et taxes
- 38 Part des actionnaires sans contrôle
- 40 Qualité du crédit
- 42 Résultats du quatrième trimestre
- 42 Survol des résultats trimestriels

### Situation financière du groupe

- 43 Actif et passif
- 44 Gestion du capital
- 47 Arrangements hors bilan
- 48 Instruments financiers

### Secteurs d'activité

- 49 Survol des secteurs d'activité
- 50 Réseau canadien
- 51 Opérations internationales
- 52 Scotia Capitaux
- 53 Autres secteurs

### Gestion du risque

- 54 Survol de la gestion du risque
- 54 Risque de crédit
- 57 Risque de marché
- 60 Risque de liquidité
- 62 Risque d'exploitation
- 63 Risque réputationnel
- 63 Risque environnemental

### Contrôles et conventions comptables

- 64 Contrôles et procédures
- 64 Résumé des estimations comptables critiques
- 67 Modifications de conventions comptables
- 67 Opérations entre apparentés

### Données supplémentaires

- 68 Risque de crédit
- 73 Capital
- 74 Autres informations
- 76 Statistiques des onze derniers exercices

## Déclarations prospectives

Le présent document renferme des déclarations prospectives qui sont formulées aux termes des règles d'exonération de responsabilité de la loi américaine de 1995 intitulée *Private Securities Litigation Reform Act*. Ces déclarations comprennent des observations concernant nos objectifs, nos stratégies, nos résultats financiers prévisionnels, nos prévisions concernant nos secteurs d'activité et l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier, de même que notre gestion du risque. On reconnaît habituellement les déclarations prospectives à l'emploi de mots ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « pourrait augmenter » et « pourrait fluctuer » ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel.

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexacts. La Banque conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels risquent de différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants, notamment la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des cours du change; les liquidités; l'incidence des changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; l'aptitude de la Banque à achever ses acquisitions et à intégrer les établissements acquis; l'aptitude de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; la confiance accordée aux tiers qui fourniscent les composantes de l'infrastructure commerciale de la

Banque; les changements imprévus des habitudes de dépense et d'épargne du consommateur; les développements technologiques; le regroupement du secteur canadien des services financiers; les changements apportés aux lois fiscales; la concurrence; les procédures judiciaires et réglementaires; les cas de force majeure comme les tremblements de terre; l'incidence éventuelle de conflits internationaux et autres événements, y compris les actes terroristes et la guerre contre le terrorisme; de même que l'aptitude de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. La Banque consacre une bonne partie de ses activités à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Un événement imprévu qui touche ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur sa situation financière ou sur ses liquidités. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que le rendement réel de la Banque soit, dans une mesure importante, différent de celui envisagé par les déclarations prospectives.

La Banque tient à souligner que la liste de facteurs importants reproduite ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsque les investisseurs et les autres personnes se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses valeurs mobilières, ils devraient se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives verbales ou écrites qui peuvent être faites de temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

(le 17 décembre 2004)

## &gt; CHIFFRES CLÉS

Pour les exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002 <sup>1)</sup>	2001	2000
<b>Résultats d'exploitation</b> (en millions de dollars)					
Revenu d'intérêts net (BMEF <sup>2)</sup> )	6 139	6 428	6 943	6 430	5 393
Revenu total (BMEF <sup>2)</sup> )	10 459	10 443	10 885	10 501	9 058
Provision pour créances irrécouvrables	390	893	2 029	1 425	765
Frais autres que d'intérêts	5 862	5 731	5 974	5 662	5 119
Provision pour impôts sur le revenu (BMEF <sup>2)</sup> )	1 067	1 062	869	1 106	1 184
Revenu net	2 931	2 477	1 797	2 169	1 926
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	2 892	2 406	1 692	2 061	1 818
<b>Rendement d'exploitation</b>					
Bénéfice de base par action <sup>3)</sup> (en dollars)	2,87	2,38	1,68	2,06	1,83
Bénéfice dilué par action <sup>3)</sup> (en dollars)	2,82	2,34	1,65	2,02	1,81
Rendement des capitaux propres (en %)	19,9	17,6	13,0	17,3	17,6
Ratio de productivité (en %)(BMEF <sup>2)</sup> )	56,0	54,9	54,9	53,9	56,5
Marge nette sur intérêts sur le total de l'actif moyen (en %)(BMEF <sup>2)</sup> )	2,16	2,23	2,34	2,37	2,26
<b>Données au bilan</b> (en millions de dollars)					
Liquidités et valeurs mobilières	75 928	83 773	76 467	73 444	60 130
Prêts et acceptations	178 854	178 478	194 070	184 733	175 710
Total de l'actif	279 212	285 892	296 380	284 425	253 171
Dépôts	195 196	192 672	195 618	186 195	173 900
Actions privilégiées	550	800	1 275	1 775	1 775
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	14 685	13 814	13 502	12 833	11 200
Biens sous administration	156 800	161 974	144 433	153 110	156 668
Biens sous gestion	21 225	19 964	21 472	21 942	18 797
<b>Mesures de capital</b> (en %)					
Coefficient du capital de catégorie 1	11,5	10,8	9,9	9,3	8,6
Coefficient du capital total	13,9	13,2	12,7	13,0	12,2
Coefficient du capital-actions ordinaire à l'actif rajusté en fonction du risque	9,9	9,2	8,6	8,1	7,3
Coefficient du capital-actions corporel ordinaire à l'actif pondéré en fonction du risque <sup>4)</sup>	9,7	8,9	8,3	7,8	7,0
Actif pondéré en fonction du risque (en millions de dollars)	150 549	154 523	165 417	164 755	156 112
<b>Qualité du crédit</b>					
Montant net des prêts douteux après provision générale <sup>5)</sup> (en millions de dollars)	879	1 522	2 095	1 734	1 239
Provision générale pour créances irrécouvrables (en millions de dollars)	1 375	1 475	1 475	1 475	1 300
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations <sup>5)</sup>	0,49	0,85	1,08	0,94	0,71
Provision spécifique pour créances irrécouvrables en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations	0,27	0,48	1,05	0,68	0,46
<b>Données sur les actions ordinaires</b>					
Par action <sup>3)</sup> (en dollars)					
Haut	40,00	33,70	28,10	25,25	22,83
Bas	31,08	22,28	21,01	18,65	13,03
Clôture	39,60	32,74	22,94	21,93	21,75
Actions en circulation <sup>3)</sup> (en millions)					
Moyenne – de base	1 010	1 010	1 009	1 001	991
Moyenne – diluées	1 026	1 026	1 026	1 018	1 003
Fin de l'exercice	1 009	1 011	1 008	1 008	996
Dividendes par action <sup>3)</sup> (en dollars)	1,10	0,84	0,73	0,62	0,50
Rendement des actions (en %)	3,1	3,0	3,0	2,8	2,8
Ratio de distribution <sup>6)</sup> (en %)	38,4	35,3	43,2	30,1	27,3
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	39 937	33 085	23 129	22 091	21 661
Valeur comptable par action ordinaire <sup>3)</sup> (en dollars)	14,56	13,67	13,39	12,74	11,25
Ratio de valeur marchande à la valeur comptable	2,7	2,4	1,7	1,7	1,9
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres)	13,8	13,8	13,7	10,6	11,9
Autres données					
Employés	43 928	43 986	44 633	46 804	40 946
Succursales et bureaux	1 871	1 850	1 847	2 005	1 695

1) En 2002, la Banque a subi une perte de 540 millions de dollars (après impôts) à cause de l'extraordinaire crise politique et économique qu'a connue l'Argentine et de son incidence sur les positions de la Banque dans ce pays. Cette perte a fait baisser le bénéfice par action de 0,53 \$ et le rendement des capitaux propres de 360 points de base.

2) Base de mise en équivalence fiscale (voir les mesures hors PCGR à la page 33).

3) Les montants ont été rajustés rétrocurement pour tenir compte du dividende en actions versé le 28 avril 2004 et équivalant à une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. Le dividende en actions a eu le même effet qu'un fractionnement à raison de deux actions pour une.

4) Représente l'avoir des porteurs d'actions ordinaires et la part des actionnaires sans contrôle dans le capital-actions ordinaire des filiales actives moins l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels, en pourcentage des actifs à risques pondérés.

5) Le montant net des prêts douteux correspond au montant des prêts douteux moins la provision spécifique pour créances irrécouvrables.

6) Représente le dividende sur actions ordinaires pour la période en pourcentage du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires pour la période.

**RÉSULTATS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS**

	2004		2005
	Objectif	Résultat	Objectif
<b>Rendement des capitaux propres (RCP)</b>  Afficher un rendement des capitaux propres de :  Le RCP mesure l'efficacité avec laquelle la Banque utilise les fonds investis par les porteurs d'actions ordinaires. Ce ratio équivaut au quotient du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires par l'avoir moyen des porteurs d'actions ordinaires.	16-19 %	19,9 %	17-20 %
<b>Bénéfice par action</b>  Afficher une croissance du bénéfice par action ordinaire de :  Le bénéfice par action correspond au revenu net par action ordinaire que génère une entreprise. Il équivaut au quotient du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen des actions ordinaires en circulation.	10-15 %	20,5 %	5-10 %
<b>Productivité</b>  Maintenir un ratio de productivité de :  Le ratio de productivité mesure l'efficacité globale de la Banque. Il exprime, en pourcentage, le rapport entre les frais autres que d'intérêts et la somme du revenu d'intérêts net (selon une base de mise en équivalence fiscale) et des autres revenus. Une diminution de ce ratio indique une hausse de la productivité.	Inférieur à 58 %	56,0 %	Inférieur à 58 %
<b>Capital de catégorie 1</b>  Le coefficient du capital de catégorie 1 est une mesure de la solidité financière globale de la Banque. Il équivaut au quotient du capital de catégorie 1 par les actifs à risques pondérés.	Maintenir de forts ratios de capital	11,5 %	Maintenir de forts ratios de capital

## Résultats financiers

La Banque Scotia a connu une autre excellente année en 2004, dépassant tous ses objectifs financiers. Nous avons réalisé cette performance malgré la forte incidence négative de la conversion des devises, le dollar canadien s'étant apprécié par rapport à la presque totalité des autres monnaies.

Le revenu net a atteint le chiffre record de 2 931 millions de dollars pour l'exercice 2004, ce qui représente une hausse appréciable de 454 millions de dollars, ou de 18 %, par rapport à celui de 2003. Le bénéfice par action (dilué) s'est chiffré à 2,82 \$, contre 2,34 \$ douze mois plus tôt. Le rendement des capitaux propres a affiché un excellent 19,9 %.

La qualité du crédit dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises s'est sensiblement améliorée, d'où une diminution de 503 millions de dollars de la provision totale pour créances irrécouvrables.

Le revenu total est resté pratiquement inchangé par rapport à 2003, compte tenu des effets de la conversion des devises. Le revenu d'intérêts net a fléchi de 4 %, car l'impact négatif de la conversion des devises, de la diminution du volume de prêts aux grandes entreprises et de la légère compression de la marge globale ont plus qu'annulé l'expansion extrêmement robuste des prêts aux particuliers. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 8 %, les gains au titre des valeurs mobilières et la forte croissance des frais et commissions facturés à la clientèle privée ayant neutralisé, et au-delà, le recul du revenu tiré des activités de négociation et des services de banque d'investissement.

Les dépenses ont affiché une hausse de 2 % de 2003 à 2004, tempérée par l'effet de la conversion des devises. La plus grande partie de l'augmentation s'explique par la croissance du volume d'affaires et par la progression de la rémunération liée au rendement et de la rémunération à base d'actions. Notre ratio de productivité global est resté le meilleur du secteur, à 56,0 %, malgré une faible détérioration par rapport à l'an dernier en raison de la croissance modeste des revenus.

Notre taux d'imposition global a baissé, car les taux d'imposition canadiens auxquels sont assujetties les sociétés ont reculé, et nous avons gagné davantage de revenus de dividendes exonérés d'impôts.

Nous continuons à générer des capitaux appréciables à l'interne et notre coefficient de capital de catégorie 1, établi à 11,5 %, demeure parmi les plus élevés des grandes banques canadiennes. Plus important encore, notre coefficient du capital-actions corporel ordinaire s'est hissé à 9,7 %, en hausse de 80 points de base, et il reste le plus élevé des principales banques canadiennes.

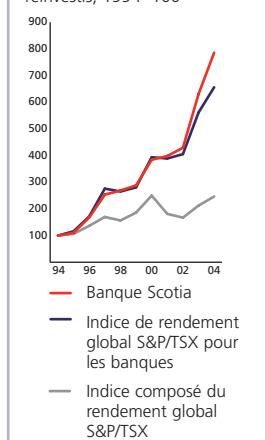
## Mesures hors PCGR

marge nette d'intérêts et le ratio de productivité sur une base de mise en équivalence fiscale (BMEF). Cette méthode permet de porter le revenu exempt d'impôts tiré de certains titres et comptabilisé dans les états financiers conformément aux PCGR à un montant équivalent avant impôts. L'écriture de compensation correspondante est imputée à la provision pour impôts. La direction est d'avis que cette méthode de mesure permet de faire une comparaison uniforme du revenu d'intérêts net découlant de sources imposables et non imposables et qu'elle favorise une mesure cohérente. L'utilisation de la BMEF donne lieu à des mesures qui sont différentes des mesures comparables selon les PCGR et qui risquent de ne pas correspondre à celles qui sont présentées par d'autres sociétés. Le montant du redressement pour mise en équivalence fiscale s'est élevé à 274 millions de dollars en 2004, contre 278 millions de dollars l'an dernier.

## Rendements solides pour les actionnaires

Les actionnaires de la Banque Scotia ont continué de profiter de notre solide performance financière. Le rendement global (regroupant les dividendes et la plus-value des actions ordinaires de la Banque) a atteint 25 % en 2004. Il s'agit de la dixième année consécutive de rendements positifs pour les actionnaires, une réalisation unique parmi les grandes banques canadiennes.

Cet exploit, attribuable à notre acharnement à générer une croissance durable du bénéfice, reste le moteur du rendement à long terme pour les actionnaires. Ainsi, la moyenne annuelle du rendement composé pour les actionnaires s'est chiffrée à 22 % pour les cinq derniers exercices et à 23 % pour les dix derniers. Ce rendement continue d'être nettement supérieur à celui de l'indice composé S&P/TSX.



Exercices (en %)	2004	2003	2002	2001	2000
Rendement annuel	24,7	46,8	7,8	3,7	33,3
Rendement quinquennal (annualisé)	22,2	18,6	11,1	18,9	28,4

Les actionnaires ont eu droit à deux augmentations du dividende en 2004. Par conséquent, le dividende par action a grimpé de 31 % sur douze mois pour atteindre 1,10 \$. La Banque a également déclaré un dividende en actions dans le but de réaliser un fractionnement de ses actions ordinaires à raison de deux pour une.

## Incidence de la conversion des devises

La conversion des devises a eu une profonde incidence négative sur le bénéfice de la Banque en 2004, en raison de l'appréciation soutenue du huard par rapport au dollar américain (9 %), au peso mexicain (17 %) et à bien d'autres devises dans lesquelles la Banque exerce ses activités.

Les fluctuations du taux de change moyen de 2003 à 2004 ont eu les effets suivants sur le revenu net de 2004 :

Taux de change moyen	2004	2003
Dollar US/dollar CA	0,7586	0,6936
Peso mexicain/dollar CA	8,5968	7,3388

Incidence sur le revenu (en millions de dollars)	2004 vs 2003
Revenu d'intérêts net	(321) \$
Autres revenus	(212)
Frais autres que d'intérêts	227
Autres éléments (nets d'impôts)	96
Revenu net	(210)

L'incidence sur le revenu net présentée ci-dessus a été quelque peu atténuée par les initiatives de la direction.

**Revenu net**

La Banque Scotia a connu un autre exercice record en 2004, dégageant un revenu net de 2 931 millions de dollars, ce qui représente une forte hausse de 454 millions de dollars, ou de 18 %, par rapport à 2003. Cet accroissement est dû à la diminution substantielle des créances irrécouvrables et à la progression des gains au titre des valeurs mobilières, ainsi qu'à l'étoffement du volume d'affaires dans plusieurs secteurs. Ces facteurs positifs ont été neutralisés en partie par le rétrécissement de la marge, le recul du volume de prêts aux grandes entreprises et l'incidence négative de la conversion des devises (voir la page précédente).

**Revenu total**

Sur une base de mise en équivalence fiscale, le revenu total a un peu augmenté de 2003 à 2004 pour s'établir à 10 459 millions de dollars, grâce notamment à l'amélioration des résultats du Réseau canadien et des gains au titre des valeurs mobilières ainsi qu'aux bons résultats des Opérations internationales en devises locales, surtout au Mexique et dans plusieurs pays des Antilles. Ces facteurs ont été contrebalancés par l'influence négative de la conversion des devises, la diminution des soldes sur les prêts aux grandes entreprises et des frais de crédit et le recul de la marge nette sur intérêts. Dans l'ensemble, le revenu total sous-jacent de la Banque s'est accru de 5 %. La mise en application, dès cette année, de la nouvelle norme comptable concernant les relations de couverture (la note d'orientation 13) a également eu une incidence défavorable. En vertu de cette norme, les instruments dérivés qui ne répondent pas à des critères précis d'admissibilité à titre d'opérations de couverture sont inscrits à la valeur du marché, tandis que les gains ou les pertes sont imputés aux résultats de l'exercice en cours.

**Revenu d'intérêts net**

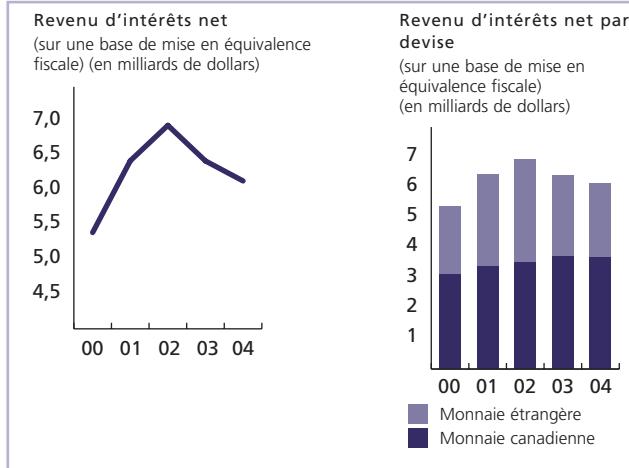
Sur une base de mise en équivalence fiscale, le revenu d'intérêts net s'est chiffré à 6 139 millions de dollars en 2004, en baisse de 289 millions de dollars par rapport à celui de 2003, principalement en raison de la conversion des devises. Le revenu d'intérêts net sous-jacent a enregistré une hausse de 32 millions de dollars.

La marge nette d'intérêts de la Banque (revenu d'intérêts net en pourcentage de l'actif moyen) s'est fixée à 2,16 % en 2004, ce qui représente un repli de 7 points de base par rapport aux résultats de l'exercice précédent. Cette diminution découle, dans une large mesure, du rétrécissement de la marge en monnaie canadienne.

Le revenu d'intérêts net en monnaie canadienne a baissé de 36 millions de dollars par rapport à 2003 pour se dégager à 3 684 millions de dollars en 2004. L'influence d'une hausse de 8 % de l'actif moyen a été plus que neutralisée par le

rétrécissement de la marge nette sur intérêts, dû principalement à la faiblesse des taux d'intérêt pendant l'exercice, aux pressions de la concurrence et à la variation de la composition de l'actif par suite de la forte expansion des prêts hypothécaires aux particuliers.

Le revenu d'intérêts net en monnaie étrangère s'est chiffré à 2 455 millions de dollars cette année, soit une baisse de 253 millions de dollars par rapport à 2003 attribuable à la conversion des devises. Le revenu d'intérêts net en monnaie locale s'est accru de 68 millions de dollars, ou de 3 %, surtout en raison de la forte croissance des Opérations internationales, principalement dans les Antilles et chez Scotiabank Inverlat, au Mexique. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la diminution du revenu d'intérêts net au titre des prêts aux grandes entreprises aux États-Unis et en Europe, où le niveau de l'actif a continué de baisser.

**Perspectives**

Le revenu d'intérêts net en monnaie canadienne devrait s'accroître en 2005, grâce surtout à l'augmentation de l'actif. En ce qui concerne le revenu d'intérêts net en monnaie étrangère, on s'attend à ce que l'appréciation du dollar canadien continue d'avoir une incidence négative sur la conversion des devises.

Par contre, on prévoit aussi une croissance sous-jacente en devises locales dans la plupart des opérations internationales de la Banque et dans les opérations américaines de Scotia Capitaux.

**Tableau 1 Soldes moyens des éléments d'actif et de passif et marge sur intérêts<sup>1)</sup>**

	2004		2003	
	Solde moyen	Taux moyen	Solde moyen	Taux moyen
Base de mise en équivalence fiscale <sup>2)</sup>				
Pour les exercices (en milliards de dollars)				
<b>Actif</b>				
Dépôts auprès de banques	16,8 \$	2,62 %	16,2 \$	2,72 %
Valeurs mobilières	63,4	4,63	58,3	5,38
Prêts :				
Prêts hypothécaires à l'habitation	64,5	5,39	57,9	5,93
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	28,0	7,38	24,5	8,09
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	57,9	5,07	67,3	5,44
Valeurs mobilières acquises aux termes d'ententes de revente	20,2	2,94	27,8	3,13
	170,6	5,32	177,5	5,60
Total de l'actif productif	250,8	4,96	252,0	5,37
Engagements de clients aux termes d'acceptations	7,1	—	8,0	—
Autres éléments d'actif	26,1	—	28,5	—
Total de l'actif	284,0 \$	4,38 %	288,5 \$	4,69 %
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>				
Dépôt :				
Particuliers	78,0 \$	2,66 %	75,9 \$	2,93 %
Entreprises et administrations publiques	94,5	2,46	89,3	2,88
Banques	23,7	1,65	25,2	1,70
	196,2	2,44	190,4	2,74
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues aux termes d'ententes de rachat	23,4	3,27	30,8	3,54
Débentures subordonnées	2,7	4,20	3,2	4,35
Autres engagements portant intérêt	14,6	4,43	15,5	4,17
Total des engagements portant intérêt	236,9	2,66	239,9	2,96
Autres engagements, y compris les acceptations	32,0	—	33,9	—
Avoir des actionnaires	15,1	—	14,7	—
Total du passif et de l'avoir	284,0 \$	2,22 %	288,5 \$	2,46 %
Marge nette sur intérêts		2,16 %		2,23 %

1) Soldes quotidiens moyens.

2) Voir les mesures hors PCGR, à la page 33.

**Tableau 2 Analyse de l'évolution du revenu d'intérêts net selon le volume et le taux**

	2004 par rapport à 2003			2003 par rapport à 2002		
	Augmentation (diminution) due à la variation du :			Augmentation (diminution) due à la variation du :		
	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette
Base de mise en équivalence fiscale <sup>1)</sup>						
Pour les exercices (en millions de dollars)						
<b>Revenu d'intérêts net</b>						
Actif	(212) \$	(861) \$	(1,073) \$	(411) \$	(701) \$	(1 112) \$
Passif et avoir des actionnaires	111	673	784	216	381	597
Total	(101) \$	(188) \$	(289) \$	(195) \$	(320) \$	(515) \$

1) Voir les mesures hors PCGR, à la page 33.

**Autres revenus**

Les autres revenus ont atteint 4 320 millions de dollars en 2004, en hausse de 305 millions de dollars, ou de 8 %, par rapport à ceux de 2003, malgré une baisse de 212 millions de dollars au titre de la conversion des devises. La croissance sous-jacente des autres revenus d'un exercice à l'autre a été nettement supérieure, s'établissant à 13 %.

Les revenus tirés des cartes de crédit ont augmenté de 13 % en 2004 pour se chiffrer à 231 millions de dollars. Compte non tenu du reclassement des avantages de la carte VISA Or Scotia dans les frais d'exploitation, de la cession des services de point de vente d'Inverlat et de l'incidence de la conversion des devises, ces revenus se sont accrus de 21 %. Cette performance traduit l'échéance de la titrisation de certains comptes de cartes de crédit, l'accroissement du volume des opérations et l'expansion du programme des cartes commerciales.

Les revenus tirés des services de dépôt et de paiement, qui sont gagnés auprès de la clientèle privée, de la clientèle commerciale et des grandes entreprises, ont grimpé de 53 millions de dollars, ou de 9 %, par rapport au chiffre de 2003. Cette progression est le fruit de modifications apportées à la tarification, à la croissance du volume et à de nouvelles initiatives comme l'alliance avec Shell Canada en matière de GAB. Elle a cependant été freinée par l'incidence de la conversion des devises sur les revenus des Opérations internationales.

Les commissions sur fonds communs de placement ont augmenté de 10 millions de dollars, soit de 6 %, en 2004, ce qui correspond à l'expansion de notre actif au titre de ces fonds au Canada.

Les revenus tirés des services de placement, de courtage et de fiducie ont bondi de 49 millions de dollars, ou de 11 %, par rapport à l'exercice précédent pour se situer à 504 millions de dollars. Cette hausse est entièrement attribuable aux commissions plus élevées de courtage au détail à service complet et de placement direct, l'amélioration des marchés boursiers ayant intensifié les activités de négociation des clients, surtout au cours du premier semestre.

Les commissions de crédit ont chuté de 101 millions de dollars, ou de 15 %, pour s'établir à 583 millions de dollars en 2004. À peu près le quart de cette baisse s'explique par l'incidence de la conversion des devises sur les commissions en dollars améri-

cains. Le reste est imputable au ralentissement du recours à l'emprunt, qui témoigne de la faible demande du marché des prêts aux grandes entreprises, surtout aux États-Unis et en Europe.

Les revenus de négociation ont diminué de 25 millions de dollars par rapport à 2003 pour se dégager à 476 millions de dollars, surtout en raison de l'incidence négative de la conversion des devises. Les revenus tirés des métaux précieux et des opérations de change ont atteint de nouveaux sommets, alors que ceux tirés des titres à revenu fixe ont baissé en raison des difficultés du marché obligataire.

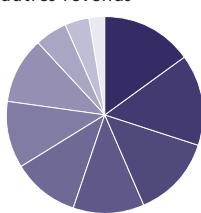
Les revenus des services de banque d'investissement se sont chiffrés à 648 millions de dollars en 2004, soit un repli de 25 millions de dollars par rapport à l'an dernier. Les revenus tirés de la prise ferme ont fléchi par rapport aux résultats records de 2003, le marché des nouvelles émissions étant resté fort actif, et les commissions de courtage institutionnel ont bondi de 13 %. De même, les primes d'options, lesquelles ont été présentées dans les services de banque d'investissement en 2003, sont présentées dans le gain net sur valeurs détenues aux fins de placement en 2004.

Le gain net réalisé à la vente des valeurs détenues aux fins de placement a enregistré une forte hausse de 318 millions de dollars pour atteindre 477 millions de dollars en 2004. Cette progression s'explique essentiellement par les gains élevés à la vente d'actions et le rendement solide des placements dans des actions des sociétés fermées et des fonds. Les gains au titre des actions englobent un gain avant impôts de 125 millions de dollars à la vente du tiers de la participation de la Banque dans la Shinsei Bank du Japon.

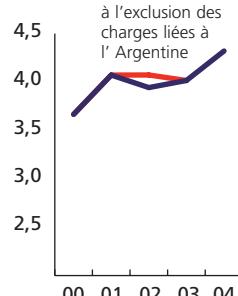
Les revenus de titrisation ont reculé de 29 millions de dollars pendant l'exercice, surtout à cause de l'échéance de la titrisation de certains comptes de cartes de crédit, de prêts hypothécaires et de prêts renouvelables. Le repli de cette catégorie a été contrebalancé par la hausse des revenus tirés des activités à honoraires forfaitaires et du revenu d'intérêts net. Les revenus divers inscrits au poste « Autres » ont légèrement augmenté par rapport à 2003.

**Perspectives**

Nous nous attendons à une croissance dans la plupart des catégories de revenus en 2005, exception faite des gains sur la vente de valeurs détenues à des fins de placement, dont les revenus exceptionnels gagnés en 2004 ne devraient pas se répéter. Par ailleurs, l'appréciation continue du dollar canadien devrait freiner la croissance d'un exercice à l'autre.

**Grande diversification des autres revenus**

- Services de dépôt et de paiement
- Services de banque d'investissement
- Commissions de crédit
- Services de placement, de courtage et de fiducie
- Gains à la vente de valeurs détenues à des fins de placement
- Revenus tirés des activités de négociation
- Autres
- Revenus tirés des cartes de crédit
- Fonds commun de placement
- Titrisation

**Autres revenus à l'exclusion des ventes d'entreprises, en milliards de dollars**

**Tableau 3 Autres revenus**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2004	2003	2002	2001	2000	2004
						par rapport à 2003
<b>Services de cartes de crédit</b>	<b>231 \$</b>	<b>204 \$</b>	<b>280 \$</b>	<b>211 \$</b>	<b>116 \$</b>	<b>13 %</b>
<b>Services de dépôt et de paiement</b>						
Services de dépôt	536	479	445	456	433	12
Autres services de paiement	110	114	111	105	75	(3)
	<b>646</b>	<b>593</b>	<b>556</b>	<b>561</b>	<b>508</b>	<b>9</b>
<b>Fonds communs de placement</b>	<b>171</b>	<b>161</b>	<b>174</b>	<b>161</b>	<b>131</b>	<b>6</b>
<b>Gestion de placements, courtage et fiducie</b>						
Courtage au détail	335	280	304	317	389	20
Gestion et garde de placements	53	53	32	33	85	–
Services fiduciaires aux particuliers et aux entreprises	116	122	137	127	128	(5)
	<b>504</b>	<b>455</b>	<b>473</b>	<b>477</b>	<b>602</b>	<b>11</b>
<b>Commissions de crédit</b>						
Commissions sur engagements et autres crédits	477	565	540	504	512	(16)
Commissions sur acceptations	106	119	131	136	120	(11)
	<b>583</b>	<b>684</b>	<b>671</b>	<b>640</b>	<b>632</b>	<b>(15)</b>
<b>Revenus tirés des activités de négociation</b>	<b>476</b>	<b>501</b>	<b>439 <sup>1)</sup></b>	<b>447</b>	<b>326</b>	<b>(5)</b>
<b>Services de banque d'investissement</b>						
Commissions de placement et autres	477	472	405	352	278	1
Revenus de change et autres revenus	171	201	187	246	152	(15)
	<b>648</b>	<b>673</b>	<b>592</b>	<b>598</b>	<b>430</b>	<b>(4)</b>
<b>Gain net sur valeurs détenues aux fins de placement</b>	<b>477</b>	<b>159</b>	<b>179 <sup>1)</sup></b>	<b>217</b>	<b>358</b>	<b>100+</b>
<b>Revenu de titrisation</b>	<b>111</b>	<b>140</b>	<b>162</b>	<b>220</b>	<b>206</b>	<b>(21)</b>
<b>Autres</b>	<b>473</b>	<b>445</b>	<b>317 <sup>1)</sup></b>	<b>447</b>	<b>274</b>	<b>6</b>
Total des montants précédents	<b>4 320</b>	<b>4 015</b>	<b>3 843</b>	<b>3 979</b>	<b>3 583</b>	<b>8</b>
Gain à la vente d'entreprises	–	–	99	92	82	–
Total des autres revenus						
Pourcentage d'augmentation par rapport à l'exercice précédent (diminution)	<b>8 %</b>	<b>2 %</b>	<b>(3) %</b>	<b>11 %</b>	<b>15 %</b>	

1) Les charges liées à l'Argentine ont eu une incidence sur les éléments suivants : les revenus tirés des activités de négociation comprennent un gain de 4 \$, le gain net sur valeurs détenues aux fins de placement tient compte d'une charge de 20 \$ et le poste « Autres » englobe une charge de 87 \$.

**Tableau 4 Revenus tirés des activités de négociation**

Base de mise en équivalence fiscale Pour les exercices (en millions de dollars)	2004	2003	2002	2001	2000	2004
						par rapport à 2003
<b>Déclarés dans les autres revenus</b>						
Opérations sur les valeurs	40 \$	78 \$	(36) \$	92 \$	108 \$	
Opérations de change et sur métaux précieux	306	281	257	216	148	
Opérations sur produits dérivés et autres	130	142	218	139	70	
	<b>476</b>	<b>501</b>	<b>439</b>	<b>447</b>	<b>326</b>	
<b>Déclarés dans le revenu d'intérêts net</b>	<b>287</b>	<b>301</b>	<b>337</b>	<b>190</b>	<b>126</b>	
Total des revenus tirés des activités de négociation	<b>763 \$</b>	<b>802 \$</b>	<b>776 \$</b>	<b>637 \$</b>	<b>452 \$</b>	
Pourcentage du total des revenus (revenu d'intérêts net plus les autres revenus)	<b>7,3 %</b>	<b>7,7 %</b>	<b>7,1 %</b>	<b>6,1 %</b>	<b>5,0 %</b>	

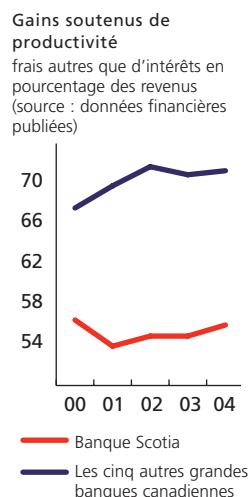
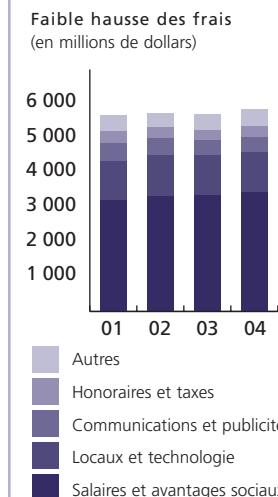
**Frais autres que d'intérêts**

En 2004, les frais autres que d'intérêts ont totalisé 5 862 millions de dollars, en hausse de 131 millions de dollars, ou de 2 %, par rapport à ceux de 2003. L'augmentation a été atténuée par l'incidence de la conversion des devises. Les frais sous-jacents se sont accrus de 6 % par rapport à 2003.

Les salaires et les avantages sociaux ont progressé de 3 % au cours de l'exercice, modérés par l'incidence de la conversion des devises. La croissance sous-jacente a été de 6 % en raison de plusieurs facteurs, dont la hausse normale des salaires des employés et la majoration de la rémunération à base d'actions par suite du bond de 21 % du cours de l'action de la Banque en 2004. Cette hausse a été contrebalancée en partie par les activités de couverture. De plus, la rémunération liée au rendement a augmenté à Scotia Capitaux et dans les services de courtage au détail à service complet. Les prestations de pension et autres se sont également accrues par rapport à 2003, surtout à cause de l'influence exercée par l'augmentation des obligations au titre des prestations constituées qui a résulté de la baisse des taux d'intérêt.

Les frais de locaux et de technologie ont diminué de 17 millions de dollars, ou de 1 %. Toutefois, compte non tenu de l'incidence de la conversion des devises et de l'adoption d'une nouvelle norme comptable pour la capitalisation des frais de développement de logiciels pendant l'exercice écoulé, les frais ont enregistré une hausse de 5 %. Cette augmentation est surtout attribuable à l'impact, sur un exercice complet, de l'impartition des activités de traitement des chèques à Symcor en 2003. Les frais liés à l'impartition sont désormais comptabilisés dans les frais relatifs à la technologie, plutôt que dans diverses autres catégories, telles les charges salariales. De plus, la Banque a continué d'investir dans de nouveaux systèmes pour chacun de ses secteurs d'activité, soit le Réseau canadien, Scotia Capitaux et les Opérations internationales.

En 2004, les frais d'évaluation et d'acquisition de prêts hypothécaires ont grimpé de 23 millions de dollars, soit de 28 %, parallèlement à l'augmentation du volume de prêts hypothécaires. Les autres catégories de frais ont connu des augmentations plus faibles, imputables surtout à la publicité accrue visant à appuyer l'expansion commerciale, aux activités de formation, à la hausse



des honoraires professionnels et au reclassement, en 2004, des avantages de la carte VISA Or Scotia dans les frais d'exploitation (ils étaient auparavant classés à titre d'autres revenus).

Notre ratio de productivité – une mesure de l'efficience dans l'industrie bancaire – s'est élevé à 56,0 % pour l'exercice, dépassant notre objectif de 58 %.

**Perspectives**

Vu la croissance modérée des revenus prévue pour 2005, nous continuerons de mettre l'accent sur la compression des coûts. Même s'il faut s'attendre à une certaine augmentation des frais d'exploitation, notre ratio de productivité devrait rester inférieur à notre objectif de 58 %.

**Impôts et taxes**

La Banque verse un grand nombre d'impôts et de taxes, y compris des impôts directs sur le revenu exigés par les administrations fédérale et provinciales du Canada et par des administrations publiques de territoires étrangers où la Banque exerce ses activités, ainsi que plusieurs impôts indirects.

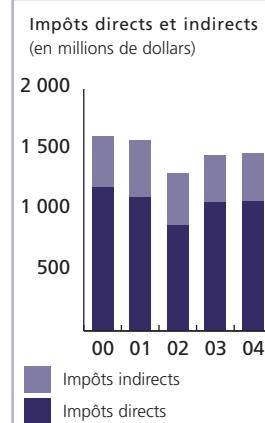
En 2004, la provision pour impôts sur le revenu et autres taxes s'est établie à 1,5 milliard de dollars, soit à peu près le même montant qu'en 2003.

La provision pour impôts sur le revenu n'a pratiquement pas changé, même si le revenu avant impôts a augmenté. Cela s'explique par la diminution de 1,2 % des taux d'imposition aux paliers tant fédéral que provincial et l'augmentation du revenu de dividendes exonéré d'impôt. De plus, Scotiabank Inverlat a tiré parti de reports de pertes en avant non constatés auparavant. Par conséquent, le taux d'imposition réel global de la Banque est passé de 22,2 % en 2003 à 20,1 % en 2004.

Les impôts indirects, qui englobent les charges sociales, les impôts sur le capital, les taxes d'affaires, les primes d'assurance-dépot et d'autres éléments moins importants, ont totalisé 402 millions de dollars en 2004, soit un peu plus que le chiffre de 2003.

**Perspectives**

En 2005, le taux d'imposition réel de la Banque devrait rester dans une fourchette allant de 20 % à 25 %, bien qu'il puisse varier d'un trimestre à l'autre.

**Part des actionnaires sans contrôle**

La déduction au titre de la part des actionnaires sans contrôle dans le revenu des filiales s'est chiffrée à 209 millions de dollars, en baisse de 71 millions de dollars par rapport à 2003, surtout à cause de l'accroissement de la participation de la Banque dans Scotiabank Inverlat, qui est passée à 97 % au cours de l'exercice. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par l'incidence de l'émission des Titres fiduciaires de la Banque Scotia (TFB) le 13 février 2003. Comme ces TFB font partie du capital réglementaire de catégorie 1, la Banque a pu racheter certaines actions privilégiées l'an dernier. Par conséquent, l'augmentation des coûts afférents aux TFB a été compensée en entier par la baisse des dividendes sur actions privilégiées.

**Tableau 5 Frais autres que d'intérêts et productivité**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2004	2003	2002	2001	2000	2004
						par rapport à 2003
<b>Salaires et avantages sociaux</b>						
Salaires	2 924 \$	2 921 \$	2 925 \$	2 856 \$	2 594 \$	- %
Prestation de retraite et autres prestations au personnel	528	440	419	364	350	20
	3 452	3 361	3 344	3 220	2 944	3
<b>Locaux et technologie</b>						
Loyers déduction faite des locaux	170	180	192	200	179	(6)
Frais de réparation et d'entretien des locaux	46	44	53	49	39	5
Impôts fonciers	58	56	57	59	55	4
Matériel informatique, logiciels et traitement des données	509	498	456	404	309	2
Amortissement	189	208	243	243	267	(9)
Autres frais liés aux locaux	167	170	182	178	146	(2)
	1 139	1 156	1 183	1 133	995	(1)
<b>Communications</b>						
Télécommunications	63	68	74	75	62	(7)
Frais d'imprimerie, de poste et de messagerie	185	183	207	210	190	1
	248	251	281	285	252	(1)
<b>Publicité et développement des affaires</b>						
Publicité et activités promotionnelles	113	103	105	118	90	10
Frais de déplacement et développement des affaires	97	96	103	99	86	1
	210	199	208	217	176	6
<b>Frais liés aux activités professionnelles</b>						
<b>Taxes d'affaires et impôts sur le capital</b>						
Taxes d'affaires	89	90	118	121	83	(1)
Impôts sur le capital	53	54	50	87	93	(2)
	142	144	168	208	176	(1)
<b>Autres frais</b>						
Formation au personnel	43	37	42	43	34	15
Amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels	27	29	28	52	28	(6)
Frais divers	438	382	347	347	398	15
	508	448	417	442	460	13
Total des montants précédents	5 862	5 700	5 737	5 662	5 153	3
<b>Perte sur cessation des activités d'une filiale<sup>1)</sup></b>	-	31	237	-	-	(100)
<b>Provision pour frais de restructuration liés aux acquisitions</b>	-	-	-	-	(34)	-
Total des frais autres que d'intérêts	5 862 \$	5 731 \$	5 974 \$	5 662 \$	5 119 \$	2 %
Ratio de productivité (BMEF) <sup>2)</sup>	56,0 %	54,9 %	54,9 %	53,9 %	56,5 %	

1) Voir la note 23 à la page 119.

2) Base de mise en équivalence fiscale. Voir les mesures hors PCGR à la page 33.

**Tableau 6 Impôts**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2004	2003	2002	2001	2000	2004
						par rapport à 2003
<b>Impôts sur le revenu</b>						
Provision pour impôts sur le revenu <sup>1)</sup>	793 \$	784 \$	601 \$	876 \$	990 \$	1 %
Redressement pour mise en équivalence fiscale <sup>2)</sup>	274	278	268	230	194	(1)
Provision pour impôts sur le revenu (BMEF) <sup>2)</sup>	1 067	1 062	869	1 106	1 184	-
<b>Autres taxes et impôts</b>						
Prestations au personnel	139	139	149	149	146	-
Taxes d'affaires et impôts sur le capital	142	144	168	208	176	(1)
Taxe sur les produits et services et autres taxes	121	110	114	110	107	11
Total des impôts indirects	402	393	431	467	429	2
Total des impôts et taxes <sup>3)</sup>	1 469 \$	1 455 \$	1 300 \$	1 573 \$	1 613 \$	1 %

1) Comprend la provision pour impôts (l'économie d'impôts) relative aux charges liées à l'Argentine de néant (3 \$ en 2003; (254)\$ en 2002; (38)\$ en 2001). Voir la note 23 à la page 119.

2) Base de mise en équivalence fiscale. Voir les mesures hors PCGR à la page 33.

3) Ce montant se compose d'une tranche de 917 \$ en impôts et taxes canadiens (960 \$ en 2003; 818 \$ en 2002; 1 043 \$ en 2001; 1 175 \$ en 2000) et de 552 \$ en impôts étrangers (495 \$ en 2003; 482 \$ en 2002; 530 \$ en 2001; 438 \$ en 2000).

## Qualité du crédit

### Prêts douteux

Le montant net des prêts douteux après la déduction de la provision spécifique pour créances irrécouvrables s'est établissant à 879 millions de dollars au 31 octobre 2004, ce qui représente une nette amélioration de 643 millions de dollars par rapport au chiffre de 2003, dont une tranche de 74 millions de dollars est attribuable à la conversion des devises. Déduction faite de la provision générale pour créances irrécouvrables, le montant net des prêts douteux s'est dégagé à (496) millions de dollars, contre 47 millions de dollars un an plus tôt. La baisse la plus importante a été enregistrée par Scotia Capitaux, ce qui témoigne d'une amélioration des conditions de crédit dans les portefeuilles de prêts américains, canadiens et européens. On a aussi observé une amélioration du portefeuille de prêts aux entreprises au Canada et des Opérations internationales, attribuable en partie aux effets de la conversion des devises.

Comme l'indique le diagramme ci-contre, le montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations s'élevait à 0,49 % au 31 octobre 2004, ce qui est nettement moins élevé que le résultat de 0,85 % affiché un an plus tôt.

Au Canada, le montant brut des prêts douteux dans le Réseau canadien a accusé une légère baisse, la Banque ayant pris des mesures à l'égard d'un certain nombre de prêts aux entreprises.

Le portefeuille des Opérations internationales a continué de bien se comporter. Le montant brut des prêts douteux a baissé de 319 millions de dollars, dont 238 millions de dollars en Amérique latine, grâce à un niveau moins élevé de prêts douteux au Mexique, au Chili et en El Salvador. Au Mexique, une partie de la diminution provient du changement apporté en 2004 aux critères de classification des prêts hypothécaires à l'habitation.

Chez Scotia Capitaux, le montant brut des prêts douteux dans le portefeuille américain a chuté de 383 millions de dollars en 2004 pour s'établir à 701 millions de dollars. On a également observé une baisse appréciable en Europe, où les soldes ont diminué de 174 millions de dollars pour se chiffrer à 212 millions de dollars, et au Canada, où ils ont diminué de 147 millions de dollars pour s'établir à 52 millions de dollars.

### Provision spécifique pour créances irrécouvrables

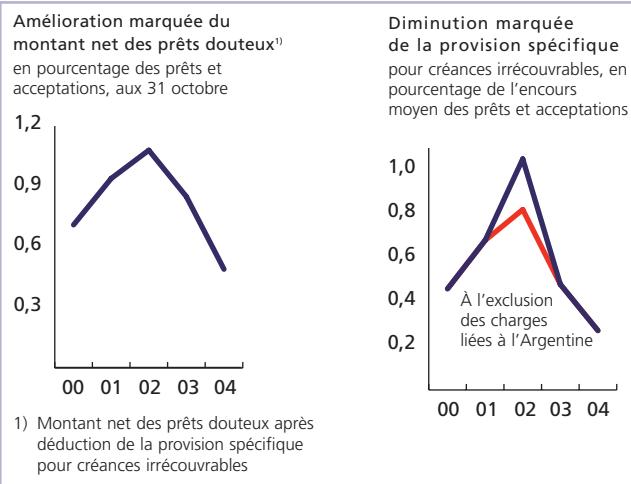
La provision spécifique pour créances irrécouvrables s'est nettement améliorée, passant de 893 millions de dollars en 2003 (957 millions de dollars compte non tenu des reprises sur provision au titre des prêts outre-frontière à l'Argentine) à 490 millions de dollars en 2004. La plus grande partie de cette amélioration est imputable aux portefeuilles des prêts aux grandes entreprises, ce qui traduit l'amélioration des conditions de crédit pendant l'ensemble de l'exercice.

La provision dans le portefeuille du Réseau canadien a augmenté de 45 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent pour s'élever à 317 millions de dollars. La plus grande partie de cette croissance est due au portefeuille de prêts aux entreprises, en raison d'un nombre restreint de comptes qui se sont détériorés pendant l'exercice. La qualité du crédit est cependant restée élevée dans ce portefeuille. Le reste de la croissance est attribuable au portefeuille de prêts aux particuliers, où les provisions sont restées faibles, soit à 0,23 % des actifs impayés, ce qui représente une amélioration de 3 points de base par rapport à 2003.

À la division des Opérations internationales, les provisions se sont établies à 70 millions de dollars, soit 3 millions de dollars de moins que celles de l'exercice précédent. Par contre, si l'on fait

abstraction des reprises sur provision de 64 millions de dollars en 2003 au titre des prêts outre-frontière à l'Argentine, les provisions ont baissé de 67 millions de dollars de 2003 à 2004. Ce résultat s'explique par la diminution des provisions dans les Antilles et au Chili.

Du côté de Scotia Capitaux, la provision spécifique s'est dégagée à 106 millions de dollars, soit une baisse substantielle de 443 millions de dollars par rapport à celle de 2003. Cette réduction, qui a touché tous les portefeuilles, à hauteur de 216 millions de dollars aux États-Unis, de 138 millions de dollars au Canada et de 89 millions de dollars en Europe, est attribuable à la diminution du nombre de nouveaux prêts douteux et a été neutralisée en partie par la baisse des reprises sur provision de 2003 à 2004. Dans l'ensemble, les conditions de crédit se sont améliorées et les marchés financiers se sont redressés en 2004.



### Provision générale

En 2004, la provision générale pour créances irrécouvrables a été réduite de 100 millions de dollars, s'établissant à 1 375 millions de dollars, ou à 0,91 % des actifs à risques pondérés, au 31 octobre 2004. Cette réduction s'explique principalement par la baisse de l'encours des prêts aux entreprises et aux grandes entreprises, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité du crédit de ces portefeuilles. Par contre, ces facteurs favorables ont été atténus par la crainte de l'impact que pourraient avoir, sur le portefeuille de prêts, la flambée des prix énergétiques et l'appréciation substantielle du dollar canadien.

### Perspectives

Bien que nous nous attendions à ce que les provisions spécifiques pour créances irrécouvrables de 2005 soient, dans l'ensemble, comparables à celles de 2004, il risque d'y avoir une certaine volatilité d'un trimestre à l'autre.

De plus, advenant l'amélioration soutenue de la qualité du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux grandes entreprises, la provision générale pourrait baisser davantage en 2005.

**Tableau 7 Prêts douteux par secteur d'activité<sup>1)</sup>**

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2004			2003	Montant brut des prêts douteux	2001	2000
	Montant net	Provision pour créances irrécouvrables	Montant brut		2002		
Opérations canadiennes							
Clientèle privée	78 \$	(189) \$	267 \$	292 \$	287 \$	258 \$	270 \$
Clientèle commerciale	51	(119)	170	184	225	332	343
	129	(308)	437	476	512	590	613
Opérations internationales <sup>2)</sup>							
Amérique latine	(21)	(390)	369	607	995	1 587	432
Antilles	172	(120)	292	305	329	283	261
Asie	49	(84)	133	142	164	302	341
Europe	1	(3)	4	63	84	63	66
	201	(597)	798	1 117	1 572	2 235	1 100
Scotia Capitaux							
Canada	15	(37)	52	199	127	203	111
États-Unis	442	(259)	701	1 084	1 688	1 280	865
Autres pays	92	(120)	212	386	113	156	76
	549	(416)	965	1 669	1 928	1 639	1 052
Montant brut des prêts douteux				2 200	3 262	4 012	2 765
Provision pour créances irrécouvrables – provisions spécifiques et pour risques-pays <sup>2)</sup>				(1 321)	(1 740)	(1 917)	(2 730)
	879				1 522 \$	2 095 \$	1 734 \$
Provision pour créances irrécouvrables – provision générale	(1 375)	(1 375)		(1 475)	(1 475)	(1 475)	(1 300)
Montant net des prêts douteux après la provision générale				(496) \$	47 \$	620 \$	259 \$
Montant net des prêts douteux <sup>3)</sup> en pourcentage des prêts et acceptations		0,49 %			0,85 %	1,08 %	0,94 %
Provision spécifique <sup>2)</sup> pour créances irrécouvrables en pourcentage du montant brut des prêts douteux		60 %			53 %	48 %	61 %
							55 %

1) Les intérêts comptabilisés à titre de revenu sur prêts douteux ont totalisé 28 \$ (31 \$ en 2003; 38 \$ en 2002, 55 \$ en 2001; 62 \$ en 2000). Ce montant a trait aux portefeuilles étrangers.

2) Les chiffres des exercices antérieurs comprennent le montant brut des prêts douteux consentis à des pays désignés à marché naissant ainsi que la provision pour risques-pays correspondante, comme suit : 21 \$ en 2003; 25 \$ en 2002; 25 \$ en 2001; 24 \$ en 2000.

3) Représente le montant net des prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique pour créances irrécouvrables.

**Tableau 8 Provisions pour créances irrécouvrables**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2004	2003	2002	2001	2000
Provisions spécifiques pour créances irrécouvrables					
Provisions spécifiques nettes	648 \$	1 057 \$	2 198 \$	1 373 \$	878 \$
Recouvrements	(158)	(164)	(169)	(123)	(113)
Provisions spécifiques nettes pour créances irrécouvrables	490	893 <sup>1)</sup>	2 029 <sup>1)</sup>	1 250	765
Provision générale	(100)	–	–	175	–
Provisions nettes pour créances irrécouvrables	390 \$	893 \$	2 029 \$	1 425 \$	765 \$

1) Compte non tenu des reprises sur créances irrécouvrables (provision pour créances irrécouvrables en 2002) liées à l'Argentine, les provisions spécifiques nettes se sont établies à 957 \$ en 2003 et à 1 575 \$ en 2002.

## Résultats du quatrième trimestre

Le revenu net s'est élevé à 708 millions de dollars au quatrième trimestre, ce qui représente une augmentation de 48 millions de dollars, ou de 7 %, par rapport au même trimestre en 2003, mais une diminution de 25 millions de dollars comparativement au troisième trimestre. La conversion des devises a fait baisser le revenu net de 22 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2003 et au troisième trimestre de 2004. Le revenu net sous-jacent a augmenté de 70 millions de dollars par rapport à l'an dernier, mais il a diminué de 3 millions de dollars par rapport au troisième trimestre. La progression sur douze mois est surtout attribuable au recul des créances irrécouvrables, à la participation accrue de la Banque dans Scotiabank Inverlat, à la diminution du taux d'imposition réel et à une solide croissance de l'actif lié aux services aux particuliers. Elle a été partiellement neutralisée par le resserrement de la marge et par la baisse du volume des prêts aux grandes entreprises.

Le revenu total (sur une base de mise en équivalence fiscale) est ressorti à 2 495 millions de dollars au quatrième trimestre, soit une baisse de 96 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'an dernier, laquelle est largement imputable à l'effet de la conversion des devises. D'une année sur l'autre, les revenus sous-jacents ont diminué de 28 millions de dollars, principalement en raison du resserrement de la marge sur intérêts et de l'effet négatif de l'application de la nouvelle norme comptable touchant les relations de couverture (NOC 13). Les revenus totaux ont été inférieurs de 74 millions de dollars à ceux du troisième trimestre, à cause des gains plus faibles enregistrés sur la vente de valeurs détenues aux fins de placement, de l'effet de la conversion des devises et de l'incidence négative de la norme comptable NOC 13.

Les frais autres que d'intérêts se sont établis à 1 461 millions de dollars au quatrième trimestre, soit un recul de 33 millions de dollars, ou de 2 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2003, attribuable à l'effet de la conversion des devises. Les frais sous-jacents sont demeurés essentiellement inchangés d'une année sur l'autre. La baisse des indemnités de départ et de la rémunération liée au rendement a été contrebalancée par une hausse des coûts associés aux prestations de retraite et autres prestations, des coûts liés à la publicité et des honoraires. D'un trimestre sur l'autre, les frais ont diminué de 11 millions de dollars en raison de la conversion des devises et de la baisse de la rémunération liée au rendement.

La provision pour créances irrécouvrables s'est établie à 40 millions de dollars au quatrième trimestre, soit des provisions spécifiques de 90 millions de dollars et une réduction de 50 millions de dollars de la provision générale pour créances irrécouvrables. Les provisions spécifiques de 90 millions de dollars représentent une amélioration substantielle par rapport à celles

de 120 millions de dollars enregistrées il y a un an, attribuable dans une large mesure à la baisse des créances irrécouvrables dans tous les portefeuilles de prêts aux grandes entreprises. Pour sa part, Scotia Capitaux a pu recouvrer un montant net de 25 millions de dollars du fait que des provisions constituées antérieurement ont été contrepassées à la suite de réalisations plus élevées provenant de la cession de prêts et de prêts redevenus productifs et un faible niveau de nouvelles provisions a été enregistré. Comparativement au troisième trimestre de 2004, les provisions spécifiques ont diminué de 10 millions de dollars. Par ailleurs, la provision générale pour créances irrécouvrables a baissé de 50 millions de dollars au troisième trimestre de 2004, comme au quatrième, alors qu'elle n'avait pas baissé l'an dernier.

Le taux d'imposition réel de la Banque au quatrième trimestre a été de 18,0 %, soit une baisse de 210 points de base par rapport au trimestre correspondant de 2003 et de 200 points de base par rapport au troisième trimestre de 2004. Cette baisse est surtout imputable à une hausse du revenu de dividendes exonéré d'impôt.

La déduction afférente à la part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de la Banque a été de 47 millions de dollars pour le quatrième trimestre, en baisse de 20 millions de dollars comparativement à la période correspondante de 2003 et de 3 millions de dollars comparativement au troisième trimestre. Le recul par rapport à l'exercice précédent est surtout attribuable à la réduction de la part des actionnaires sans contrôle dans Scotiabank Inverlat, la Banque ayant porté sa participation à 97 % cette année.

## Survol des résultats trimestriels

Les résultats de la Banque pour chaque trimestre de 2004 ont été supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Cette amélioration est largement attribuable au recul soutenu des créances irrécouvrables par suite de l'amélioration des marchés du crédit et des mesures prises par la Banque. En outre, les gains à la vente de valeurs détenues aux fins de placement se sont avérés relativement robustes pendant la période, même s'ils ont créé une certaine volatilité. Parmi les autres facteurs positifs, il convient de noter la croissance solide de l'actif lié aux services aux particuliers au Canada et la croissance de l'actif en devise locale dans les Antilles et au Mexique.

Par contre, le bénéfice des huit derniers trimestres a été altéré par l'appréciation soutenue du dollar canadien, le resserrement de la marge au Canada et le repli du volume des prêts aux grandes entreprises, surtout aux États-Unis.

La tendance sur huit trimestres du revenu net et d'autres renseignements choisis figurent à la page 75.

## &gt; SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

**Bilan****Actif**

Le total de l'actif de la Banque a baissé de 7 milliards de dollars, ou de 2 %, d'une année sur l'autre pour s'établir à 279 milliards de dollars au 31 octobre 2004. La conversion des devises a donné lieu à une diminution de l'actif de 8 milliards de dollars. L'actif sous-jacent a crû de 1 milliard de dollars, surtout en raison de l'augmentation des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts aux particuliers, qui a été contrebalancée en partie par une réduction des valeurs mobilières.

**VALEURS MOBILIÈRES**

Les valeurs mobilières ont accusé une baisse de 4 milliards de dollars, dont la moitié est due à l'effet de la conversion des devises. Les valeurs détenues aux fins de placement ont diminué de 5 milliards de dollars, car nous avons réalisé des gains sur les titres du gouvernement du Canada et avons vendu une partie de notre participation dans la Shinsei Bank du Japon. Ce mouvement a été partiellement neutralisé par l'augmentation du portefeuille de valeurs détenues aux fins de négociation de Scotia Inverlat.

Au 31 octobre 2004, l'excédent de la valeur marchande sur la valeur comptable des valeurs détenues aux fins de placement par la Banque se chiffrait à 1 048 millions de dollars, en hausse de 345 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des gains non réalisés sur la participation de la Banque dans la Shinsei Bank.

**PRÊTS**

La situation des prêts est restée relativement inchangée d'une année sur l'autre, surtout en raison de l'effet de la conversion des devises. Les prêts sous-jacents se sont accrus de 4 milliards de dollars, ou de 2 %, surtout en raison d'une croissance record de 9 milliards de dollars des prêts hypothécaires à l'habitation, après exclusion de l'augmentation nette des titrisations de 2 milliards de dollars. La vigueur continue du marché de l'habitation, de même que le lancement de produits novateurs tels le prêt hypothécaire à juste taux et le prêt hypothécaire long-court à taux pondéré, appuyés par d'excellents efforts de vente dans l'ensemble de nos succursales et dans d'autres réseaux de distribution, ont été les moteurs de cette croissance.

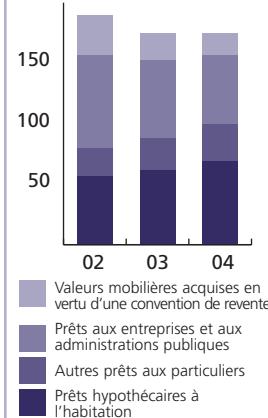
Les autres prêts aux particuliers et sur cartes de crédit (Ligne de crédit Scotia et Ligne de crédit Visa Scotia) ont bondi de 4 milliards de dollars au Canada. La hausse significative que ces produits ont connue a donné lieu à une augmentation de 32 points de base de la part de marché du crédit aux particuliers dans le Réseau canadien par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit du meilleur gain enregistré d'une année sur l'autre parmi les principales banques canadiennes.

Les Opérations internationales ont affiché une solide croissance sous-jacente dans les actifs de crédit aux particuliers, particulièrement au Mexique et dans les Antilles; cette expansion a été atténuée par l'incidence de la conversion des devises.

Le crédit aux entreprises a baissé de 7 milliards de dollars, en partie à cause de l'effet de la conversion des devises. De plus, le portefeuille regroupé des prêts aux grandes entreprises améri-

**Portefeuille de prêts bien diversifié**

Prêts et acceptations, en milliards de dollars



caines et européennes a connu une diminution sous-jacente de 4 milliards de dollars, qui résulte de pratiques d'octroi de crédit plus sélectives et d'une augmentation des liquidités dans les marchés financiers.

**Passif**

Au 31 octobre 2004, le passif total de la Banque s'élevait à 264 milliards de dollars, comparativement à 271 milliards de dollars un an plus tôt. L'effet de la conversion des devises a entraîné une réduction du passif de 8 milliards de dollars. Quant au passif sous-jacent, il était en hausse de 1 milliard de dollars.

**DÉPÔTS**

Les dépôts ont augmenté de 3 milliards de dollars cette année. Cette croissance a été atténuée par l'effet de la conversion des devises. Les dépôts sous-jacents se sont accrus de 8 milliards de dollars, soit de 4 %. Ce chiffre prend en compte une augmentation de 4 milliards de dollars au titre des dépôts d'entreprises et de 4 milliards de dollars au titre des dépôts de particuliers. La croissance des dépôts de particuliers s'explique par la faveur dont continue de jouir le Maître Compte – Compte d'épargne à intérêt élevé<sup>MD</sup> et par le lancement d'une version enregistrée du même compte.

La progression des dépôts des entreprises et des administrations publiques libellés en dollars canadiens, qui a totalisé 7 milliards de dollars, a été générée à la fois par le nouveau Maître Compte pour entreprise<sup>MC</sup> et par des dépôts plus élevés dans les comptes courants, où notre part de marché a continué sur sa lancée.

Les dépôts de banques ont diminué de 1 milliard de dollars en raison de l'effet de la conversion des devises. Les dépôts sous-jacents ont pour leur part augmenté de 1 milliard de dollars.

**OBLIGATIONS DÉCOULANT DE LA MISE EN PENSION DE TITRES**

Les obligations découlant de la mise en pension de titres représentent une autre source de financement de gros. Leur repli de 9 milliards de dollars sur douze mois s'explique en partie par un changement dans la composition du financement de gros.

**Avoir total des actionnaires**

L'avoir total des actionnaires s'est accru de 621 millions de dollars en 2004, la forte poussée des bénéfices non répartis (1,5 milliard de dollars) ayant été partiellement neutralisée par l'incidence nette des pertes non matérialisées au titre de la conversion des devises comptabilisées dans l'avoir des actionnaires. Pour plus de détails sur les composantes du capital, voir la section sur la gestion du capital à la page suivante.

**Perspectives**

Nous nous attendons à ce que l'expansion de l'actif au Canada se poursuive en 2005, surtout dans les prêts hypothécaires à l'habitation, bien qu'à un rythme plus modéré qu'en 2004. À l'étranger, la croissance de l'actif en devise locale dans la plupart des Opérations internationales de même que le redressement des prêts aux grandes entreprises américaines devraient continuer de subir l'influence défavorable de la conversion des devises.

**Tableau 9 Bilan consolidé**

Au 31 octobre (en milliards de dollars)	2004	2003	2002	2001	2000
<b>Actif</b>					
Liquidités	17,1 \$	20,6 \$	20,3 \$	20,2 \$	18,7 \$
Valeurs mobilières	58,8	63,2	56,2	53,3	41,4
Prêts	171,8	171,7	185,7	175,4	166,9
Autres	31,5	30,4	34,2	35,5	26,2
Total de l'actif	279,2 \$	285,9 \$	296,4 \$	284,4 \$	253,2 \$
<b>Passif et avoirs des actionnaires</b>					
Dépôts	195,2	192,7	195,6	186,2	173,9
Obligations liées aux titres vendus en vertu de la mise en pension de titres	19,4	28,7	31,9	30,6	23,8
Autres engagements	46,8	47,2	50,2	47,7	37,1
Débentures subordonnées	2,6	2,7	3,9	5,3	5,4
Total du passif	264,0 \$	271,3 \$	281,6 \$	269,8 \$	240,2 \$
Avoir des actionnaires	15,2 \$	14,6 \$	14,8 \$	14,6 \$	13,0 \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	279,2 \$	285,9 \$	296,4 \$	284,4 \$	253,2 \$

**Gestion du capital**

Le capital de base de la Banque Scotia demeure très vigoureux, ce qui lui permet d'assurer la sécurité de la Banque, d'entretenir la confiance des investisseurs, de conserver une cote de solvabilité élevée, de saisir des occasions de croissance à l'intérieur de l'organisation et par le biais d'acquisitions et d'accroître ses dividendes.

Vu l'importance du capital de base de la Banque, nous portons une attention particulière à notre structure de capital, au coût et à la disponibilité des divers types de capital, à l'effet de levier financier souhaité, aux changements apportés au bilan et aux actifs à risques pondérés, de même qu'aux occasions de mettre notre capital à profit. Nous évaluons et équilibrions constamment le capital requis pour couvrir les risques commerciaux que nous assumons et pour répondre aux exigences réglementaires, tout en générant des rendements avantageux pour les actionnaires.

**Les composantes du capital**

Les règles en matière de suffisance du capital des banques canadiennes sont établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et sont conformes aux normes internationales fixées par la Banque des règlements internationaux (BRI).

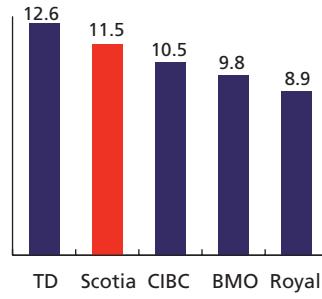
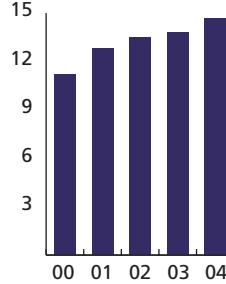
Selon ces normes, le capital réglementaire d'une banque est composé de deux catégories : le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2, dont les composantes sont résumées dans la section qui suit. Bien que ces deux composantes du capital procurent un important soutien aux opérations bancaires et une protection adéquate des déposants, le capital de catégorie 1, qui est plus permanent, revêt une importance particulière pour les organismes de réglementation, les marchés des capitaux et les investisseurs.

Dans la foulée de certains changements apportés aux normes comptables à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2004, certains titres admissibles du capital de catégorie 1 de la Banque ont été reclassés, passant de l'avoir des actionnaires et de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales au passif. Par contre, ce reclassement n'aura aucune incidence sur les coefficients de capital de la Banque, car le BSIF a confirmé que les titres existants de la Banque resteront des titres admissibles au capital de catégorie 1.

**Capital de catégorie 1**

Le capital de catégorie 1 se compose surtout de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, des titres fiduciaires et des actions privilégiées à dividende non cumulatif. Il a augmenté de 0,6 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent pour se situer à 17,3 milliards de dollars. Les bénéfices non répartis ont augmenté de 1,5 milliard de dollars. Le revenu net, déduction faite des dividendes, a atteint un solide 1,8 milliard de dollars en 2004, mais il a été réduit d'une prime de 300 millions de dollars versée à l'achat d'actions ordinaires et au rachat d'actions privilégiées. En outre, les pertes non réalisées cumulatives au titre de la conversion des devises se sont accrues de 709 millions de dollars en raison de l'appréciation soutenue du huard, et les actions privilégiées de série 11 totalisant 250 millions de dollars ont été rachetées au cours de l'exercice.

Au cours des cinq derniers exercices, malgré une hausse substantielle des dividendes, la Banque a généré 7,1 milliards de dollars de son capital à l'interne, grâce à la forte croissance de son revenu net. Ce rendement au chapitre des capitaux autogénérés compte parmi les meilleurs dans le régime bancaire canadien.

Capital de catégorie 1  
en pourcentage au 31 octobreHausse continue des capitaux propres  
(en milliards de dollars)  
au 31 octobre**Capital de catégorie 2**

Le capital de catégorie 2 se compose surtout de débentures subordonnées et d'une tranche de la provision générale pour les pertes sur prêts. Il a accusé une faible baisse en 2004, passant à 3,8 milliards de dollars en raison de la conversion des devises et de la réduction de la part des débentures subordonnées pouvant être incluses dans le capital de catégorie 2.

**Tableau 10 Capital réglementaire**

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2004	2003	2002	2001	2000
<b>Capital de catégorie 1</b>					
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	14 685 \$	13 814 \$	13 502 \$	12 833 \$	11 200 \$
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	550	800	1 275	1 775	1 775
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales <sup>1)</sup>	2 280	2 326	1 912	1 086	729
Moins : écart d'acquisition	(261)	(270)	(299)	(400)	(297)
	<b>17 254</b>	<b>16 670</b>	<b>16 390</b>	<b>15 294</b>	<b>13 407</b>
<b>Capital de catégorie 2</b>					
Débentures subordonnées (après l'amortissement)	2 493	2 595	3 372	4 933	4 990
Montant admissible de la provision générale <sup>2)</sup>	1 317	1 352	1 448	1 442	1 171
	<b>3 810</b>	<b>3 947</b>	<b>4 820</b>	<b>6 375</b>	<b>6 161</b>
Moins : participations dans des sociétés associées et autres éléments	(200)	(209)	(250)	(329)	(539)
Total du capital	<b>20 864 \$</b>	<b>20 408 \$</b>	<b>20 960 \$</b>	<b>21 340 \$</b>	<b>19 029 \$</b>
Total de l'actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars)	<b>150,5 \$</b>	<b>154,5 \$</b>	<b>165,4 \$</b>	<b>164,8 \$</b>	<b>156,1 \$</b>
<b>Coefficients du capital</b>					
Coefficient du capital de catégorie 1	11,5 %	10,8 %	9,9 %	9,3 %	8,6 %
Coefficient du capital total	13,9 %	13,2 %	12,7 %	13,0 %	12,2 %

1) Comprend les Titres fiduciaires de la Banque Scotia (TFB Scotia), un instrument innovateur du capital.

2) Selon les directives du BSIF, la provision générale était incluse dans le capital de catégorie 2 jusqu'à concurrence de 0,875 % des actifs à risques pondérés. Avant octobre 2001, cette limite s'établissait à 0,75 %.

**Tableau 11 Variation du capital réglementaire**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2004	2003	2002	2001	2000
Total du capital au début de l'exercice	<b>20 408 \$</b>	<b>20 960 \$</b>	<b>21 340 \$</b>	<b>19 029 \$</b>	<b>16 905 \$</b>
Capital autogénéré					
Revenu net	2 931	2 477	1 797	2 169	1 926
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires	(1 139)	(901)	(837)	(729)	(604)
	<b>1 792</b>	<b>1 576</b>	<b>960</b>	<b>1 440</b>	<b>1 322</b>
Financement externe					
Débentures (après l'amortissement)	(102)	(777)	(1 561)	(57)	(124)
Actions privilégiées	(250)	(475)	(500)	—	—
Instruments innovateurs du capital de catégorie 1 <sup>1)</sup>	—	750	750	—	500
Actions ordinaires et surplus d'apport	88	139	82	155	87
Achat d'actions et primes au rachat	(300)	(220)	(154)	—	—
	<b>(564)</b>	<b>(583)</b>	<b>(1 383)</b>	<b>98</b>	<b>463</b>
Autres					
Gains de change non réalisés (pertes), montant net <sup>2)</sup>	(709)	(1 176)	(137) <sup>3)</sup>	79	163
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	(46)	(336)	76	357	31
Divers <sup>4)</sup>	(17)	(33)	104	337	145
	<b>(772)</b>	<b>(1 545)</b>	<b>43</b>	<b>773</b>	<b>339</b>
Total du capital généré (utilisé)	<b>456</b>	<b>(552)</b>	<b>(380)</b>	<b>2 311</b>	<b>2 124</b>
Total du capital à la fin de l'exercice	<b>20 864</b>	<b>20 408</b>	<b>20 960</b>	<b>21 340</b>	<b>19 029</b>

1) Instruments innovateurs du capital de catégorie 1 (TFB Scotia) émis par la Fiducie de Capital Scotia et la Société de placement hypothécaire Scotia.

2) Voir la note 2) à la page 87.

3) Voir la note 3) à la page 87.

4) Représente la variation du montant admissible de la provision générale, des montants du capital réglementaire déduits au titre de l'écart d'acquisition, des participations dans des sociétés associées et des montants afférents aux titrisations ainsi que les autres charges (crédits) imputées aux bénéfices non répartis.

### Coefficient de capital

Les coefficients de capital servent à contrôler la suffisance du capital et la solidité financière des banques. On obtient les deux principaux ratios de capital réglementaires, soit le coefficient de capital de catégorie 1 et le coefficient du capital total, en divisant ces composantes du capital par les actifs à risques pondérés.

En 2004, nous avons amélioré nos deux coefficients de capital réglementaire. Ainsi, le coefficient de capital de catégorie 1 est passé de 10,8 % à 11,5 % et le coefficient du capital total, de 13,2 % à 13,9 %. Ces coefficients dépassent les cibles officielles de 7 % et de 10 % fixées par le BSIF. Il convient aussi de noter que les coefficients de capital de la Banque figurent parmi les plus élevés des grandes banques canadiennes.

Nous estimons aussi que le coefficient du capital-actions corporel ordinaire constitue l'une des mesures les plus importantes de la vigueur du capital. On obtient ce coefficient en divisant le capital-actions ordinaire, diminué de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels, par les actifs à risques pondérés. À la fin de l'exercice, notre coefficient s'établissait à 9,7 %, en hausse de 80 points de base par rapport à 2003. Ce ratio est en outre le coefficient le plus fort de toutes les principales banques canadiennes.

### Imputation sur les fonds propres

La Banque fait appel à un cadre de capital économique pour imputer ses fonds propres aux secteurs d'activité. Elle obtient ainsi une mesure exacte des rendements de ces secteurs et de leurs activités, selon le risque qu'ils assumment. La Banque procède à des imputations pour les risques de crédit, de marché et d'exploitation.

Pour le risque de crédit, les modèles d'imputation se fondent sur l'évaluation interne de la Banque quant au risque d'exposition pour les prêts aux entreprises et aux évaluations du crédit pour les prêts aux particuliers. En outre, les modèles tiennent compte des divergences en matière de terme à courir et du montant prévu de la perte.

Pour le risque de marché, le capital est réparti selon le modèle interne de la VAR utilisé aux fins des activités de négociation et sur des tests de résistance au stress des écarts de taux d'intérêt de la Banque, de son exposition structurelle aux monnaies étrangères et de ses portefeuilles de placement de titres de participation.

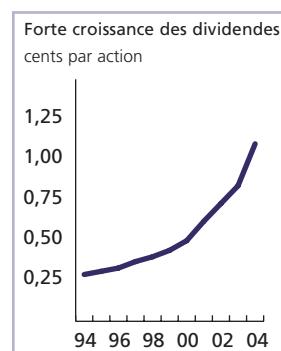
Le capital relatif au risque d'exploitation est fondé sur une évaluation du risque lié aux activités et aux événements dans chaque secteur d'activité.

### Dividendes

La croissance très forte du bénéfice et la capitalisation très élevée de la Banque lui ont permis d'augmenter deux fois ses dividendes en 2004. Par conséquent, les dividendes ont grimpé de 31 % de 2003 à 2004 pour s'établir à 1,10 \$ par action ordinaire. D'ailleurs, les dividendes ont triplé depuis 1998 et se sont accrus à un taux annuel composé de 14,3 % au cours des dix derniers exercices.

Le ratio de distribution de la Banque est passé de 35 % en 2003 à 38 % en 2004 et il se situe bien en deçà de la fourchette cible de la Banque, qui va de 35 % à 45 %.

Le dividende en actions versé en avril 2004 a eu le même effet qu'un fractionnement à raison de deux actions pour une.



### Programme de rachat d'actions

En janvier 2004, la Banque a renouvelé son offre publique à la Bourse de Toronto visant le rachat de 25 millions d'actions ordinaires (portée par la suite à 50 millions compte tenu du dividende en actions d'avril 2004) aux cours du marché. La Banque s'est servie de ces opérations de rachat pour contrebalancer l'effet dilutif, sur le bénéfice par action, de la levée des options émises dans le cadre de ses régimes d'options d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice 2004, 9,1 millions d'actions ordinaires ont été rachetées au prix moyen de 34,96 \$. On s'attend à ce que ce programme soit renouvelé au moment de son expiration le 5 janvier 2005.

### Mise en application de l'Accord de Bâle II

En juin 2004, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié son rapport définitif sur la convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres (l'Accord de Bâle II). Ce cadre révisé doit remplacer l'Accord de Bâle de 1988 par une démarche plus sensible au risque qui reconnaît la transformation en profondeur des pratiques de gestion du risque et des marchés des capitaux. Il est conçu pour harmoniser les exigences réglementaires du capital avec les risques sous-jacents, motivant ainsi les banques à améliorer leurs pratiques en matière de gestion du risque.

Les principales différences par rapport à l'Accord de 1988 sont les suivantes :

- Des changements substantiels apportés au traitement du risque de crédit. Trois options distinctes de calcul du capital, allant de la plus simple à la plus complexe, sont désormais mises à la disposition des banques.
- Une nouvelle charge explicite au titre du capital pour tenir compte du risque d'exploitation.
- Un examen plus approfondi de la suffisance en capital.
- Une présentation plus détaillée du profil de risque des banques, à l'intention du grand public.

Le nouvel accord est le fruit de cinq années de consultations actives, pendant lesquelles la Banque Scotia a collaboré étroitement avec les responsables du secteur et les organismes de réglementation et leur a donné son avis sur les changements proposés.

Le nouveau cadre devrait entrer en vigueur dès l'exercice 2008 pour les grandes banques canadiennes. Le BSIF s'attend à ce que les banques procèdent à une mise en application « parallèle » à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2005. Nous avons accéléré nos efforts de planification et de mise en œuvre, afin de pouvoir nous conformer aux exigences réglementaires dans les délais prévus. Au début de 2004, nous avons créé un bureau de coordination de l'Accord de Bâle en vue d'orienter l'ensemble des efforts de planification et de mise en œuvre. Nous avons également mis sur pied un comité directeur composé de cadres supérieurs des divers secteurs d'activité, des fonctions de soutien à la haute direction et de la gestion mondiale du risque pour surveiller le programme. Un certain nombre de mesures importantes ont déjà été entreprises, et d'autres le seront dès 2005.

### Perspectives

La Banque s'attend à rester très bien capitalisée en 2005 et à afficher de nouveau des coefficients de capital vigoureux.

### Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend des arrangements hors bilan contractuels qu'elle n'est pas tenue de consolider dans son bilan. Ces arrangements pourraient avoir une incidence actuelle ou future sur ses résultats d'exploitation ou sa situation financière. Ils appartiennent à trois grandes catégories : les entités à détenteurs de droits variables (EDDV), les opérations de titrisation et les garanties et engagements de prêt.

### Entités à détenteurs de droits variables

La Banque prend des arrangements hors bilan avec des EDDV pour deux grands motifs :

- Elle se sert des EDDV pour offrir une vaste gamme de services à ses clients, notamment en parrainant et en gérant activement des fonds communs de placement, ainsi qu'en offrant des services fiduciaires et successoraux aux particuliers et aux grandes entreprises. En outre, la Banque établit des EDDV pour aider ses clients à titriser leurs actifs financiers (par le biais de fonds multicédants de papier commercial) et leur offrir des occasions de placement.
- La Banque se sert des EDDV pour diversifier ses sources de financement et gérer ses besoins en capitaux, en titrisant ses propres actifs (surtout des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts aux particuliers) et en émettant des instruments innovateurs du capital de catégorie 1 (par ex., les Titres fiduciaires de la Banque Scotia décrits aux notes 11 et 13 des états financiers consolidés).

La plupart des EDDV auxquelles la Banque a recours pour fournir des services à ses clients lui rapportent des honoraires, mais ne l'exposent à aucun risque de perte liée aux actifs sous-jacents, étant donné que la Banque ne donne aucune garantie quant au rendement de ces actifs. D'autres EDDV, tels les instruments de titrisation et de placement, rapportent des honoraires à la Banque et peuvent l'exposer aux risques de crédit, de marché, de liquidité ou d'exploitation. Les versements maximaux prévus en vertu des concours de trésorerie, liés principalement aux fonds multicédants de papier commercial adossé à des crédits mobiliers, sont abordés plus loin sous la rubrique « Garanties et engagements de prêt ».

La Banque assujettit les EDDV aux procédés d'examen et d'approbation auxquels elle soumet toutes ses opérations pour s'assurer qu'elle a bien évalué les risques et les enjeux liés au traitement comptable, aux apparentés et à la propriété.

Comme il en est fait mention à la note 2 des états financiers consolidés, à la page 94, les nouvelles règles comptables canadiennes, qui seront en vigueur pour l'exercice 2005, prévoient la consolidation d'un certain nombre de ces EDDV, principalement des fonds multicédants de papier commercial adossé à des crédits mobiliers. L'application de ces règles aura pour effet estimé d'accroître de 7 milliards de dollars l'actif et le passif. L'administration de ces fonds multicédants de papier commercial adossé à des crédits mobiliers a rapporté à peu près 23 millions de dollars à la Banque au cours de l'exercice 2004. Les sommes dont ces fonds sont redevables ou créanciers sont négligeables. Le lecteur trouvera plus de détails concernant les EDDV à la note 2.

La note 2 présente aussi des renseignements sur les EDDV dont la Banque se sert beaucoup, mais qu'elle ne sera pas tenue de consolider. Ces EDDV englobent les fiducies à l'intention des particuliers et des grandes entreprises, ainsi que des structures de fonds communs de placement, dont l'actif totalise à peu près 46 milliards de dollars et qui ont rapporté à la Banque des honoraires connexes d'environ 324 millions de dollars en 2004.

### Opérations de titrisation

La Banque titrise un certain nombre de ses propres prêts personnels, prêts sur cartes de crédit et prêts hypothécaires à l'habitation en cédant les actifs à des fiducies non reliées. Comme il en est fait mention de façon plus détaillée à la note 1 des états financiers consolidés, à la page 90, si certaines conditions sont remplies, les cessions sont traitées comme des ventes et les actifs cédés sont retirés du bilan consolidé. Ces opérations de titrisation permettent à la Banque de diversifier ses sources de financement et de gérer ses risques et ses besoins en capitaux.

Le montant total du capital des prêts personnels et des prêts sur cartes de crédit titrisés hors bilan a diminué au cours des deux derniers exercices, à mesure que ces arrangements sont venus à échéance. Cependant, le montant total du capital des prêts hypothécaires titrisés hors bilan a augmenté au cours de la même période, étant donné que la titrisation s'est avérée un moyen rentable de financer la croissance appréciable du volume des prêts hypothécaires. Au 31 octobre 2004, des prêts hypothécaires d'une valeur de 7 523 millions de dollars étaient titrisés, contre 5 248 millions de dollars l'an dernier et 3 829 millions de dollars il y a deux ans. Compte tenu de l'important capital de base de la Banque et de la façon dont ces opérations de titrisation sont structurées, la Banque n'est pas exposée à des risques de liquidité importants dans le cadre de ces arrangements hors bilan.

À la suite de la cession d'actifs, la Banque conserve des intérêts dans les titres émis par les fiducies, maintient ses relations avec la clientèle visée et fournit des services administratifs aux fiducies. La Banque a dégagé un revenu de titrisation de 111 millions de dollars en 2004, contre 140 millions de dollars en 2003 et 162 millions de dollars en 2002. Des informations supplémentaires sur le montant des opérations de titrisation ainsi que sur les rentrées de fonds connexes, les honoraires de gestion et les intérêts conservés sont fournies à la note 4 b) des états financiers consolidés, à la page 96. Des renseignements sur les garanties connexes sont fournis à la note 20, à la page 111.

### Garanties et engagements de prêt

Les garanties et les engagements de prêt que la Banque émet pour gagner des revenus d'honoraires se composent principalement de ce qui suit :

- Des lettres de crédit de soutien et des lettres de garantie, dont l'encours au 31 octobre 2004 était de 14 417 millions de dollars, contre 14 176 millions de dollars un an plus tôt. Ces lettres sont émises à la demande d'un client de la Banque afin de garantir ses obligations de paiement ou d'exécution à l'endroit d'un tiers.
- Les concours de trésorerie représentent habituellement une source de financement de recharge aux fonds multicédants de papier commercial adossé à des crédits mobiliers, au cas où une perturbation du marché empêcherait les fonds multicédants d'émettre le papier commercial ou que certaines conditions convenues ou mesures de rendement ne seraient pas respectées. Au 31 octobre 2004, ces concours s'élevaient à 14 577 millions de dollars, en regard des 14 543 millions de dollars un an plus tôt.
- La Banque fournit des améliorations partielles des termes de crédit, sous forme de lettres de crédit de soutien, aux fonds multicédants de papier commercial, lesquelles sont administrées par la Banque et par des tiers. Au 31 octobre 2004, ces améliorations des termes de crédit totalisaient 846 millions de dollars, soit le même montant qu'en 2003, et elles figuraient parmi les lettres de crédit de soutien et les lettres de garantie.

- Dans le cours normal de ses activités, la Banque passe de nombreux contrats prévoyant des indemnisations, en vertu desquels elle peut indemniser les contreparties de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent. La Banque ne peut estimer, dans tous les cas, le plafond des paiements futurs qu'elle peut être appelée à verser ni le montant de la garantie ou de l'actif disponible en vertu des dispositions de recours qui atténueraient ces paiements.
- Des engagements de crédit représentent une promesse de la Banque de rendre un crédit disponible à certaines conditions, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés; au 31 octobre 2004, ces engagements s'élevaient à 104 milliards de dollars, contre 111 milliards de dollars un an plus tôt.

Ces arrangements peuvent exposer la Banque à des risques de crédit ou de liquidité et sont assujettis aux procédés standard d'examen et d'approbation de la Banque. Les honoraires annuels au titre de ces arrangements de garantie et d'engagement de prêt, comptabilisés parmi les commissions de crédit dans l'état consolidé des revenus, se sont établis à environ 258 millions de dollars en 2004, en regard de 288 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le lecteur trouvera à la note 20 afférente aux états financiers consolidés, à la page 111, des renseignements détaillés sur les garanties et les engagements de prêt.

#### **Instruments financiers**

Les instruments financiers sont indispensables aux activités de la Banque, de sorte que le bilan de la Banque se compose pour l'essentiel d'instruments financiers. Afin de bien comprendre les positions actuelles de la Banque en instruments financiers et les risques connexes, il faut comprendre les stratégies et les activités des divers secteurs de la Banque, ainsi que son approche de la gestion du risque.

Du côté de l'actif, les instruments financiers englobent les liquidités, les valeurs mobilières, les prêts et les instruments dérivés. Côté passif, les instruments financiers comprennent les dépôts, les obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat, les obligations relatives aux valeurs vendues à découvert, les instruments dérivés et les débentures subordonnées. Les instruments financiers sont, en règle générale, comptabilisés au coût, à l'exception des instruments financiers détenus à des fins de négociation, qui sont constatés à leur juste valeur estimative.

Les modalités de ces instruments financiers sont présentées dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de 2004. Plus précisément, la note 21, aux pages 113 à 116, présente les méthodes qu'utilise la Banque pour calculer la juste valeur de ses instruments financiers, le profil du risque de taux d'intérêt (dont le montant sensible aux variations de taux d'intérêt et les profils des échéances ou des révisions), ainsi que le risque de crédit de certains instruments financiers. Pour ce qui concerne les instruments dérivés, la note 22 (pages 116 à 119) donne des renseignements sur le volume, le terme à courir, le risque de crédit et la juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers de la Banque dépassait leur valeur comptable de 1 171 millions de dollars au 31 octobre 2004, tandis qu'elle la dépassait de 468 millions de dollars un an plus tôt. La variation nette de la juste valeur d'une année sur l'autre découle principalement des fluctuations des taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, des cours du change et du prix des titres de participation. La juste valeur des instruments qui ne sont pas cotés est estimée au moyen de la valeur actualisée ou d'autres techniques fondées surtout sur les taux d'intérêt observables, les cours du change, les prix des titres de participation et les différentiels de taux. Le calcul de la juste valeur estimative est fondé sur les conditions qui prévalent sur le marché à un moment donné et il ne reflète pas forcément la juste valeur future.

De par leur nature, les instruments financiers donnent lieu à différents risques, comme le risque de crédit, de liquidité, d'exploitation et de marché. Le risque de marché englobe les risques liés aux taux d'intérêt, aux devises et aux titres de participation. La Banque a mis en place des politiques et des pratiques intégrales en vue de gérer ces risques, dont diverses limites de gestion du risque et techniques de mesure du risque approuvées par le Conseil. Les pratiques de gestion du risque de la Banque sont abordées dans la section intitulée « Gestion du risque » (pages 54 à 63), qui renferme une description des pratiques en matière de gestion du risque lié aux instruments dérivés.

Diverses mesures reflètent le niveau de risque associé au portefeuille des instruments financiers de la Banque. Par exemple, la rubrique « Risque de taux d'intérêt » présente, à la page 58, la sensibilité des instruments financiers hors négociation de la Banque au revenu d'intérêts net si les taux d'intérêt augmentaient de 1 %, de même que l'incidence sur la valeur actualisée de l'actif net de la Banque. Pour ce qui concerne les activités de négociation, le tableau de la page 60 présente la valeur à risque moyenne sur un jour en fonction des facteurs de risque. Par ailleurs, seulement 9 % (8 % en 2003) des instruments dérivés de la Banque ont un terme à courir supérieur à cinq ans; cette proportion nous place dans la tranche inférieure d'un classement historique regroupant les principales banques canadiennes.

Le revenu et les frais sur les instruments financiers productifs d'intérêt sont incorporés dans le revenu d'intérêts net de l'état consolidé des revenus de la Banque, tandis que les créances irrécouvrables sont comptabilisées dans la provision pour créances irrécouvrables. Les gains réalisés, les pertes et l'amortissement des valeurs détenues aux fins de placement sont comptabilisés à titre d'autres revenus, à l'instar des revenus de négociation nets. Le lecteur trouvera les détails des conventions comptables de la Banque en matière d'instruments dérivés et d'activités de couverture à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2004 (page 90).

## > SURVOL DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

### Réseau canadien

#### Profil sectoriel

Le Réseau canadien offre une gamme complète de services bancaires, de services de gestion de placements ainsi que des services de gestion de patrimoine aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises. Parmi les services de gestion de placements et les services-conseils offerts par la division Gestion de patrimoine figurent les services de courtage au détail, les services bancaires aux particuliers, les services fiduciaires et les produits de fonds communs de placement.

#### Stratégie

Nous orientons nos activités vers la consolidation de nos parts de marché en affermissant les relations avec la clientèle afin d'accroître notre capacité de vente auprès de celle-ci et en recrutant de nouveaux clients. Nous mettons l'accent sur l'excellence du service, la gestion ciblée du marketing et des relations avec la clientèle, des solutions novatrices en matière de produits et de services, l'amélioration de la productivité au chapitre des ventes et du contrôle des coûts d'exploitation et l'exécution efficace des services.

#### Résultats financiers de 2004

L'exercice 2004 a été excellent pour le Réseau canadien, qui a dégagé un revenu net de 1 136 millions de dollars, soit une augmentation de 4 % par rapport à l'exercice précédent. La croissance considérable, notamment au chapitre des gains de parts de marché, des prêts hypothécaires aux particuliers et des prêts et des dépôts personnels, a été partiellement annulée par la diminution des marges d'intérêts. Le revenu provenant des cartes de crédit et du courtage au détail a également augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts et les provisions pour créances irrécouvrables sont restés bien modérés.

### Opérations internationales

#### Profil sectoriel

Fort de son expérience sur le plan international pendant plus d'un siècle, notre vaste réseau mondial offre une gamme complète de services financiers tant aux entreprises locales qu'aux multinationales dans plus de 40 pays dans les Antilles, en Amérique centrale, au Mexique, en Amérique latine et en Asie.

#### Stratégie

Nous investissons dans des marchés en forte croissance où nous prévoyons une augmentation de la demande de services financiers. Nous tirons également parti de notre capacité avérée d'offrir des services bancaires de qualité pour accroître les produits et les services offerts et augmenter la productivité au chapitre des ventes et

l'efficacité opérationnelle au moyen de fonctions de services partagés et de plates-formes technologiques communes.

#### Résultats financiers de 2004

Les Opérations internationales ont connu un bon exercice en 2004, dégagent un revenu net de 746 millions de dollars, soit une hausse de 11 % par rapport à l'exercice précédent malgré l'importante incidence négative de la conversion des devises par suite de l'appréciation du dollar canadien. L'apport de Scotia Inverlat au bénéfice de la Banque a augmenté de façon substantielle et les Antilles et l'Amérique centrale ont également affiché une bonne croissance.

### Scotia Capitaux

#### Profil sectoriel

Nos activités de services bancaires d'investissement aux entreprises apportent des solutions sur mesure à des clients au Canada, aux États-Unis et en Europe et nous exerçons aussi certaines activités de gros au Mexique et en Asie. Scotia Capitaux possède des atouts reconnus au chapitre de l'octroi de prêts aux grandes entreprises, de la prise ferme d'émissions de titres, des fusions et des acquisitions, des instruments dérivés, des titres à revenu fixe, des devises et des métaux précieux ainsi que de la vente de titres de participation, de la négociation et de la recherche.

#### Stratégie

Notre stratégie reste axée sur la réalisation d'un bon rendement des capitaux propres grâce à l'établissement de solides relations avec la clientèle et à la gestion prudente du risque lié au crédit. Une progression des revenus devrait résulter de la mise au point d'une plate-forme de services bancaires de gros dans la région visée par l'ALENA et de l'élargissement de l'expertise sur le plan international à des domaines de produits choisis comme les instruments dérivés.

#### Résultats financiers de 2004

Scotia Capitaux a connu un excellent exercice. Son revenu net a augmenté de 18 % pour s'établir à 854 millions. Ce résultat a été obtenu malgré l'incidence négative de la conversion des devises et de la diminution soutenue des prêts aux grandes entreprises. Les provisions pour créances irrécouvrables ont diminué de façon marquée pour le deuxième exercice consécutif, la qualité du crédit s'étant améliorée, surtout aux États-Unis et en Europe.

#### Autres secteurs

La catégorie des « Autres secteurs » représente des unités d'exploitation de moindre envergure, dont la division Trésorerie de groupe, et d'autres redressements se rapportant au siège social qui ne sont pas affectés à une unité d'exploitation.

(en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres secteurs	Total
Revenu d'intérêts net	3 535 \$	1 895 \$	983 \$	(548) \$	<b>5 865 \$</b>
Autres revenus	1 671	741	1 227	681	<b>4 320</b>
Provision pour créances irrécouvrables	(317)	(70)	(106)	103	<b>(390)</b>
Frais autres que d'intérêts	(3 217)	(1 606)	(960)	(79)	<b>(5 862)</b>
Impôts sur le revenu/part des actionnaires sans contrôle	(536)	(214)	(290)	38	<b>(1 002)</b>
Revenu net	1 136 \$	746 \$	854 \$	195 \$	<b>2 931 \$</b>
Rendement des capitaux propres <sup>1)</sup> (en %)	30,6 %	21,7 %	20,3 %		<b>19,9 %</b>
Actif productif moyen (en milliards de dollars)	112 \$	49 \$	109 \$	14 \$	<b>284 \$</b>

1) Aux fins de la gestion et de l'information de gestion, la Banque répartit les capitaux propres entre les secteurs d'activité selon une méthode qui tient compte des risques de crédit, de marché et d'exploitation propres à chacun d'eux. Le rendement des capitaux propres est calculé en fonction de la valeur économique attribuée à chaque secteur d'activité. La valeur économique n'est pas un terme défini en vertu des PCGR, de sorte que le rendement des capitaux propres connexe pour chaque secteur d'activité pourrait ne pas être comparable à celui qui est utilisé par d'autres institutions financières.



## &gt; RÉSEAU CANADIEN

**Résultats financiers**

Le Réseau canadien a dégagé un revenu net de 1 136 millions de dollars en 2004, ce qui représente une augmentation de 42 millions de dollars, ou de 4 %, par rapport à l'exercice précédent, assortie d'un excellent rendement des capitaux propres de 30,6 %. Le Réseau canadien a compté pour 39 % du revenu net total de la Banque. Cette croissance résulte de l'amélioration du rendement des services aux particuliers, neutralisée en partie par la baisse des revenus de nos services aux entreprises.

**Bilan**

L'actif de la clientèle, incluant la clientèle du secteur Gestion de patrimoine, a enregistré une forte hausse de 14 % au Canada cette année. Ce résultat s'explique par la croissance exceptionnelle de 9,3 milliards de dollars, ou de 15 %, des soldes sur prêts hypothécaires à l'habitation par rapport à 2003. De ce fait, notre part du marché s'est accrue de 52 points de base, continuant sur sa lancée des derniers exercices. Le bond de 16 % du crédit renouvelable aux particuliers d'une année sur l'autre a aussi contribué à l'augmentation de l'actif. Il convient aussi de noter que 60 % des portefeuilles Ligne de crédit Scotia et Ligne de crédit Visa Scotia sont maintenant garantis. Le volume de crédit aux entreprises a diminué légèrement, principalement en raison d'une réduction ordonnée des prêts hypothécaires commerciaux.

Les dépôts de base des particuliers ont affiché une forte hausse de 19 % grâce au franc succès du Maître Compte® – Compte d'épargne à intérêt élevé, qui a permis à la Banque d'accroître de 26 points de base sa part de marché par rapport à l'exercice précédent. Les dépôts effectués par les entreprises, y compris ceux du nouveau Maître Compte pour entreprises™, ont pour leur part grimpé de 22 %, poursuivant la croissance à deux chiffres des derniers exercices.

Les biens sous administration ont augmenté de 10 % pour s'élever à 97 milliards de dollars. Les rentrées de fonds nettes supplémentaires provenant des biens de nouveaux clients ou de clients recommandés à l'interne, ainsi que la croissance continue de notre part du portefeuille, ont complété les gains attribuables à la belle tenue du marché.

**Revenu**

Le revenu total s'est établi à 5 206 millions de dollars, soit une hausse de 204 millions de dollars, ou de 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Le revenu d'intérêts net a augmenté de 61 millions de dollars, ou de 2 %, en 2004 pour atteindre 3 535 millions de dollars, en raison de la forte croissance de l'actif et des dépôts. La marge nette sur intérêts a fléchi durant l'exercice, essentiellement en raison de la faiblesse des taux d'intérêt et des pressions de la concurrence, surtout en ce qui concerne les prêts hypothécaires aux particuliers.

Les autres revenus de l'exercice se sont chiffrés à 1 671 millions de dollars, en hausse de 9 % par rapport à l'exercice précédent. La croissance a été généralisée, provenant notamment de la progression des revenus au titre des cartes de crédit (résultat de l'expansion du

**Revenu par secteur**

Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)	2004	2003	2002
Service aux particuliers	3 299 \$	3 118 \$	3 007 \$
Service aux petites et moyennes entreprises	1 110	1 133	1 270
Gestion de patrimoine	797	751	727
Revenu total	5 206 \$	5 002 \$	5 004 \$

programme de cartes d'entreprises), d'une augmentation des frais perçus sur des opérations (découlant de la croissance des volumes et des initiatives liées à la tarification) et de la croissance des frais sur les opérations électroniques (attribuable en partie à l'installation d'autres GAB). De plus, les revenus de courtage ont augmenté de 49 millions de dollars, ou de 11 %, en raison des opérations de négociation accrues de la clientèle.

**Frais autres que d'intérêts**

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 3 217 millions de dollars en 2004, soit une augmentation de 141 millions de dollars, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat reflète la croissance normale des augmentations au mérite des salaires, l'augmentation de la rémunération liée au rendement et de la rémunération à base d'actions et la hausse des charges liées aux pensions. En outre, la progression des coûts d'acquisition et d'évaluation hypothécaires a aussi contribué à l'augmentation des frais, en raison de la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation. Les frais se sont également accrus au titre des initiatives entreprises pour améliorer le service à la clientèle, élargir la gamme de produits offerts et améliorer l'efficacité, notamment en remplaçant des systèmes de produits existants.

**Qualité du crédit**

Les provisions pour créances irrécouvrables ont totalisé 317 millions de dollars en 2004, en hausse de 45 millions de dollars, ou de 17 %, par rapport à l'exercice précédent. La qualité du crédit est demeurée très bonne dans le portefeuille des particuliers, le coefficient des créances irrécouvrables pour le secteur s'établissant à 23 points de base, soit 3 points de base de moins qu'en 2003. Les pertes sur créances commerciales ont augmenté cette année à cause de la détérioration d'un nombre restreint de comptes.

**Perspectives**

Nous prévoyons une croissance solide de l'actif et des dépôts pour l'exercice 2005, mais à un rythme plus modéré qu'en 2004. Toutefois, la compression soutenue de la marge limitera vraisemblablement l'expansion du revenu d'intérêts net. La qualité du crédit devrait rester relativement stable. Nous continuerons de miser, en 2005, sur l'augmentation de notre capacité de vente, sur la consolidation des relations avec la clientèle et sur le recrutement de nouveaux clients.

**Réseau canadien****Résultats financiers** (en millions de dollars)

	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net <sup>1)</sup>	3 535 \$	3 474 \$	3 405 \$
Autres revenus	1 671	1 528	1 599
Provision pour créances irrécouvrables	(317)	(272)	(282)
Frais autres que d'intérêts	(3 217)	(3 076)	(2 953)
Impôts sur le revenu <sup>1)</sup>	(536)	(560)	(627)
Revenu net	1 136 \$	1 094 \$	1 142 \$
Rendement des capitaux propres (en %)	30,6	30,9	33,0
Moyenne des actifs productifs (en milliards de dollars)	112	101	93
Ratio de productivité <sup>1)</sup> (en %)	61,8	61,5	59,0

1) Base de mise en équivalence fiscale

## > OPÉRATIONS INTERNATIONALES

### Résultats financiers

Le revenu net de la division des Opérations internationales s'est élevé à 746 millions de dollars en 2004, en hausse de 77 millions de dollars, ou de 11 %, par rapport à 2003, et le rendement des capitaux propres s'est établi à 21,7 %. Cette solide performance a été obtenue malgré l'incidence négative considérable de la conversion des devises.

Scotiabank Inverlat et le secteur des Antilles et de l'Amérique centrale ont été les principaux moteurs de la croissance du revenu net. L'apport d'Inverlat au bénéfice de la Banque s'est fortement accru après que la Banque eut porté sa participation dans Inverlat à 97 % en 2004 et constaté l'avantage de certaines pertes fiscales reportées prospectivement dans ses résultats consolidés de 2004. De plus, Inverlat a affiché une forte croissance des prêts, mais un montant minime de créances irrécouvrables.

### Bilan

L'actif a diminué de 6 % pendant l'exercice, en raison de l'incidence de la conversion des devises. Le volume de l'actif sous-jacent en monnaie locale s'est accru de 5 % au cours de l'exercice. À 19 %, la croissance des prêts aux particuliers a été exceptionnelle, grâce surtout aux Antilles et au Mexique. Les prêts aux entreprises ont augmenté au rythme plus modéré de 4 %. Les dépôts de la clientèle privée ont grimpé de 10 %, témoignant de l'expansion continue dans la plupart des pays des Antilles et au Mexique.

### Revenu

Le revenu total s'est chiffré à 2 636 millions de dollars en 2004, soit une diminution de 168 millions de dollars, ou de 6 %, par rapport à 2003. Ce résultat est entièrement imputable à l'incidence de la conversion des devises. Le revenu sous-jacent en monnaie locale a augmenté de 214 millions de dollars, soit de 8 %.

Le revenu d'intérêts net s'est dégagé à 1 895 millions de dollars en 2004, en baisse de 133 millions de dollars, ou de 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat s'explique, lui aussi, par l'effet de la conversion des devises. Le revenu d'intérêts sous-jacent a augmenté de 133 millions de dollars, ou de 7 %, en raison du volume plus élevé de prêts consentis et de dépôts attribuables à des particuliers dans les Antilles et en Amérique centrale ainsi que chez Scotiabank Inverlat. Cette performance a été partiellement contrebalancée par un recul en Asie, dû au fléchissement des marges.

Les autres revenus ont diminué de 5 % d'une année sur l'autre pour s'établir à 741 millions de dollars. Ce résultat est entièrement attribuable à l'effet de la conversion des devises. Les autres revenus sous-jacents ont augmenté de 10 %, reflétant la croissance de Scotiabank Inverlat et des succursales et bureaux des Antilles et de l'Amérique centrale. La croissance de ces deux régions est le fruit des revenus de commissions plus élevés provenant des services de recouvrement de prêts associés à l'acquisition de Baninter en République dominicaine.

### Opérations internationales

#### Résultats financiers (en millions de dollars)

	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net <sup>1)</sup>	1 895 \$	2 028 \$	2 225 \$
Autres revenus	741	776	678
Provision pour créances irrécouvrables	(70)	(73)	(523)
Frais autres que d'intérêts	(1 606)	(1 657)	(2 096)
Impôts sur le revenu <sup>1)</sup> /part des actionnaires sans contrôle	(214)	(405)	(159)
Revenu net	746 \$	669 \$	125 \$
Rendement des capitaux propres (en %)	21,7	20,7	3,0
Moyenne des actifs productifs (en milliards de dollars)	49	52	58
Ratio de productivité <sup>1)</sup> (en %)	60,9	59,1	72,2

1) Base de mise en équivalence fiscale

2) Compte non tenu de la charge de 540 millions de dollars (après impôts) de 2002 liée à l'Argentine, le revenu net s'est établi à 665 millions de dollars, le rendement des capitaux propres, à 19,7 % et le ratio de productivité, à 61,5 %.

### Revenu par région

Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)	2004	2003	2002
Antilles et			
Amérique centrale	1 161 \$	1 146 \$	1 163 \$
Mexique	991	1 077	1 190
Autres	484	581	550
Revenu total	2 636 \$	2 804 \$	2 903 \$

### Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont chiffrés à 1 606 millions de dollars en 2004, en baisse de 3 %, ou de 51 millions de dollars, par rapport à 2003. Ce recul est entièrement attribuable à l'effet de la conversion des devises. La croissance des charges sous-jacentes en monnaie locale a été de 10 %. L'augmentation la plus forte a été enregistrée dans les Antilles et en Amérique centrale par suite de l'acquisition des succursales de Baninter. De plus, les charges ont augmenté en raison de l'expansion de nos réseaux de succursales et de canaux parallèles de distribution, accompagnée par la croissance liée aux activités commerciales dans la plupart des pays. Les améliorations soutenues de la productivité d'Inverlat ont partiellement compensé ces augmentations.

### Qualité du crédit

La provision pour créances irrécouvrables s'est chiffrée à 70 millions de dollars en 2004, soit une diminution de 3 millions de dollars par rapport à 2003. Cependant, compte non tenu des reprises sur provision de 64 millions de dollars en 2003 qui s'appliquaient aux prêts outre-frontière de l'Argentine, les provisions ont diminué de 67 millions de dollars par rapport à 2003, surtout en raison de la baisse des niveaux de provisionnement dans les Antilles et au Chili. L'économie de quelques pays dans les Antilles et en Amérique centrale a été touchée par des ouragans, entraînant une hausse des créances irrécouvrables au quatrième trimestre. Les provisions pour le reste des activités des Opérations internationales ont été minimales.

### Perspectives

Nous prévoyons que les Opérations internationales amélioreront encore leur performance au titre du bénéfice sous-jacent en 2005, surtout au Mexique, dans les Antilles et en Amérique centrale, de même qu'au Chili. Nous nous attendons à ce que l'actif et les dépôts continuent de croître parce que nous mettrons davantage l'accent sur l'efficacité des ventes et l'expansion continue du réseau de distribution. Par contre, cette croissance continuera de subir l'influence négative de la conversion des devises.

## &gt; SCOTIA CAPITAUX

**Résultats financiers**

Scotia Capitaux a déclaré un revenu net de 854 millions de dollars en 2004, en forte hausse (18 %) par rapport à 2003. Ce résultat s'explique dans une large mesure par l'amélioration substantielle au niveau des créances irrécouvrables dans tous les portefeuilles de prêts aux grandes entreprises. Par ailleurs, des gains records ont été enregistrés dans plusieurs secteurs, dont les métaux précieux, les opérations de change et les services de banque d'investissement. Ces performances ont été quelque peu atténues par l'effet de la conversion des devises et par la diminution soutenue des prêts aux grandes entreprises. Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 20,3 % en 2004, ce qui représente une nette amélioration par rapport à celui de 2003.

**Bilan**

Le niveau global des actifs a continué de baisser en 2004. Le volume de prêts a diminué de 2 % au Canada, de 27 % en Europe et de 39 % aux États-Unis (ce recul est dû, dans une proportion de 6 %, à l'effet de la conversion des devises). Les lignes de crédit ont également diminué par rapport à l'exercice précédent, mais dans une moindre mesure que les prêts utilisés. La diminution du volume de prêts découle essentiellement d'une plus grande sélectivité dans l'octroi des prêts, d'une plus faible demande des sociétés emprunteuses et d'une plus grande liquidité des marchés, surtout aux États-Unis et en Europe.

**Revenu**

Le revenu total a diminué de 13 % par rapport à 2003 pour s'établir à 2 210 millions de dollars en 2004. Le revenu d'intérêts net a chuté de 266 millions de dollars, ou de 21 %, pour passer à 983 millions de dollars, tandis que les autres revenus ont baissé de 62 millions de dollars, ou de 5 %, pour ressortir à 1 227 millions de dollars. Le revenu provenant des activités canadiennes a fléchi de 4 %, surtout parce que le revenu d'intérêts net et les commissions sur prêts ont diminué par suite de la contraction continue du portefeuille de prêts aux grandes entreprises et d'un resserrement du marché du crédit. L'apport solide des nouvelles émissions d'actions, des commissions et des services de banque d'investissement a été contrebalancé par la baisse des gains provenant des opérations sur actions.

La division Négociation internationale a continué de dégager de solides résultats, même si les revenus n'ont marqué qu'une hausse modérée à cause de l'effet de la conversion des devises. En revanche, nos revenus ont atteint des niveaux records pour les opérations de change et les métaux précieux, tandis que les opérations de financement ont été plus rentables. Par contre, en raison de la conjoncture difficile, le revenu provenant des opérations sur titres à revenu fixe a baissé au cours de l'exercice.

Le revenu tiré des activités américaines a chuté de 34 %, la contraction du volume de prêts aux grandes entreprises ayant eu pour effet de réduire les revenus d'intérêts et les commissions sur prêts.

**Revenu par région**

Base de mise en équivalence fiscale  
(en millions de dollars)

	2004	2003	2002
Canada	688 \$	720 \$	700 \$
États-Unis et Europe	816	1 117	1 245
Négociation internationale	706	701	925
Revenu total	2 210 \$	2 538 \$	2 870 \$

**Frais autres que d'intérêts**

Les frais autres que d'intérêts ont totalisé 960 millions de dollars en 2004, en baisse de 3 % par rapport à 2003, principalement en raison de l'incidence de la conversion des devises et de la réduction des salaires et des indemnités de départ par suite de la diminution des effectifs. Les frais liés aux locaux, les honoraires professionnels et les indemnités de départ ont également diminué en 2004. La diminution globale des frais autres que d'intérêts a été annulée en partie par une augmentation de la rémunération en fonction du rendement, correspondant à une augmentation des résultats, et par une augmentation des prestations de retraites et autres prestations et des frais de formation et de perfectionnement.

**Qualité du crédit**

Les provisions pour créances irrécouvrables ont nettement diminué, passant de 549 millions de dollars en 2003 à 106 millions de dollars un an plus tard. Cette chute a affecté tous les secteurs du portefeuille, à raison de 216 millions de dollars aux États-Unis, de 138 millions de dollars au Canada et de 89 millions de dollars en Europe. De plus, le montant net des prêts douteux a diminué de façon substantielle comparativement à l'exercice précédent, surtout aux États-Unis et en Europe. Dans l'ensemble, l'amélioration des conditions de crédit, incluant le redressement des marchés financiers et une bonne discipline en matière de crédit, ont contribué à l'importante augmentation de la qualité du crédit en 2004.

**Perspectives**

Les perspectives restent prometteuses pour nos activités de négociation, et nous nous attendons à une bonne croissance l'an prochain. Nous prévoyons aussi que l'amélioration de la qualité du crédit observée depuis deux ans se maintiendra. Par contre, les difficultés associées aux prêts aux grandes entreprises devraient se poursuivre, ce qui, conjugué au raffermissement du huard, atténuerait les perspectives d'augmentation globale du bénéfice.

**Scotia Capitaux****Résultats financiers** (en millions de dollars)

	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net <sup>1)</sup>	983 \$	1 249 \$	1 615 \$
Autres revenus	1 227	1 289	1 255
Provision pour créances irrécouvrables	(106)	(549)	(1 247)
Frais autres que d'intérêts	(960)	(986)	(1 022)
Impôts sur le revenu <sup>1)</sup>	(290)	(282)	(221)
Revenu net	854 \$	721 \$	380 \$
Rendement des capitaux propres (en %)	20,3	12,9	6,4
Moyenne des actifs productifs (en milliards de dollars)	109	119	124
Ratio de productivité <sup>1)</sup> (en %)	43,4	38,8	35,6

1) Base de mise en équivalence fiscale

## > AUTRES SECTEURS

### Résultats financiers

Le revenu net s'est établi à 195 millions de dollars en 2004, en regard d'une perte de 7 millions de dollars l'an dernier. Cette amélioration résulte principalement d'une augmentation des gains à la vente de titres de placement enregistrés à la Trésorerie de groupe et d'une réduction de 100 millions de dollars de la provision générale pour créances irrécouvrables cette année.

### Revenu

Le revenu a augmenté de 312 millions de dollars d'une année sur l'autre, grâce surtout aux gains plus élevés réalisés sur les titres de placement par la Trésorerie de groupe, qui ont enregistré une hausse de 301 millions de dollars par rapport à 2003. Les gains de 2004 comprennent une somme de 125 millions de dollars (81 millions de dollars après impôts) au titre de la cession d'une partie de la participation prise par la Banque dans la Shinsei Bank du Japon. De plus, nous avons réalisé des gains nets plus élevés sur les autres placements en actions, tandis que les gains sur obligations ont accusé une baisse modérée par rapport à 2003. Au cours des deux derniers exercices, la Trésorerie de groupe a vendu une part appréciable du portefeuille des placements obligataires de la Banque en prévision de la hausse des taux d'intérêt, réalisant à ce titre des gains nets substantiels.

Les frais d'intérêts nets ont augmenté de 53 millions de dollars en 2004 pour se chiffrer à 548 millions de dollars, surtout à cause de l'échéance de plusieurs titrisations. Cette amélioration a été contre-balancée en partie par un repli de la Trésorerie de groupe, attribuable dans une large mesure à la réduction du portefeuille obligataire.

Le revenu d'intérêts net inclut l'élimination de la majoration du revenu exonéré d'impôt. Ce montant est compris dans les unités d'exploitation, dont les résultats sont déclarés selon une base de mise en équivalence fiscale. Cette réduction s'est chiffrée à 274 millions de dollars en 2004, en regard de 278 millions de dollars un an plus tôt.

### Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont totalisé 79 millions de dollars en 2004, contre 12 millions de dollars l'an dernier. Cette augmentation témoigne de la hausse des frais reliés aux postes se rapportant au siège social et à la Trésorerie de groupe.

### Qualité du crédit

La reprise sur provision pour créances irrécouvrables s'est dégagée à 103 millions de dollars, dont la presque totalité découle de la réduction de 100 millions de dollars de la provision générale pour créances irrécouvrables en 2004.

### Impôts sur le revenu

La provision pour impôts sur le revenu englobe l'élimination de la majoration du revenu exonéré d'impôt. La variation des impôts d'une année sur l'autre s'explique principalement par la hausse du bénéfice en 2004.

### Perspectives

Les résultats de la division Trésorerie de groupe devraient diminuer en 2005, car on s'attend à ce que les gains à la vente de titres de placement baissent par rapport aux niveaux presque records générés en 2004. Si la tendance actuelle qui caractérise la qualité et la taille du portefeuille des prêts aux grandes entreprises se maintient, on assistera peut-être à une autre réduction de la provision générale pour créances irrécouvrables.

### Autres secteurs

#### Résultats financiers (en millions de dollars)

	2004	2003	2002
Revenu (charge) d'intérêts net(te) <sup>1)</sup>	(548) \$	(601) \$	(570) \$
Autres revenus	681	422	410
Reprise sur provision pour créances irrécouvrables	103	1	23
Frais autres que d'intérêts	(79)	(12)	97
Impôts sur le revenu <sup>1)</sup>	172	303	252
Part des actionnaires sans contrôle	(134)	(120)	(62)
Revenu net	195 \$	(7) \$	150 \$

1) Comprend l'élimination de la majoration du revenu exonéré d'impôt de 274 millions de dollars (278 millions de dollars en 2003; 268 millions de dollars en 2002) constatée dans le revenu d'intérêts net et dans la provision pour impôts sur le revenu, afin d'arriver aux montants comptabilisés dans l'état consolidé des revenus.

## GOUVERNANCE DU RISQUE

### Conseil d'administration

Examine et approuve les stratégies, les politiques, les normes et les principaux plafonds en matière de gestion du risque.

### Comités de la haute direction

**Le Comité des politiques en matière de risque** examine les principaux risques ainsi que les politiques adoptées pour les atténuer, puis règle les problèmes que les Comités de crédit principaux, le Comité de gestion du risque de marché et le Comité sur le risque réputationnel lui soumettent en matière de risque.

**Le Comité de gestion du passif** fournit une orientation stratégique en ce qui concerne la gestion du risque global de taux d'intérêt, du risque de change, du risque de liquidité et du risque de financement, ainsi que du risque découlant des décisions liées aux portefeuilles détenus à des fins de négociation et de placement.

**Les Comités de crédit principaux** sont responsables de l'octroi de prêts autres qu'aux particuliers, à l'intérieur des limites prescrites, et de l'élaboration de règles de fonctionnement ainsi que des lignes directrices touchant la mise en application des politiques de crédit. Des comités distincts couvrent les contreparties relatives aux secteurs d'activité suivants : crédit commercial, opérations internationales, clientèles grandes entreprises et banque d'investissement. De plus, des comités distincts autorisent les changements importants touchant les politiques de crédit qui s'appliquent aux particuliers et aux petites entreprises.

**Le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques** supervise et fixe les normes régissant les procédés que la Banque applique en matière de gestion du risque de marché et du risque de liquidité, notamment en ce qui concerne l'examen et l'approbation des nouveautés au chapitre des produits, des plafonds, des pratiques et des politiques se rattachant aux activités principales de négociation et de trésorerie de la Banque.

**Le Comité sur le risque réputationnel** examine les opérations de financement structuré, les prêts, les opérations de banque d'investissement ainsi que les opérations de prise ferme et autres opérations ou nouveaux produits qui lui sont présentés par les secteurs d'activité ou par les Comités de crédit principaux ou le Comité de gestion du risque de marché, afin de s'assurer que la Banque agit et est perçue comme agissant dans le respect de la loi et des normes de probité professionnelle les plus élevées.

### Survol de la gestion du risque

Le risque est présent, à divers degrés et sous diverses formes, dans la quasi-totalité des activités commerciales d'une institution financière. Tantôt le risque est considéré comme un moyen de dégager des revenus, tantôt il découle du fait même de se livrer à une activité. La gestion du risque vise essentiellement à faire en sorte que l'issue des activités comportant un risque se situe à l'intérieur de la marge de tolérance de la Banque et qu'un bon équilibre existe entre le risque et le rendement si l'on veut maximiser les résultats pour les actionnaires.

La gestion du risque est guidée par plusieurs principes clés qui constituent le fondement du cadre que la Banque a mis au point pour diminuer les risques liés à ses diverses activités mondiales. Le cadre de la gestion du risque est intégré aux processus de stratégie et de planification de la Banque. L'efficacité de ce cadre est rehaussée par la participation active des dirigeants de la Banque et des cadres hiérarchiques des secteurs d'activité au processus de gestion du risque. Ce processus est constamment revu et mis à jour afin qu'on puisse assurer l'uniformité des activités comportant un risque.

Peu importe la forme qu'ils revêtent, ces principes s'appliquent à tous les secteurs d'activité et à tous les types de risque.

- Surveillance par le conseil – en matière de risque, les stratégies, les politiques et les plafonds sont assujettis à l'approbation du conseil d'administration. Celui-ci, directement ou par l'entremise de ses comités, reçoit régulièrement des mises à jour sur les principaux risques auxquels la Banque est exposée.
- Prise de décision – les processus décisionnels visent à assurer l'harmonisation des objectifs commerciaux, de la tolérance à l'égard du risque et des ressources.
- Responsabilité – les unités d'exploitation assument la responsabilité de la gestion des risques au sein de leurs portefeuilles, et le capital leur est réparti en fonction de leur profil de risque et des stratégies globales de la Banque.
- Surveillance indépendante – toutes les activités présentant des risques importants de crédit, de marché et de liquidité sont soumises à la surveillance du groupe Gestion du risque global et d'autres unités qui ne dépendent pas des secteurs d'activité productifs.
- Diversification – les stratégies, les politiques et les plafonds, approuvés par un groupe indépendant de gestion du risque et entérinés par les dirigeants des secteurs d'activité, visent à assurer une saine diversification des risques.
- Examen – la Vérification interne soumet un rapport indépendant au Comité de vérification et d'examen du conseil d'administration concernant l'efficacité des politiques de gestion du risque et le degré d'implantation et d'observance des contrôles internes.

Les risques sont gérés dans le respect des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration et conformément à la structure de gouvernance décrite ci-contre. Le groupe Gestion du risque global est chargé de surveiller les risques de crédit, de marché, de liquidité et d'exploitation, dans le cadre des politiques et des plafonds établis par le conseil d'administration.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses engagements financiers ou contractuels. Ce risque est rattaché tant aux activités de prêts de la Banque qu'à ses activités de financement, de placement et de négociation lorsque les contreparties ont des obligations de remboursement ou autres envers la Banque.

### Processus de gestion du risque de crédit

Le programme de gestion du risque de crédit fait partie intégrante des politiques et des pratiques de la Banque qui définissent ses structures de gouvernance, de gestion du risque et de contrôle. La gestion du risque de

crédit obéit aux politiques, aux lignes de conduite et aux plafonds que le conseil d'administration a approuvés. Il appartient au Comité des politiques en matière de risque d'examiner les politiques, les normes et les plafonds qui contrôlent le risque de crédit et de recommander au conseil d'administration tout changement qui peut s'imposer par suite de l'évolution des conditions du marché et d'autres facteurs. Le conseil et le Comité des politiques en matière de risque reçoivent régulièrement des rapports complets du groupe Gestion du risque global sur la qualité des portefeuilles de crédit, notamment sur les expositions majeures au risque et sur les concentrations au sein de la Banque.

#### GRANDES ENTREPRISES ET SECTEUR COMMERCIAL

Le processus décisionnel en ce qui concerne l'octroi des prêts aux grandes entreprises et au secteur commercial vise à faire en sorte que le risque de crédit soit évalué adéquatement, approuvé judicieusement, surveillé en permanence et géré activement. Toutes les demandes de prêts de grande importance sont traitées, au siège social, par des services de crédit relevant de la Gestion du risque global, groupe indépendant du secteur d'activité, à des fins d'analyse et de recommandation.

Le processus décisionnel débute par une évaluation du risque de crédit de l'emprunteur ou de la contrepartie. Parmi les principaux facteurs dont l'évaluation tient compte, mentionnons une analyse des résultats financiers actuels et prévus ainsi que des antécédents de crédit de l'emprunteur, l'industrie ou le secteur au sein duquel l'emprunteur exerce son activité, les tendances économiques, le risque géopolitique et la gestion. Au terme de cette évaluation, une cote de risque est attribuée à l'emprunteur, selon un système de cotation à 18 catégories. Une cote de risque distincte est attribuée au prêt; elle tient compte de facteurs qui ont une incidence sur le risque de défaut de paiement du prêt, comme la garantie, la priorité de la demande, la structure et l'échéance. Les cotes de risque déterminent le niveau hiérarchique auquel la décision de crédit doit être prise, l'affectation du capital économique et le calcul de la provision générale pour créances irrécouvrables.

En matière de crédit, le processus décisionnel tient compte aussi d'autres facteurs, notamment la cotation des risques, le risque lié aux prêts, les plafonds établis par industrie et par pays ainsi que les plafonds établis pour la concentration du risque par emprunteur et par groupe d'emprunteurs. Diverses techniques internes et externes de modélisation s'ajoutent à l'analyse du risque que présentent les emprunteurs individuels et les portefeuilles de prêts. En outre, on fait appel à un modèle de rentabilité du rendement des capitaux propres corrigé du risque pour évaluer chaque demande de prêt et pour faire en sorte que le client et la structure de l'opération offrent un rendement correspondant à un niveau de risque donné. Scotia Capitaux dispose aussi d'un groupe de gestion du portefeuille de prêts qui examine, en toute indépendance, les résultats du modèle en les comparant à des indices de référence externes et qui émet une opinion sur la tarification et le rendement relatifs de chaque opération au-dessus d'un seuil minimal.

La Banque classe ses risques de crédit à l'égard des grandes entreprises et du secteur commercial selon de grands groupes d'activité économique. Les risques liés à ces groupes sectoriels sont gérés au moyen de plafonds et de critères et lignes de conduite en matière de prêt qui sont propres à chaque secteur d'activité.

Les services de crédit sont investis de pouvoirs d'autorisation conformes à la taille et au risque que présente chaque opération. Lorsqu'une décision n'est pas de leur ressort, les services de crédit font une recommandation et renvoient la demande à un comité de crédit principal. Les Comités de crédit principaux sont également investis de pouvoirs d'autorisation bien définis; ils renvoient donc

certaines demandes au Comité des politiques en matière de risque et, dans certains cas, au conseil d'administration.

Les secteurs d'activité ainsi que le groupe Gestion du risque global suivent de près les risques de crédit liés à chaque client, à la recherche de tout signe de détérioration. De plus, un examen complet de chaque dossier client ainsi qu'une analyse du risque qu'il comporte sont effectués une fois l'an, ou à intervalles plus fréquents dans le cas des emprunteurs qui présentent un niveau de risque supérieur. Si, de l'avis de la direction, un compte exige le recours aux spécialistes des arrangements et restrukturisations de prêts, il sera remis entre les mains d'une équipe distincte au sein du groupe Gestion du risque global pour le suivi et la résolution du problème. Les vérificateurs internes procèdent à l'examen périodique des processus de gestion du risque de crédit et à l'échantillonnage de prêts individuels prélevés dans les divers portefeuilles.

Les unités d'exploitation de la Banque et le groupe Gestion du risque global passent régulièrement en revue les divers secteurs du portefeuille de prêts dans l'ensemble de la Banque afin de savoir si les tendances économiques ou des événements spécifiques peuvent avoir une incidence sur la qualité du portefeuille et afin de déterminer si des mesures correctives s'imposent. Cette revue englobe l'examen du risque lié à des secteurs d'activité et à des pays donnés. Le résultat de cet examen est communiqué au Comité des politiques en matière de risque et, s'il revêt une importance particulière, au conseil d'administration. Le Comité des politiques en matière de risque formule à l'intention du conseil des recommandations visant à ajuster les plafonds établis pour divers secteurs et pays.

#### PARTICULIERS

Le processus décisionnel touchant les prêts aux particuliers et aux petites entreprises vise à assurer que les risques de crédit sont évalués adéquatement, approuvés judicieusement, surveillés en permanence et gérés activement. En général, les décisions liées aux prêts aux particuliers sont fondées sur des cotes de risque qui sont générées à l'aide de modèles prévisibles de cotation du crédit. Les demandes de crédit sont traitées par les logiciels de décision les plus avancés de l'industrie.

Les méthodologies d'ouverture de crédit et de gestion de portefeuille de la Banque visent à assurer l'uniformité dans la sélection des risques et à déceler rapidement les prêts en difficulté. Les méthodes rigoureuses de la Banque en matière de sélection des risques de crédit et de modélisation des risques au Canada sont centrées sur le client plutôt que sur le produit. Nous estimons qu'une telle démarche assure une meilleure évaluation des risques que celles centrées sur le produit et devrait diminuer les pertes sur prêts avec le temps. Notre logiciel de décision calcule la dette maximale que le client peut tolérer. Le client peut ainsi choisir les produits qui satisfont à tous ses besoins de crédit.

Toutes les modifications de taille à apporter à la cotation du crédit et aux politiques, qui sont mises de l'avant par le secteur d'activité, supposent une analyse et une recommandation de la Gestion du risque global, groupe indépendant du secteur d'activité, et l'approbation du Comité de crédit principal pertinent. Tous les modèles de cotation du crédit sont assujettis en permanence à la validation et à l'examen indépendant du groupe Gestion du risque global.

Les portefeuilles de prêts aux particuliers font l'objet d'examens mensuels qui servent à mieux circonscrire toute nouvelle tendance dans la qualité du crédit et à déterminer si des mesures correctives s'imposent. Les vérificateurs internes examinent périodiquement le processus de la gestion du risque.

## Examen du portefeuille

### GRANDES ENTREPRISES ET SECTEUR COMMERCIAL

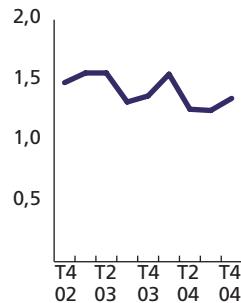
La qualité du crédit, notamment dans les portefeuilles de Scotia Capitaux, s'est améliorée sensiblement par rapport à l'exercice précédent. Un certain nombre de facteurs a contribué à ce changement. Les remboursements, les ventes de prêts et les restructurations de prêts ont diminué le montant des prêts douteux. En outre, le nombre de nouveaux prêts douteux a baissé par rapport à l'exercice précédent, en partie grâce à l'amélioration des conditions de crédit et à des stratégies commerciales et de gestion du risque bien définies, appliquées à la gestion des portefeuilles. Scotia Capitaux a adopté au cours des dernières années certaines mesures stratégiques qui se sont poursuivies en 2004. Ces mesures englobent la réduction du risque propre à un particulier et l'abandon des relations-clients qui ne produisent pas un rendement acceptable en fonction du risque couru.

Bien que les portefeuilles de prêts soient bien diversifiés, la Banque surveille activement les concentrations dans un ou plusieurs secteurs, en particulier ceux qui montrent des signes de détérioration. À l'heure actuelle, l'industrie automobile nord-américaine fait face à un certain nombre de défis, en particulier du côté des fabricants et des fournisseurs. Même si la Banque n'entretient pas de préoccupations particulières sur son exposition à ces deux segments, elle surveille de près les tendances dans l'industrie qui pourraient nuire à la qualité du crédit. L'exposition à des risques plus élevés dans des secteurs qui ont éprouvé des difficultés ces dernières années, comme la câblodistribution, les télécommunications et la distribution de l'électricité et de l'énergie, a été réduite.

Soucieuse d'atténuer son exposition au risque dans ses portefeuilles performants de prêts aux entreprises, la Banque fait appel à la vente de prêts et aux produits dérivés sur titres de créance. En 2004, les ventes de prêts ont totalisé 630 millions de dollars, en regard de 660 millions de dollars en 2003. Au 31 octobre 2004, les produits dérivés sur titres de créance qui ont servi à atténuer l'exposition au risque dans les portefeuilles ont totalisé 500 millions de dollars, contre 470 millions de dollars au 31 octobre 2003.

Une bonne qualité de crédit a été maintenue dans les portefeuilles de prêts commerciaux, aussi bien au Canada qu'à l'étranger, le montant brut des prêts douteux ayant diminué par rapport à l'exercice précédent. Des événements pénibles, comme l'impact de l'ESB sur le portefeuille des prêts commerciaux au Canada et l'impact des ouragans sur le même portefeuille à l'étranger, n'ont pas donné lieu à une hausse importante des créances irrécouvrables.

Faible défaillance dans le portefeuille des prêts aux particuliers au Canada  
prêts en défaillance en % du total des prêts



### CLIENTÈLE PRIVÉE AU CANADA

La qualité globale du crédit dans le portefeuille des prêts aux particuliers est demeurée très bonne. Le taux de défaillance total (dollars d'actif en arriérés d'au moins deux mois, divisés par le total de l'actif en cours) a atteint 1,35 %, s'améliorant légèrement par rapport à l'exercice précédent.

En outre, la provision pour créances irrécouvrables dans le portefeuille de prêts aux particuliers au Canada s'est établie à 23 points de base de l'actif moyen, soit une diminution de 3 points de base pour l'exercice.

### CLIENTÈLE PRIVÉE – OPÉRATIONS INTERNATIONALES

La qualité du crédit de notre portefeuille de prêts aux particuliers sur la scène internationale se situe à des niveaux acceptables, en deçà du seuil de tolérance à l'égard du risque que nous avons établi. Dans les Antilles et en Amérique centrale, le taux de défaillance total et la provision pour créances irrécouvrables ont connu des améliorations au cours des quatre derniers exercices. Bien que les contrecoups des ouragans puissent provisoirement augmenter les défaillances dans certaines régions des Antilles, nous ne croyons pas qu'ils auront un impact réel sur le taux global de défaillance ni sur la provision pour créances irrécouvrables.

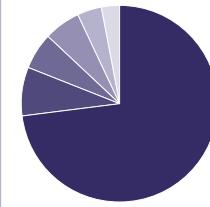
Chez Scotiabank Inverlat, au Mexique, les tendances à l'égard de la défaillance ont été différentes entre les deux composantes du portefeuille des prêts aux particuliers. Dans le cas des prêts aux particuliers consentis avant que la Banque n'acquière Inverlat, la défaillance a diminué, mais demeure élevée. Dans le cas des prêts consentis après l'acquisition, les niveaux de défaillance sont bas, mais ils augmentent légèrement à mesure que le portefeuille prend de l'âge.

### Diversification des risques

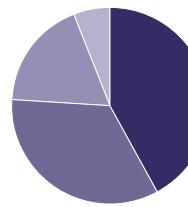
La diversification des risques est l'un des principes fondamentaux sur lesquels repose l'établissement des politiques et des plafonds. Des plafonds d'emprunt sont fixés dans le contexte des lignes de conduite établies pour les emprunteurs individuels, des secteurs particuliers, des pays donnés et certains types de prêts afin que la Banque ne souffre pas d'une concentration excessive auprès d'un emprunteur, d'un groupe d'emprunteurs, d'un secteur industriel ou d'une région géographique. Lorsque le Comité des politiques en matière de risque de la Banque décide qu'il est opportun d'outrepasser l'une ou l'autre de ces lignes de conduite, la décision revient au conseil d'administration. Les risques courus par la Banque à l'égard de la diversité des pays et des types d'emprunteurs reflètent cette diversification et sont illustrés dans les graphiques qui suivent ainsi que dans les tableaux 16 et 17.

Diversification équilibrée  
au Canada et à l'échelle  
internationale...

prêts et acceptations à  
l'exclusion des conventions  
de revente, septembre 2004



...ainsi que dans les prêts  
aux ménages et les prêts  
aux entreprises  
prêts et acceptations à  
l'exclusion des conventions  
de revente, septembre 2004



## Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte attribuable aux variations des taux d'intérêt, des taux de change, des écarts de crédit, des cours boursiers et des prix des produits de base ainsi qu'à la volatilité des marchés. Le risque de marché est présent dans les activités de financement, de placement et de négociation de la Banque.

### Processus de gestion du risque de marché

Le risque de marché est géré en fonction des stratégies, des politiques et des plafonds qui sont approuvés par le conseil d'administration. Celui-ci passe en revue et approuve ces politiques et plafonds de risque une fois l'an. De plus, il reçoit périodiquement des rapports sur l'exposition aux risques et sur le rendement de divers secteurs d'activité.

Le Comité de gestion du passif (CGP) et le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques (CGRMAP) surveillent, pour le compte de la haute direction, les diverses composantes du risque de marché couru par la Banque. Le CGP s'intéresse surtout au processus de gestion de l'actif et du passif, qui porte sur les activités de financement et de placement. Quant au CGRMAP, il approuve les nouveaux produits et plafonds ainsi que les nouvelles pratiques en matière de négociation, de financement et de placement, et il supervise l'exposition au risque. Tous les plafonds relatifs au risque de marché sont passés en revue au moins une fois l'an.

Le groupe Gestion du risque global supervise en toute indépendance le moindre risque de marché qui a de l'importance. Conjointement avec d'autres unités de soutien, le groupe conçoit diverses mesures de risque, en assure la surveillance et rend compte du risque de marché à la haute direction et au conseil d'administration. La Gestion du risque global met au point des politiques sur le risque de marché, notamment des politiques en matière d'évaluation. Les vérificateurs internes procèdent périodiquement à l'examen des processus de gestion du risque de marché.

### Techniques de mesures des risques

La Banque fait appel à diverses techniques pour mesurer et contrôler le risque de marché qu'elle assume dans ses diverses activités. Les techniques employées sont choisies en fonction d'une évaluation de la nature des risques que comporte une activité particulière. Des plafonds sont ensuite fixés pour les mesures qui contrôlent le mieux, estime-t-on, la nature du risque qu'on peut tolérer. Divers plafonds sont fixés à divers échelons – produit, portefeuille, unité d'exploitation et secteur d'activité – et pour la Banque dans son ensemble. Voici une description de certaines des principales mesures de risque que nous utilisons.

### VALEUR À RISQUE

La valeur à risque (VAR) est une estimation de la perte éventuelle qui pourrait découler, à un seuil de confiance donné, du maintien d'une position pendant une période déterminée. Pour la comptabilisation des activités de négociation, la VAR est calculée chaque jour à un seuil de confiance de 99 % et, pour une période de détention de un jour, à l'aide de simulations historiques fondées sur 300 jours de données du marché. La qualité de la VAR de la Banque est validée au moyen d'une analyse rétrospective continue, dans le cadre de laquelle la VAR est comparée aux résultats réels et hypothétiques de la perte et du bénéfice. La VAR sert également à évaluer les risques découlant de certains portefeuilles de financement et de placement.

### TESTS DE RÉSISTANCE AU STRESS

La VAR mesure les pertes éventuelles qu'on pourrait subir sur des marchés normalement animés. Les tests de résistance au stress servent quant à eux à évaluer l'incidence, sur les portefeuilles de

valeurs détenues à des fins de négociation, de mouvements normalement amples sur le marché et de périodes d'inactivité prolongée. Le programme de tests de résistance au stress est conçu de manière à désigner les principaux risques et à faire en sorte que le capital de la Banque puisse aisément absorber les pertes éventuelles résultant d'un stress donné. La Banque soumet ses portefeuilles de négociation à plus de 50 tests de résistance quotidiens et à plus de 200 tests de résistance mensuels. À l'occasion, elle évalue aussi le risque dans ses portefeuilles de placement en utilisant des tests de résistance fondés sur des cas précis de marché.

### ANALYSE DE SENSIBILITÉ ET MODÈLE DE SIMULATION

L'analyse de sensibilité permet d'évaluer l'effet de l'évolution des taux d'intérêt sur le revenu courant et sur la valeur économique de l'actif et du passif. Cette analyse s'applique à l'échelle mondiale aux activités d'exploitation que la Banque mène dans chacune des grandes monnaies. Les modèles de simulation permettent à la Banque d'évaluer le risque de taux d'intérêt à la lumière de divers scénarios échelonnés dans le temps. Les modèles tiennent compte d'hypothèses relatives à la croissance, à la composition prévue des activités commerciales, à l'évolution des taux d'intérêt, à la courbe de rendement, aux options rattachées aux produits, aux échéances et à d'autres facteurs. Les modèles de simulation sous différents scénarios sont particulièrement importants pour la gestion du risque inhérent aux produits de dépôt, de prêt et de placement que la Banque offre à la clientèle privée.

### ANALYSE DES ÉCARTS

L'analyse des écarts sert à évaluer la sensibilité aux taux d'intérêt qu'on trouve dans les services que la Banque offre à sa clientèle privée, dans ses services bancaires de gros et dans ses opérations internationales. Dans le cadre d'une analyse des écarts, les éléments d'actif et de passif ainsi que les instruments hors bilan sensibles aux taux d'intérêt sont classés selon des périodes données en fonction des dates de modification des taux. Il existe un écart sensible au passif lorsque davantage d'éléments de passif que d'éléments d'actif sont soumis à des fluctuations de taux dans une période donnée. Inversement, il y a écart sensible à l'actif lorsque davantage d'éléments d'actif que d'éléments de passif sont soumis à ces fluctuations.

### Activités de financement et de placement

Les procédés de gestion de l'actif et du passif de la Banque portent essentiellement sur l'identification, la mesure, la gestion et le contrôle des risques de marché découlant des activités de financement et de placement de la Banque. Le Comité de gestion du passif se réunit toutes les semaines pour passer en revue les risques et les occasions d'affaires et pour évaluer le rendement.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt découle de l'impact que peuvent produire les fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu de l'exercice et sur la valeur économique du fait de la non-concordance entre les positions qui sont assujetties à un ajustement des taux d'intérêt dans une période donnée.

La Banque gère activement son exposition aux taux d'intérêt en vue d'améliorer le revenu d'intérêts net dans le cadre de tolérances prudentes à l'égard du risque. Le risque de taux d'intérêt découlant des activités de financement et de placement de la Banque est géré conformément aux politiques et aux plafonds globaux approuvés par le conseil, qui visent à contrôler le risque auquel sont assujettis le revenu de l'exercice et la valeur économique. Le plafond relatif au revenu de l'exercice mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur le revenu net de la Banque, tandis que celui qui est lié à la valeur économique

Tableau 12 Écart de taux d'intérêt

Sensibilité aux taux d'intérêt <sup>1)</sup> Au 31 octobre 2004 (en milliards de dollars)	Échéant à moins de 3 mois	Échéant entre 3 et 12 mois	Échéant à plus de 1 an	Éléments non sensibles aux taux d'intérêt	Total
<b>Dollars canadiens</b>					
Actif	100,7 \$	17,5 \$	46,0 \$	7,0 \$	171,2 \$
Passif	90,4	22,7	38,7	19,4	171,2
Écart	10,3	(5,2)	7,3	(12,4)	
Écart cumulatif	10,3	5,1	12,4	–	
<b>Devises</b>					
Actif	78,2	7,1	13,4	9,3	108,0
Passif	80,9	6,4	4,3	16,4	108,0
Écart	(2,7)	0,7	9,1	(7,1)	
Écart cumulatif	(2,7)	(2,0)	7,1	–	
<b>Total</b>					
Écart	7,6 \$	(4,5) \$	16,4 \$	(19,5) \$	
Écart cumulatif	7,6	3,1	19,5	–	
Au 31 octobre 2004 :					
Écart	(1,2) \$	(1,3) \$	24,8 \$	(22,3) \$	
Écart cumulatif	(1,2)	(2,5)	22,3	–	

1) Compte tenu de l'inclusion des instruments hors bilan et du montant estimatif des remboursements anticipés de prêts aux particuliers et de prêts hypothécaires. L'écart hors bilan est porté au passif.

mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur la valeur actualisée de l'actif net de la Banque. Celle-ci utilise des plafonds d'écart pour contrôler aussi le risque de taux d'intérêt lié aux diverses devises. Elle a recours par ailleurs à l'analyse des écarts, à des modèles de simulation, à l'analyse de sensibilité et à la VAR à des fins d'évaluation des risques et de planification.

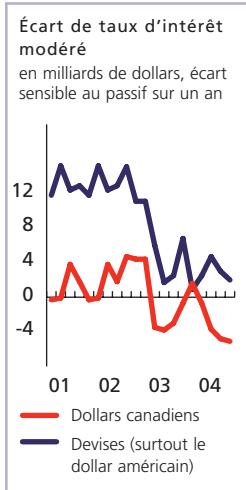
Le graphique de droite illustre les tendances dans les écarts de taux d'intérêt. En octobre 2003, la Banque disposait d'un écart à un an modérément sensible au passif. Au premier trimestre de l'exercice 2004, la Banque a pris des mesures pour passer à un écart sensible à l'actif en prévision de la hausse des taux d'intérêt. Cet écart sensible à l'actif a été progressivement relevé pendant le reste de l'exercice. La marge en dollars canadiens a diminué en 2004 en raison de la faiblesse des taux d'intérêt durant l'exercice, des tensions au niveau de la concurrence et du changement apporté à la répartition de l'actif.

La Banque a maintenu un écart à un an sensible au passif sur les devises tout au long de l'exercice 2004. Dans l'ensemble, les marges en devises ont augmenté légèrement en 2004.

Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt à la fin de l'exercice 2004, une hausse immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt, pour toutes les monnaies et toutes les échéances, aurait pour effet d'augmenter le revenu net après impôts d'environ 65 millions de dollars au cours des 12 prochains mois. Au cours de l'exercice 2004, ce chiffre a varié de 36 millions à 110 millions de dollars. Le même choc réduirait la valeur actuelle après impôts de l'actif net de la Banque d'environ 355 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2004, ce chiffre a varié de 255 millions à 363 millions de dollars.

#### RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est le risque de perte attribuable aux variations des taux de change.



Le risque de change découlant des activités de financement et de placement de la Banque comprend le risque lié aux positions nettes de change des entreprises de la Banque (prêts, placements et autres actifs, moins les dépôts et autres activités de financement) ainsi que le risque lié à ses placements nets dans des établissements étrangers autonomes (aussi bien des filiales que des succursales). Le risque de la Banque est assujetti au plafond approuvé par le conseil d'administration et est passé en revue chaque trimestre par le Comité de gestion du passif. Afin d'atténuer le risque lié à la position de change de ses entreprises, la Banque finance habituellement ses actifs et ses passifs dans la même monnaie. Lorsqu'il est économiquement viable de le faire, elle protège son risque de change à l'égard de ses placements nets dans des établissements étrangers autonomes en finançant principalement ces placements dans la même monnaie.

Conformément aux PCGR, les gains et les pertes de change découlant des positions de change des entreprises sont portés à l'état des revenus, tandis que les gains et les pertes de change découlant des placements nets sont portés au poste « Compte de conversion cumulatif » sous l'avoir des actionnaires. Bien que les gains ou les pertes sur les placements nets puissent accroître ou réduire le capital de la Banque, selon le degré de vigueur ou de faiblesse du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, les coefficients réglementaires du capital de la Banque ne sont pas touchés de façon importante, étant donné que les actifs à risque pondérés des établissements augmentent ou diminuent en fonction de toute variation du capital.

La Banque est également exposée au risque de change sur les bénéfices de ses activités étrangères. Elle extrapole ses revenus et ses dépenses liés aux monnaies étrangères, qui sont principalement libellés en dollars américains, sur un certain nombre d'exercices trimestriels futurs. Le Comité de gestion du passif évalue les données et les prévisions économiques et il décide d'assurer une couverture de change à telle ou telle portion des revenus et dépenses estimatifs futurs en monnaie étrangère. Dans les mécanismes de couverture, on trouve en temps normal les contrats au comptant et à terme sur devises ainsi que les options sur devises.

Toutefois, de récentes modifications apportées aux normes comptables de la couverture de change, qui sont entrées en vigueur en date du 1<sup>er</sup> novembre 2003, sont venues compliquer le traitement comptable de ces opérations de couverture économique.

Il pourrait donc y avoir un décalage entre le moment où sont comptabilisés les gains ou les pertes découlant des opérations de couverture économique et le moment où sont comptabilisés les gains ou les pertes de conversion dans les monnaies sous-jacentes.

L'effet de conversion de l'affermissement du dollar canadien sur le revenu de la Banque est résumé à la page 33. En l'absence de couverture, une hausse (baisse) de 1 % du dollar canadien par rapport à toutes les monnaies dans lesquelles nous exerçons nos activités diminue (augmente) notre revenu avant impôts d'environ 23 millions de dollars. Une variation similaire du dollar canadien diminuerait (augmenterait) le compte de conversion sous l'avoirdes actionnaires d'environ 70 millions de dollars.

#### RISQUES LIÉS AUX PORTEFEUILLES DE PLACEMENT

La Banque détient des portefeuilles de placement pour des besoins de liquidité ou de plus-value à long terme, ou parce qu'ils procurent un rendement après impôts intéressant. Les portefeuilles exposent la Banque à divers risques liés aux taux d'intérêt, aux écarts de crédit et aux actions. Les placements sous forme de titres de créance sont principalement constitués d'obligations d'État et de société. Les placements en actions se présentent sous forme d'actions ordinaires et privilégiées et d'un portefeuille diversifié de fonds gérés par des tiers. La majorité de ces titres sont évalués à l'aide de prix obtenus de sources externes. Les portefeuilles sont assujettis aux politiques et aux plafonds approuvés par le conseil d'administration.

Au 31 octobre 2004, la valeur marchande du portefeuille de placement de la Banque était supérieure de 1 048 millions de dollars à sa valeur comptable, alors qu'elle était supérieure de 703 millions de dollars à sa valeur comptable à la clôture de l'exercice 2003. La plus grande partie de la plus-value vient du gain non réalisé de la Banque découlant de sa participation dans Shinsei Bank.

#### Activités de négociation

Les activités de négociation sont d'abord axées sur le client, mais prévoient aussi les besoins en capitaux propres de la Banque. Les politiques, procédés et contrôles de la Banque Scotia à l'égard de ses activités de négociation sont conçus de manière à établir un équilibre entre l'exploitation rentable des occasions de négociation et la gestion de la volatilité des gains, dans un cadre de pratiques saines et prudentes.

Le conseil d'administration approuve chaque année les plafonds globaux de la VAR et des tests de résistance au stress pour les portefeuilles de négociation de la Banque, et il revoit les résultats tous les trimestres. Dans le cadre des politiques et des plafonds fixés par le conseil, le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques établit des politiques de négociation détaillées ainsi que des plafonds par produit et par risque, notamment des plafonds de VAR par secteur d'activité.

Les unités indépendantes de gestion du risque de la Banque mettent au point, exécutent et analysent les tests de résistance au stress, les analyses de sensibilité, les calculs de la VAR et les procédés d'évaluation; de plus, elles passent en revue les nouveaux produits et participent à leur élaboration. Les modèles qui servent à l'établissement des rapports financiers ou à la surveillance des plafonds sont validés séparément avant leur mise en œuvre et font l'objet d'un examen périodique officiel.

Les positions de négociation sont évaluées au marché quotidiennement, conformément aux politiques d'évaluation établies par le groupe Gestion du risque global. Les évaluations sont examinées régulièrement et de façon indépendante par le service administratif ou par les unités de gestion du risque. Celles-ci établissent des rapports sur les profits et les pertes, sur la VAR et sur la conformité aux plafonds établis, qu'elles remettent aux dirigeants des unités d'exploitation et à la haute direction, qui les évaluent et y donnent suite au besoin.

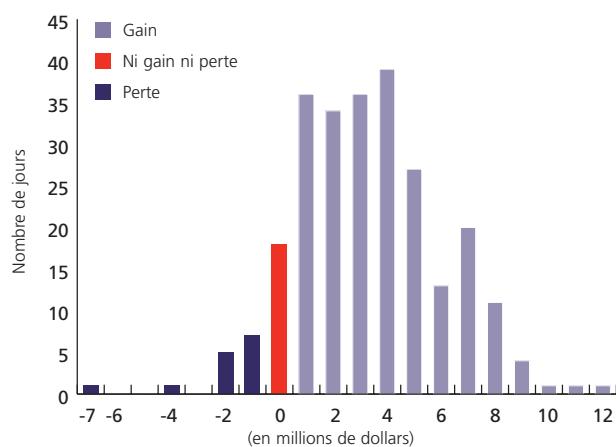
Au cours de l'exercice 2004, la VAR sur un jour relative aux activités de négociation a atteint une moyenne de 8,8 millions de dollars, contre 9,0 millions de dollars en 2003.

L'histogramme ci-dessous illustre la distribution du revenu de négociation quotidien pour l'exercice 2004. Le revenu de négociation a atteint une moyenne quotidienne de 3,0 millions de dollars, en regard de 3,1 millions de dollars en 2003. Le revenu a été positif pour plus de 92 % des jours de négociation au cours de l'exercice, contre 89 % en 2003.

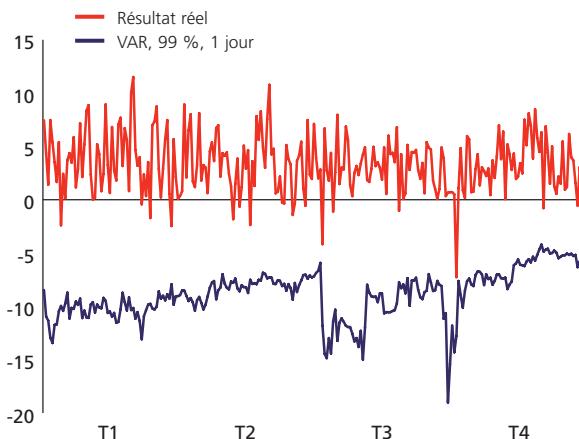
Durant l'exercice, la perte la plus importante subie en une seule journée, soit 7,3 millions de dollars, a été enregistrée le 6 août 2004 à la suite d'une importante baisse des taux d'intérêt.

Le tableau suivant montre la VAR par facteur de risque. Le risque de taux d'intérêt a augmenté, passant d'une moyenne de 5,7 millions de dollars en 2003 à 7,9 millions de dollars en 2004, en raison d'une diminution correspondante de la moyenne des facteurs de risque liés aux devises et aux actions.

Faible variabilité des revenus de négociation  
Période terminée le 31 octobre 2004



Comparaison des revenus de négociation quotidiens avec la valeur à risque  
En millions de dollars, du 1<sup>er</sup> novembre 2003 au 31 octobre 2004



**VAR sur 1 jour en fonction des facteurs de risque**

(moyenne en millions de dollars)

millions	Fin de l'exercice 2004			Fin de l'exercice 2003		
	Moyenne	Élevée	Faible	Moyenne	Élevée	Faible
Taux d'intérêt	3,6	7,9	19,5	2,6	8,5	5,7
Actions	4,0	4,3	8,3	2,1	6,4	5,6
Change	1,5	1,4	3,2	0,2	1,0	2,8
Produits de base	0,7	0,8	1,8	0,4	1,2	0,7
Effet de diversification	(4,5)	(5,6)	s.o.	(6,5)	(5,8)	s.o.
VAR à l'échelle de la Banque	5,3	8,8	19,0	4,2	10,6	9,0
					16,1	5,8

**Produits dérivés et opérations structurées****PRODUITS DÉRIVÉS**

La Banque a recours aux produits dérivés pour gérer les risques de marché et de crédit liés à ses activités de financement et de placement et pour réduire le coût de son capital. Elle fait appel à plusieurs types de produits dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme et des options, pour couvrir le risque de taux d'intérêt. Elle a aussi recours à des contrats à terme de gré à gré, à des swaps et à des options pour gérer le risque lié aux monnaies étrangères. En tant que courtier, la Banque offre des produits dérivés à ses clients et négocie des positions pour son propre compte.

Le risque de marché découlant des opérations sur produits dérivés est assujetti aux techniques de contrôle, de présentation et d'analyse signalées sous la rubrique « Activités de négociation ». La Banque utilise d'autres contrôles et techniques d'analyse pour faire face à certains risques de marché propres aux produits dérivés.

Pour contrôler le risque de crédit, la Banque établit des plafonds pour chaque contrepartie, mesure le risque à sa juste valeur actuelle, majorée pour tenir compte du risque futur, et fait appel à des techniques d'atténuation du risque comme la compensation et le nantissement en garantie. Le portefeuille de produits dérivés de la Banque se compose principalement d'instruments à court terme conclus avec des contreparties de grande qualité. Celles-ci représentent 88 % du montant du risque de crédit découlant des opérations sur produits dérivés de la Banque, en regard de 90 % pour l'exercice précédent.

La Banque a eu davantage recours aux produits dérivés sur titres de créance au cours de l'exercice, le montant nominal de référence ayant augmenté de 1,5 milliard de dollars pour atteindre 18,8 milliards de dollars. La hausse s'est produite dans les activités de négociation de la Banque, lorsque celles-ci comportent des négociations avec les clients, des opérations structurées et la négociation de positions pour le propre compte de la Banque. Les risques nets liés à la négociation de produits dérivés sur titres de créance ont été négligeables. La Banque négocie également des produits dérivés sur titres de créance dans ses portefeuilles de placement et de prêts, bien que cette activité ait diminué par rapport à l'exercice précédent. L'assurance-crédit vendue par la Banque est utilisée comme solution de recharge aux obligations et aux éléments d'actif prêts, tandis que l'assurance-crédit achetée par la Banque sert à gérer les risques de crédit. Au 31 octobre 2004, le montant nominal de référence des swaps sur défaillance vendus dans les portefeuilles de placement et de prêts s'établissait à 0,7 milliard de dollars, tandis que celui des swaps sur défaillance achetés atteignait 0,5 milliard de dollars.

Les produits dérivés utilisés pour les besoins de la gestion de l'actif et du passif (et non pour la négociation) constituent des

couvertures économiques. Ils doivent répondre à des critères précis en matière de désignation, de documentation et d'efficacité pour avoir droit à un traitement comptable de couverture. On trouvera d'autres détails sur la comptabilité des produits dérivés à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 92.

**OPÉRATIONS STRUCTURÉES**

Les opérations structurées sont des opérations spécialisées qui peuvent faire appel à des combinaisons de liquidités et de produits dérivés, visant à répondre aux exigences spécifiques de gestion du risque ou aux exigences financières de la clientèle. Avant d'être approuvées, ces opérations sont soigneusement évaluées par la Banque, qui cherche à circonscrire les risques liés au crédit, au marché, à la loi, à la réputation, etc., et à se pencher sur ceux-ci. Elles sont également assujetties à l'examen et à l'approbation interfonctionnels de la direction des activités de négociation, du groupe Gestion du risque global, de la fiscalité, des finances et du contentieux. Par ailleurs, toutes les grandes opérations structurées sur produits dérivés sont soumises à l'examen de comités de la haute direction chargés de la gestion du risque. Les opérations de financement structuré sont également évaluées conformément aux pratiques décrites plus loin, sous la rubrique « Risque réputationnel ».

Le risque de marché s'avère habituellement minimal dans ces opérations, et les rendements réalisés par la Banque proviennent du savoir-faire en structuration qu'elle procure et du risque de crédit qu'elle assume. Une fois exécutées, les opérations structurées sont assujetties aux mêmes examens de crédit continus et à la même analyse du risque de marché que les autres types d'opérations sur produits dérivés. Les examens et l'analyse comportent une surveillance prudente de la qualité des actifs sous-jacents ainsi que l'évaluation continue des produits dérivés et des actifs sous-jacents.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Les obligations financières comprennent les engagements envers les déposants, les paiements exigibles dans le cadre de contrats sur produits dérivés, le règlement d'opérations d'emprunt et de rachat de titres ainsi que les engagements en matière de prêts et de placement.

La gestion du risque de liquidité est essentielle au maintien de la confiance des déposants et des contreparties. Le risque de liquidité est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration. Le conseil reçoit régulièrement des rapports sur l'exposition au risque et sur les résultats obtenus par rapport aux plafonds approuvés. Le Comité de gestion du passif supervise le risque de liquidité pour la haute direction et siège chaque semaine pour passer en revue le profil de liquidité de la Banque.

Les éléments clés du cadre d'exercice utilisé pour la gestion du risque de liquidité sont les suivants :

- fixer des plafonds pour contrôler les principaux éléments du risque;
- mesurer et prévoir les engagements au titre de l'encaisse;
- diversifier les sources de financement;
- maintenir un niveau approprié d'actifs liquides;
- procéder régulièrement à des tests de résistance au stress sur les liquidités;
- disposer de plans d'urgence qu'on peut activer pour faciliter la gestion en cas de perturbation.

**Profil de liquidité**

La Banque maintient un avoir considérable en actifs liquides pour soutenir ses activités. Elle peut vendre ou nantir ces actifs en vue

d'honorer ses engagements. Au 31 octobre 2004, les actifs liquides s'élevaient à 69 milliards de dollars (75 milliards de dollars en 2003), soit 25 % du total de l'actif (contre 26 % l'exercice précédent). Ces actifs se composaient de titres à hauteur de 75 % (73 % en 2003), ainsi que d'espèces et de dépôts auprès de banques à hauteur de 25 % (27 % en 2003). La diminution des actifs liquides par rapport à l'exercice précédent est attribuable aux soldes inférieurs en titres de créance du gouvernement du Canada et autres ainsi qu'en dépôts effectués auprès d'autres banques. Cette diminution a été atténuée en partie par une augmentation des titres de participation.

Dans le cours de ses activités quotidiennes, la Banque nantit des titres et d'autres actifs afin de garantir une obligation, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement, ou encore d'exercer des activités à l'étranger. Elle peut également vendre des titres en vertu de conventions de rachat. Au 31 octobre 2004, l'actif total donné en nantissement ou vendu dans le cadre de conventions de rachat s'établissait à 33 milliards de dollars (44 milliards de dollars en 2003). La diminution par rapport à l'exercice précédent est attribuable principalement à un niveau réduit de titres vendus en vertu de conventions de rachat.

#### Financement

La Banque Scotia mise sur une vaste gamme de sources de financement, dont les principales sont les capitaux propres, les dépôts provenant des clientèles privée et commerciale dans le vaste réseau national et international de succursales de la Banque, et le financement de gros. Afin de s'assurer qu'elle ne se fie pas indûment à une seule entité comme source de financement, la Banque fixe un plafond sur la valeur des dépôts qu'elle accepte d'une même entité. Au 31 octobre 2004, le financement de base, qui représente le capital et les dépôts de base des clientèles privée et commerciale de la Banque, s'établissait à 146 milliards de dollars, en regard de 137 milliards de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation découle de la hausse des dépôts des clientèles privée et commerciale. Au 31 octobre 2004, le financement de base de la Banque correspondait à 52 % du financement total (48 % en 2003).



**Tableau 13 Liquidité**

Pour les exercices (en millions de dollars)

#### Actifs liquides en dollars canadiens

Encaisse et dépôts à la Banque du Canada  
Dépôts à d'autres banques  
Valeurs mobilières  
Prêts à vue et à moins de un an

	2004	2003	2002	2001	2000
356 \$	647 \$	868 \$	1 062 \$	648 \$	
1 255	1 382	686	1 124	1 131	
32 211	34 234	30 310	25 284	22 129	
<b>33 822</b>	<b>36 263</b>	<b>31 864</b>	<b>27 470</b>	<b>23 908</b>	
2 624	2 388	2 370	2 147	1 598	
12 920	16 163	16 348	15 827	15 368	
19 344	20 254	16 194	17 702	12 058	
—	—	—	291	—	
<b>34 888</b>	<b>38 805</b>	<b>34 912</b>	<b>35 967</b>	<b>29 024</b>	
2 980	3 035	3 238	3 209	2 246	
14 175	17 545	17 034	16 951	16 499	
51 555	54 488	46 504	42 986	34 187	
—	—	—	291	—	
<b>68 710 \$</b>	<b>75 068 \$</b>	<b>66 776 \$</b>	<b>63 437 \$</b>	<b>52 932 \$</b>	
<b>24,6 %</b>	<b>26,3 %</b>	<b>22,5 %</b>	<b>22,3 %</b>	<b>20,9 %</b>	

#### Total des actifs liquides

Encaisse et dépôts à la Banque du Canada  
Dépôts à d'autres banques  
Valeurs mobilières  
Prêts à vue et à moins de un an

Actifs liquides en pourcentage de l'actif total

#### Obligations contractuelles

Le tableau ci-dessous présente une image globale, au 31 octobre 2004, des obligations contractuelles de la Banque qui ont une incidence sur ses besoins en liquidités et en capital. Les obligations contractuelles de la Banque sont composées de contrats et d'obligations d'achat, notamment des ententes visant à acheter des biens et des services, auxquels elle ne peut se soustraire en droit. Le tableau exclut le passif-dépôts (hormis le financement à terme), les autres mécanismes de financement à court terme, les engagements au titre des prêts ainsi que les engagements au titre des régimes de retraite et autres prestations de retraite, dont il est question dans les notes 9, 21, 20 et 16, respectivement, afférentes aux états financiers consolidés.

(en millions de dollars)	Moins de	1 an -	4 ans -	Plus de	Total
	1 an	3 ans	5 ans		
<b>Obligations contractuelles</b>					
Financement à terme					
Billets de dépôt en gros	4 368	3 945	3 754	645	12 712
Titres de créance à moyen terme en euros	2 768	3 813	473	—	7 054
Débentures subordonnées	—	—	305	2 310	2 615
Autres éléments de passif à long terme	290	385	—	1 188	1 863
<b>Total partiel</b>	<b>7 426</b>	<b>8 143</b>	<b>4 532</b>	<b>4 143</b>	<b>24 244</b>
Contrats de location-exploitation	162	221	135	172	690
Obligations d'impartition	165	329	186	468	1 148
<b>Total</b>	<b>7 753</b>	<b>8 693</b>	<b>4 853</b>	<b>4 783</b>	<b>26 082</b>

La Banque dispose d'un certain nombre de programmes d'émission de billets pour élargir la base de son financement à terme. En 2004, elle a émis pour 2 156 millions de dollars de titres de créance à moyen terme libellés en euros, pour 5 112 millions de dollars de billets de dépôt sur le marché canadien et pour 603 millions de dollars de certificats de dépôt Yankee et autres instruments.

La Banque émet des débentures subordonnées dans le cadre de son programme de gestion du capital. En 2004, il n'y a pas eu de changement en ce qui a trait aux débentures émises et en cours.

Les autres éléments de passif à long terme comprennent les opérations où la Banque est l'agent payeur sur les opérations de crédit-bail conclues au nom de ses clients, ainsi que les obligations de financement à terme au sein de ses filiales étrangères.

La Banque loue un grand nombre de ses succursales, bureaux et autres locaux. La grande majorité des baux ont une durée de cinq ans et sont assortis d'une option de reconduction. Le coût total des baux, déduction faite des loyers en sous-location, s'est élevé à 170 millions de dollars pour 2004.

La Banque a signé deux contrats d'impartition majeurs. Le plus important est un contrat de sept ans passé avec IBM Canada en 2001 visant la gestion des activités informatiques de la Banque au pays, notamment les centres de données, les succursales, les GAB et les ordinateurs de bureau. Le deuxième est un contrat de trois ans, qui comprend deux options de reconduction de cinq ans, passé avec Symcor Inc. en 2003. Cette société gère le traitement des chèques et du règlement des factures, y compris l'impression des relevés et des rapports connexes partout au Canada. Ces deux contrats d'impartition sont résiliables moyennant préavis.

### Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation est le risque de perte, directe ou indirecte, auquel s'expose la Banque et qui découle d'événements externes, d'erreurs humaines ou de l'insuffisance ou de la défaillance des processus, pratiques ou contrôles. D'une certaine façon, le risque d'exploitation est présent dans chacune des activités commerciales et activités de soutien de la Banque. Il peut donner lieu à des pertes financières, à des sanctions réglementaires ainsi qu'à des atteintes à la réputation de la Banque.

La Banque a mis au point des politiques, des normes et des méthodologies d'évaluation pour faire en sorte que le risque d'exploitation soit bien circonscrit, géré et contrôlé dans chaque secteur d'activité. Les politiques et normes principales sont les suivantes :

- une politique de gestion du risque d'exploitation approuvée par le conseil d'administration;
- des processus visant à circonscrire et à évaluer les risques d'exploitation en rapport avec les modifications apportées aux produits, aux systèmes et aux nouvelles mesures;
- des pouvoirs d'approbation définis et consignés par écrit;
- une séparation adéquate des tâches et des pouvoirs délégués;
- des programmes de conformité visant à faire en sorte que la Banque adhère aux exigences réglementaires;
- un processus de planification de la continuité des opérations, y compris des plans de reprise des activités pour toutes les opérations clés, et des installations de relève appropriées pour assurer l'accessibilité des services;
- l'atténuation des risques par le biais de couvertures d'assurance, s'il y a lieu et si cela est possible.

**Engagements au titre des dépenses en immobilisations**  
Le programme des dépenses en immobilisations de la Banque Scotia lui procure les ressources technologiques et immobilières qui lui sont indispensables pour servir ses clients et leur offrir de nouveaux produits. Toutes les grandes dépenses en immobilisations font l'objet d'un rigoureux processus d'examen et d'approbation.

Les dépenses en immobilisations ont atteint 158 millions de dollars en 2004, chiffre comparable à celui de 2003. De ce montant, 41 % a été consacré à la technologie, en particulier à la mise à niveau du matériel de télécommunication, à de nouveaux GAB et à du matériel informatique. Les dépenses immobilières représentent le reste des dépenses en immobilisations, soit 59 %, qui a été consacré à l'ouverture de 19 succursales et bureaux et à la rénovation ou à l agrandissement de locaux existants.

Outre les politiques et les normes décrites ci-dessus, les vérificateurs internes procèdent, grâce à des vérifications régulières fondées sur le risque, à une évaluation indépendante et objective pour s'assurer que les contrôles et procédés d'exploitation sont bien conçus et fonctionnent efficacement.

La Banque dispose d'une unité centrale chargée de la gestion du risque d'exploitation au sein du groupe Gestion du risque global. Il incombe à cette unité de :

- définir, mettre au point, recommander et, conjointement avec les unités commerciales et les unités de soutien, mettre en œuvre des politiques de haut niveau en matière de gestion du risque d'exploitation;
- recueillir des données sur les pertes d'exploitation et en rendre compte aux cadres hiérarchiques et à la haute direction;
- faire fonctionner un programme d'autoévaluation supervisée;
- passer en revue les pratiques exemplaires du secteur et les exigences réglementaires et donner des conseils sur ces questions aux unités d'exploitation.

L'unité centrale chargée de la gestion du risque d'exploitation est responsable du programme d'autoévaluation supervisée, qui comprend l'examen d'activités importantes afin de cerner et d'évaluer les risques d'exploitation. S'il y a lieu, les dirigeants des unités d'exploitation formulent des plans d'action pour atténuer les risques décelés. Le résultat de ces examens est résumé dans un rapport adressé à la haute direction.

### Risque réputationnel

Le risque réputationnel est le risque qu'une publicité négative sur les pratiques commerciales de la Banque, qu'elle soit fondée ou non, ait une incidence néfaste sur ses activités ou sur sa clientèle, ou entraîne des litiges ou d'autres procédures juridiques onéreuses.

La publicité négative sur les pratiques commerciales d'une institution peut toucher tous les aspects de son exploitation, mais elle met habituellement en jeu des questions liées à la déontologie et à l'intégrité des affaires, ou à la qualité des produits et des services offerts. La publicité négative et le risque réputationnel qui s'y rattache découlent souvent d'un autre genre de manquement au niveau du contrôle de la gestion du risque.

Le risque réputationnel est géré et contrôlé dans l'ensemble de la Banque au moyen de codes de conduite, de pratiques de gouvernance et de programmes de gestion du risque, de politiques, de pratiques et de séances de formation. Plusieurs mesures équilibrées pertinentes sont décrites plus en détail dans d'autres sections traitant de la gestion du risque, particulièrement la section « Risque d'exploitation », où l'on fait allusion au programme de conformité bien établi de la Banque. Il incombe à l'ensemble des administrateurs, dirigeants et employés d'exercer leurs activités conformément au Code d'éthique de la Banque Scotia de façon à limiter le risque réputationnel. Les activités des services Affaires juridiques, Secrétariat général, Affaires publiques, internes et gouvernementales et Conformité ainsi que du Comité sur le risque réputationnel de la Banque sont particulièrement axées sur la gestion du risque réputationnel.

Avant d'accorder du crédit ou de donner des conseils à ses clients, la Banque examine si l'opération ou la relation en cause comporte un risque réputationnel. Elle dispose d'une politique et de pratiques établies pour gérer le risque réputationnel et juridique dans ses liens avec les opérations de financement structuré. En outre, le Comité sur le risque réputationnel peut prêter soutien à d'autres comités de gestion du risque et aux unités d'exploitation grâce à son aptitude à évaluer le risque réputationnel inhérent à des produits et à des opérations complexes.

Afin de s'assurer que la Banque s'engage dans des opérations qui sont conformes et qui seront perçues comme conformes à un haut niveau de probité professionnelle, le Comité tient compte d'une panoplie de facteurs lorsqu'il évalue les opérations, notamment : la portée et l'issue de la diligence raisonnable sur les plans juridique et réglementaire propres à chaque opération; le but économique de l'opération; l'incidence de l'opération sur la transparence de l'information financière d'un client; la nécessité de publier l'information à l'intention du client ou du public; les conflits d'intérêts; les questions d'équité; la perception du public.

Le Comité peut imposer des conditions aux opérations des clients, notamment des exigences de divulgation pour promouvoir la transparence de l'information financière, afin que celles-ci répondent aux normes de la Banque. Si le Comité recommande de ne pas donner suite à une opération et que le responsable de celle-ci souhaite quand même aller de l'avant, il revient au Comité des politiques en matière de risque de prendre l'affaire en main.

---

### Risque environnemental

On entend par risque environnemental la possibilité que les préoccupations de nature environnementale mettant en cause le Groupe Banque Scotia ou ses clients puissent nuire aux résultats financiers de la Banque. Soucieuse de se protéger et de protéger les intérêts de ses partenaires, la Banque Scotia a adopté, en 1991, une politique environnementale qui a été périodiquement mise à jour après approbation du conseil d'administration. Cette politique, qui oriente nos activités quotidiennes, nos pratiques en matière de prêts, nos ententes avec les fournisseurs et la gestion de notre parc immobilier, est complétée par des politiques et pratiques spécifiques aux divers secteurs d'activité.

Ainsi, dans le cadre de la politique de prêt environnemental, on veille à accorder suffisamment d'attention aux risques environnementaux liés aux activités d'exploitation de chaque emprunteur. Pareil souci est pris en compte dans les pratiques d'évaluation de crédit de la Banque.

Les préoccupations environnementales jouent également un rôle de premier plan dans l'orientation de nos pratiques immobilières. Le Service des immeubles adhère à une Politique de respect de l'environnement et assure la gestion responsable du parc immobilier de la Banque. En outre, d'importants programmes de récupération et de gestion des ressources ont été institués dans les succursales et bureaux de direction de la Banque.

Afin qu'elle puisse continuer à exercer son activité dans le respect de l'environnement, la Banque est à l'écoute des exigences de la loi et de la réglementation et dialogue constamment avec les gouvernements, l'industrie et ses partenaires dans les pays où elle exerce ses activités.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les politiques et les pratiques environnementales de la Banque Scotia, veuillez consulter notre Bilan annuel des contributions communautaires, que vous trouverez en ligne à [www.scotiabank.com](http://www.scotiabank.com).

## Contrôles et procédures

La responsabilité qu'assume la direction à l'égard des renseignements financiers publiés dans le présent rapport annuel est résumée à la page 84. De plus, le Comité de vérification et de révision du conseil d'administration de la Banque a passé en revue le présent rapport annuel, et le conseil d'administration l'a examiné et approuvé avant qu'il soit publié. La Banque tient à présenter, d'une façon rapide, exacte et équilibrée, toute l'information importante qui la concerne et à fournir un accès juste et égal à cette information. La Banque publie ses politiques et pratiques en matière de présentation de l'information sur son site Web.

En date du 31 octobre 2004, la direction de la Banque a procédé à une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et des procédés de présentation de l'information, tels qu'ils sont définis dans les règles adoptées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC »). Cette évaluation a été effectuée sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef des affaires financières. En outre, la direction de la Banque s'est penchée sur la question de savoir si, au cours de l'exercice 2004, des changements importants sont survenus dans le contrôle interne de la Banque en matière d'information financière qui ont exercé une influence significative sur le contrôle interne de la Banque en matière d'information financière ou qui sont raisonnablement susceptibles de le faire.

Les contrôles de l'information sont des procédures visant à garantir que les renseignements devant être fournis dans les rapports déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières sont enregistrés, traités, résumés et fournis en temps opportun, et qu'ils sont recueillis puis communiqués aux membres de la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des affaires financières, s'il y a lieu, afin que ceux-ci soient en mesure de prendre rapidement des décisions concernant les renseignements devant être fournis. Le contrôle interne en matière d'information financière est un processus conçu par la haute direction ou sous sa surveillance en vue de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que

les états financiers consolidés de la Banque sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

La direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des affaires financières, ne s'attend pas à ce que les contrôles de l'information et le contrôle interne en matière d'information financière préviennent ou détectent toutes les inexactitudes résultant d'erreurs ou de fraudes. En raison des limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle, une évaluation des contrôles fournit seulement une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les éléments de contrôle et que tous les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, ont été détectés.

D'après l'évaluation des contrôles de l'information et l'évaluation des modifications apportées au contrôle interne en matière d'information financière, le chef de la direction et le chef des affaires financières ont conclu, sous réserve des limites inhérentes mentionnées ci-dessus, que :

- les contrôles de l'information de la Banque assurent efficacement que les informations importantes sur celle-ci et sur ses filiales consolidées sont communiquées rapidement à la direction et sont présentées fidèlement, à tous les égards importants, dans le présent rapport annuel;
- à leur connaissance, il n'y a eu, au cours de l'exercice 2004, aucun changement touchant le contrôle interne de la Banque en matière d'information financière qui a eu ou qui est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle interne.

La Banque modifie et améliore constamment ses systèmes de contrôle et ses procédures. Selon les règles actuelles de la SEC, le chef de la direction et le chef des affaires financières seront, à compter du 31 octobre 2005, tenus d'attester annuellement qu'ils ont évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en matière d'information financière et de présenter un rapport annuel sur ce contrôle interne. Les vérificateurs des actionnaires seront tenus de confirmer l'évaluation de la direction et de présenter leur opinion à cet égard. La Banque s'emploie à répondre à cette nouvelle exigence réglementaire.

## Résumé des estimations comptables critiques

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles à la compréhension et à l'interprétation des résultats financiers présentés dans ce rapport annuel. Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les états financiers consolidés sont résumées à la note 1 afférente à ces états. On considère que certaines de ces conventions revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque du fait que la direction doit porter des jugements – et faire des estimations – difficiles, complexes et subjectifs, souvent à l'égard de questions caractérisées par une incertitude inhérente. Le texte qui suit traite de ces estimations comptables critiques. Celles-ci sont rajustées dans le cours normal des activités de la Banque pour tenir compte des changements

apportés aux circonstances sous-jacentes. Par contre, elles n'ont pas été rajustées dans une mesure appréciable au cours de l'exercice, sauf tel qu'il est précisé ci-dessous à la rubrique « Provision pour créances irrécouvrables ».

### Provision pour créances irrécouvrables

La provision pour créances irrécouvrables représente l'estimation de la direction quant aux pertes subies probables inhérentes au portefeuille des dépôts à d'autres banques, des titres acquis en vertu d'ententes de revente, des prêts, des acceptations et des autres engagements de crédit indirects comme les lettres de crédit et les garanties. La direction passe régulièrement en revue la qualité du crédit afin de déterminer la suffisance de la provision pour créances irrécouvrables. Pour y arriver, elle doit procéder à de nombreuses

estimations et porter de nombreux jugements difficiles, complexes ou subjectifs, y compris l'identification des prêts douteux, les caractéristiques et les risques du portefeuille et les facteurs qui ont trait à un prêt donné. Toute modification apportée à ces estimations ou tout recours à des jugements et à des estimations différents mais également raisonnables peut avoir une incidence directe sur la provision pour créances irrécouvrables et entraîner une variation de la dotation connexe.

Pour déterminer les provisions spécifiques applicables à des prêts individuels, la direction doit en premier lieu juger si les prêts sont douteux, puis estimer la valeur de réalisation nette de ces prêts à la lumière des informations dont elle dispose sur l'emprunteur. Dans le cadre de ce processus, la direction doit poser les jugements et faire des estimations importants, notamment quant aux montants et aux dates des flux de trésorerie futurs, à la juste valeur de la sûreté sous-jacente, aux coûts de réalisation, aux prix observables sur le marché, aux perspectives futures de l'emprunteur et aux garants éventuels de ces derniers.

Les provisions spécifiques sur les portefeuilles homogènes, y compris pour les prêts sur cartes de crédit, certains prêts aux particuliers et certains prêts hypothécaires à l'habitation à l'étranger, sont calculées pour chaque groupe. Ce processus suppose l'estimation des pertes probables inhérentes au portefeuille selon une étude fondée sur l'historique du portefeuille.

Vu l'amélioration globale de la qualité du crédit du portefeuille de prêts, la meilleure estimation des pertes sur prêts douteux faite par la direction a donné lieu à la réduction des provisions spécifiques pour créances irrécouvrables en 2004.

La provision générale vise à estimer les pertes subies probables inhérentes au portefeuille de prêts qui n'ont pas encore été déterminées pour chaque prêt. De nombreux facteurs peuvent influer sur l'estimation qu'établit la direction quant au niveau requis pour la provision générale, y compris la variabilité historique de défaillance, le montant de la perte en cas de défaillance et le risque qui en découle. La Banque applique les estimations de ces paramètres à un modèle conçu à l'interne en vue d'élaborer une première estimation quantitative. Si les paramètres de la probabilité d'une défaillance ou de la gravité d'une perte pour le portefeuille des grandes entreprises augmentaient ou diminuaient indépendamment de 10 %, le modèle indiquerait une augmentation ou une diminution d'environ 60 millions de dollars de l'estimation quantitative.

La haute direction porte un jugement quant à la nécessité d'apporter des modifications aux chiffres initiaux. Elle prend notamment en considération les données disponibles (sur les tendances et la conjoncture économiques, par exemple), la concentration du portefeuille, l'évolution du risque et les tendances observées concernant le volume et la gravité des retards. La provision générale est passée en revue chaque trimestre afin de garantir qu'elle n'est pas disproportionnée à la taille du portefeuille, aux risques de crédit inhérents et aux tendances de la qualité du portefeuille.

Au cours de l'exercice écoulé, l'estimation quantitative initiale a été réduite, surtout en raison de la baisse de l'encours des prêts à la clientèle commerciale et aux grandes entreprises et de l'amélioration de la qualité du crédit de ces portefeuilles. L'influence positive de ces facteurs a été atténuée par des jugements quant à l'incidence éventuelle de la hausse des prix énergétiques et du raffermissement substantiel du huard. Par contre, advenant l'amélioration soutenue de la qualité du crédit des prêts à la clientèle commerciale et aux grandes entreprises, la provision générale sera peut-être réduite de nouveau en 2005.

### Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers détenus à des fins de négociation, y compris les titres et les produits dérivés de négociation, sont comptabilisés à leur juste valeur, la variation de la juste valeur étant constatée à l'état des revenus. La plupart des titres de négociation sont comptabilisés aux prix du marché. Les produits dérivés de négociation, qui englobent les produits dérivés conclus avec des clients pour leurs besoins de gestion du risque de même que les contrats passés pour réaliser un profit à partir des positions de négociation de capitaux propres de la Banque, sont comptabilisés aux prix du marché (lorsqu'on peut les obtenir). Lorsqu'on ne peut pas obtenir les prix du marché, la juste valeur est calculée au moyen d'autres techniques d'évaluation, dont des modèles de flux monétaires actualisés et d'établissement du prix des options qui sont fondés sur des courbes de rendement des taux d'intérêt du marché, des cours du change et des facteurs de volatilité des options obtenus de source indépendante. Au 31 octobre 2004, 97 % de la juste valeur brute des produits dérivés de négociation était fondée surtout sur les modèles internes comportant une proportion appréciable de paramètres du marché observables ou de prix du marché. Pour les titres détenus à des fins de négociation, à peu près 99 % de la juste valeur du portefeuille est fondée sur les prix du marché.

La direction fait preuve de jugement dans la sélection des modèles et des divers facteurs, ainsi que dans le calcul des ajustements d'évaluation visant à couvrir les risques futurs et les coûts correspondants. Toute imprécision de ces estimations risque d'avoir une incidence défavorable sur la juste valeur comptabilisée. Toutefois, l'incidence de toute modification apportée à ces estimations (au titre de l'imprécision du modèle ou de la liquidité, par exemple) devrait être négligeable.

### Perte de valeur permanente

Les valeurs détenues aux fins de placement comprennent les titres de créance et les actions détenus aux fins de liquidité et de placement à long terme. Elles sont comptabilisées au coût dans le cas des actions, et au coût non amorti dans le cas des titres de créance. Lorsque la direction estime qu'il y a eu perte de valeur permanente, la valeur comptable des titres détenus aux fins de placement est ramenée à leur valeur de réalisation nette estimative. Ce processus fait intervenir l'exercice du jugement ainsi que des estimations.

La décision de la direction quant à l'existence d'une perte de valeur permanente tient compte de la période durant laquelle la juste valeur d'un titre donné a été inférieure à sa valeur comptable, des perspectives d'un rétablissement de la juste valeur et de facteurs comme la situation financière et les perspectives de l'entreprise. Lorsque la direction a déterminé qu'un titre a subi une perte de valeur permanente, elle doit se former un jugement quant à la valeur de réalisation nette estimative du titre. Pour ce faire, elle examine toutes les données réunies au cours du processus d'évaluation de la perte de valeur, de même que la liquidité du marché et les plans de la Banque concernant le titre en cause.

Au 31 octobre 2004, les gains non réalisés bruts au titre des valeurs détenues aux fins de placement se sont élevés à 1 427 millions de dollars et les pertes non réalisées brutes, à 73 millions de dollars, laissant un gain non réalisé net de 1 354 millions de dollars avant la prise en compte des montants correspondants des instruments dérivés et des autres produits de couverture (1 048 millions de dollars après leur prise en compte). La direction ne s'attend pas à ce que ces pertes soient réalisées, car elles ont été jugées temporaires.

### Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

La Banque offre des régimes de retraite et d'autres régimes d'avantages sociaux futurs à ses employés admissibles au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où elle exerce ses activités.

Le coût de ces avantages sociaux futurs fait l'objet d'un calcul actuariel chaque année. Le calcul est fondé sur les hypothèses les plus probables retenues par la direction, tel qu'il est précisé à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2004, à la page 90. Les hypothèses critiques formulées par la direction concernent le rendement à long terme des capitaux investis dans l'actif des régimes, la rémunération future et les coûts des soins de santé. La direction fait preuve de jugement dans la sélection de ces hypothèses, à la lumière d'un examen périodique des rendements historiques des capitaux investis, des augmentations salariales et des coûts des soins de santé. Elle prend aussi en considération les prévisions en matière de tendances et de conjoncture économiques, y compris le taux d'inflation.

Les résultats réels différeront des hypothèses formulées par la direction, ce qui donnera lieu à un gain (ou à une perte) actuariel net qui fera augmenter (ou diminuer) la charge au titre des prestations des exercices futurs. Lorsque le gain (ou la perte) actuariel net non constaté correspond à plus de 10 % du plus élevé de l'actif du régime ou des obligations au titre des prestations au début de l'exercice, la tranche supérieure au seuil de 10 %, au lieu d'être comptabilisée immédiatement à l'état des revenus, est généralement amortie sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés, qui va de 11 à 20 ans.

Les hypothèses de la direction, de même que l'analyse de la sensibilité des modifications apportées aux hypothèses concernant à la fois les obligations et la charge au titre des prestations, sont exposées à la note 16 afférente aux états financiers consolidés de 2004, à la page 107. L'hypothèse ayant la plus forte incidence sur la sensibilité est celle qui touche le rendement à long terme de l'actif. Si ce rendement à long terme hypothétique avait été inférieur (supérieur) de 1 %, la charge de l'exercice 2004 au titre des prestations aurait été supérieure (inférieure) de 35 millions de dollars. Au cours des dix derniers exercices, le rendement annualisé réel de l'actif du principal régime de retraite de la Banque a dépassé le taux annualisé hypothétique de 3 %, malgré la baisse des rendements au cours des derniers exercices.

Le taux d'actualisation constitue une autre hypothèse critique utilisée pour calculer le coût des avantages sociaux futurs, même si le taux d'actualisation prescrit correspond, en règle générale, au rendement courant des obligations à long terme de premier ordre émises par des sociétés et ayant une durée à l'échéance semblable à celle de l'obligation au titre des prestations. Ainsi, la direction exerce très peu de jugement dans la sélection de ce taux.

### Impôts sur le revenu des sociétés

La provision pour impôts sur le revenu, ainsi que l'actif et le passif d'impôts futurs, représentent l'estimation de la direction quant aux conséquences fiscales d'opérations et d'événements survenus pendant l'exercice. Aux fins de la comptabilisation des impôts sur le revenu, les lois fiscales de divers territoires sont interprétées et des hypothèses sont posées quant au moment prévu de la résorption des écarts temporaires découlant du traitement différent des postes pour les besoins de l'impôt et de la comptabilité. En outre, l'évaluation de l'actif d'impôts futurs lié au report de pertes en avant oblige la direction à évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les avantages seront réalisés avant l'expiration. Le montant total brut de l'actif d'impôts futurs lié au reliquat des pertes reportables de filiales découlant d'exercices antérieurs se chiffrait à 189 millions de dollars au 31 octobre 2004 (295 millions de dollars en 2003), et la Banque a constitué une provision pour moins-value de 84 millions de dollars (180 millions de dollars en 2003), étant donné l'incertitude de la réalisation de ces pertes. Ces reports de perte en avant viennent à échéance en 2006. La Banque rajustera la provision pour moins-value s'il devient plus certain qu'elle réalisera cet actif d'impôts futurs.

Le montant total net de l'actif d'impôts futurs de la Banque, y compris le montant net des reports de perte en avant, est ressorti à 999 millions de dollars au 31 octobre 2004 (912 millions de dollars en 2003). Le lecteur trouvera à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2004, à la page 92, plus de détails sur les principales conventions comptables sous-tendant la comptabilisation des impôts sur le revenu et à la note 15, à la page 105, d'autres renseignements sur les provisions de la Banque pour impôts sur le revenu.

## Modifications de conventions comptables

Les principales conventions comptables de la Banque sont exposées à la note 1 afférante aux états financiers consolidés de 2004, aux pages 90 à 94. La note 1 présente aussi les modifications apportées aux conventions comptables en 2004. Ces modifications résultent de nouvelles normes comptables que la Banque a dû adopter prospectivement en 2004.

- La Banque a adopté une nouvelle note d'orientation comptable concernant les relations de couverture émise par l'ICCA, qui établit des conditions plus rigoureuses et moins informelles quant à l'utilisation de la comptabilité de couverture.
- Les coûts admissibles engagés prospectivement au titre des logiciels sont capitalisés et amortis au lieu d'être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.
- La provision pour risque-pays n'est plus présentée dans la provision pour créances irrécouvrables, mais continue d'être portée en diminution des valeurs détenues aux fins de placement.

Ces modifications apportées aux conventions comptables n'ont pas eu d'incidence appréciable sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou l'évolution de la situation financière de la Banque au cours de l'exercice 2004.

De plus, la Banque a été tenue, en 2004, de modifier la présentation au bilan de certains types de chèques et d'autres éléments en circulation sur une base prospective, en raison d'une nouvelle norme de l'ICCA concernant la présentation de l'informa-

tion financière et précisant que les pratiques du secteur ne sont plus considérées comme une source acceptable de principes comptables généralement reconnus. Ce changement à la présentation du bilan n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière consolidée de la Banque, mais il a fait en sorte que ces éléments n'ont pas été classés avec les espèces et quasi-espèces dans l'état consolidé des flux de trésorerie, tel qu'il est mentionné en détail à la note en bas de page 2, à la page 88 des états financiers consolidés de 2004.

Deux changements comptables futurs entreront en vigueur pour les états financiers consolidés de la Banque en 2005 :

- La Banque sera tenue de consolider les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) lorsqu'elle en est le principal bénéficiaire. La norme comptable applicable autorise l'adoption prospective, et c'est cette méthode que la Banque a retenue.
- Certains instruments financiers ayant les caractéristiques d'un passif et d'un titre de participation et comptabilisés comme titres de participation à l'heure actuelle seront rétroactivement classés comme éléments de passif, de sorte que les états financiers comparatifs seront retraités.

Ces changements futurs et leur incidence prévue sur la Banque sont décrits en détail à la note 2 afférante aux états financiers consolidés de 2004, à la page 94.

## Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre à ses sociétés associées ou liées les services bancaires habituels à des conditions analogues à celles qui s'appliquent à des personnes non liées.

Au Canada, des prêts sont actuellement consentis à des administrateurs et à des dirigeants selon les conditions du marché. À compter du 1<sup>er</sup> mars 2001, la Banque a cessé de consentir des prêts à taux réduit à ses dirigeants et employés au Canada. Les bénéficiaires des prêts consentis avant cette date ont des droits acquis jusqu'à l'échéance. La Banque peut mettre des prêts à la disposition des dirigeants de certaines filiales et succursales étrangères à des taux réduits ou selon des modalités privilégiées, conformément aux lois et pratiques locales. Les prêts aux dirigeants de la Banque totalisaient 2,8 millions de dollars au 31 octobre 2004 et ceux consentis aux administrateurs, 0,5 million de dollars.

Les administrateurs peuvent se servir d'une partie ou de la totalité de leurs jetons de présence pour acquérir des actions ordinaires au prix du marché par le biais du régime d'achat d'actions des administrateurs. À compter de 2004, la Banque n'octroie plus d'options d'achat d'actions aux administrateurs qui ne sont pas des dirigeants (voir la note 14 afférante aux états financiers consolidés de 2004, aux pages 103 et 104).

La Banque peut également conclure des arrangements commerciaux avec des entreprises contrôlées par ses administrateurs. Ces arrangements interviennent aux conditions du marché et sont assujettis aux processus habituels de révision du crédit qu'applique la Banque. Les prêts engagés par la Banque à l'égard d'entreprises contrôlées par ses administrateurs totalisaient 587 millions de dollars au 31 octobre 2004, tandis que leur encours réel se situait à 408 millions de dollars.

La Banque a mis en place divers processus pour s'assurer que l'information sur les apparentés est identifiée et signalée au Comité de vérification et de révision (CVR) du conseil d'administration sur une base semestrielle. La surveillance fournie par le CVR répond aux exigences de la Loi sur les banques et porte sur une gamme plus vaste d'opérations entre apparentés que celle prévue dans les principes comptables généralement reconnus. Il appartient au CVR de passer en revue les politiques et pratiques de la Banque afin de cerner les opérations avec apparentés qui risquent d'avoir une incidence notable sur la Banque et d'examiner les procédures censées garantir la conformité avec les dispositions de la Loi sur les banques en ce qui concerne les opérations entre apparentés. En outre, le CVR approuve les modalités de toutes les opérations entre la Banque et les instruments de titrisation à vocation particulière qu'elle parraine afin de s'assurer que ces opérations se font selon les conditions du marché. Le CVR recueille des rapports détaillés qui attestent la conformité de la Banque avec les procédures qu'elle a établies.

Le service de la vérification de la Banque procède aux contrôles voulus pour fournir au CVR l'assurance raisonnable que les politiques et procédures de la Banque en matière d'identification, d'autorisation et de déclaration des opérations entre apparentés sont bien conçues et appliquées efficacement.

**Tableau 14 Répartition géographique de l'actif productif**

Aux 30 septembre (en milliards de dollars)	2004					
	Solde	% de l'actif productif	2003	2002	2001	2000
<b>Amérique du Nord</b>						
Canada	166,9 \$	64,4 %	158,5 \$	147,8 \$	135,3 \$	133,0 \$
États-Unis	25,0	9,7	34,1	46,4	43,1	44,0
	<b>191,9</b>	<b>74,1</b>	<b>192,6</b>	<b>194,2</b>	<b>178,4</b>	<b>177,0</b>
<b>Europe</b>						
Royaume-Uni	7,4	2,9	8,1	10,2	10,4	9,2
Allemagne	3,5	1,3	2,9	2,8	3,5	3,3
Irlande	2,0	0,8	1,4	1,6	1,4	0,9
France	1,1	0,4	1,5	1,4	1,5	1,9
Pays-Bas	0,8	0,3	1,5	1,1	1,0	0,6
Autres pays d'Europe	3,4	1,3	4,8	5,0	5,6	4,4
	<b>18,2</b>	<b>7,0</b>	<b>20,2</b>	<b>22,1</b>	<b>23,4</b>	<b>20,3</b>
<b>Asie</b>						
Inde	2,0	0,8	1,1	1,1	1,1	0,9
Malaisie	1,4	0,5	1,5	1,6	1,7	1,3
Corée du Sud	1,4	0,5	1,8	2,3	1,5	1,4
Japon	1,1	0,4	1,7	1,6	1,4	1,3
Hong Kong	0,9	0,4	1,0	1,2	1,4	2,0
Autres pays d'Asie	2,4	1,0	2,0	2,2	1,9	1,5
	<b>9,2</b>	<b>3,6</b>	<b>9,1</b>	<b>10,0</b>	<b>9,0</b>	<b>8,4</b>
<b>Antilles</b>						
Jamaïque	3,0	1,1	2,6	3,4	3,2	2,8
Porto Rico	1,9	0,7	2,1	2,6	2,4	2,1
Bahamas	1,7	0,7	1,7	1,8	1,7	1,5
Trinité-et-Tobago	1,5	0,6	1,6	1,7	1,7	1,5
Autres pays des Antilles	6,7	2,6	6,4	6,9	5,2	4,6
	<b>14,8</b>	<b>5,7</b>	<b>14,4</b>	<b>16,4</b>	<b>14,2</b>	<b>12,5</b>
<b>Amérique latine</b>						
Mexique	18,7	7,2	18,2	20,3	19,7	1,5
Chili	3,3	1,3	3,4	3,6	3,0	3,1
Argentine	—	—	—	0,2	3,7	3,7
Autres pays d'Amérique latine	3,5	1,3	3,7	3,7	3,9	3,3
	<b>25,5</b>	<b>9,8</b>	<b>25,3</b>	<b>27,8</b>	<b>30,3</b>	<b>11,6</b>
<b>Moyen-Orient et Afrique</b>						
Provision générale <sup>1)</sup>	0,7	0,3	0,4	0,5	0,4	0,4
Total	(1,4)	(0,5)	(1,5)	(1,5)	(1,5)	(1,3)
	<b>258,9 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>260,5 \$</b>	<b>269,5 \$</b>	<b>254,2 \$</b>	<b>228,9 \$</b>

1) Au 31 octobre.

\* Certains chiffres correspondants ont été reclassés conformément à la présentation de l'exercice écoulé.

**Tableau 15 Créances à risques outre-frontière de pays choisis<sup>1)</sup>**

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Prêts	Dépôts inter-bancaires	Opérations	Titres d'État et autres valeurs mobilières	Participation dans des filiales et sociétés affiliées <sup>2)</sup>	Autres	Total 2004	Total 2003
<b>Asie</b>								
Corée du Sud	474 \$	– \$	286 \$	593 \$	– \$	5 \$	1 358 \$	1 635 \$
Japon	550	91	84	437	–	76	1 238	1 359
Malaisie	648	–	3	396	131	3	1 181	1 175
Inde	475	55	764	57	–	18	1 369	903
Hong Kong	539	1	27	215	–	36	818	697
Chine	23	30	676	37	–	47	813	415
Autres pays d'Asie <sup>2)</sup>	115	233	119	458	–	36	961	839
	2 824	410	1 959	2 193	131	221	7 738	7 023
<b>Amérique latine</b>								
Mexique	1 134	–	182	704	1 051	5	3 076	2 765
Brésil	27	–	387	375	–	–	789	997
Chili	427	183	2	–	226	1	839	884
Venezuela	3	–	–	125	74	–	202	241
Argentine	2	–	–	19	–	–	21	51
Autres pays d'Amérique latine <sup>4)</sup>	1 105	8	63	70	101	5	1 352	1 535
	2 698	191	634	1 293	1 452	11	6 279	6 473

1) Les créances à risque outre-frontière sont les créances sur un prêteur situé dans un pays étranger; elles sont libellées dans une monnaie autre que la monnaie locale et sont établies en fonction du risque ultime.

2) Incluant l'Indonésie, les Philippines, Singapour, Taiwan et la Thaïlande.

3) Compte non tenu d'un écart d'acquisition de 104 \$ (111 \$ en 2003) au Chili.

4) Incluant la Colombie, le Costa Rica, le El Salvador, le Panama, le Pérou et l'Uruguay.

**Tableau 16 Prêts et acceptations par secteur géographique**

À l'exclusion des conventions de revente Au 30 septembre (en milliards de dollars)	2004	2003	2002	2001	2000	Pourcentage du total	
						2004	2000
<b>Canada</b>							
Provinces de l'Atlantique	11,3 \$	10,0 \$	9,4 \$	9,3 \$	9,2 \$	7,1 %	6,1 %
Québec	8,4	7,9	7,1	6,9	8,1	5,2	5,4
Ontario	66,5	60,8	55,5	51,5	50,7	41,5	33,7
Manitoba et Saskatchewan	5,1	5,0	4,8	4,8	4,4	3,2	2,9
Alberta	13,7	11,7	11,1	11,1	11,0	8,6	7,3
Colombie-Britannique	13,3	12,8	12,3	12,2	12,4	8,3	8,3
	118,3	108,2	100,2	95,8	95,8	73,9	63,7
<b>Étranger</b>							
États-Unis	9,8	13,8	21,5	21,5	23,5	6,1	15,6
Europe	6,1	8,0	10,8	10,3	9,3	3,8	6,2
Antilles	10,1	10,2	11,6	10,6	9,4	6,3	6,3
Asie	4,4	4,6	4,9	5,2	5,8	2,8	3,9
Amérique latine	12,2	12,2	13,1	15,0	7,6	7,6	5,0
Moyen-Orient et Afrique	0,6	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,2
	43,2	49,2	62,2	62,9	55,9	27,0	37,2
Provision générale <sup>1)</sup>	(1,4)	(1,5)	(1,5)	(1,5)	(1,3)	(0,9)	(0,9)
Total des prêts et acceptations	160,1 \$	155,9 \$	160,9 \$	157,2 \$	150,4 \$	100,0 %	100,0 %

1) Au 31 octobre.

**Tableau 17 Prêts et acceptations par catégorie d'emprunteur**

A l'exclusion des conventions de revente  
Aux 30 septembre (en milliards de dollars)

	2004		2003	2002	2001
	Solde	% du total			
<b>Prêts aux ménages</b>					
Prêts hypothécaires à l'habitation	68,3 \$	42,7 %	60,4 \$	55,9 \$	52,5 \$
Prêts aux particuliers	29,8	18,6	25,6	22,9	19,7
	<b>98,1</b>	<b>61,3</b>	<b>86,0</b>	<b>78,8</b>	<b>72,2</b>
<b>Prêts aux entreprises et aux administrations publiques</b>					
Ressources et fabrication, sauf le secteur de l'automobile					
Pétrole et gaz	3,1	1,9	2,6	3,8	3,5
Exploitation minière et métaux de première fusion	3,0	1,8	3,3	4,0	4,1
Aliments et boissons	2,3	1,5	2,5	3,1	3,3
Agriculture	2,2	1,4	2,3	2,3	2,3
Produits forestiers	1,4	0,9	1,6	2,6	2,5
Matériel électrique et autre matériel	1,3	0,8	1,6	2,2	3,2
Autres secteurs des ressources et de la fabrication	4,7	2,9	5,5	6,3	7,7
	<b>18,0</b>	<b>11,2</b>	<b>19,4</b>	<b>24,3</b>	<b>26,6</b>
Banques et autres services financiers	7,5	4,7	6,5	7,9	6,7
Secteur immobilier et construction	5,5	3,4	7,0	7,2	8,0
Distribution en gros et au détail, sauf le secteur de l'automobile	5,4	3,4	5,7	5,1	6,6
Fabrication et distribution dans le secteur de l'automobile	4,6	2,9	4,8	5,0	5,2
Transport	3,6	2,2	3,8	4,8	4,7
Hôtels	2,4	1,5	2,9	3,0	3,1
Télécommunications et câble	2,0	1,2	3,2	4,8	4,9
Services publics	1,9	1,2	2,8	4,6	3,9
Médias	1,7	1,1	2,5	2,9	2,9
Loisirs et divertissements	1,7	1,1	2,1	2,4	2,1
Administrations publiques	1,7	1,1	1,7	1,3	1,7
Services aux entreprises	1,5	0,9	1,9	2,2	2,3
Autres services	5,9	3,7	7,1	8,1	7,8
	<b>63,4</b>	<b>39,6</b>	<b>71,4</b>	<b>83,6</b>	<b>86,5</b>
Provision générale <sup>1)</sup>	<b>161,5</b>	<b>100,9</b>	<b>157,4</b>	<b>162,4</b>	<b>158,7</b>
Total des prêts et acceptations	<b>(1,4)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(1,5)</b>	<b>(1,5)</b>	<b>(1,5)</b>
	<b>160,1 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>155,9 \$</b>	<b>160,9 \$</b>	<b>157,2 \$</b>

(1) Au 31 octobre.

**Tableau 18 Instruments de crédit hors bilan**

Aux 31 octobre (en milliards de dollars)

	2004	2003	2002	2001	2000
Engagements de crédit	104,2 \$	110,5 \$	127,0 \$	132,6 \$	127,7 \$
Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie	14,4	14,2	14,8	11,5	10,8
Opérations de prêt sur titres, engagements d'achat de titres et autres	4,8	7,7	5,9	4,9	6,7
Total	<b>123,4 \$</b>	<b>132,4 \$</b>	<b>147,7 \$</b>	<b>149,0 \$</b>	<b>145,2 \$</b>

**Tableau 19 Provisions pour créances irrécouvrables en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations**

Pour les exercices (%)

	2004	2003	2002	2001	2000
Canada					
Prêts hypothécaires à l'habitation, prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	0,23 %	0,26 %	0,28 %	0,28 %	0,29 %
Prêts aux entreprises	0,23	0,47	0,29	0,34	0,15
États-Unis et autres pays	0,34	0,70	2,06	1,22	0,87
Total partiel pondéré – provisions spécifiques	<b>0,27</b>	<b>0,48</b>	<b>1,05</b>	<b>0,68</b>	<b>0,46</b>
Provision générale	<b>(0,05)</b>	–	–	0,10	–
Total pondéré	<b>0,22 %</b>	<b>0,48 %</b>	<b>1,05 %</b>	<b>0,78 %</b>	<b>0,46 %</b>

**Tableau 20 Évolution du montant net des prêts douteux<sup>1)</sup>**

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2004	2003	2002	2001	2000
<b>Montant brut des prêts douteux</b>					
Solde au début de l'exercice	3 241 \$	3 987 \$	4 439 \$	2 741 \$	2 380 \$
Ajouts	1 774	2 634	4 843		
Déclassements, remboursements et ventes de prêts	(1 680)	(1 936)	(1 789)		
Ajouts nets	94	698	3 054	1 820	965
Acquisition de filiales	—	—	—	906	121
Cession des activités de Scotiabank Quilmes <sup>2)</sup>	—	—	(1 006)	—	—
Radiations	(982)	(927)	(2 376)	(1 165)	(781)
Redressement de change et autres	(153)	(517)	(124)	137	56
Solde à la fin de l'exercice	2 200	3 241	3 987	4 439	2 741
<b>Provision spécifique pour créances irrécouvrables</b>					
Solde au début de l'exercice	1 719	1 892	2 705	1 502	1 236
Acquisition de filiales	—	—	—	919	153
Provision spécifique pour créances irrécouvrables	490	893	2 029	1 250	765
Cession des activités de Scotiabank Quilmes <sup>2)</sup>	—	—	(504)	—	—
Radiations	(982)	(927)	(2 376)	(1 165)	(781)
Recouvrements	158	164	169	123	113
Redressement de change et autres	(64) <sup>3)</sup>	(303)	(131)	76	16
Solde à la fin de l'exercice	1 321	1 719	1 892	2 705	1 502
<b>Montant net des prêts douteux</b>					
Solde au début de l'exercice	1 522	2 095	1 734	1 239	1 144
Variation nette du montant brut des prêts douteux	(1 041)	(746)	(452)	1 698	361
Variation nette de la provision spécifique pour créances irrécouvrables	398	173	813	(1 203)	(266)
Solde à la fin de l'exercice	879 \$	1 522 \$	2 095 \$	1 734 \$	1 239 \$
Provision générale pour créances irrécouvrables	1 375	1 475	1 475	1 475	1 300
Solde après déduction de la provision générale	(496)	47	620	259	(61)

1) Compte non tenu du montant net des prêts douteux à des pays désignés à marché naissant au cours des exercices antérieurs à 2004.

2) Compte tenu de l'incidence du redressement de change.

3) Compte tenu d'un reclassement de 23 \$ prélevé de la provision pour risque-pays et d'un transfert de 8 \$ aux autres engagements en 2004.

**Tableau 21 Provision spécifique pour créances irrécouvrables par secteur d'activité**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2004	2003	2002	2001	2000
<b>Opérations canadiennes</b>					
Clientèle privée	207 \$	204 \$	197 \$	185 \$	184 \$
Clientèle commerciale	110	68	85	98	26
	317	272	282	283	210
<b>Opérations internationales</b>					
Amérique latine <sup>1)</sup>	4	(29)	434	162	99
Antilles	53	84	73	62	61
Asie	14	17	13	25	16
Europe	(1)	1	3	1	9
	70	73	523	250	185
<b>Scoti Capitaux</b>					
Canada	(15)	124	37	38	33
États-Unis	54	270	1 131	671	308
Autres pays	67	155	79	45	71
	106	549	1 247	754	412
<b>Autres</b>					
	(3)	(1)	(23)	(37)	(42)
Total	490 \$	893 \$	2 029 \$	1 250 \$	765 \$

1) Compte tenu des reprises de 64 \$ en 2003 et d'une charge de 454 \$ en 2002 sur des provisions spécifiques constituées à l'égard de l'Argentine, créances à risque outre-frontière comprises.

**Tableau 22 Provision spécifique par catégorie d'emprunteur**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2004	2003	2002
	241 \$	246 \$	241 \$
<b>Prêts aux particuliers</b>			
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques			
Ressources et fabrication, sauf le secteur de l'automobile			
Pétrole et gaz	–	(51)	9
Aliments et boissons	60	54	138
Produits forestiers	(6)	19	15
Agriculture	41	25	3
Matériel électrique et autre matériel	(7)	42	57
Exploitation minière et métaux de première fusion	10	56	(2)
Divers	15	25	181
	113	170	401
Fabrication et distribution dans le secteur de l'automobile	20	34	3
Banques et autres services financiers	–	–	(23)
Transport	(24)	140	4
Distribution en gros et au détail, sauf le secteur de l'automobile	81	25	20
Services publics	28	113	180
Télécommunications et câble	2	27	552
Secteur immobilier et construction	6	55	53
Médias	–	–	24
Hôtels	(6)	30	(1)
Administrations publiques	1	1	1
Services aux entreprises	–	67	33
Loisirs et divertissements	(16)	14	4
Autres services	44	35	83
	249	711	1 334
Argentine	490	957	1 575
Total des provisions spécifiques	–	(64)	454
	490 \$	893 \$	2 029 \$

**Tableau 23 Prêts non productifs par catégorie d'emprunteur**

À l'exclusion des conventions de revente Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2004			2003		
	Montant net	Provision pour créances irrécouvrables	Montant brut	Montant net	Provision pour créances irrécouvrables	Montant brut
<b>Prêts aux particuliers</b>	135 \$	(460) \$	595 \$	321 \$	(436) \$	757 \$
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques						
Ressources et fabrication, sauf le secteur de l'automobile						
Pétrole et gaz	–	–	–	–	–	–
Aliments et boissons	36	(97)	133	50	(88)	138
Produits forestiers	3	(7)	10	10	(29)	39
Agriculture	18	(28)	46	14	(51)	65
Matériel électrique et autre matériel	32	(30)	62	49	(59)	108
Exploitation minière et métaux de première fusion	24	(63)	87	58	(88)	146
Divers	64	(75)	139	69	(91)	160
	177	(300)	477	250	(406)	656
Fabrication et distribution dans le secteur de l'automobile	21	(29)	50	42	(66)	108
Banques et autres services financiers	9	(10)	19	2	(9)	11
Transport	32	(49)	81	100	(140)	240
Distribution en gros et au détail, sauf le secteur de l'automobile	40	(88)	128	20	(66)	86
Services publics	157	(121)	278	156	(138)	294
Télécommunications et câble	193	(38)	231	300	(86)	386
Secteur immobilier et construction	41	(112)	153	69	(124)	193
Médias	3	(16)	19	7	(19)	26
Hôtels	18	(25)	43	169	(70)	239
Administrations publiques	–	(3)	3	–	(3)	3
Services aux entreprises	3	(8)	11	15	(19)	34
Loisirs et divertissements	2	(10)	12	51	(40)	91
Autres services	48	(52)	100	20	(97)	117
	744	(861)	1 605	1 201	(1 283)	2 484
Provision pour créances irrécouvrables – générale	879	(1 321)	2 200	1 522	(1 719)	3 241
Montant net des prêts douteux après la provision générale	(1 375)			(1 475)		
	(496) \$			47 \$		

## CAPITAL

**Tableau 24 Activités de dotation en capital**

Émissions	Échéances/rachats	
Capital de catégorie 1	Actions privilégiées	
Aucune	28 janvier 2004	250 000 000 \$ d'actions privilégiées de série 11 à dividende non cumulatif
Débentures subordonnées		
Aucune		

**Tableau 25 Actif pondéré en fonction du risque**

Aux 31 octobre (en milliards de dollars)		2004		2003	
Facteur de conversion	Facteur de pondération	Montant brut	Pondéré en fonction du risque	Montant brut	Pondéré en fonction du risque
<b>Au bilan</b>					
–	0 – 20 %	Liquidités	17,2 \$	2,4 \$	20,6 \$
–	0 – 100 %	Valeurs mobilières <sup>1)</sup>	58,8	7,6	63,2
–	0 – 50 %	Prêts hypothécaires à l'habitation	68,8	22,4	61,5
–	0 – 100 %	Prêts et acceptations	110,0	80,7	117,0
–	0 – 100 %	Autres éléments d'actif	24,4	5,1	23,6
		Total au bilan	279,2	118,2	285,9
<b>Hors bilan</b>					
<b>Instruments de crédit indirect</b>					
0 %	–	Engagements de crédit à un an et moins	67,0	–	76,2
20 %	0 – 100 %	Lettres de crédit commercial à court terme	0,8	0,2	0,7
50 %	0 – 100 %	Engagements de crédit à plus long terme	37,1	15,7	34,3
50 %	0 – 100 %	Garanties d'exécution	5,3	2,6	4,6
100 %	0 – 100 %	Lettres de crédit de soutien, lettres de garantie, prêts sur titres et autres engagements	13,2	7,0	16,6
			123,4	25,5	132,4
<b>Instruments relatifs aux taux d'intérêt</b>					
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Contrats à terme et contrats de garantie de taux d'intérêt	120,0	–	173,5
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Swaps de taux d'intérêt	472,3	1,8	484,1
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Options sur taux d'intérêt	95,9	0,1	105,4
			688,2	1,9	763,0
<b>Instruments relatifs aux devises</b>					
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Contrats à terme et contrats sur devises	186,1	2,1	189,8
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Swaps de devises	52,6	1,6	52,3
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Options sur devises	5,7	0,1	6,6
			244,4	3,8	248,7
<b>Autres instruments dérivés</b>					
6 – 10 %	0 – 50 %	Swaps de capitaux propres et options sur capitaux propres	23,3	0,5	20,6
6 – 15 %	0 – 50 %	Produits dérivés du crédit	18,8	0,3	17,4
7 – 15 %	0 – 50 %	Autres	2,6	0,1	2,9
			44,7	0,9	40,9
		Total hors bilan	1 100,7	32,1	1 185,0
Total de l'actif brut et de l'actif pondéré en fonction du risqué					
		Incidence des accords généraux de compensation	1 379,9	150,3	1 470,9
		Risque de marché – équivalent de l'actif à risque <sup>1)</sup>	(2,7)		(3,1)
			2,9		3,1
		Total	1 379,9 \$	150,5 \$	1 470,9 \$
					154,5 \$

1) Comprend les éléments d'actif assujettis au risque de marché. La pondération du risque lié à ces éléments d'actif est comprise dans « Risque de marché – équivalent de l'actif à risque ».

**Tableau 26 Composantes du revenu net en pourcentage de l'actif total moyen<sup>1)</sup>**

Base de mise en équivalence fiscale

Pour les exercices (%)

	2004	2003	2002	2001	2000
Revenu d'intérêts net	2,16 % (0,14)	2,23 % (0,31)	2,34 % (0,69)	2,37 % (0,53)	2,26 % (0,32)
Provision pour créances irrécouvrables					
Autres revenus	1,52	1,39	1,33	1,50	1,54
Revenu d'intérêts net et autres revenus	3,54	3,31	2,98	3,34	3,48
Frais autres que d'intérêts	(2,06)	(1,99)	(2,01)	(2,08)	(2,16)
Provision pour frais de restructuration et radiation de l'écart d'acquisition	—	—	—	—	0,01
Revenu net avant les éléments ci-dessous	1,48	1,32	0,97	1,26	1,33
Provision pour impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle	(0,45)	(0,46)	(0,36)	(0,46)	(0,52)
Revenu net	1,03 % 284,0 \$	0,86 % 288,5 \$	0,61 % 296,9 \$	0,80 % 271,8 \$	0,81 % 238,7 \$
Actif total moyen (en milliards de dollars)					

1) Le revenu provenant de valeurs mobilières non assujetties à l'impôt est indiqué sur une base de mise en équivalence fiscale, avant impôts. La provision pour impôts sur le revenu a été redressée en conséquence : 274 millions de dollars en 2004; 278 millions de dollars en 2003; 268 millions de dollars en 2002; 230 millions de dollars en 2001; 194 millions de dollars en 2000.

**Tableau 27 Provision générale et gains (pertes) non réalisé(e)s sur valeurs détenues aux fins de placement**

Pour les exercices (en millions de dollars)

	2004	2003	2002	2001	2000
Provision générale	1 375 \$	1 475 \$	1 475 \$	1 475 \$	1 300 \$
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur valeurs détenues aux fins de placement					
Actions privilégiées et ordinaires	502 \$	164 \$	(131) \$	35 \$	466 \$
Obligations de pays à marché naissant	507	512	219	298	388
Autres titres à revenu fixe	39	27	(113)	204	9
	1 048 \$	703 \$	(25) \$	537 \$	863 \$

**Tableau 28 Biens sous administration et biens sous gestion**

Aux 30 septembre (en milliards de dollars)

	2004	2003	2002	2001	2000
Biens sous administration					
Particuliers					
Courtage au détail	54,2 \$	47,4 \$	41,0 \$	40,1 \$	44,9 \$
Gestion de placements et services fiduciaires	53,4	56,6	57,1	51,2	47,3
	107,6	104,0	98,1	91,3	92,2
Fonds communs de placement	15,8	14,2	14,4	14,1	10,5
Institutions	33,4	43,8	31,9	47,7	54,0
Total	156,8 \$	162,0 \$	144,4 \$	153,1 \$	156,7 \$
Biens sous gestion					
Particuliers	7,5 \$	7,0 \$	7,8 \$	8,2 \$	8,7 \$
Fonds communs de placement	11,8	11,6	12,2	12,0	8,1
Institutions	1,9	1,4	1,5	1,7	2,0
Total	21,2 \$	20,0 \$	21,5 \$	21,9 \$	18,8 \$

**Tableau 29 Honoraire des vérificateurs des actionnaires**

Pour les exercices (en millions de dollars)

	2004	2003
Services de vérification	13,1 \$	12,5 \$
Services liés à la vérification	0,5	0,5
Services-conseils en fiscalité autres que de vérification	3,2	2,2
Divers services autres que de vérification	3,2	1,2
	20,0 \$	16,4 \$

**Tableau 30 Principales informations trimestrielles**

Pour les trimestres	2004				2003			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
<b>Résultats d'exploitation</b> (en millions de dollars)								
Revenu d'intérêts net (BMEF <sup>1)</sup>	1 499	1 534	1 558	1 548	1 584	1 630	1 603	1 611
Total des revenus (BMEF <sup>1)</sup>	2 495	2 569	2 807	2 588	2 591	2 639	2 568	2 645
Provision pour créances irrécouvrables	40	50	130	170	120	200	248	325
Frais autres que d'intérêts	1 461	1 472	1 523	1 406	1 494	1 453	1 429	1 355
Provision pour impôts sur le revenu (BMEF <sup>1)</sup>	239	264	313	251	250	291	225	296
Revenu net	708	733	786	704	660	626	596	595
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	701	727	780	684	650	616	572	568
<b>Rendement de l'exploitation</b>								
Bénéfice de base par action <sup>2)</sup> (en dollars)	0,70	0,72	0,77	0,68	0,64	0,61	0,57	0,56
Bénéfice dilué par action <sup>2)</sup> (en dollars)	0,69	0,71	0,75	0,67	0,63	0,60	0,56	0,55
Rendement des capitaux propres (en %)	18,8	19,4	21,8	19,4	18,6	17,7	17,2	16,6
Ratio de productivité (en %)(BMEF <sup>1)</sup> )	58,6	57,3	54,3	54,3	57,7	55,1	55,6	51,2
Marge nette sur intérêts sur l'actif total moyen (en %)(BMEF <sup>1)</sup> )	2,12	2,15	2,21	2,18	2,22	2,28	2,25	2,17
<b>Données du bilan</b> (en milliards de dollars)								
Liquidités et valeurs mobilières	75,9	85,0	81,3	81,6	83,8	78,9	77,3	74,5
Prêts et acceptations	178,9	182,2	179,9	175,7	178,5	179,6	189,2	188,0
Total de l'actif	279,2	286,9	283,6	281,5	285,9	282,2	291,7	289,6
Dépôts	195,2	201,1	197,6	191,8	192,7	190,3	189,2	192,7
Actions privilégiées	0,6	0,6	0,6	0,6	0,8	0,8	0,8	1,1
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	14,7	15,0	14,9	14,2	13,8	13,9	13,6	13,7
Biens sous administration	156,8	162,1	162,3	167,7	162,0	161,2	154,9	154,9
Biens sous gestion	21,2	21,2	20,9	20,5	20,0	20,2	19,6	20,7
<b>Mesures du capital</b> (en %)								
Coefficient du capital de catégorie 1	11,5	11,3	11,2	10,9	10,8	10,6	10,3	10,0
Coefficient du capital total	13,9	13,7	13,6	13,4	13,2	13,1	12,7	12,8
Coefficient du capital-actions ordinaire aux actifs à risques pondérés <sup>3)</sup>	9,9	9,8	9,7	9,5	9,2	9,1	8,7	8,8
Coefficient du capital-actions ordinaire corporel aux actifs à risques pondérés <sup>3)</sup>	9,7	9,5	9,4	9,2	8,9	8,7	8,4	8,5
Actifs à risques pondérés (en milliards de dollars)	150,5	155,5	155,7	153,5	154,5	157,2	159,1	163,2
<b>Qualité du crédit</b>								
Montant net des prêts douteux après la provision spécifique <sup>4)</sup> (en millions de dollars)	879	1 198	1 371	1 487	1 522	1 792	1 853	2 034
Provision générale pour créances irrécouvrables (en millions de dollars)	1 375	1 425	1 475	1 475	1 475	1 475	1 475	1 475
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations <sup>4)</sup>	0,49	0,66	0,76	0,85	0,85	1,00	0,98	1,08
Provision spécifique pour créances irrécouvrables en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations	0,20	0,22	0,30	0,38	0,27	0,43	0,53	0,67
<b>Données sur les actions ordinaires</b>								
Cours des actions <sup>2)</sup> (en dollars)								
Haut	40,00	36,88	37,45	34,24	33,70	32,19	27,90	27,38
Bas	35,28	32,90	33,38	31,08	29,19	27,52	24,84	22,28
Clôture	39,60	36,60	35,15	33,75	32,74	30,24	27,90	25,35
Actions en circulation <sup>2)</sup> (en millions)								
Nombre moyen – de base	1 008	1 008	1 011	1 011	1 012	1 010	1 007	1 009
Nombre moyen – dilué	1 024	1 024	1 028	1 027	1 028	1 027	1 023	1 025
Fin du trimestre	1 009	1 008	1 009	1 011	1 011	1 012	1 008	1 007
Dividendes par action <sup>2)</sup> (en dollars)	0,30	0,30	0,25	0,25	0,22	0,22	0,20	0,20
Taux de rendement des actions (en %)	3,2	3,4	2,8	3,1	2,8	2,9	3,0	3,2
Ratio de distribution <sup>5)</sup> (en %)	43,1	41,6	32,4	37,0	34,2	36,1	35,2	35,6
Valeur boursière (en milliards de dollars)	39,9	36,9	35,5	34,1	33,1	30,6	28,1	25,5
Valeur comptable par action <sup>2)</sup> (en dollars)	14,56	14,86	14,73	14,05	13,67	13,76	13,50	13,56
Ratio de la valeur marchande à la valeur comptable	2,7	2,5	2,4	2,4	2,4	2,2	2,1	1,9
Ratio cours-bénéfice (sur 4 trimestres)	13,8	13,0	13,0	13,5	13,8	13,2	12,6	11,4

1) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures hors PCGR, à la page 33.

2) Les montants ont été rajustés rétroactivement de manière à rendre compte du dividende en actions, versé le 28 avril 2004, égal à une action ordinaire par action ordinaire émise et en circulation. Le dividende en actions a eu le même effet qu'un fractionnement d'actions à raison de deux pour une.

3) Représente le capital-actions ordinaire et la part des actionnaires sans contrôle dans le capital-actions ordinaire des filiales actives, moins l'écart d'acquisition et les actifs incorporels, en pourcentage des actifs à risques pondérés.

4) Le montant net des prêts douteux est le montant des prêts douteux, diminué de la provision spécifique pour créances irrécouvrables.

5) Représente le dividende sur actions ordinaires du trimestre, en pourcentage du revenu net distribué aux actionnaires ordinaires au titre du trimestre.

**Statistiques des onze derniers exercices****Bilan consolidé**

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2004	2003	2002	2001
<b>Actif</b>				
Liquidités	17 155 \$	20 581 \$	20 273 \$	20 160 \$
Valeurs mobilières				
Placement	15 717	20 293	21 602	25 450
Négociation	43 056	42 899	34 592	27 834
	58 773	63 192	56 194	53 284
<b>Prêts</b>				
Prêts hypothécaires à l'habitation	69 018	61 646	56 295	52 592
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	30 182	26 277	23 363	20 116
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	57 384	64 313	77 181	79 460
Valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente	17 880	22 648	32 262	27 500
	174 464	174 884	189 101	179 668
Provision pour créances irrécouvrables	2 696	3 217	3 430	4 236
	171 768	171 667	185 671	175 432
<b>Autres</b>				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 086	6 811	8 399	9 301
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation	14 198	15 308	15 821	15 886
Terrains, bâtiments et matériel	1 872	1 944	2 101	2 325
Autres éléments d'actif	8 360	6 389	7 921	8 037
	31 516	30 452	34 242	35 549
	279 212 \$	285 892 \$	296 380 \$	284 425 \$
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>				
<b>Dépôts</b>				
Particuliers	79 020 \$	76 431 \$	75 558 \$	75 573 \$
Entreprises et administrations publiques	94 125	93 541	93 830	80 810
Banques	22 051	22 700	26 230	29 812
	195 196	192 672	195 618	186 195
<b>Autres</b>				
Acceptations	7 086	6 811	8 399	9 301
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat	19 428	28 686	31 881	30 627
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	7 585	9 219	8 737	6 442
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation	14 054	14 758	15 500	15 453
Autres engagements	15 733	14 145	15 678	15 369
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 280	2 326	1 912	1 086
	66 166	75 945	82 107	78 278
<b>Débentures subordonnées</b>	2 615	2 661	3 878	5 344
<b>Avoir des actionnaires</b>				
<b>Capital-actions</b>				
Actions privilégiées	550	800	1 275	1 775
Actions ordinaires et surplus d'apport	3 229	3 141	3 002	2 920
Bénéfices non répartis et écart de conversion cumulatif	11 456	10 673	10 500	9 913
	15 235	14 614	14 777	14 608
	279 212 \$	285 892 \$	296 380 \$	284 425 \$

1) Les chiffres correspondants antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités pour refléter la présentation sur la base du solde brut des instruments dérivés évalués à la valeur du marché, car l'information ne peut être établie au prix d'un effort raisonnable.

2000	1999	1998	1997	1996	1995 <sup>1)</sup>	1994
18 744 \$	17 115 \$	22 900 \$	18 174 \$	14 737 \$	16 728 \$	11 388 \$
19 565	20 030	17 392	17 091	15 835	13 820	17 093
21 821	13 939	12 108	10 908	10 070	8 154	8 473
41 386	33 969	29 500	27 999	25 905	21 974	25 566
50 037	47 916	45 884	41 727	30 683	28 620	26 857
17 988	16 748	18 801	17 764	16 801	15 343	13 421
78 172	69 873	76 542	59 353	50 408	47 741	44 438
23 559	13 921	11 189	8 520	9 112	8 378	4 304
169 756	148 458	152 416	127 364	107 004	100 082	89 020
2 853	2 599	1 934	1 625	1 568	2 295	2 241
166 903	145 859	150 482	125 739	105 436	97 787	86 779
8 807	9 163	8 888	7 575	5 945	5 563	4 796
8 244	8 039	13 675	8 925	8 978	—	—
1 631	1 681	1 759	1 716	1 523	1 485	1 200
7 456	6 865	6 384	5 025	2 777	3 652	3 199
26 138	25 748	30 706	23 241	19 223	10 700	9 195
253 171 \$	222 691 \$	233 588 \$	195 153 \$	165 301 \$	147 189 \$	132 928 \$
68 972 \$	65 715 \$	62 656 \$	59 239 \$	47 768 \$	45 538 \$	42 431 \$
76 980	64 070	70 779	56 928	44 981	41 747	35 660
27 948	26 833	32 925	22 808	25 145	24 060	21 664
173 900	156 618	166 360	138 975	117 894	111 345	99 755
8 807	9 163	8 888	7 575	5 945	5 563	4 796
23 792	16 781	14 603	11 559	7 894	7 354	5 798
4 297	2 833	3 121	3 739	6 509	5 416	5 989
8 715	8 651	14 360	8 872	8 571	—	—
14 586	11 667	9 787	9 731	7 387	6 809	7 158
729	198	173	137	101	133	175
60 926	49 293	50 932	41 613	36 407	25 275	23 916
5 370	5 374	5 482	5 167	3 251	3 249	3 016
1 775	1 775	1 775	1 468	1 325	1 575	1 100
2 765	2 678	2 625	2 567	2 161	1 994	1 839
8 435	6 953	6 414	5 363	4 263	3 751	3 302
12 975	11 406	10 814	9 398	7 749	7 320	6 241
253 171 \$	222 691 \$	233 588 \$	195 153 \$	165 301 \$	147 189 \$	132 928 \$

**État consolidé des revenus**Pour l'exercice terminé le 31 octobre  
(en millions de dollars)

	2004	2003	2002	2001
<b>Revenu d'intérêts</b>				
Prêts	9 074 \$	9 945 \$	10 708 \$	13 049 \$
Valeurs mobilières	2 662	2 859	3 087	3 062
Dépôts à d'autres banques	441	442	573	872
	<b>12 177</b>	<b>13 246</b>	<b>14 368</b>	<b>16 983</b>
<b>Frais d'intérêts</b>				
Dépôts	4 790	5 222	5 519	8 233
Débentures subordonnées	112	139	203	303
Autres	1 410	1 735	1 971	2 247
	<b>6 312</b>	<b>7 096</b>	<b>7 693</b>	<b>10 783</b>
Revenu d'intérêts net	<b>5 865</b>	<b>6 150</b>	<b>6 675</b>	<b>6 200</b>
Provision pour créances irrécouvrables	390	893	2 029	1 425
Revenu d'intérêts net après provision pour créances irrécouvrables				
Autres revenus	5 475	5 257	4 646	4 775
Revenu d'intérêts net et autres revenus	<b>4 320</b>	<b>4 015</b>	<b>3 942</b>	<b>4 071</b>
	<b>9 795</b>	<b>9 272</b>	<b>8 588</b>	<b>8 846</b>
<b>Frais autres que d'intérêts</b>				
Salaires et avantages sociaux	3 452	3 361	3 344	3 220
Autres <sup>2)</sup>	2 410	2 370	2 630	2 442
Provisions pour frais de restructuration à la suite des acquisitions	–	–	–	–
	<b>5 862</b>	<b>5 731</b>	<b>5 974</b>	<b>5 662</b>
Revenu avant éléments ci-dessous	<b>3 933</b>	<b>3 541</b>	<b>2 614</b>	<b>3 184</b>
Provision pour impôts sur le revenu	793	784	601	876
Quote-part du revenu net des filiales revenant aux actionnaires sans contrôle				
<b>Revenu net</b>	<b>209</b>	<b>280</b>	<b>216</b>	<b>139</b>
Dividendes versés sur actions privilégiées et autres dividendes	<b>2 931 \$</b>	<b>2 477 \$</b>	<b>1 797 \$</b>	<b>2 169 \$</b>
Revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	<b>39</b>	<b>71</b>	<b>105</b>	<b>108</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) <sup>3)</sup> :				
Résultat de base	1 010	1 010	1 009	1 001
Résultat dilué	1 026	1 026	1 026	1 018
Revenu par action ordinaire (en dollars) <sup>3)</sup> :				
Résultat de base	2,87 \$	2,38 \$	1,68 \$	2,06 \$
Résultat dilué	2,82 \$	2,34 \$	1,65 \$	2,02 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars) <sup>3)</sup>	1,10 \$	0,84 \$	0,73 \$	0,62 \$

- 1) Ces résultats financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), y compris les exigences du Surintendant, sauf pour l'imputation de l'augmentation de la provision générale pour créances irrécouvrables comme une charge directe aux bénéfices non répartis du quatrième trimestre de 1999, ce qui était conforme aux règles comptables prescrites par le Surintendant en vertu de la Loi sur les banques. Si l'augmentation ponctuelle de la provision générale de 550 \$ avant impôts (314 \$ après impôts) avait été constatée comme une charge dans l'état consolidé des revenus, ces résultats financiers auraient été les suivants : 1 185 \$ pour la provision pour créances irrécouvrables, 1 237 \$ pour le revenu net, 1,14 \$ pour le revenu de base par action et 1,13 \$ pour le revenu dilué par action.
- 2) Les autres frais autres que d'intérêts comprennent a) en 2003 et en 2002, une perte sur cession des activités d'une filiale de 31 \$ et de 237 \$, respectivement; b) en 1997, une radiation de 26 \$ de l'écart d'acquisition et c) en 1994, une radiation de 162 \$ de l'écart d'acquisition.
- 3) Les montants ont été rajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions versé le 28 avril 2004 et du fractionnement d'actions du 12 février 1998, à raison de deux actions pour une.

2000	1999 <sup>(1)</sup>	1998	1997	1996	1995	1994
12 129 \$	10 654 \$	10 269 \$	8 082 \$	7 881 \$	8 007 \$	6 090 \$
2 286	1 874	1 815	1 636	1 757	1 991	1 287
916	943	1 007	770	740	597	391
<b>15 331</b>	<b>13 471</b>	<b>13 091</b>	<b>10 488</b>	<b>10 378</b>	<b>10 595</b>	<b>7 768</b>
8 192	7 284	7 303	5 714	5 969	6 166	4 149
324	314	354	260	214	209	172
1 616	1 201	1 057	797	841	1 046	487
<b>10 132</b>	<b>8 799</b>	<b>8 714</b>	<b>6 771</b>	<b>7 024</b>	<b>7 421</b>	<b>4 808</b>
5 199	4 672	4 377	3 717	3 354	3 174	2 960
765	635	595	35	380	560	567
<b>4 434</b>	<b>4 037</b>	<b>3 782</b>	<b>3 682</b>	<b>2 974</b>	<b>2 614</b>	<b>2 393</b>
<b>3 665</b>	<b>3 183</b>	<b>2 858</b>	<b>2 683</b>	<b>2 008</b>	<b>1 498</b>	<b>1 606</b>
<b>8 099</b>	<b>7 220</b>	<b>6 640</b>	<b>6 365</b>	<b>4 982</b>	<b>4 112</b>	<b>3 999</b>
2 944	2 627	2 501	2 202	1 910	1 652	1 583
2 209	2 149	1 945	1 607	1 327	1 192	1 273
(34)	(20)	–	250	(20)	–	175
<b>5 119</b>	<b>4 756</b>	<b>4 446</b>	<b>4 059</b>	<b>3 217</b>	<b>2 844</b>	<b>3 031</b>
2 980	2 464	2 194	2 306	1 765	1 268	968
990	867	762	758	665	371	455
<b>64</b>	<b>46</b>	<b>38</b>	<b>34</b>	<b>31</b>	<b>21</b>	<b>31</b>
<b>1 926 \$</b>	<b>1 551 \$</b>	<b>1 394 \$</b>	<b>1 514 \$</b>	<b>1 069 \$</b>	<b>876 \$</b>	<b>482 \$</b>
<b>108</b>	<b>108</b>	<b>97</b>	<b>99</b>	<b>113</b>	<b>104</b>	<b>97</b>
<b>1 818 \$</b>	<b>1 443 \$</b>	<b>1 297 \$</b>	<b>1 415 \$</b>	<b>956 \$</b>	<b>772 \$</b>	<b>385 \$</b>
991	986	982	958	937	914	875
1 003	996	993	966	939	915	875
1,83 \$	1,46 \$	1,32 \$	1,48 \$	1,02 \$	0,84 \$	0,44 \$
1,81 \$	1,45 \$	1,31 \$	1,46 \$	1,02 \$	0,84 \$	0,44 \$
0,50 \$	0,44 \$	0,40 \$	0,37 \$	0,33 \$	0,31 \$	0,29 \$

## **État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires**

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2004	2003	2002	2001
<b>Actions privilégiées</b>				
Banque :				
Solde au début de l'exercice	550 \$	1 025 \$	1 525 \$	1 525 \$
Émission d'actions	—	—	—	—
Rachat d'actions	(250)	(475)	(500)	—
Solde à la fin de l'exercice	300	550	1 025	1 525
Société de placement hypothécaire Scotia	250	250	250	250
Total	550	800	1 275	1 775
<b>Actions ordinaires et surplus d'apport</b>				
Solde des actions ordinaires au début de l'exercice	3 140	3 002	2 920	2 765
Émission d'actions	117	163	101	155
Rachat aux fins d'annulation	(29)	(25)	(19)	—
Solde des actions ordinaires à la fin de l'exercice	3 228	3 140	3 002	2 920
Surplus d'apport : juste valeur des options d'achat d'actions	1	1	—	—
Total	3 229	3 141	3 002	2 920
<b>Bénéfices non répartis et écart de conversion cumulatif</b>				
Solde au début de l'exercice	10 673	10 500	9 913	8 435
Ajustements	—	—	(76) <sup>1)</sup>	(39) <sup>2)</sup>
Revenu net	2 931	2 477	1 797	2 169
Dividendes : Actions privilégiées	(29)	(52)	(105)	(108)
Actions ordinaires	(1 110)	(849)	(732)	(621)
Gains (pertes) de change non réalisés, montant net	(709)	(1 176)	(137)	79
Achat d'actions et prime au rachat et à l'achat d'actions	(300)	(220)	(154)	—
Autres	—	(7)	(6)	(2)
Solde à la fin de l'exercice	11 456	10 673	10 500	9 913
	15 235 \$	14 614 \$	14 777 \$	14 608 \$
<b>Autres statistiques<sup>5)</sup></b>				
<b>Rendement de l'exploitation</b>				
Revenu de base par action (en dollars) <sup>6)</sup>	2,87	2,38	1,68	2,06
Revenu dilué par action (en dollars) <sup>6)</sup>	2,82	2,34	1,65	2,02
Rendement des capitaux propres (en %)	19,9	17,6	13,0	17,3
Ratio de productivité (en %)(BMEF)	56,0	54,9	54,9	53,9
Rendement de l'actif (en %)	1,03	0,86	0,61	0,80
Marge nette sur les intérêts divisée par le total de l'actif moyen (en %)(BMEF)	2,16	2,23	2,34	2,37
<b>Mesures du capital</b>				
Coefficient du capital de catégorie 1 (en %)	11,5	10,8	9,9	9,3
Coefficient du capital total (en %)	13,9	13,2	12,7	13,0
Rapport actif/capital <sup>7)</sup>	13,8	14,4	14,5	13,5
Coefficient de l'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires à l'actif à risques pondérés (en %)	9,9	9,2	8,6	8,1
Coefficient de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires à l'actif à risques pondérés (en %)	9,7	8,9	8,3	7,8
<b>Information sur les actions ordinaires</b>				
Cours de l'action (en dollars) : <sup>6)</sup>				
Haut	40,00	33,70	28,10	25,25
Bas	31,08	22,28	21,01	18,65
Clôture	39,60	32,74	22,94	21,93
Nombre d'actions en circulation (en millions de dollars) <sup>6)</sup>	1 009	1 011	1 008	1 008
Dividendes par action (en dollars) <sup>6)</sup>	1,10	0,84	0,73	0,62
Ratio de distribution (en %) <sup>8)</sup>	38,4	35,3	43,2	30,1
Rendement des actions (en %) <sup>9)</sup>	3,1	3,0	3,0	2,8
Coefficient de capitalisation des bénéfices <sup>10)</sup>	13,8	13,8	13,7	10,6
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars) <sup>6)</sup>	14,56	13,67	13,39	12,74
<b>Autres données</b>				
Actif total moyen (en millions de dollars)	283 986	288 513	296 852	271 843
Nombre de succursales et de bureaux	1 871	1 850	1 847	2 005
Nombre d'employés <sup>11)</sup>	43 928	43 986	44 633	46 804
Nombre de guichets automatiques bancaires	4 219	3 918	3 693	3 761

1) Incidence cumulatif découlant de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative à l'écart d'acquisition

2) Incidence cumulatif découlant de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux acquisitions.

3) Si l'augmentation de la provision générale avait été imputée aux revenus (se reporter à la note 1 à la page précédente), les ratios financiers de 1999 auraient été les suivants : 12,0 % pour le rendement des capitaux propres, 0,54 % pour le rendement de l'actif, 1,14 \$ pour le revenu de base par action, 1,13 \$ pour le revenu dilué par action, 38,0 % pour le rendement des actions et 14,3 pour le coefficient de capitalisation des bénéfices.

4) Conformément aux directives du Surintendant, la Banque a adopté les nouveaux principes comptables de l'ICCA relatifs aux prêts douteux.

5) Les chiffres correspondants antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités pour refléter la présentation sur la base du solde brut des instruments dérivés évalués à la valeur du marché, car l'information ne peut être établie au prix d'un effort raisonnable.

2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994
1 525 \$	1 525 \$	1 218 \$	1 325 \$	1 575 \$	1 100 \$	1 300 \$
—	—	311	143	100	675	—
—	—	(4)	(250)	(350)	(200)	(200)
1 525	1 525	1 525	1 218	1 325	1 575	1 100
250	250	250	250	—	—	—
<b>1 775</b>	<b>1 775</b>	<b>1 775</b>	<b>1 468</b>	<b>1 325</b>	<b>1 575</b>	<b>1 100</b>
2 678	2 625	2 567	2 161	1 994	1 839	1 429
87	53	58	406	167	155	410
—	—	—	—	—	—	—
2 765	2 678	2 625	2 567	2 161	1 994	1 839
—	—	—	—	—	—	—
<b>2 765</b>	<b>2 678</b>	<b>2 625</b>	<b>2 567</b>	<b>2 161</b>	<b>1 994</b>	<b>1 839</b>
6 953	6 414	5 363	4 263	3 751	3 302	3 175
—	(314) <sup>3)</sup>	—	—	(116) <sup>4)</sup>	—	—
1 926	1 551	1 394	1 514	1 069	876	482
(108)	(108)	(97)	(99)	(113)	(104)	(97)
(496)	(429)	(393)	(355)	(305)	(283)	(253)
163	(160)	152	43	(19)	(15)	9
—	—	—	—	—	—	—
(3)	(1)	(5)	(3)	(4)	(25)	(14)
<b>8 435</b>	<b>6 953</b>	<b>6 414</b>	<b>5 363</b>	<b>4 263</b>	<b>3 751</b>	<b>3 302</b>
<b>12 975 \$</b>	<b>11 406 \$</b>	<b>10 814 \$</b>	<b>9 398 \$</b>	<b>7 749 \$</b>	<b>7 320 \$</b>	<b>6 241 \$</b>
1,83	1,46 <sup>3)</sup>	1,32	1,48	1,02	0,84	0,44
1,81	1,45 <sup>3)</sup>	1,31	1,46	1,02	0,84	0,44
17,6	15,3 <sup>3)</sup>	15,3	20,2	15,8	14,2	7,9
56,5	59,3	60,4	62,4	58,8	59,9	65,6
0,81	0,68 <sup>3)</sup>	0,65	0,85	0,67	0,64	0,40
2,26	2,11	2,11	2,13	2,18	2,31	2,62
8,6	8,1	7,2	6,9	6,7	6,7	6,2
12,2	11,9	10,6	10,4	8,9	9,6	9,6
13,7	13,5	14,9	14,2	16,4	15,2	15,2
7,3	6,9	6,0	5,8	5,5	5,4	5,4
7,0	6,7	5,7	5,6	5,5	5,4	5,4
22,83	18,45	22,35	17,05	10,60	7,57	8,32
13,03	14,30	11,40	10,28	7,10	6,07	5,79
21,75	16,80	16,10	15,54	10,57	7,22	6,88
996	989	984	980	950	929	905
0,50	0,44	0,40	0,37	0,33	0,31	0,29
27,3	29,7 <sup>3)</sup>	30,3	25,1	31,9	36,7	65,8
2,8	2,7	2,4	2,7	3,7	4,6	4,1
11,9	11,5 <sup>3)</sup>	12,2	10,5	10,4	8,5	15,6
11,25	9,74	9,18	8,09	6,76	6,18	5,68
<b>238 664</b>	<b>229 037</b>	<b>213 973</b>	<b>179 176</b>	<b>158 803</b>	<b>137 988</b>	<b>120 619</b>
<b>1 695</b>	<b>1 654</b>	<b>1 741</b>	<b>1 658</b>	<b>1 464</b>	<b>1 460</b>	<b>1 454</b>
<b>40 946</b>	<b>40 894</b>	<b>42 046</b>	<b>38 648</b>	<b>34 592</b>	<b>33 717</b>	<b>33 272</b>
<b>2 669</b>	<b>2 322</b>	<b>2 244</b>	<b>2 030</b>	<b>1 526</b>	<b>1 429</b>	<b>1 381</b>

6) Les montants ont été rajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions payé le 28 avril 2004 et du fractionnement d'actions du 12 février 1998, à raison de deux actions pour une.

7) Conformément aux directives du Surintendant, la Banque détermine le rapport de l'actif au capital en divisant l'actif total rajusté par le capital total réglementaire.

8) Dividendes versés en pourcentage du revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires.

9) D'après la moyenne des cours les plus élevés et les moins élevés de l'action ordinaire pour l'exercice.

10) D'après le cours de clôture de l'action ordinaire.

11) Comprend l'ensemble du personnel de la Banque et de ses filiales (les données relatives au personnel à temps partiel étant exprimées en équivalent de travail à temps plein).



## > ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2004

Page	États financiers vérifiés
84	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
84	Rapport des vérificateurs
85	Bilan consolidé
86	État consolidé des revenus
87	État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires
88	État consolidé des flux de trésorerie
89	Notes afférentes aux états financiers consolidés

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque ») répond de l'intégrité et de la présentation fidèle de l'information financière contenue dans le présent rapport annuel. Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers consolidés sont également conformes aux exigences comptables de la *Loi sur les banques*.

Les états financiers consolidés comprennent des montants qui sont, par nécessité, établis selon les meilleures estimations et au meilleur jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le présent document est conforme à celle des états financiers consolidés.

La direction reconnaît depuis toujours qu'il est important que la Banque maintienne et renforce les normes de conduite les plus élevées dans toutes ses activités, y compris la préparation et la diffusion d'états qui présentent fidèlement la situation financière de la Banque. À cet égard, la Banque a mis au point et maintient un système de comptabilité et de présentation de l'information qui prévoit les contrôles internes nécessaires, de sorte que les opérations sont correctement autorisées et comptabilisées, les biens protégés contre les pertes attribuables à un usage ou à une cession non autorisés et les passifs dûment comptabilisés. Le système comporte aussi des politiques et des procédés écrits, le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une répartition précise et appropriée des responsabilités ainsi que la communication de politiques et de directives sur les opérations à l'échelle de la Banque.

Le système de contrôle interne est renforcé par une équipe professionnelle de vérificateurs internes qui examine périodiquement tous les aspects des activités de la Banque. De plus, l'inspecteur général de la Banque a pleinement et librement accès au comité de vérification du conseil d'administration et le rencontre périodiquement. De plus, la fonction de conformité de la Banque maintient des politiques, des procé-

dures et des programmes visant à assurer la conformité aux exigences réglementaires, notamment des règles établies en matière de conflit d'intérêts.

Le surintendant des institutions financières du Canada effectue l'examen des affaires de la Banque ainsi que toute enquête à leur sujet qu'il peut juger nécessaire, pour s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* relatives à la sécurité des intérêts des déposants, des créanciers et des actionnaires de la Banque sont dûment observées et que la situation financière de la Banque est saine.

Le comité de vérification et de révision, entièrement composé d'administrateurs externes, examine les états financiers consolidés, de concert avec la direction et les vérificateurs indépendants, avant qu'ils soient approuvés par le conseil d'administration et soumis aux actionnaires de la Banque.

Le comité de vérification et de révision examinent toutes les opérations entre apparentés ayant une incidence importante sur la Banque et font état de leurs conclusions au conseil d'administration.

KPMG s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l., les vérificateurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, ont vérifié les états financiers consolidés de la Banque conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et ont exprimé leur opinion dans le rapport ci-après adressé aux actionnaires. Pour être en mesure d'exprimer leur opinion sur les états financiers consolidés, les vérificateurs nommés par les actionnaires examinent le système de contrôle interne et effectuent les travaux qu'ils jugent appropriés. Ils communiquent librement avec le comité de vérification et de révision, qu'ils rencontrent périodiquement afin de discuter de leur vérification et de leurs conclusions en ce qui a trait à l'intégrité de l'information financière et comptable de la Banque et aux questions connexes.

Rick Waugh  
Président  
et chef de la direction

Toronto, le 30 novembre 2004

Sarabjit S. Marwah  
Vice-président principal à la direction et  
chef des affaires financières

## Rapport des vérificateurs

### Aux actionnaires de la Banque de Nouvelle-Écosse

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque de Nouvelle-Écosse aux 31 octobre 2004 et 2003 et les états consolidés des revenus, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2004. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes

importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2004 et 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2004 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l.  
Comptables agréés

PricewaterhouseCoopers s.r.l.  
Comptables agréés

Toronto, le 30 novembre 2004

**Bilan consolidé**

Au 31 octobre (en millions de dollars)

**Actif****Liquidités**

Encaisse et dépôts à d'autres banques sans intérêt  
 Dépôts à d'autres banques portant intérêt  
 Métaux précieux

**Valeurs mobilières** (note 3)

Placement  
 Négociation

**Prêts** (note 4)

Prêts hypothécaires à l'habitation  
 Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit  
 Prêts aux entreprises et aux administrations publiques  
 Valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente

Provision pour créances irrécouvrables (note 5b))

**Autres**

Engagements de clients en contrepartie d'acceptations  
 Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation (note 22 d))  
 Terrains, bâtiments et matériel (note 6)  
 Écart d'acquisition (note 7)  
 Autres actifs incorporels (note 7)  
 Autres éléments d'actif (note 8)

**Passif et avoir des actionnaires****Dépôts** (note 9)

Particuliers  
 Entreprises et administrations publiques  
 Banques

**Autres**

Acceptations  
 Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat  
 Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert  
 Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation (note 22 d))  
 Autres engagements (note 10)  
 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (note 11)

**Débentures subordonnées** (note 12)**Avoir des actionnaires**

Capital-actions (note 13)  
 Actions privilégiées  
 Actions ordinaires et surplus d'apport  
 Bénéfices non répartis  
 Écart de conversion cumulatif

	2004	2003
<b>Encaisse et dépôts à d'autres banques sans intérêt</b>	<b>1 921 \$</b>	<b>1 373 \$</b>
Dépôts à d'autres banques portant intérêt	12 932	17 111
Métaux précieux	2 302	2 097
	<b>17 155</b>	<b>20 581</b>
<b>Valeurs mobilières</b> (note 3)		
Placement	15 717	20 293
Négociation	43 056	42 899
	<b>58 773</b>	<b>63 192</b>
<b>Prêts</b> (note 4)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	69 018	61 646
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	30 182	26 277
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	57 384	64 313
Valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente	17 880	22 648
	<b>174 464</b>	<b>174 884</b>
Provision pour créances irrécouvrables (note 5b))	2 696	3 217
	<b>171 768</b>	<b>171 667</b>
<b>Autres</b>		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 086	6 811
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation (note 22 d))	14 198	15 308
Terrains, bâtiments et matériel (note 6)	1 872	1 944
Écart d'acquisition (note 7)	261	270
Autres actifs incorporels (note 7)	240	284
Autres éléments d'actif (note 8)	7 859	5 835
	<b>31 516</b>	<b>30 452</b>
	<b>279 212 \$</b>	<b>285 892 \$</b>
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>		
<b>Dépôts</b> (note 9)		
Particuliers	79 020 \$	76 431 \$
Entreprises et administrations publiques	94 125	93 541
Banques	22 051	22 700
	<b>195 196</b>	<b>192 672</b>
<b>Autres</b>		
Acceptations	7 086	6 811
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat	19 428	28 686
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	7 585	9 219
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation (note 22 d))	14 054	14 758
Autres engagements (note 10)	15 733	14 145
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (note 11)	2 280	2 326
	<b>66 166</b>	<b>75 945</b>
	<b>2 615</b>	<b>2 661</b>
<b>Débentures subordonnées</b> (note 12)		
<b>Avoir des actionnaires</b>		
Capital-actions (note 13)		
Actions privilégiées	550	800
Actions ordinaires et surplus d'apport	3 229	3 141
Bénéfices non répartis	13 239	11 747
Écart de conversion cumulatif	(1 783)	(1 074)
	<b>15 235</b>	<b>14 614</b>
	<b>279 212 \$</b>	<b>285 892 \$</b>

Arthur R.A. Scace  
 Président du conseil

Rick Waugh  
 Président et chef de la direction

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intégrés.*

**État consolidé des revenus**

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

	2004	2003	2002
<b>Revenu d'intérêts</b>			
Prêts	9 074 \$	9 945 \$	10 708 \$
Valeurs mobilières	2 662	2 859	3 087
Dépôts à d'autres banques	441	442	573
	12 177	13 246	14 368
<b>Frais d'intérêts</b>			
Dépôts	4 790	5 222	5 519
Débentures subordonnées	112	139	203
Autres	1 410	1 735	1 971
	6 312	7 096	7 693
Revenu d'intérêts net	5 865	6 150	6 675
Provision pour créances irrécouvrables (note 5 b) et note 23)	390	893	2 029
Revenu d'intérêts net après provision pour créances irrécouvrables	5 475	5 257	4 646
<b>Autres revenus</b>			
Revenus de cartes	231	204	280
Services de dépôt et de paiement	646	593	556
Fonds communs de placement	171	161	174
Services de gestion des placements, de courtage et de fiducie	504	455	473
Commissions de crédit	583	684	671
Revenus de négociation	476	501	439
Services de banque d'investissement	648	673	592
Gains nets sur valeurs détenues à des fins de placement (note 3)	477	159	179
Revenus de titrisation	111	140	162
Autres	473	445	416
Revenu d'intérêts net et autres revenus	4 320	4 015	3 942
	9 795	9 272	8 588
<b>Frais autres que d'intérêts</b>			
Salaires et avantages sociaux	3 452	3 361	3 344
Frais de locaux et technologie	1 139	1 156	1 183
Communications	248	251	281
Publicité et prospection	210	199	208
Honoraires	163	141	136
Taxe d'affaires et taxe sur le capital	142	144	168
Autres frais	508	448	417
Perte à la cession des activités d'une filiale (note 23)	–	31	237
	5 862	5 731	5 974
Revenu avant les éléments ci-dessous	3 933	3 541	2 614
Provision pour impôts sur le revenu (note 15)	793	784	601
Quote-part du revenu net des filiales revenant aux actionnaires sans contrôle	209	280	216
<b>Revenu net</b>	2 931 \$	2 477 \$	1 797 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées et autres dividendes	39	71	105
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	2 892 \$	2 406 \$	1 692 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) <sup>1)</sup> (note 17) :			
De base	1 010	1 010	1 009
Dilué	1 026	1 026	1 026
Revenu par action ordinaire (en dollars) <sup>1)</sup> (note 17) :			
De base	2,87 \$	2,38 \$	1,68 \$
Dilué	2,82 \$	2,34 \$	1,65 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars) <sup>1)</sup>	1,10 \$	0,84 \$	0,73 \$

1) Les montants ont été rajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions versé le 28 avril 2004, qui consistait en une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. Le dividende en actions a eu le même effet qu'un fractionnement d'actions à raison de deux actions pour une.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intégrés.

**État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires**

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

**Actions privilégiées** (note 13)

Banque :

	2004	2003	2002
Solde au début de l'exercice	550 \$	1 025 \$	1 525 \$
Rachat	(250)	(475)	(500)
Solde à la fin de l'exercice	300	550	1 025
Société de placement hypothécaire Scotia	250	250	250
Total	<b>550</b>	<b>800</b>	<b>1 275</b>

**Actions ordinaires et surplus d'apport**

Actions ordinaires (note 13) :

Solde au début de l'exercice	3 140	3 002	2 920
Émissions	117	163	101
Rachat aux fins d'annulation	(29)	(25)	(19)
Solde à la fin de l'exercice	<b>3 228</b>	<b>3 140</b>	<b>3 002</b>
Surplus d'apport : juste valeur des options d'achat d'actions (note 14)	1	1	–
Total	<b>3 229</b>	<b>3 141</b>	<b>3 002</b>

**Bénéfices non répartis**

Solde au début de l'exercice

Effet cumulatif de l'adoption d'une nouvelle norme comptable

Revenu net

Dividendes: Actions privilégiées

Actions ordinaires

Prime au rachat et à l'achat d'actions

Autres

Solde à la fin de l'exercice

**Écart de conversion cumulatif**

Solde au début de l'exercice

Gains/(pertes) de change non réalisé(e)s, montant net <sup>2)</sup>

Solde à la fin de l'exercice

Total de l'avoir des actionnaires à la fin de l'exercice

1) Se reporter à la note 7.

2) Comprend le montant net des gains/(pertes) de change non réalisés sur les investissements nets dans des établissements étrangers autonomes de (1 085)\$ ((2 185)\$ en 2003; (128)\$ en 2002), les gains/(pertes) découlant des activités de couverture de change de 376 \$ (1 009 \$ en 2003; (31)\$ en 2002), l'annulation des pertes de change des exercices précédents d'un montant divers de néant (néant en 2003; 12 \$ en 2002) constatées dans l'état consolidé des revenus et un montant divers de néant (néant en 2003; 10 \$ en 2002).

3) Comprend des gains de change non réalisés de 107 \$ au cours de l'exercice 2002 découlant de la conversion du montant net des placements dans Scotiabank Quilmes, qui ont été inscrits au poste « Écart de conversion cumulatif ». Au moment de la cession des activités de Scotia Quilmes (se reporter à la note 23), des gains de change cumulatifs de 95 \$ ont été virés à l'état consolidé des revenus.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

### État consolidé des flux de trésorerie

Provenance et (utilisation) des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

#### Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Revenu net

Ajustements au revenu net en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation

Amortissement

Provision pour créances irrécouvrables

Impôts futurs

Gains nets sur valeurs détenues aux fins de placement

Perte à la cession des activités d'une filiale (note 23)

Intérêts courus nets à recevoir et à payer

Valeurs détenues aux fins de négociation

Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation, montant net

Autres, montant net

#### Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Dépôts

Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat

Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert

Rachat/remboursement de débentures subordonnées

Capital-actions émis

Capital-actions remboursé/racheté aux fins d'annulation

Dividendes versés en espèces

Autres, montant net

#### Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Dépôts à d'autres banques portant intérêt

Prêts, à l'exclusion des titrisations

Titrisation de prêts

Valeurs détenues aux fins de placement

Achats

Échéances

Ventes

Terrains, bâtiments et matériel, déduction faite des cessions

Autres, montant net<sup>1)</sup>

Incidence des fluctuations des taux de change sur les espèces et quasi-espèces

#### Variation nette des espèces et quasi-espèces<sup>2)</sup>

Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice

#### Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice

Composition :

Encaisse et dépôts à d'autres banques ne portant pas intérêt

Chèques et autres effets en circulation, montant net<sup>2)</sup>

Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice

Décaissements effectués pour :

Intérêts

Impôts sur le revenu

1) Comprend : des placements dans les filiales de 59 \$ (487 \$ en 2003; 61 \$ en 2002), moins les espèces et les quasi-espèces de néant (38 \$ en 2003; 15 \$ en 2002) à la date d'acquisition; l'élimination du montant net de l'engagement en contrepartie d'espèces et de quasi-espèces à la cession des activités d'une filiale de néant (néant en 2003; 106 \$ en 2002) à la date de la cession; et un produit net de néant (néant en 2003; 138 \$ en 2002) provenant de la cession d'unités d'exploitation.

2) Au quatrième trimestre de l'exercice 2004, la Banque a changé prospectivement la présentation au bilan consolidé de certains types de chèques et d'autres éléments en circulation. Ces éléments sont inscrits à leur montant brut sous différents postes de l'actif et du passif, alors qu'ils étaient auparavant constatés à leur montant net au poste « Chèques et autres éléments en circulation » sous la rubrique « Autres engagements » au bilan consolidé. Ce changement dans la méthode de présentation au bilan a fait en sorte que certains types de chèques et d'autres effets en circulation ne sont plus comptabilisés au poste des espèces et quasi-espèces. Il a également entraîné une augmentation de 519 \$ de la variation des espèces et quasi-espèces nets de 2004. Cette situation s'explique par l'adoption d'une nouvelle norme comptable en matière d'information financière publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agrées. Cette nouvelle norme élimine la pratique, qui était en vigueur dans le secteur, à titre de source à consulter en matière de principes comptables généralement reconnus.

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.*

	2004	2003	2002
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Revenu net	2 931 \$	2 477 \$	1 797 \$
Ajustements au revenu net en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation			
Amortissement	216	237	271
Provision pour créances irrécouvrables	390	893	2 029
Impôts futurs	(87)	(108)	104
Gains nets sur valeurs détenues aux fins de placement	(477)	(159)	(179)
Perte à la cession des activités d'une filiale (note 23)	–	–	237
Intérêts courus nets à recevoir et à payer	(103)	406	(147)
Valeurs détenues aux fins de négociation	(1 514)	(10 218)	(7 402)
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation, montant net	350	(375)	105
Autres, montant net	(728)	(263)	136
	978	(7 110)	(3 049)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dépôts	8 106	10 941	14 846
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat	(8 011)	722	2 671
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	(1 528)	653	2 314
Rachat/remboursement de débentures subordonnées	–	(1 059)	(1 421)
Capital-actions émis	114	163	101
Capital-actions remboursé/racheté aux fins d'annulation	(579)	(720)	(673)
Dividendes versés en espèces	(1 139)	(901)	(837)
Autres, montant net	(230)	(415)	1 199
	(3 267)	9 384	18 200
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Dépôts à d'autres banques portant intérêt	3 483	(2 061)	(117)
Prêts, à l'exclusion des titrisations	(7 998)	(903)	(20 244)
Titrisation de prêts	3 514	2 443	2 241
Valeurs détenues aux fins de placement			
Achats	(24 471)	(26 566)	(29 434)
Échéances	14 742	10 685	10 665
Ventes	14 384	15 168	21 302
Terrains, bâtiments et matériel, déduction faite des cessions	(228)	(135)	(38)
Autres, montant net <sup>1)</sup>	(59)	(449)	198
	3 367	(1 818)	(15 427)
	(54)	(148)	(96)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	1 024	308	(372)
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice</b>	897	589	961
	1 921 \$	897 \$	589 \$
Composition :			
Encaisse et dépôts à d'autres banques ne portant pas intérêt	1 921 \$	1 373 \$	1 664 \$
Chèques et autres effets en circulation, montant net <sup>2)</sup>	–	(476)	(1 075)
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	1 921 \$	897 \$	589 \$
Décaissements effectués pour :			
Intérêts	6 417 \$	6 971 \$	8 332 \$
Impôts sur le revenu	758 \$	421 \$	817 \$

## > NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Page	Note
90	1. Principales conventions comptables
94	2. Changements de conventions comptables futurs
95	3. Valeurs mobilières
96	4. Prêts
98	5. Prêts douteux et provision pour créances irrécouvrables
98	6. Terrains, bâtiments et matériel
99	7. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels
99	8. Autres éléments d'actif
100	9. Dépôts
100	10. Autres engagements
100	11. Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales
101	12. Débentures subordonnées
102	13. Capital-actions
103	14. Rémunération à base d'actions
105	15. Impôts sur le revenu
106	16. Avantages sociaux futurs
108	17. Revenu par action ordinaire
108	18. Opérations entre apparentés
108	19. Résultats d'exploitation sectoriels
111	20. Garanties, engagements et passif éventuel
113	21. Instruments financiers
116	22. Instruments dérivés
119	23. Charges liées à l'Argentine
120	24. Acquisitions
120	25. Vente de services
121	26. Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et de ceux des États-Unis

## 1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Banque de Nouvelle-Écosse ont été préparés conformément au chapitre 308 de la *Loi sur les banques* qui stipule, à moins d'indication contraire par le Surintendant des institutions financières du Canada (le « Surintendant »), que les états financiers doivent être préparés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Les principales conventions comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables du Surintendant, sont résumées dans les pages qui suivent. Ces conventions comptables se conforment, à tous les égards importants, aux PCGR canadiens. En outre, la note 26 décrit les principales différences entre les PCGR canadiens et américains ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés et en fait le rapprochement.

La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et présente des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des frais de l'exercice. Parmi les principaux domaines d'estimation où la direction a porté des jugements difficiles, compliqués ou subjectifs, souvent sur des enjeux foncièrement incertains, on retrouve la provision pour créances irrécouvrables, la juste valeur des instruments financiers, les impôts sur le revenu, les prestations de retraite et les avantages sociaux futurs et la moins-value permanente des valeurs mobilières détenues à des fins de placement. Les résultats réels pourraient donc être différents des estimations présentées ici et ailleurs.

Certains chiffres correspondants ont été reclasés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé. Si de nouvelles conventions comptables ont été adoptées au cours de l'exercice, leurs effets sont décrits dans les notes respectives.

### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Banque ainsi que de toutes ses filiales après l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont définies comme des sociétés contrôlées par la Banque, qui sont normalement des sociétés dont la Banque détient plus de 50 % des actions comportant droit de vote.

Les placements dans les sociétés associées, c'est-à-dire les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable, représentée par une participation directe ou indirecte de 20 % à 50 % dans les actions comportant droit de vote, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation et sont portés aux « Valeurs détenues aux fins de placement » au bilan consolidé. La quote-part du revenu de ces sociétés revenant à la Banque est portée au « Revenu d'intérêts des valeurs mobilières » dans l'état consolidé des revenus.

### Conversion des monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises de la Banque et de ses établissements étrangers intégrés, de même que les éléments d'actif et de passif libellés en devises de ses établissements étrangers autonomes, sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments d'actif et de passif non monétaires libellés en devises de la Banque et de ses établissements étrangers intégrés sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques.

Les gains et les pertes non réalisés qui résultent de la conversion des positions nettes des placements en monnaies étrangères dans les succursales, les filiales et les sociétés associées autonomes sont portés au débit ou au crédit de l'écart de conversion cumulatif au bilan consolidé; il en va de même pour les gains ou les pertes découlant de la couverture de ces positions nettes des placements, à l'exception de ce qui suit. À la vente ou à la liquidation d'une partie importante d'une position d'un placement, les gains ou les pertes non réalisés comptabilisés précédemment à cet égard sont virés de l'écart de conversion cumulatif au bilan consolidé dans l'état consolidé des revenus.

Le cas échéant, les gains et les pertes découlant des activités de la Banque et de ses établissements étrangers intégrés, de même que ceux découlant des activités de ses établissements étrangers autonomes œuvrant dans un contexte hautement inflationniste, sont constatés au poste « Revenus de négociation » sous la rubrique « Autres revenus », dans l'état consolidé des revenus.

Les revenus et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change moyens, sauf pour l'amortissement des bâtiments, du matériel et des améliorations locatives libellés en monnaies étrangères des établissements étrangers intégrés de la Banque, qui sont convertis aux taux historiques.

### Métaux précieux

Les stocks de métaux précieux sont comptabilisés à la valeur du marché et portés dans le compte « Liquidités » au bilan consolidé. L'obligation découlant de certificats en cours est également constatée à la valeur du marché et inscrite au poste « Autres engagements » au bilan consolidé.

### Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières détenues sont réparties dans le portefeuille de placement ou dans le portefeuille de négociation. Les valeurs détenues aux fins de placement comprennent les titres de créance et les actions détenus aux fins de liquidités et de placements à long terme. Lorsque la Banque détient moins de 20 % des actions comportant droit de vote d'une entité, elle comptabilise ces actions au coût, sauf s'il est établi qu'elle exerce une influence notable sur l'entité. Les titres de créance détenus dans le compte de placement sont comptabilisés au coût non amorti, les primes et les escomptes étant amortis au poste « Valeurs mobilières » sous la rubrique « Revenu d'intérêts » sur la durée à courir jusqu'à l'échéance. Lorsqu'il y a moins-value permanente, la valeur de ces titres de créance et actions est réduite en conséquence. Le cas échéant, ces moins-values, ainsi que les gains et les pertes à la cession, déterminés selon la méthode du coût moyen, sont constatés sous la rubrique « Autres revenus », au poste « Gains nets sur valeurs détenues aux fins de placement » dans l'état consolidé des revenus.

Les valeurs détenues aux fins de négociation sont acquises en vue de leur revente à court terme et sont constatées à la valeur marchande. Les gains et les pertes à la cession de ces valeurs de même que les redressements de la valeur marchande sont inscrits à titre de revenus de négociation sous la rubrique « Autres revenus » dans l'état consolidé des revenus, sauf pour les montants ayant trait aux valeurs mobilières utilisées comme couverture de la volatilité de la rémunération à base d'actions, lesquels figurent au poste « Salaires et avantages sociaux » dans l'état consolidé des revenus.

### Prêts

Les prêts sont comptabilisés en tenant compte de la déduction de tout revenu non gagné et d'une provision pour créances irrécouvrables. Le revenu d'intérêt provenant des prêts autres que les prêts douteux est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les intérêts courus sont portés au poste « Autres éléments d'actif » au bilan consolidé.

Un prêt est classé comme étant douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. S'il ne l'est pas déjà, le prêt sera classé comme douteux si un paiement exigible en vertu du contrat de prêt est en retard de 90 jours, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti, que la créance ne soit en voie de recouvrement et que les efforts en vue de recouvrer les sommes dues ne permettent, selon toute probabilité, d'obtenir le remboursement de la créance ou de rétablir la qualité du titre dans les 180 jours suivant le premier jour de retard du paiement, selon les dispositions du contrat. Finalement, un prêt est classé comme douteux dans toutes les circonstances où un paiement exigible en vertu du contrat est en retard de 180 jours, à moins que le prêt ne soit garanti ou assuré par le gouvernement du Canada (ou par l'un des gouvernements provinciaux du Canada) ou un organisme du gouvernement du Canada, auquel cas il est classé comme douteux après un retard de 365 jours, selon les dispositions du contrat. Un prêt sur carte de crédit est radié lorsqu'un paiement y afférent est en retard de 180 jours, selon les dispositions du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme douteux, la constatation des intérêts créditeurs cesse. Les intérêts reçus sur des prêts douteux sont portés au crédit de la valeur comptable du prêt.

Les prêts sont généralement ramenés à leur valeur comptable lorsque le recouvrement du capital et des intérêts est raisonnablement assuré et que tous les paiements de capital et d'intérêt en retard ont été effectués.

Les biens saisis qui sont reçus après le 30 avril 2003 et qui répondent à des critères définis sont comptabilisés au poste « Autres éléments d'actif » au bilan consolidé, à leur juste valeur diminuée des frais de vente, comme des biens destinés à la vente. Si les critères en question ne sont pas respectés, les biens sont considérés comme destinés à l'utilisation, inscrits initialement à leur juste valeur et comptabilisés comme s'il s'agissait de biens semblables acquis dans le cours normal des activités. Avant le 1<sup>er</sup> mai 2003, les biens saisis étaient compris dans les prêts douteux et réputés destinés à la vente.

Les commissions sur prêts sont portées à la rubrique « Revenu d'intérêts » de la période correspondant à la durée du prêt ou de l'engagement. Les frais liés au remboursement anticipé des prêts hypothécaires sont constatés dans le revenu d'intérêts sur réception, à moins qu'ils ne soient associés à de légères modifications apportées aux modalités du prêt hypothécaire, auquel cas les frais sont reportés et amortis sur la durée restante du prêt initial. Les frais de syndication de prêts sont compris dans les commissions de crédit sous la rubrique « Autres revenus » lorsque la syndication est terminée.

#### **Actifs acquis en vertu d'ententes de revente et obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat**

L'achat et la vente de valeurs mobilières en vertu d'ententes de revente et de rachat sont traités comme des opérations de prêt et d'emprunt assorties de garanties et sont inscrits au prix coûtant. Les intérêts créateurs et débiteurs connexes sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### **Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert**

L'obligation pour la Banque de livrer des valeurs qu'elle ne possédait pas au moment de la vente est inscrite à sa juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces valeurs sont constatés au poste « Revenus de négociations » sous la rubrique « Autres revenus » dans l'état consolidé des revenus. Les intérêts débiteurs sur les titres de créances vendus à découvert sont inscrits au poste « Frais d'intérêt » dans l'état consolidé des revenus.

#### **Provision pour créances irrécouvrables**

De l'avis de la direction, la provision pour créances irrécouvrables constituée par la Banque est suffisante pour couvrir toutes les créances irrécouvrables touchant à la fois les postes du bilan et les postes hors bilan, y compris les dépôts à des banques, les titres substituts de prêts, les valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente, les prêts, les acceptations et les autres engagements de crédit indirects, comme les lettres de crédit et les garanties. La provision pour créances irrécouvrables comprend des provisions spécifiques et une provision générale, chaque type de provision faisant l'objet d'un examen régulier. Les provisions touchant les postes du bilan sont portées en déduction de l'élément d'actif correspondant et les provisions touchant des postes hors bilan sont portées au poste « Autres engagements » au bilan consolidé. Les radiations intégrales ou partielles des prêts sont généralement comptabilisées lorsque la direction croit que leur recouvrement intégral est peu probable. Les radiations effectuées, déduction faite des recouvrements, sont portées en réduction de la provision pour créances irrécouvrables.

#### **Provisions spécifiques**

Les provisions spécifiques, à l'exception de celles qui touchent les prêts sur cartes de crédit, certains prêts à des particuliers et certains prêts hypothécaires à l'habitation internationale, sont constituées à la suite d'un examen des prêts individuels, compte tenu de la créance irrécouvrable estimative connexe. Dans le cas des prêts, la provision spécifique correspond au montant requis pour ramener la valeur comptable d'un prêt douteux à sa valeur de réalisation estimative. Généralement, la valeur de réalisation estimative est obtenue par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt, à la date où celui-ci devient douteux. Lorsque les montants et le calendrier des flux monétaires futurs ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, la valeur de réalisation estimative est réputée être soit la juste valeur de tout bien donné en garantie du prêt, déduction faite des coûts de réalisation prévus et de tous les montants légalement dus à l'emprunteur, soit le prix du marché observable pour ce prêt. Les variations qui surviennent dans la valeur de réalisation estimative attribuables au passage du temps sont reflétées dans l'état consolidé des revenus en déduction de la provision pour créances irrécouvrables. Les provisions spécifiques constituées pour les prêts sur cartes de crédit,

certains prêts à des particuliers et certains prêts hypothécaires à l'habitation internationale sont calculées selon une méthode fondée sur l'historique des prêts.

#### **Provision générale**

La Banque constitue une provision générale à l'égard du portefeuille de prêts de ses principaux secteurs d'activité lorsqu'elle juge, à la suite d'un examen prudent fondé sur l'expérience, la conjoncture économique actuelle et l'état du portefeuille, que des pertes sont survenues mais que celles-ci ne peuvent être reliées à un prêt en particulier.

La provision générale constituée à l'égard des prêts aux entreprises et aux administrations publiques est fondée sur un processus d'évaluation des risques aux termes duquel des cotes de risques internes sont attribuées au moment de l'octroi d'un prêt, sont soumises à un contrôle continu et sont ajustées pour tenir compte des changements dans le risque de crédit sous-jacent. Étant fondée sur un processus d'évaluation des risques, la provision est initialement calculée à l'aide de statistiques migratoires et de statistiques par défaut selon la cote de risque, l'importance de la perte dans le cas d'un défaut de paiement et la vulnérabilité aux tendances de non-paiement de chacun des portefeuilles des secteurs d'activité de la Banque. Après analyse de données quantitatives récentes, la haute direction juge s'il est nécessaire d'ajuster la provision (quantitative) calculée initialement ainsi que le montant de tout ajustement. Dans son jugement, la direction tient compte de facteurs quantitatifs tels que les tendances économiques et la conjoncture, la composition des portefeuilles et les tendances au chapitre des volumes de même que l'importance des taux de délinquance.

En ce qui concerne les portefeuilles de prêts aux particuliers, de cartes de crédit et d'hypothèques, les pertes prévues sont estimées selon une analyse des tendances passées au chapitre des pertes et des radiations.

Le niveau de la provision générale est réévalué chaque trimestre et peut varier par suite de changements dans le volume, la composition et le profil de risques des portefeuilles; d'une analyse des nouvelles tendances au chapitre de la probabilité et de l'importance des pertes ainsi que des risques liés à des facteurs implicites; et d'une évaluation de la direction quant aux facteurs ayant pu avoir une incidence sur l'état actuel du portefeuille.

Bien que la provision générale totale soit déterminée en fonction d'un processus échelonné qui tient compte des risques découlant de secteurs particuliers du portefeuille, elle couvre toutes les pertes subies dans le portefeuille de prêts.

#### **Changement de convention comptable**

Avant l'exercice 2004, la Banque maintenait une provision pour risque-pays. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2003, la provision risque-pays liée aux valeurs détenues aux fins de placement (363 millions de dollars) n'est plus constatée dans la provision pour créances irrécouvrables (se reporter à la note 5 b)), mais elle continue à être imputée au poste « Placement » de la rubrique « Valeurs mobilières ». Le solde de la provision pour risque-pays (23 millions de dollars) était imputable à des prêts douteux et il a été reclasé sous les provisions spécifiques. Ce changement dans la présentation découle de l'élimination par l'Institut canadien des comptables agréés (« ICCA ») des pratiques de l'industrie comme sources à consulter.

#### **Cession de prêts**

Les cessions de prêts à un tiers sont traitées comme des ventes, dans la mesure où il y a transfert du contrôle sur ces prêts et qu'une contrepartie, autre que le droit du bénéficiaire y afférent, a été reçue. Si ces conditions ne sont pas remplies, les cessions sont traitées comme des opérations de financement. Lorsque les opérations sont traitées comme des ventes, les prêts sont retirés du bilan consolidé, et un gain ou une perte est immédiatement constaté dans les résultats d'après la valeur comptable des prêts cédés, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur à la date de la cession. La juste valeur des prêts vendus, des droits conservés et des garanties est déterminée en fonction du cours du marché ou d'un modèle d'évaluation de prix fondé sur les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, notamment les pertes estimatives, les remboursements anticipés et les taux d'actualisation, compte tenu des risques encourus et des ventes d'actifs similaires. Tant que la Banque continue de gérer les prêts cédés, un passif ou un actif de gestion est constaté et amorti sur la période où les services de gestion sont rendus, à titre de frais de gestion.

Les intérêts conservés dans les titrisations qui peuvent être payées par anticipation aux termes d'un contrat ou réglées autrement de manière à ce que la Banque ne recouvre pas la presque totalité de son placement comptabilisé sont classés au bilan consolidé, à titre de valeurs mobilières détenues aux fins de placement. On vérifie régulièrement ces intérêts conservés, à la recherche d'une moins-value permanente. Lorsque les flux de trésorerie prévus ont connu une fluctuation défavorable et que la juste valeur des intérêts conservés est inférieure à leur valeur comptable, celle-ci est ramenée à la juste valeur au moyen d'une charge sur les revenus de titrisation dans l'état consolidé des revenus. Les autres intérêts conservés sont classés et comptabilisés comme des prêts.

Pour toutes les titrisations de prêts, le gain ou la perte découlant de la vente et les honoraires d'agents sont portés au poste « Revenu de titrisation », sous la rubrique « Autres revenus » dans l'état consolidé des revenus. Le passif ou l'actif de gestion, le cas échéant, est inscrit au bilan consolidé sous le poste « Autres engagements » ou sous le poste « Autres éléments d'actif ».

Le 1<sup>er</sup> novembre 2002, la Banque a établi une nouvelle convention comptable pour la vente de prêts productifs (autres que les titrisations), qui fait partie de ses stratégies de gestion du risque de crédit. Les gains et les pertes à la vente de ces prêts sont désormais comptabilisés au poste « Autres » sous la rubrique « Autres revenus ». Par contre, les gains et les pertes à la vente de prêts douteux sont déclarés dans la provision pour créances irrécouvrables.

#### Acceptations

Les engagements éventuels de la Banque en vertu des acceptations figurent à titre d'engagements au bilan consolidé. La Banque a une créance égale de compensation contre ses clients dans le cas d'un appel de fonds relatif à ces engagements, laquelle est comptabilisée comme un élément d'actif. Les commissions qui lui sont versées figurent au poste « Commissions de crédit » sous la rubrique « Autres revenus », dans l'état consolidé des revenus.

#### Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le matériel et les logiciels ainsi que les améliorations locatives sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée prévue d'utilisation des éléments d'actif correspondants, comme suit : bâtiments – 40 ans; matériel et logiciels – de 3 à 10 ans; améliorations locatives – durée du bail plus une période de renouvellement.

Les gains nets et les pertes découlant de la cession d'immobilisations sont comptabilisés au poste « Autres » sous la rubrique « Autres revenus » dans l'état consolidé des revenus de l'exercice au cours duquel les immobilisations sont vendues.

#### Changement de convention comptable

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2003, les coûts admissibles ayant été engagés pour les logiciels sont capitalisés et amortis de façon prospective. Ce changement découle de l'élimination par l'ICCA des pratiques importantes comme sources à consulter en matière de PCGR. Auparavant, ces coûts étaient passés en charges au moment où ils étaient engagés. L'adoption de cette convention comptable n'a eu aucune incidence sur les résultats d'exploitation de la Banque pour l'exercice 2004.

#### Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Le 1<sup>er</sup> novembre 2001, la Banque a adopté rétroactivement la nouvelle norme comptable de l'ICCA concernant les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, sans retraitement des états financiers des exercices antérieurs.

L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du prix d'achat payé pour l'acquisition d'une filiale sur la juste valeur des actifs nets acquis.

L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels dont la durée de vie utile est indéfinie ne sont plus amortis mais soumis au moins une fois par an à un test de dépréciation. L'écart d'acquisition est rattaché à des unités d'exploitation et le calcul de la perte de valeur éventuelle de l'écart d'acquisition se fait en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Si le test révèle une dépréciation possible, celle-ci est quantifiée en faisant une comparaison de la valeur comptable de l'écart d'acquisition et de sa juste valeur, cette dernière étant la juste valeur de l'unité d'exploitation diminuée de la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation.

Les actifs incorporels, autres que l'écart d'acquisition dont la durée

de vie utile n'est pas indéfinie, sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile, n'excédant pas 20 ans. Ces actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation lorsque des faits ou des circonstances laissent présager que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. L'amortissement des actifs incorporels est inscrit au poste « Frais autres que d'intérêts » dans l'état consolidé des revenus.

#### Impôts sur le revenu

La Banque applique la méthode du report d'impôts variable, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôts futurs représentent le montant cumulatif de l'impôt sur le revenu applicable aux écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur à des fins fiscales. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés au moyen des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer au revenu imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont recouvrés ou réglés. Les impôts futurs modifiés en raison de changements aux taux d'imposition sont comptabilisés dans le revenu de la période au cours de laquelle les taux ont été modifiés.

Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont inscrits au bilan consolidé, au poste « Autres éléments d'actif » ou « Autres engagements ».

#### Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des taux d'intérêt, des taux de change ou d'autres indices financiers ou de marchandises. La plupart des instruments dérivés peuvent être regroupés sous les appellations suivantes : contrats de taux d'intérêt, contrats de change et sur l'or, contrats de marchandises, contrats sur actions ou dérivés de crédit. Les instruments dérivés sont soit des contrats négociés en bourse, soit des contrats négociés hors bourse. Les instruments dérivés négociés en bourse comprennent les contrats à terme et les contrats d'options. Les instruments dérivés négociés hors bourse incluent les swaps, les contrats à terme de gré à gré et les options.

La Banque a recours à ces instruments dérivés aux fins de la gestion du risque pour le compte de ses clients, pour ses propres besoins en matière de négociation de capitaux propres et pour la gestion de l'actif et du passif.

Les instruments dérivés désignés aux fins de négociation comprennent les instruments dérivés conclus avec des clients pour répondre à leurs besoins au chapitre de la gestion du risque de même que les contrats passés pour générer un profit à partir des positions de négociation de capitaux propres de la Banque. Les instruments dérivés de négociation sont inscrits à leur juste valeur (se reporter à la note 22 d)). Dans l'établissement de la juste valeur des instruments dérivés de négociation, un report est effectué pour couvrir le risque de crédit et les coûts directs permanents sur la durée de vie des instruments. Les gains et les pertes découlant de la variation des justes valeurs sont inclus au poste

« Revenus de négociation » sous la rubrique « Autres Revenus » dans l'état consolidé des revenus. Les gains et les pertes non réalisés sur les instruments dérivés de négociation sont inscrits de façon distincte au poste « Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation », au bilan consolidé.

Les instruments dérivés désignés aux fins de la gestion de l'actif et du passif (à des fins autres que de négociation) sont utilisés pour gérer la vulnérabilité de la Banque face aux risques de taux d'intérêt et de change et autres risques. Ils regroupent les instruments qui répondent à certains critères bien précis pour le recours à la comptabilité de couverture. Dès 2004, les critères servant à désigner les couvertures à des fins comptables sont plus rigoureux et davantage formels (se reporter à la section « Changement comptable » plus bas).

Les revenus et les charges liés aux instruments dérivés désignés comme couvertures et admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés dans l'état consolidé des revenus de la période au cours de laquelle l'élément couvert est constaté. Si une couverture désignée n'est plus efficace, l'instrument dérivé connexe est par la suite comptabilisé à sa juste valeur. Les instruments dérivés désignés aux fins de gestion de l'actif et du passif qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés à la juste valeur au bilan consolidé et toute variation subséquente de la juste valeur est constatée dans l'état consolidé des revenus de la façon suivante : les contrats liés à des taux d'intérêt sont constatés dans le « Revenu d'intérêts net », les options ayant servi à la gestion des placements en valeurs mobilières, dans les « Gains nets sur valeurs détenues à des fins de placement », et les autres

contrats des dérivés dans la rubrique dans les « Autres revenus », au poste « Autres ». Les revenus à recevoir et les frais à payer ainsi que les gains et les pertes reportés sont portés aux postes « Autres éléments d'actif » et « Autres engagements », selon le cas, au bilan consolidé.

Lorsque la Banque gère ses risques à l'aide de swaps sur défaillance, ces instruments dérivés sont inscrits à leur juste valeur et tout changement de la juste valeur est porté au poste « Autres » sous la rubrique « Autres revenus », dans l'état consolidé des revenus. Lorsque des instruments dérivés sont utilisés pour couvrir la volatilité des rémunérations à base d'actions, ces instruments dérivés sont inscrits à leur juste valeur et tout changement de la juste valeur est porté au poste « Salaires et avantages sociaux » dans l'état consolidé des revenus.

#### Changement de convention comptable

Le 1<sup>er</sup> novembre 2003, la Banque a adopté la nouvelle note d'orientation concernant les relations de couverture, publiée par l'ICCA. Cette note d'orientation établit certaines conditions d'admissibilité quant à l'utilisation de la comptabilité de couverture, lesquelles sont plus rigoureuses et davantage formelles que les normes antérieures. La Banque documente formellement toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que son objectif de gestion du risque et sa stratégie pour la mise en œuvre des diverses opérations de couverture. Ce processus fait intervenir l'établissement de liens entre tous les instruments dérivés et les actifs et passifs connexes au bilan consolidé, ou encore entre les instruments dérivés et les engagements fermes connexes ou les opérations prévues. La Banque détermine aussi formellement, à la fois à la date d'entrée en vigueur de l'opération de couverture et sur une base permanente, si les instruments dérivés utilisés dans le cadre des opérations de couverture contribuent de manière très efficace à compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

La Banque a réévalué ses relations de couverture en date du 1<sup>er</sup> novembre 2003, et l'opération a donné lieu à une perte nette non matérialisée de 44 millions de dollars découlant des instruments dérivés désignés aux fins de gestion de l'actif et du passif qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture à la lumière des nouveaux critères. Ce montant a été reporté dans les autres éléments d'actif, au bilan consolidé, et est constaté dans l'état consolidé des revenus dans la mesure où les éléments couverts à l'origine ont une incidence sur le revenu net. L'adoption de cette note d'orientation n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats d'exploitation de la Banque pour l'exercice 2004.

#### Avantages sociaux futurs

La Banque offre des régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs aux employés admissibles au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où elle exerce ses activités. Les prestations de retraite sont, règle générale, établies en fonction du nombre d'années de service de l'employé et du salaire moyen des cinq dernières années de service. La Banque offre également d'autres avantages sociaux futurs qui comprennent des soins de santé, des soins dentaires et l'assurance-vie, de même que des avantages postérieurs à l'emploi et des absences et des congés rémunérés.

Le coût de ces avantages sociaux futurs est établi annuellement par des calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Les calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables émises par la direction, notamment en ce qui a trait aux taux à long terme liés au rendement prévu des actifs en couverture, à la rémunération future, aux coûts des soins de santé, à la mortalité ainsi qu'à l'âge de départ à la retraite des salariés. Le taux d'escompte est établi à partir des conditions du marché à la date des calculs. Le rendement prévu des actifs en couverture est généralement fondé sur la valeur marchande des actifs en couverture, les gains et les pertes sur les investissements en actions étant constatés sur une période de trois ans. Les investissements à revenu fixe sont pour leur part constatés à la valeur marchande. Le principal régime de retraite de la Banque utilise le 31 août comme date de mesure, tandis que les autres principaux régimes d'avantages sociaux futurs utilisent le 31 juillet.

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes ayant eu une incidence sur les avantages sociaux déjà obtenus est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité estimée jusqu'à l'admissibilité intégrale aux prestations des salariés actifs. Pour les principaux régimes de la Banque, ces périodes s'échelonnent de 11 ans à 22 ans. Si l'excédent du gain actuariel net non réalisé (de la perte actuarielle nette non réalisée) dépasse de 10 % les actifs en couverture ou l'obligation au titre des

prestations constituées au début de l'exercice, la tranche excédentaire sera alors généralement amortie sur la durée résiduelle moyenne d'activité estimée des salariés actifs. De plus, une provision pour moins-value est constituée pour tout excédent de la charge au titre des prestations payées d'avance sur les prestations futures prévues. Pour les principaux régimes de la Banque, ces périodes s'échelonnent de 11 ans à 22 ans. Une provision pour moins-value est constituée si la charge au titre des prestations payées d'avance (l'écart cumulatif entre les montants constatés à titre de revenus ou de charges de retraite et les cotisations versées) est supérieure aux prestations futures prévues de la Banque.

L'écart entre le total des montants constatés à titre de revenus ou de charges de retraite et le total des cotisations versées est inclus aux postes « Autres éléments d'actif » et « Autres engagements » au bilan consolidé. L'écart entre les charges au titre des prestations futures et les montants versés aux participants reconnus du régime sont inclus aux postes « Autres éléments d'actif » et « Autres engagements » au bilan consolidé.

#### Rémunération à base d'actions

La Banque offre des régimes d'options d'achat d'actions ainsi que d'autres régimes de rémunération à base d'actions à certains employés admissibles et aux administrateurs qui ne sont pas des dirigeants. Ces régimes sont décrits en détail à la note 14.

En décembre 2001, l'ICCA a émis une nouvelle norme comptable relativement à la rémunération et aux autres paiements à base d'actions. Cette nouvelle norme exige que certains paiements à base d'actions soient enregistrés en fonction d'une méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur et elle encourage, sans pour autant la rendre obligatoire, l'utilisation de la méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur pour toutes les transactions à base d'actions effectuées avec les employés. La Banque a adopté cette nouvelle norme le 1<sup>er</sup> novembre 2002, sur une base prospective, pour la totalité de ses régimes de rémunération à base d'actions, y compris les options d'achat d'actions octroyées aux employés. Cette nouvelle norme n'a eu aucun effet sur les états financiers consolidés de la Banque à la date de son adoption.

De plus, en novembre 2003, l'ICCA a apporté des modifications à la norme portant sur la rémunération et les autres paiements à base d'actions afin que soient enregistrés, selon une méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur, les options d'achat d'actions octroyées aux employés. Cette modification n'a eu aucune incidence sur la méthode de comptabilisation actuelle de la Banque en ce qui a trait à la rémunération et aux autres paiements à base d'actions.

Les options d'achat d'actions qui ont été octroyées avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002 sont comptabilisées par la Banque au moyen de la méthode de la valeur intrinsèque. Selon cette méthode, la Banque ne constate aucune charge de rémunération, car le prix de levée était fixé à un montant équivalent au cours de clôture le jour précédent l'octroi des options. Lorsque les options sont levées, le produit que la Banque reçoit est porté au crédit des actions ordinaires au bilan consolidé.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2002, les options d'achat d'actions octroyées aux employés sont assorties de droits à la plus-value d'actions (« composante DPV »), qui permettent aux employés soit d'exercer leur option pour recevoir des actions, soit d'exercer la composante DPV pour ainsi recevoir la valeur intrinsèque de l'option d'achat d'actions en espèces. De plus, la composante DPV a été attribuée rétrospectivement aux options d'achat d'actions octroyées aux employés au cours de l'exercice 2002. Les options assorties de la composante DPV sont comptabilisées de la même manière que les autres régimes de rémunération à base d'actions de la Banque, tels qu'ils sont décrits ci-dessous. Lorsqu'un employé choisit d'exercer son option, annulant de ce fait la composante DPV, tant le prix de levée que la charge à payer sont portés au crédit des actions ordinaires au bilan consolidé.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2002, les nouveaux octrois d'options d'achat d'actions (qui ne sont pas assorties de la composante DPV) aux administrateurs ne faisant pas partie de la direction sont imputés aux revenus selon une méthode axée sur la juste valeur (modèle de Black et Scholes) et constatés au poste « Autres frais » sous la rubrique « Frais autres que d'intérêts », avec un crédit correspondant dans le surplus d'apport au bilan consolidé.

Les autres régimes de rémunération à base d'actions de la Banque (y compris les options d'achat d'actions assorties de la composante DPV) sont des attributions pouvant requérir un règlement au comptant et qui,

par conséquent, sont comptabilisées comme passifs. Les variations des obligations de la Banque en vertu de ces régimes de rémunération à base d'actions, qui découlent de fluctuations du cours des actions ordinaires de la Banque sous-tendant ces régimes de rémunération, sont constatées au poste « Salaires et avantages sociaux », dans l'état consolidé des revenus, avec une charge correspondante au poste « Autres engagements » au bilan consolidé.

## 2. Changements de conventions comptables futurs

La section qui suit résume les changements comptables connus et finalisés qui auront une incidence sur les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice 2005.

### Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

En juin 2003, l'ICCA a publié une nouvelle note d'orientation comptable qui prévoit la consolidation des EDDV par leur principal bénéficiaire. Les révisions de cette note d'orientation ont été publiées par l'ICCA en août 2004 dans le but d'harmoniser celle-ci à la norme comptable américaine portant sur les EDDV.

EDDV est une entité a) où la participation à risque ne suffit pas pour permettre à l'entité de financer ses activités sans l'appui subordonné de tiers et (ou) à laquelle il manque certaines caractéristiques essentielles d'une participation majoritaire; et b) qui ne répond pas aux critères d'exemption établis. Le principal bénéficiaire s'entend de l'entreprise qui absorbera ou recevra la majorité des pertes prévues ou du rendement résiduel prévu de l'EDDV, ou les deux. Cette note d'orientation entrera en vigueur pour les états financiers intermédiaires de la Banque à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2004.

Voici un résumé, par catégorie d'EDDV, de l'incidence qu'aurait la nouvelle note d'orientation sur les états financiers, selon les estimations actuelles. Les délibérations des normalisateurs comptables se poursuivent quant aux questions relatives à la mise en œuvre de cette note d'orientation. Comme cette dernière peut faire l'objet de modifications en ce qui concerne son application, son incidence estimative, dont il est question ci-après, peut aussi changer.

### Instruments de titrisation

La Banque administre trois programmes canalisateurs de fonds multicédants de papier commercial. Ces programmes font appel à l'achat d'actifs à des tiers, par des fonds multicédants, au moyen de l'émission de papier commercial adossé à des crédits mobiliers (totalisant 7 milliards de dollars au 31 octobre 2004). Les vendeurs continuent de gérer les actifs et d'absorber les premières pertes au titre de leur portion du programme. La Banque ne détient aucun droit sur ces actifs, mais elle gère, contre rémunération, le programme de vente de papier commercial et, dans certains cas, agit à titre de contrepartie aux contrats sur instruments dérivés de ces fonds multicédants et leur fournit une partie importante des liquidités de dernier recours et des facilités d'amélioration partielle du crédit. Par conséquent, selon la nouvelle note d'orientation, la Banque est considérée comme le principal bénéficiaire de ces programmes, qu'elle consolidera en date du 1<sup>er</sup> novembre 2004. La Banque continue d'évaluer les possibilités de restructuration qui s'offrent à elle et qui pourraient mener à la déconsolidation de ces programmes dans l'avenir.

La Banque a historiquement titrisé des parties de ses portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts hypothécaires (se reporter à la note 4 b)). Elle consolidera les instruments de titrisation connexes, qui sont exemptés en vertu de la nouvelle note d'orientation en comptabilité.

### Titres fiduciaires de la Banque Scotia

La Banque a émis pour 2,0 milliards de dollars de capital de catégorie 1 novateur en faisant appel à deux structures fiduciaires, soit Fiducie de Capital Scotia et Fiducie de Capital Banque Scotia (se reporter à la note 11). Ces structures sont considérées comme des EDDV selon la nouvelle note d'orientation en comptabilité. La Banque est le principal bénéficiaire de Fiducie de Capital Scotia et elle continuera à consolider cette structure. Cependant, elle n'est pas le principal bénéficiaire de Fiducie de Capital Banque Scotia. Par conséquent, elle déconsolidera un montant de 1,5 milliard de dollars de sa participation minoritaire dans ses filiales et inscrira ce montant au bilan consolidé à titre de passif-dépôts. Ce changement devrait accroître les frais d'intérêt de 97 millions de dollars

pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2005, tandis que la quote-part du revenu net des filiales revenant aux actionnaires sans contrôle diminuera de 97 millions de dollars. Ce changement n'aura aucune incidence sur le revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ni sur le revenu par action. De plus, il n'aura pas d'incidence sur les ratios de capital de la Banque, le Surintendant ayant confirmé que les titres déjà émis en vertu de ces structures fiduciaires continueront de faire partie du capital de catégorie 1 admissible. La Banque détient toujours une participation importante dans Fiducie de Capital Banque Scotia et elle s'expose ainsi à un risque de perte pouvant atteindre 77 millions de dollars au 31 octobre 2004.

### Fiducies personnelles et corporatives et structures de fonds communs de placement

Certaines fiducies personnelles et fiducies constituées en société ainsi que certaines structures de fonds communs de placement sont considérées comme des EDDV en vertu de la nouvelle note d'orientation en comptabilité, étant donné le rapport disproportionné entre le contrôle de leur actif et les droits des investisseurs aux produits et aux pertes de placement. Dans tous les cas, la Banque ne court aucun risque de perte sur ces structures, car elle ne garantit pas le rendement des actifs sous-jacents, et elle n'a aucun droit à ces mêmes actifs sauf en ce qui concerne la perception d'honoraires et le recouvrement des frais. Par conséquent, la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de ces fiducies personnelles et fiducies constituées en société, ni des structures de fonds communs de placement qui sont considérées comme des EDDV. La Banque continuera donc à ne pas consolider de telles structures.

### Autres

La Banque participe à d'autres entités ou à d'autres structures, entre autres des instruments de placement, des titres de créance assortis d'une garantie et des baux synthétiques, qui totalisent 6 milliards de dollars. La Banque est le principal bénéficiaire de certaines de ces structures. Par conséquent, elle les consolidera le 1<sup>er</sup> novembre 2004, ce qui augmentera de moins de 1 milliard de dollars le total de l'actif et du passif.

### Passif et capitaux propres

En janvier 2004, l'ICCA a publié une nouvelle prise de position visant à modifier la comptabilisation de certains instruments financiers qui présentent à la fois des caractéristiques d'un élément de passif et d'un élément de capitaux propres. Selon cette prise de position, certains de ces instruments pouvant être réglés au moyen d'un nombre variable d'instruments de capitaux propres de l'émetteur, au choix de ce dernier, doivent être présentés à titre d'élément de passif plutôt que de capitaux propres. Cette modification comptable doit être appliquée rétroactivement, avec retraitement des montants correspondants, et elle s'applique aux états financiers intermédiaires de la Banque à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2004.

Selon la Banque, l'émission d'actions privilégiées d'une valeur de 250 millions de dollars par la Société de placement hypothécaire Scotia et de titres fiduciaires de la Banque Scotia d'une valeur de 500 millions de dollars par Fiducie de Capital Scotia seront reclassés, passant ainsi respectivement des postes « Avoir des actionnaires » et « Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales » au passif. Ce changement devrait gonfler de 53 millions de dollars les frais d'intérêts pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2005 et réduire la provision pour impôts sur le revenu, la quote-part du revenu net des filiales revenant aux actionnaires sans contrôle et les dividendes versés sur les actions privilégiées d'un montant estimatif respectif de 7 millions de dollars, 37 millions de dollars et 9 millions de dollars. Toutefois, ces changements n'auront aucune incidence sur le revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires ni sur le revenu par action. De plus, ils n'auront pas d'incidence sur les ratios de capital de la Banque, le Surintendant ayant confirmé que les titres déjà émis continueront de faire partie du capital de catégorie 1 admissible.

L'application rétroactive de ces changements se traduira par les retraitements suivants pour l'exercice 2004 : hausse de 67 millions de dollars des frais d'intérêts (100 millions de dollars en 2003), baisse de 7 millions de dollars, 37 millions de dollars et 23 millions de dollars respectivement de la provision pour impôts sur le revenu, de la quote-part du revenu net des filiales revenant aux actionnaires sans contrôle et des dividendes versés sur les actions privilégiées (7 millions de dollars, 37 millions de dollars et 56 millions de dollars respectivement en 2003).

### 3. Valeurs mobilières

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Période à courir jusqu'à l'échéance					2004	2003
	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance déterminée	Valeur comptable	Valeur comptable
<b>Valeurs détenues aux fins de placement :</b>							
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	1 382 \$	209 \$	54 \$	13 \$	– \$	1 658 \$	2 662 \$
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	202	114	68	–	–	384	474
Titres d'emprunt du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	33	9	1 081	263	–	1 386	2 415
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	611	563	1 766	1 423	–	4 363	5 321
Obligations de pays désignés à marché naissant	–	17	86	605	–	708	716
Autres titres d'emprunt	334	695	2 205	1 119	–	4 353	5 413
Actions privilégiées	–	–	–	–	760 <sup>1)</sup>	760	875
Actions ordinaires	–	–	–	–	1 964	1 964	2 265
Sociétés associées	–	–	–	5	136 <sup>2)</sup>	141	152
Total	2 562	1 607	5 260	3 428	2 860	15 717	20 293
<b>Valeurs détenues aux fins de négociation <sup>3)</sup>:</b>							
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	386	421	3 349	1 296	–	5 452	8 264
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	278	228	632	1 785	–	2 923	3 661
Titres d'emprunt du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	–	–	386	325	–	711	2 057
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	1 061	1 399	2 742	24	–	5 226	4 988
Actions ordinaires	–	–	–	–	21 447	21 447	17 252
Autres	1 730	1 267	2 598	1 180	522	7 297	6 677
Total	3 455	3 315	9 707	4 610	21 969	43 056	42 899
Total des valeurs mobilières	6 017 \$	4 922 \$	14 967 \$	8 038 \$	24 829 \$	58 773 \$	63 192 \$
<b>Total par devise (en monnaie canadienne) :</b>							
Dollar canadien	3 126 \$	1 724 \$	4 863 \$	3 870 \$	20 617 \$	34 200 \$	36 661 \$
Dollar américain	725	931	5 769	3 254	3 849	14 528	15 632
Autres devises	2 166	2 267	4 335	914	363	10 045	10 899
Total des valeurs mobilières	6 017 \$	4 922 \$	14 967 \$	8 038 \$	24 829 \$	58 773 \$	63 192 \$

1) Bien que ces titres n'aient pas d'échéance déterminée, la Banque dispose, pour la plupart d'entre eux, de diverses modalités d'encaissement ou de cession par anticipation.

2) Les actions de sociétés associées, qui ne comportent pas d'échéance déterminée, sont classées sous la colonne « Aucune échéance déterminée ».

3) Les valeurs détenues aux fins de négociation sont comptabilisées à la valeur marchande.

Voici la composition des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs détenues aux fins de placement :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2004				2003			
	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative
<b>Au 31 octobre (en millions de dollars)</b>								
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	1 658 \$	– \$	– \$	1 658 \$	2 662 \$	29 \$	– \$	2 691 \$
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	384	1	–	385	474	4	–	478
Titres d'emprunt du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	1 386	8	1	1 393	2 415	5	3	2 417
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	4 363	408	11	4 760	5 321	468	38	5 751
Obligations de pays désignés à marché naissant	708	360	2	1 066	716	314	–	1 030
Autres titres d'emprunt	4 353	84	9	4 428	5 413	126	24	5 515
Actions privilégiées	760	31	11	780	875	34	22	887
Actions ordinaires	1 964	535	39	2 460	2 265	232	244	2 253
Sociétés associées	141	–	–	141	152	–	–	152
Total des valeurs détenues aux fins de placement	15 717 \$	1 427 \$	73 \$	17 071 \$	20 293 \$	1 212 \$	331 \$	21 174 \$

Les gains nets non réalisés sur les valeurs détenues aux fins de placement totalisant 1 354 millions de dollars (881 millions de dollars en 2003) sont passés à un gain net non réalisés de 1 048 millions de dollars (703 millions

de dollars en 2003) lorsqu'on tient compte de la juste valeur nette des instruments dérivés et des autres montants visés par les opérations de couverture qui sont associés à ces valeurs.

Voici une analyse des gains nets réalisés sur les valeurs détenues aux fins de placement :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Gains réalisés

Pertes réalisées et réduction de valeur pour dépréciation

Gain net sur les valeurs détenues aux fins de placement

	2004	2003	2002
Gains réalisés	691 \$	492 \$	1 031 \$
Pertes réalisées et réduction de valeur pour dépréciation	214	333	852
Gain net sur les valeurs détenues aux fins de placement	477 \$	159 \$	179 \$

#### 4. Prêts

##### a) Prêts en cours

Les prêts de la Banque, déduction faite des revenus non gagnés et de la provision pour créances irrécouvrables à l'égard des prêts, s'établissent comme suit <sup>1)</sup> :

Au 31 octobre (en millions de dollars)

Canada :

Prêts hypothécaires à l'habitation  
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit  
Prêts aux entreprises et administrations publiques  
Valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente

	2004	2003
Prêts hypothécaires à l'habitation	64 347 \$	57 410 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	26 296	22 175
Prêts aux entreprises et administrations publiques	22 294	22 287
Valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente	11 450	9 693
	124 387	111 565

États-Unis :

Prêts aux entreprises, aux administrations publiques et aux autres administrations américaines  
Valeurs mobilières achetées en vertu d'ententes de revente

	2004	2003
Prêts aux entreprises, aux administrations publiques et aux autres administrations américaines	10 591	14 814
Valeurs mobilières achetées en vertu d'ententes de revente	3 174	9 715
	13 765	24 529

À l'étranger :

Crédit de détail  
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques  
Valeurs mobilières achetées en vertu d'ententes de revente

	2004	2003
Crédit de détail	8 513	8 292
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	24 543	27 258
Valeurs mobilières achetées en vertu d'ententes de revente	3 256	3 240
	36 312	38 790
	174 464	174 884
	2 696	3 217
Total	171 768 \$	171 667 \$

Moins : provision pour créances douteuses

Total <sup>2)</sup>

1) La ventilation par secteur des actifs se fonde sur le lieu d'origine du risque ultime des actifs sous-jacents.

2) Les prêts libellés en dollars américains totalisent 30 590 \$ (40 770 \$ en 2003) et les prêts libellés en devises étrangères s'élèvent à 20 753 \$ (23 155 \$ en 2003).

##### b) Cession de prêts par titrisation

La Banque titrise des prêts hypothécaires à l'habitation au moyen de la création de titres hypothécaires. Le gain net à la cession de prêts hypothécaires résultant de ces titrisations est constaté au titre des « Revenus de titrisation » dans l'état consolidé des revenus. La moyenne pondérée des principales hypothèses utilisées dans la mesure

de la juste valeur aux dates des opérations de titrisation correspond à un taux de remboursement par anticipation de 15,6 % (14,3 % en 2003; 13,3 % en 2002), à une marge excédentaire de 1,2 % (1,4 % en 2003; 1,4 % en 2002), et à un taux d'actualisation de 4,2 % (4,3 % en 2003; 4,9 % en 2002).

Aucune créance irrécouvrable n'est prévue, les prêts hypothécaires étant assurés. Le tableau qui suit présente les cessions réalisées par la Banque :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Produit net en espèces

Intérêt retenu

Engagement de service retenu

Prêts hypothécaires à l'habitation titrisés

Gain net à la cession

	2004	2003	2002
Produit net en espèces	3 514 \$	2 443 \$	2 241 \$
Intérêt retenu	106	89	80
Engagement de service retenu	(23)	(16)	(15)
	3 597	2 516	2 306
	3 537	2 467	2 272
	60 \$	49 \$	34 \$

Les principales hypothèses utilisées dans la mesure de la juste valeur des intérêts conservés dans les prêts hypothécaires titrisés et la sensibilité de la juste valeur actuelle des intérêts conservés à des changements défavorables de 10 % et 20 % dans les hypothèses se présentent comme suit :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2004	2003
Valeur comptable des intérêts conservés (en dollars)	209	150
Juste valeur des intérêts conservés (en dollars)	222	150
Durée moyenne pondérée (en années)	4	4
Taux de remboursement par anticipation (en pourcentage)	14,5	13,8
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	(7)	(3)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	(14)	(5)
Taux d'actualisation annuel des flux de trésorerie résiduels (en pourcentage)	3,0-4,5	2,8-4,3
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	(2)	(1)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	(4)	(2)
Marge excédentaire (en pourcentage)	1,3	1,4
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	(20)	(14)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	(40)	(27)

Les mesures de sensibilité présentées ci-dessus sont hypothétiques et doivent être utilisées avec prudence. Les autres sensibilités estimatives ne peuvent pas s'extrapoler par rapport à celles qui sont présentées ci-dessus puisque la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur n'est pas linéaire. En outre, une variation dans une

hypothèse particulière et l'incidence sur la juste valeur des intérêts conservés sont calculées sans changement dans les autres hypothèses. Toutefois, ces facteurs ne sont pas indépendants, ce qui peut amplifier ou amortir l'incidence réelle des sensibilités.

L'information sur le total des éléments d'actif prêts titrisés se résume comme suit :

(en millions de dollars)	2004			2003			2002		
	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre
Prêts hypothécaires	7 523 \$	-\$	-\$	5 248 \$	-\$	-\$	3 829 \$	-\$	-\$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	1 319	5	5	2 417	12	16	3 376	20	23
Total	8 842 \$	5 \$	5 \$	7 665 \$	12 \$	16 \$	7 205 \$	20 \$	23 \$

## 5. Prêts douteux et provision pour créances irrécouvrables

### a) Prêts douteux

			2004	2003
	Montant brut <sup>1)</sup>	Provisions spécifiques <sup>2)</sup>	Montant net	Montant net
Au 31 octobre (en millions de dollars)				
Par type de prêt :				
Prêts hypothécaires à l'habitation	274	(178) \$	96 \$	232 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	321	(282)	39	89
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 605	(861)	744	1 201
Total	<u>2 200</u>	<u>\$<sup>3)</sup>4)</u>	<u>(1 321) \$</u>	<u>879 \$</u>
Par pays :				
Canada			144 \$	241 \$
États-Unis			442	650
À l'étranger			293	631
Total			<u>879 \$</u>	<u>1 522 \$</u>

- 1) Le montant brut des prêts douteux libellés en dollars américains totalisait 940 \$ (1 555 \$ en 2003) et le montant brut des prêts douteux libellés en d'autres devises s'élevait à 779 \$ (1 080 \$ en 2003).
- 2) La provision spécifique pour les prêts douteux évalués sur une base individuelle s'élevait à 865 \$ (1 290 \$ en 2003).
- 3) Les prêts douteux non couverts par une provision pour créances irrécouvrables à l'égard des prêts aux particuliers totalisaient 110 \$ (154 \$ en 2003).
- 4) Le solde moyen du montant brut des prêts douteux totalisait 2 989 \$ (3 848 \$ en 2003).

### b) Provision pour créances irrécouvrables

	Provisions spécifiques	Provision pour risque-pays <sup>1)</sup>	Provision générale	2004	2003	2002
Au 31 octobre (en millions de dollars)						
Solde au début de l'exercice	1 719 \$	386 \$	1 475 \$	3 580 \$	3 848 \$	4 697 \$
Présentées avec les valeurs mobilières	–	(363)	–	(363)	–	–
Reclassées aux provisions spécifiques	23	(23)	–	–	–	–
Radiations <sup>2)</sup>	(982)	–	–	(982)	(948)	(2 403)
Recouvrements	158	–	–	158	164	169
Provisions pour (recouvrements de) pertes sur créances	490	–	(100)	390 <sup>3)</sup>	893	2 029
Cessions des activités de Scotiabank Quilmes (y compris le change y afférent)	–	–	–	–	–	(504)
Autres, y compris le redressement de change	(79)	–	–	(79)	(377)	(140)
Solde à la fin de l'exercice <sup>3)</sup>	<u>1 329 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>1 375 \$</u>	<u>2 704 \$</u>	<u>3 580 \$<sup>1)</sup></u>	<u>3 848 \$<sup>1)</sup></u>

- 1) Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2003, la provision pour risque-pays liée aux valeurs détenues aux fins de placement (363 \$) n'est plus constatée dans la provision pour créances irrécouvrables et est portée au poste « Placement » sous la rubrique « Valeurs mobilières ». Le solde de la provision pour risque-pays (23 \$) découle des prêts douteux, et a été reclassé sous les provisions spécifiques. Au 31 octobre 2002, la provision pour risque-pays se chiffrait à 481 \$, dont une tranche de 418 \$ était déduite des valeurs détenues aux fins de placement.
- 2) Les radiations des prêts restructurés au cours de l'exercice étaient de 10 \$ (40 \$ en 2003; néant en 2002).
- 3) Au 31 octobre 2004, 8 \$ (néant au 31 octobre 2003 ; néant au 31 octobre 2002) étaient inscrits au poste « Autres engagements ».

## 6. Terrains, bâtiments et matériel

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	2004	2003
Au 31 octobre (en millions de dollars)					
Terrains	236 \$	– \$	236 \$	241 \$	
Bâtiments	1 382	377	1 005	1 056	
Matériel et logiciels	2 392	1 945	447	455	
Améliorations locatives	664	480	184	192	
Total	<u>4 674 \$</u>	<u>2 802 \$</u>	<u>1 872 \$</u>	<u>1 944 \$</u>	

L'amortissement à l'égard des bâtiments, du matériel et des logiciels ainsi que des améliorations locatives ci-dessus s'élève à 189 millions de dollars (208 millions de dollars en 2003; 243 millions de dollars en 2002).

## 7. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Le 1<sup>er</sup> novembre 2001, la Banque a adopté rétroactivement la nouvelle norme comptable concernant les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels publiée par l'ICCA, sans retraitement des états financiers des exercices antérieurs (se reporter à la note 1).

Au terme de son test de dépréciation transitoire de l'écart d'acquisition, la Banque a constaté que la fraction non amortie de l'écart d'acquisition de 76 millions de dollars relatif à Scotiabank Quilmes au 1<sup>er</sup> novembre 2001 avait subi une perte de valeur en vertu de la nouvelle

méthode fondée sur la juste valeur. Ce montant a été porté au débit du solde d'ouverture des bénéfices non répartis et une réduction correspondante de l'écart d'acquisition a été inscrite au bilan consolidé.

La Banque a établi que sur l'ensemble des actifs incorporels, seul l'écart d'acquisition avait une durée de vie utile indéfinie. Par conséquent, la Banque continue à amortir les autres actifs incorporels selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, n'excédant pas 20 ans.

### Écart d'acquisition

Les variations de la valeur comptable de l'écart d'acquisition par unité d'exploitation principale sont les suivantes :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	2004	2003	2002
Solde au début de l'exercice	115 \$	142 \$	13 \$	270 \$	299 \$	400 \$
Effet cumulatif de l'adoption d'une nouvelle norme comptable	—	—	—	—	—	(76)
	115	142	13	270	299	324
Acquisitions	—	—	—	—	76	28
Amortissement	—	—	—	—	—	—
Ajustement de l'écart d'acquisition	—	—	—	—	(95) <sup>1)</sup>	(37) <sup>1)</sup>
Effets des variations des cours des monnaies étrangères et autres	—	(7)	(2)	(9)	(10)	(16)
Solde à la fin de l'exercice	115 \$	135 \$	11 \$	261 \$	270 \$	299 \$

### Actifs incorporels

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé	2004 Montant net	2003 Montant net	2002 Montant net
Actifs incorporels	396 <sup>1)</sup> \$	156 \$	240 \$	284 \$	305 \$

Les actifs incorporels se composent principalement de dépôts de base incorporels. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la dotation aux amortissements totalisait 27 millions de dollars (29 millions de dollars en 2003; 28 millions de dollars en 2002).

- 1) En 2004, la Banque a constaté des avantages fiscaux de 94 \$ (102 \$ en 2003; 37 \$ en 2002), relativement à des reports prospectifs de pertes avant acquisition dont il n'avait pas été tenu compte dans l'équation du prix d'achat à la date d'acquisition. Ces avantages fiscaux ont d'abord été utilisés pour réduire l'écart d'acquisition de néant (95 \$ en 2003; 37 \$ en 2002) et ensuite pour réduire les actifs incorporels de 18 \$ (7 \$ en 2003; néant en 2002).

## 8. Autres éléments d'actif

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2004	2003
Intérêts courus	1 608 \$	1 668 \$
Débiteurs	1 020	1 331
Actifs d'impôts futurs (note 15)	1 055	982
Autres <sup>1)</sup>	4 176	1 854
Total	7 859 \$	5 835 \$

- 1) Au 31 octobre 2004, les biens saisis détenus aux fins de vente s'établissaient à 64 \$ (87 \$ en 2003).

## 9. Dépôts

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Payables à vue		Payables à préavis	Payables à terme fixe	2004	2003
	Porteur d'intérêt	Non-porteur d'intérêt				
Particuliers	1 494 \$	1 272 \$	29 293 \$	46 961 \$	79 020 \$	76 431 \$
Entreprises et administrations publiques	10 071	7 857	12 237	63 960	94 125	93 541
Banques	79	397	451	21 124	22 051	22 700
Total	11 644	9 526	41 981	132 045	195 196	192 672
Composition :						
Canada					136 949	127 058
États-Unis					9 592	12 199
À l'étranger					48 655	53 415
Total <sup>1)</sup>					195 196 \$	192 672 \$

1) Les dépôts libellés en dollars américains totalisent 49 923 \$ (53 556 \$ en 2003) et les dépôts libellés dans d'autres devises se chiffrent à 29 193 \$ (33 059 \$ en 2003).

## 10. Autres engagements

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2004	2003
Intérêts courus	2 107 \$	2 241 \$
Créditeurs et frais à payer	3 280	2 581
Revenus reportés	341	496
Engagements de filiales autres que des dépôts	919	1 134
Certificats-or et certificats-argent	2 018	2 271
Passifs d'impôts futurs (note 15)	56	70
Autres	7 012	5 352
Total	15 733 \$	14 145 \$

## 11. Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2004	2003
Part des actionnaires sans contrôle dans le capital-actions ordinaire des filiales	280 \$	326 \$
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2000-1 émis par Fiducie de Capital Scotia (note 13 6))	500	500
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2002-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia (note 13 7))	750	750
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2003-1 émis par Fiducie de Capital Scotia (note 13 8))	750	750
Total	2 280 \$	2 326 \$

## 12. Débentures subordonnées

Ces débentures, qui représentent des obligations directes non garanties de la Banque, sont subordonnées aux créances des déposants et autres créanciers de la Banque. Celle-ci conclut, au besoin, des swaps de taux d'intérêt et de devises pour se protéger contre les risques afférents à ces débentures. Les débentures en cours s'établissent comme suit au 31 octobre :

Au 31 octobre (en millions de dollars)

Date d'échéance	Taux d'intérêt (%)	Modalités <sup>1)</sup> (devises en millions)	2004	2003
Septembre 2008	6,25	250 \$ US	305 \$	330 \$
Février 2011	7,4	Rachetables en tout temps. Après le 8 février 2006, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	300	300
Juillet 2012	6,25	Rachetables en tout temps. Après le 16 juillet 2007, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	500	500
Juillet 2013	5,65	Rachetables en tout temps. Après le 22 juillet 2008, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	425	425
Septembre 2013	8,3	Rachetables en tout temps	250	250
Mai 2014	5,75	Rachetables en tout temps. Après le 12 mai 2009, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal aux taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	325	325
Juin 2025	8,9	Rachetables en tout temps	250	250
Août 2085	Variable	214 \$ US portant intérêt à un taux variable égal au taux offert sur les dépôts de six mois en eurodollars majoré de 0,125 %. Rachetables à toute date de paiement d'intérêt	260	281
			<b>2 615 \$</b>	<b>2 661 \$</b>

Les échéances globales des débentures sont les suivantes (en millions de dollars) :

Moins de 3 ans	– \$
Entre 3 et 4 ans	305
Entre 4 et 5 ans	–
Entre 5 et 10 ans	1 800
Plus de 10 ans	510
	<b>2 615 \$</b>

- 1) Conformément aux dispositions de la ligne directrice du surintendant sur la suffisance des capitaux propres, tous les rachats sont assujettis à l'approbation des autorités de réglementation.

### 13. Capital-actions

Autorisé :

Un nombre illimité d'actions privilégiées et d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et entièrement libéré :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2004		2003		2002	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
<b>Actions privilégiées :</b>						
Série 8 <sup>1)</sup>	–	– \$	–	– \$	9 000 000	225 \$
Série 9 <sup>2)</sup>	–	–	–	–	10 000 000	250
Série 11 <sup>3)</sup>	–	–	9 992 900	250	9 992 900	250
Série 12 <sup>4)</sup>	12 000 000	300	12 000 000	300	12 000 000	300
Total émis par la Banque	12 000 000	300	21 992 900	550	40 992 900	1 025
Émises par la Société de placement hypothécaire Scotia <sup>5)</sup>	250 000	250	250 000	250	250 000	250
Total des actions privilégiées <sup>6) 7) 8)</sup>	12 250 000	550 \$	22 242 900	800 \$	41 242 900	1 275 \$
<b>Actions ordinaires :</b> <sup>9)</sup>						
En circulation au début de l'exercice	1 010 705 772	3 140 \$	1 008 243 800	3 002 \$	1 007 590 938	2 920 \$
Émises en vertu du Régime de dividendes et d'achat d'actions <sup>10)</sup>	178 021	6	143 400	4	169 154	4
Émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions (note 14)	6 760 287	111	10 612 772	159	7 100 908	97
Rachat aux fins d'annulation <sup>11)</sup>	(9 138 500)	(29)	(8 294 200)	(25)	(6 617 200)	(19)
En circulation à la fin de l'exercice	1 008 505 580	3 228 \$	1 010 705 772	3 140 \$	1 008 243 800	3 002 \$
Total du capital – actions		<u>3 778 \$</u>		<u>3 940 \$</u>		<u>4 277 \$</u>

- 1) Les actions privilégiées de série 8 à dividende non cumulatif ont été rachetées le 29 janvier 2003. Ces actions donnaient droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,4375 \$ par action. Ces actions ont été rachetées au prix de 26,00 \$ par action, ce qui comprend une prime de 1,00 \$ par action.
- 2) Les actions privilégiées de série 9 à dividende non cumulatif ont été rachetées le 28 avril 2003. Ces actions donnaient droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,421875 \$ par action. Ces actions ont été rachetées au prix de 26,00 \$ par action, ce qui comprend une prime de 1,00 \$ par action.
- 3) Les actions privilégiées de série 11 à dividende non cumulatif ont été rachetées le 28 janvier 2004. Ces actions donnaient droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,375 \$ par action. Ces actions ont été rachetées au prix de 26,00 \$ par action, ce qui comprend une prime de 1,00 \$ par action.
- 4) Les actions privilégiées de série 12 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,328125 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 29 octobre 2013 à leur valeur nominale moyennant un paiement en espèces de 25,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date de rachat fixée alors.
- 5) La Société de placement hypothécaire Scotia, filiale en propriété exclusive de la Banque, a émis des actions privilégiées de catégorie A qui donnent droit à un dividende en espèces privilégié non cumulatif de 32,85 \$ par action, payable semestriellement, s'il est déclaré et au moment où il sera. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de catégorie A pourront, à compter du 31 octobre 2007, être rachetées en totalité moyennant un paiement en espèces par la Société de placement hypothécaire Scotia ou, au gré de la Banque, être échangées contre un nombre variable d'actions ordinaires calculé en fonction d'une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque établie aux alentours de la date de rachat. À compter du 31 octobre 2007, les actions privilégiées de catégorie A seront échangeables au gré du porteur en un nombre variable d'actions ordinaires calculé en fonction d'une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque, avant la date de l'échange, de racheter au comptant ces actions ou de trouver d'autres acheteurs pour celles-ci. Dans certaines

circonstances, les actions privilégiées de catégorie A de la Société de placement hypothécaire Scotia seront échangées d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série Z à dividende non cumulatif de la Banque, lesquelles seront assorties du même taux de dividende et de modalités de rachat similaires.

- 6) Le 4 avril 2000, Fiducie de Capital Scotia, fiducie d'investissement à capital fixe en propriété exclusive de la Banque, a émis 500 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – 2000-1 (« TFB Scotia »). Chaque TFB Scotia donne droit à un dividende semestriel en espèces fixe non cumulatif de 36,55 \$ par TFB Scotia. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 juin 2005 si certains changements sont apportés à l'impôt sur le capital ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2005, au gré de Fiducie de Capital Scotia. À compter du 30 juin 2011, les TFB Scotia pourront être échangés, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque, sous réserve du droit de la Banque, avant la date de l'échange, de racheter ces titres au comptant ou de trouver d'autres acheteurs pour ceux-ci. Le taux de dividende de ces actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif serait équivalent au taux des distributions en espèces des TFB Scotia. Dans certaines circonstances, les TFB Scotia seront échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque (se reporter à la note 11).
- 7) Le 30 avril 2002, Fiducie de Capital Banque Scotia, fiducie d'investissement à capital variable en propriété exclusive de la Banque, a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2002-1. Ces titres donnent droit à un dividende en espèces fixe non cumulatif de 33,13 \$ par titre, payable semestriellement. Le premier paiement de dividende a été effectué le 30 juin 2002 et s'élevait à 11,07 \$. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 juin 2007 si certains changements sont apportés à l'impôt sur le capital ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2007, au gré de Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série W à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série W donneront droit à un dividende en espèces semestriel de 0,53125 \$ par tranche de 25,00 \$ d'actions.

- Dans certaines circonstances, ces titres seront échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série X à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série X donneront droit à un dividende non cumulatif en espèces semestriel de 0,70 \$ par tranche de 25,00 \$ d'actions (se reporter à la note 11).
- 8) Le 13 février 2003, Fiducie de Capital Banque Scotia a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2003-1. Ces titres donnent droit à un dividende en espèces fixe non cumulatif de 31,41 \$ par titre, payable semestriellement. Le premier paiement de dividendes, versé le 30 juin 2003, s'élevait à 23,58 \$. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 juin 2008 si certains changements sont apportés à l'impôt sur le capital ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2008, au gré de Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série U à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série U donneront droit à un dividende en espèces semestriel de 0,50 \$ par tranche de 25,00 \$ d'actions. Dans certaines circonstances, les titres seront échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série V à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série V donneront droit à un dividende non cumulatif en espèces semestriel de 0,61250 \$ par tranche de 25,00 \$ d'actions (se reporter à la note 11).
- 9) Le 28 avril 2004, La Banque a versé un dividende en actions équivalant à une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation aux actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 6 avril 2004. Un tel dividende a le même effet qu'un fractionnement à raison de deux actions pour une. Les chiffres du présent rapport en ce qui a trait au nombre d'actions ordinaires de même qu'à tous les montants par action ont été rajustés rétroactivement.

#### 14. Rémunération à base d'actions

##### a) Régimes d'options d'achat d'actions

Aux termes du Régime d'options d'achat d'actions à l'intention des employés, des options visant l'achat d'actions ordinaires peuvent être octroyées à certains employés. Le prix de levée ne doit pas être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires de la Banque à la Bourse de Toronto le dernier jour de bourse précédant la date de l'octroi. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2002, les options d'achat d'actions octroyées aux employés sont également assorties de droits à la plus-value des actions (« composante DPV »), qui permettent aux employés soit d'exercer leur option pour recevoir des actions, soit d'exercer la composante DPV et, partant, recevoir la valeur intrinsèque de l'option d'achat d'actions en espèces. De plus, au cours de l'exercice 2003, la composante DPV a été attribuée rétroactivement, aux options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice 2002. Toutes les autres modalités afférentes à ces options d'achat d'actions de l'exercice 2002 sont restées inchangées. Comme les options d'achat d'actions de 2002 étaient hors-jeu au moment de l'attribution, elles n'ont eu aucune incidence sur la charge de rémunération à base d'actions de la Banque à la date de l'attribution rétroactive de la composante DPV.

Les droits à ces options s'acquièrent linéairement sur une période de quatre ans et celles-ci peuvent être levées au plus tard 10 ans après la date d'octroi. Ces options expirent entre le 2 juin 2005 et le 5 décembre 2013. Comme l'ont approuvé les actionnaires, des actions ordinaires totalisant 114 millions ont été réservées pour émission aux termes de ce régime (y compris 16 millions d'actions ordinaires supplémentaires approuvées en 2004). Des 114 millions, 47,7 millions d'actions ordinaires ont été émises à la levée d'options d'achat d'actions et 42,5 millions d'actions ordinaires ont été réservées relativement pour les options en cours, ce qui laisse 23,8 millions d'actions ordinaires disponibles pour émission à la levée d'options.

En 2001, les actionnaires ont approuvé un nouveau régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs. Au total, 800 000 actions ordinaires ont été réservées pour émission aux termes de ce régime à des

- 10) Au 31 octobre 2004, un total de 22 288 657 actions ordinaires étaient réservées pour émission future aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires.
- 11) En janvier 2004, la Banque a lancé une nouvelle offre publique de rachat. À la suite du paiement du dividende en espèces, le nombre d'actions autorisées aux fins d'achat a été rajusté à 50 millions, ce qui représente environ 5 % des actions ordinaires en circulation de la Banque. L'offre se terminera le 5 janvier 2005 ou à la date à laquelle la Banque aura acquis les actions. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la Banque a racheté 9,1 millions d'actions ordinaires (8,3 millions d'actions en 2003 ; 6,6 millions d'actions en 2002) au prix moyen de 34,96 \$ l'action (27,31 \$ l'action en 2003 ; 24,95 \$ l'action en 2002).

##### Restrictions sur le paiement de dividendes

Aux termes de la *Loi sur les banques*, il est interdit à la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées si une telle déclaration devait la placer en contravention des dispositions concernant la suffisance des capitaux propres, les liquidités ou toute autre directive de réglementation émanant de la Loi sur les banques. De plus, les dividendes ne pourront être versés sur les actions ordinaires que si tous les dividendes auxquels les porteurs d'actions privilégiées ont droit sont payés ou s'il y a suffisamment de fonds réservés à cette fin.

Dans le cas où les dividendes en espèces applicables sur les titres fiduciaires de la Banque Scotia ne sont pas versés à une date régulière, la Banque s'est engagée à ne pas déclarer de dividendes d'aucune sorte sur ses actions privilégiées ou ordinaires. Dans le même ordre d'idées, si la Banque ne déclare pas régulièrement des dividendes d'aucune sorte sur ses actions privilégiées ou ordinaires directement émises et en circulation, aucun dividende en espèces ne sera versé sur les titres fiduciaires de la Banque Scotia.

À l'heure actuelle, ces restrictions n'ont pas d'incidence sur le paiement des dividendes sur les actions ordinaires ou les actions privilégiées.

administrateurs qui ne font pas partie de la direction de la Banque. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2002, les options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs sont passées en charges selon la méthode de la juste valeur. Comme ces options peuvent être levées en totalité à la date de l'octroi, la juste valeur de 0,5 million de dollars pour les options de 2003 a été passée intégralement en charges dans l'état consolidé des revenus de 2003, à la rubrique « Frais autres que d'intérêts ». Ces options viennent à échéance entre mars 2011 et décembre 2012. À l'heure actuelle, 257 150 options sont en cours (282 000 en 2003; 206 000 en 2002) à un prix de levée moyen pondéré de 23,13 \$ (22,94 \$ en 2003; 22,40 \$ en 2002). Pour l'exercice 2004, 24 850 de ces options (néant en 2003 ; néant en 2002) ont été levées à un prix de levée moyen pondéré de 20,95 \$. Au cours de l'exercice 2003, 76 000 options d'achat d'actions avaient été octroyées (80 000 en 2002). Depuis le début de l'exercice 2004, la Banque n'octroie plus d'options d'achat d'actions à ces administrateurs.

##### b) Régimes d'actionnariat des employés

Les employés admissibles peuvent y cotiser jusqu'à concurrence d'un pourcentage déterminé de leur salaire ou d'un montant maximal, selon le moins élevé des deux, en vue de l'achat d'actions ordinaires de la Banque ou de dépôts auprès de la Banque. En général, la Banque verse de son côté la moitié des cotisations admissibles, qui ont été constatées au poste « Salaires et avantages sociaux ». En 2004, les cotisations de la Banque ont totalisé 26 millions de dollars (24 millions de dollars en 2003; 23 millions de dollars en 2002). Le fiduciaire des régimes utilise les cotisations pour acheter des actions ordinaires sur le marché libre et, par conséquent, l'appréciation ultérieure du cours des actions ne se traduit pas par une charge pour la Banque.

##### c) Autres régimes de rémunération à base d'actions

Tous les autres régimes de rémunération à base d'actions se fondent sur des unités d'actions dont les valeurs correspondent au cours des actions

Voici un sommaire des activités intervenues dans le Régime d'options d'achat d'actions<sup>1)</sup> à l'intention des employés de la Banque

	2004	2003		2002	
	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)
<u>Au 31 octobre</u>					
Non levées au début de l'exercice	47 400	18,80 \$	54 226	17,63 \$	53 046
Ocroyées	2 592	31,45	4 240	24,43	8 940
Levées	(6 735)	15,95	(10 613)	15,00	(7 101)
Confisquées/annulées	(374)	22,64	(411)	19,93	(659)
Exercice de la composante DPV	(358)	24,75	(42)	24,68	—
Non levées à la fin de l'exercice <sup>2)</sup>	42 525	19,93 \$	47 400	18,80 \$	54 226
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	29 523	17,67 \$	29 424	16,59 \$	27 550
Réservees pour octroi	23 821		9 680		13 468
<u>Au 31 octobre 2004</u>					
	Options non levées			Options pouvant être levées	
<u>Fourchette des prix de levée</u>	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)	Durée contractuelle moyenne pondérée résiduelle (en années)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré
7,22 \$ à 8,26 \$	1 565	1,4	8,07 \$	1 565	8,07 \$
13,03 \$ à 17,55 \$	16 615	4,2	15,30 \$	16 615	15,30 \$
21,03 \$ à 24,40 \$	13 792	6,8	21,99 \$	7 699	21,41 \$
24,68 \$ à 31,45 \$	10 553	7,6	26,30 \$	3 644	24,68 \$
	42 525	5,8	19,93 \$	29 523	17,67 \$

1) Les montants ont été rajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions versé le 28 avril 2004, qui consistait en une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. Le dividende en actions a eu le même effet qu'un fractionnement d'actions à raison de deux actions pour une.

2) Comprend 14 482 584 (12 750 696 en 2003) options assorties des caractéristiques de la composante DPV.

ordinaires de la Banque à la Bourse de Toronto. Ces unités, à l'exception des droits à la plus-value des actions (DPV), cumulent des équivalents de dividendes sous la forme d'unités supplémentaires basées sur les dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque. Les variations de la valeur des unités découlant des fluctuations du prix des actions de la Banque ont une incidence sur la charge de rémunération à base d'actions de la Banque. Au moment de l'exercice, des paiements sont versés aux employés, la charge à payer étant réduite d'autant. En 2004, des charges totales de 174 millions de dollars (119 millions de dollars en 2003; 24 millions de dollars en 2002) ont été enregistrés au poste « Salaires et avantages sociaux », déduction faite de gains (de pertes) découlant des valeurs mobilières et des instruments dérivés utilisés pour couvrir la volatilité de la rémunération à base d'actions de 138 millions de dollars (113 millions de dollars en 2003; 7 millions de dollars en 2002) et d'autres éléments. Voici une description de ces régimes :

#### Droits à la plus-value des actions (DPV)

Les DPV englobent la composante DPV, décrite ci-dessus, de même que les DPV autonomes qui sont octroyés en lieu et place d'options d'achat d'actions à certains employés résidant dans des pays dont les lois empêchent la Banque d'émettre des actions. Les DPV sont assortis de modalités d'acquisition et d'exercice semblables à celles des options d'achat d'actions à l'intention des employés. Le coût des DPV est constaté en fonction de l'acquisition progressive des droits. Lorsqu'un DPV est exercé, la Banque verse au comptant le montant qui correspond à l'appréciation du cours des actions ordinaires depuis la date d'octroi. Au cours de l'exercice 2004, 2 830 312 DPV ont été octroyés (5 368 824 en 2003; 11 273 844 en 2002) et, au 31 octobre 2004, 24 115 260 DPV n'avaient pas été exercés (23 661 894 en 2003; 20 706 610 en 2002), dont 11 278 066 étaient acquis (8 564 344 en 2003; 5 198 424 en 2002).

#### Régime d'unités sous forme d'actions à dividende différé (UADD)

Aux termes du Régime UADD, des cadres dirigeants peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie des primes en espèces devant leur être versées en vertu du Programme d'intéressement des cadres (que la Banque inscrit au poste « Salaires et avantages sociaux » de l'état consolidé des revenus) en unités sous forme d'actions à dividende différé dont les droits sont acquis immédiatement. Les unités peuvent être rachetées, au comptant, uniquement lorsque le dirigeant cesse de travailler pour la Banque; elles doivent être rachetées au plus tard le

31 décembre de l'exercice suivant. Au 31 octobre 2004, 2 160 146 unités étaient en circulation (1 798 382 en 2003; 1 494 206 en 2002).

#### Régime de participation différée unités-actions à l'intention des administrateurs (PDUA)

Aux termes du Régime PDUA, les administrateurs externes de la Banque peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs honoraires pour l'exercice visé (que la Banque inscrit au poste « Autres frais » de l'état consolidé des revenus) sous forme de participation différée unités-actions dont les droits sont acquis immédiatement. Les unités peuvent être rachetées au comptant, uniquement lorsque l'administrateur quitte volontairement son poste ou part à la retraite, et elles doivent être rachetées au plus tard le 31 décembre de l'exercice suivant. Au 31 octobre 2004, 114 774 unités étaient en circulation (94 096 en 2003; 71 088 en 2002).

#### Régime de souscription d'unités d'actions subalternes (SUAS)

Aux termes du Régime SUAS, certains cadres dirigeants reçoivent une prime sous la forme d'unités d'actions subalternes dont les droits sont acquis après trois ans. La prime sous-jacente et la charge de rémunération à base d'actions sont constatées graduellement sur la période d'acquisition des droits de trois ans, et le paiement des unités aux employés est effectué au comptant, à ce moment. Au 31 octobre 2004, 5 281 075 unités avaient été octroyées et étaient en circulation (3 289 900 en 2003; 985 250 en 2002), dont aucune n'était acquise ou payée.

#### Régime de paiement différé de Scotia Capitaux

Aux termes du Régime de paiement différé de Scotia Capitaux, une partie de la prime encaissée par certains employés (qui s'accumule et passe en charges dans l'exercice auquel elle se rapporte) leur est attribuée sous forme d'unités. Par la suite, ces unités sont versées en espèces aux salariés admissibles au cours de chacun des trois exercices suivants.

Les variations de la valeur des unités, découlant des fluctuations du cours des actions ordinaires de la Banque, sont constatées de la même manière que les autres régimes de rémunération à base d'actions de la Banque, au poste « Salaires et avantages sociaux » dans l'état consolidé des revenus.

Avant l'exercice 2003, le versement reporté était détenu dans une fiducie, qui achetait des actions ordinaires de la Banque sur le marché libre. Par conséquent, l'appréciation ultérieure du cours des actions ne s'est pas traduite par une charge pour la Banque.

## 15. Impôts sur le revenu

La Banque a constaté les impôts sur le revenu suivants dans ses états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 octobre :

### a) Éléments constitutifs de la provision pour impôts sur le revenu

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

#### Charge d'impôts sur le revenu à l'état consolidé des revenus :

	2004	2003	2002
Impôts exigibles	880 \$	892 \$	497 \$
Impôts futurs	(87)	(108)	104
	<u>793</u>	<u>784</u>	<u>601</u>
Charge d'impôts futurs à l'état consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires	(1)	26	4
Total de la charge d'impôts sur le revenu	<u>792 \$</u>	<u>810 \$</u>	<u>605 \$</u>
<b>Impôts sur le revenu exigibles :</b>			
Canada :			
Fédéral	214 \$	307 \$	148 \$
Provincial	185	209	70
Étranger	481	376	279
	<u>880</u>	<u>892</u>	<u>497</u>
<b>Impôts futurs :</b>			
Canada :			
Fédéral	(52)	(48)	13
Provincial	(7)	(52)	23
Étranger	(29)	18	72
	<u>(88)</u>	<u>(82)</u>	<u>108</u>
Total des impôts sur le revenu	<u>792 \$</u>	<u>810 \$</u>	<u>605 \$</u>

### b) Rapprochement avec le taux réglementaire

L'impôt sur le revenu figurant dans l'état consolidé des revenus diffère pour les raisons suivantes du montant que la Banque aurait obtenu si elle avait appliqué le taux combiné d'impôt sur le revenu fédéral et provincial réglementaire :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2004		2003		2002	
	Montant	Pourcentage de revenus avant impôts	Montant	Pourcentage de revenus avant impôts	Montant	Pourcentage de revenus avant impôts
Impôts sur le revenu au taux réglementaire	1 383 \$	35,2 %	1 289 \$	36,4 %	1 004 \$	38,4 %
Augmentation (diminution) des impôts sur le revenu imputable aux éléments suivants :						
Revenu des filiales et succursales étrangères assujetti à un taux d'imposition moyen inférieur	(338)	(8,6)	(309)	(8,7)	(308)	(11,8)
Revenu non imposable provenant de valeurs mobilières	(235)	(6,0)	(197)	(5,6)	(128)	(4,9)
Incidence sur les impôts futurs des diminutions de taux d'imposition pratiquement en vigueur	(22)	(0,6)	25	0,7	30	1,2
Autres, montant net	5	0,1	(24)	(0,6)	3	0,1
Total des impôts sur le revenu et taux d'imposition effectif	<u>793 \$</u>	<u>20,1 %</u>	<u>784 \$</u>	<u>22,2 %</u>	<u>601 \$</u>	<u>23,0 %</u>

### c) Impôts futurs

Les actifs (passifs) d'impôts futurs qui résultent de l'incidence fiscale des écarts temporaires s'établissent comme suit :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2004	2003
Provision pour créances irrécouvrables	604 \$	519 \$
Rémunération reportée	219	132
Revenu reporté	105	142
Report prospectif de perte <sup>1)</sup>	96	106
Perte à la cession des activités d'une filiale	87	84
Locaux et matériel	(73)	(67)
Valeurs mobilières	(81)	(49)
Caisse de retraite	(165)	(125)
Autres	207	170
Impôts futurs nets <sup>2)</sup>	<u>999 \$</u>	<u>912 \$</u>

1) Comprend un actif d'impôts futurs brut de 180 \$ au 31 octobre 2004 (295 \$ en 2003) relativement à des pertes fiscales inutilisées que des filiales ont subies au cours d'exercices antérieurs et qui expirent pour la plupart en 2006. Cet actif d'impôts futurs a été diminué d'une provision pour moins-value de 84 \$ (189 \$ en 2003), ce qui a donné lieu à un actif d'impôts futurs net de 96 \$ (106 \$ en 2003).

2) Les impôts futurs nets de 999 \$ (912 \$ en 2003) résultent d'actifs d'impôts futurs de 1 055 \$ (982 \$ en 2003), moins des passifs d'impôts futurs de 56 \$ (70 \$ en 2003).

Les revenus de certaines filiales étrangères sont assujettis à l'impôt uniquement lorsqu'ils sont rapatriés au Canada. Étant donné qu'aucun rapatriement n'est prévu dans un avenir prévisible, la Banque n'a constaté aucun passif

d'impôts futurs. Si tous les revenus à distribuer des filiales étrangères étaient rapatriés, les impôts à payer au 31 octobre 2004 s'établiraient environ à 308 millions de dollars (412 millions de dollars au 31 octobre 2003).

## 16. Avantages sociaux futurs

La Banque parraine un certain nombre de régimes d'avantages sociaux futurs, notamment des prestations de retraite et d'autres avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et pour les absences et congés rémunérés couvrant la majorité de ses employés

dans le monde. Les tableaux qui suivent présentent l'information financière associée aux principaux régimes de la Banque, qui comprennent les régimes de retraite et les autres régimes au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Jamaïque et au Royaume-Uni <sup>1)</sup>.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	Régimes de retraite			Autres régimes	
	2004	2003	2002	2004	2003
<b>Variation des obligations au titre des prestations</b>					
Obligations au titre des prestations au début de l'exercice	3 524 \$	2 919 \$	2 728 \$	747 \$	572 \$
Prise en compte de Scotiabank Inverlat <sup>2)</sup>	–	239	–	–	91
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	105	91	85	36	31
Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre des prestations	239	226	195	51	48
Cotisations des employés	9	8	8	–	–
Prestations versées	(162)	(143)	(126)	(42)	(41)
Perte actuarielle	136	243	5	40	91
Événements non habituels <sup>3)</sup>	(15)	52	23	(1)	–
Change	(46)	(111)	1	(23)	(45)
Obligations au titre des prestations à la fin de l'exercice <sup>4)</sup>	3 790 \$	3 524 \$	2 919 \$	808 \$	747 \$
<b>Variation de la juste valeur des actifs</b>					
Juste valeur des actifs au début de l'exercice	3 706 \$	3 392 \$	3 548 \$	162 \$	76 \$
Prise en compte de Scotiabank Inverlat <sup>2)</sup>	–	235	–	–	102
Rendement réel des actifs	540	325	(41)	12	13
Cotisations de l'employeur	77	44	13	41	36
Cotisations des employés	9	8	8	–	–
Prestations versées	(162)	(143)	(126)	(42)	(41)
Événements non habituels <sup>3)</sup>	(12)	–	–	–	–
Change	(61)	(155)	(10)	(11)	(24)
Juste valeur des actifs à la fin de l'exercice <sup>5)</sup>	4 097 \$	3 706 \$	3 392 \$	162 \$	76 \$
<b>Situation de capitalisation</b>					
Excédent (insuffisance) de la juste valeur des actifs par rapport aux obligations au titre des prestations à la fin de l'exercice	307 \$	182 \$	473 \$	(646)\$	(585)\$
Perte actuarielle nette non constatée	663	825	625	180	152
Coûts au titre des services passés non constatés	63	73	28	(6)	(7)
Obligation transitoire non constatée (actif)	(460)	(510)	(589)	267	294
Provision pour moins-value	(171)	(155)	(133)	–	–
Cotisations de l'employeur après la date de mesure	129	27	3	19	9
Charge au titre des prestations payées d'avance (à payer) à la fin de l'exercice	531 \$	442 \$	407 \$	(186)\$	(137)\$
Inscrite sous :					
Autres actifs au bilan consolidé de la Banque	676	583	544	4	–
Autres engagements au bilan consolidé de la Banque	(145)	(141)	(137)	(190)	(137)
Charge au titre des prestations payées d'avance (à payer) à la fin de l'exercice	531 \$	442 \$	407 \$	(186)\$	(137)\$
<b>Charge de l'exercice au titre des prestations</b>					
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	105 \$	91 \$	85 \$	36 \$	31 \$
Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre des prestations	239	226	195	51	48
Rendement réel des actifs	(540)	(325)	41	(12)	(13)
Perte actuarielle sur les obligations au titre des prestations	136	243	5	40	91
Événements non habituels <sup>3)</sup>	(3)	52	23	(1)	–
Éléments des coûts des avantages sociaux futurs avant les rajustements pour tenir compte de la nature à long terme des coûts des avantages sociaux futurs	(63)	287	349	114	157
Rajustements pour tenir compte de la nature à long terme des coûts des avantages sociaux futurs	272	50	(316)	–	(1)
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs du régime	(105)	(242)	(5)	(33)	(89)
Écart entre la perte actuarielle nette constatée et la perte actuarielle réelle sur les obligations au titre des prestations	9	(50)	(21)	–	(1)
Écart entre l'amortissement des événements non habituels et les événements non habituels réels	(43)	(44)	(45)	23	24
Amortissement afin de constater l'obligation transitoire (actif)	133	(286)	(387)	(10)	(67)
Provision pour moins-value constituée à l'égard de la charge au titre des prestations payées d'avance	16	22	24	–	–
<b>Charge (revenu) au titre des prestations</b>	86 \$	23 \$	(14) \$	104 \$	90 \$
					80 \$

1) D'autres régimes administrés par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme importants et ne sont pas pris en compte dans les présentes données.

2) Le régime de Scotia Inverlat a figuré comme principal régime pour la première fois en 2003. Les données des exercices antérieurs n'ont donc pas été retraitées par manque d'information.

3) Les événements non habituels comprennent les modifications au régime, les acquisitions, les cessions, les transferts, etc.

4) Certains régimes de retraite canadiens ont été modifiés après la date de mesure, ce qui a entraîné une hausse nette de 16 millions de dollars des obligations au titre des prestations.

5) La juste valeur des actifs investis en actions ordinaires de la Banque s'élève à 498 \$ (405 \$ en 2003; 360 \$ en 2002).

Les obligations au titre des prestations et la juste valeur des actifs comprennent les montants suivants relativement aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	Régimes de retraite			Autres régimes		
	2004	2003	2002	2004	2003	2002
Obligations au titre des prestations <sup>1)</sup>	830 \$	821 \$	522 \$	808 \$	747 \$	572 \$
Juste valeur des actifs	497	451	235	162	162	76
Excédent (insuffisance) de la juste valeur des actifs par rapport aux obligations au titre des prestations	(333)\$	(370)\$	(287)\$	(646)\$	(585)\$	(496)\$

- 1) Comprend des obligations au titre des prestations de 230 millions de dollars à la fin de 2004 (228 millions de dollars en 2003 ; 164 millions de dollars en 2002) liées aux engagements de retraite supplémentaires non capitalisés.

#### Principales hypothèses moyennes pondérées (en pourcentage) <sup>1)</sup>

Les principales hypothèses moyennes pondérées utilisées par la Banque pour mesurer les obligations et les charges au titre des prestations sont résumées dans le tableau qui suit :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes		
	2004	2003	2002	2004	2003	2002
Pour déterminer l'obligation au titre des prestations						
à la fin de l'exercice						
Taux d'actualisation	6,50 %	6,75 %	7,00 %	6,90 %	6,85 %	7,00 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,70 %	3,95 %	3,90 %	4,00 %	4,00 %	3,90 %
Pour déterminer les charges (revenus) au titre des prestations						
au cours de l'exercice						
Taux d'actualisation	6,50 %	7,25 %	6,75 %	6,85 %	7,40 %	6,75 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs	7,25 %	7,25 %	7,50 %	7,60 %	8,50 %	7,50 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,95 %	4,05 %	3,90 %	4,00 %	3,90 %	3,90 %
Taux tendanciels du coût des soins de santé à la fin de l'exercice						
Taux de départ	n/a	n/a	n/a	8,10 %	7,40 %	7,90 %
Taux final	n/a	n/a	n/a	4,90 %	4,60 %	4,30 %
Année au cours de laquelle le taux final sera atteint	n/a	n/a	n/a	2011	2009	2008

- 1) Tient compte des régimes étrangers qui, normalement, présentent des taux plus élevés que ceux des régimes canadiens. Pour les régimes de retraite canadiens, le taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les charges au titre des prestations en 2004 est de 6,50 % (7,00 %; en 2003; 6,75 % en 2002), le taux d'actualisation en vigueur à la fin de l'exercice pour les obligations au titre des prestations s'établit à 6,25 % (6,50 % en 2003; 7,00 % en 2002) pour le principal régime de retraite et à 6,50 % (6,50 % en 2003; 7,00 % en 2002) pour les autres régimes de retraite canadiens de la Banque. Le taux de rendement à long terme prévu des actifs est de 7,00 % (7,00 % en 2003; 7,50 % en 2002).

#### Analyse de sensibilité

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 (en millions de dollars)	Régimes de retraite		Autres régimes	
	Obligation au titre des prestations	Charge au titre des prestations	Obligation au titre des prestations	Charge au titre des prestations
Incidence d'une baisse de 1 % du taux d'actualisation	616 \$	60 \$	127 \$	14 \$
Incidence d'une baisse de 1 % du taux de rendement à long terme prévu des actifs	n/a	33	n/a	2
Incidence d'une hausse de 0,25 % du taux de croissance de la rémunération future	35	6	1	–
Incidence d'une hausse de 1 % du taux tendanciel du coût des soins de santé	n/a	n/a	90	16
Incidence d'une baisse de 1 % du taux tendanciel du coût des soins de santé	n/a	n/a	(73)	(13)

#### Actifs

Les affectations moyennes pondérées de l'actif des principaux régimes de la Banque, à la date de mesure et par type d'actif, sont :

Type d'actif	Régimes de retraite			Autres régimes		
	2004	2003	2002	2004	2003	2002
Placements en titres de participation	67 %	65 %	63 %	13 %	10 %	23 %
Placements à revenu fixe	32 %	35 %	37 %	87 %	90 %	77 %
Autres	1 %	–	–	–	–	–
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

#### Évaluations actuarielles

Les régimes de retraite les plus importants de la Banque font généralement l'objet d'évaluations actuarielles à tous les trois ans. La plus récente évaluation actuarielle du principal régime de retraite de la Banque a été réalisée le 1<sup>er</sup> novembre 2003, et la prochaine évaluation actuarielle doit avoir lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2006 (ce régime représente 69 % de l'obligation au titre des prestations et 70 % de la juste valeur des actifs des plus importants régimes de retraite de la Banque). La Banque peut choisir de commander une évaluation à une autre date, avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006. Les évaluations actuarielles des autres régimes importants de la Banque sont habituellement réalisées à intervalle biennal ou triennal, la plus récente ayant eu lieu le 31 juillet 2002 pour les autres avantages postérieurs à la retraite et le 31 juillet 2004 pour les avantages postérieurs à la retraite. Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues respectivement pour 2005 et 2006.

#### Paiements et apports en espèces

Au cours de l'exercice 2004, la Banque a effectué un paiement en espèces de 179 millions de dollars (68 millions de dollars en 2003; 13 millions de dollars en 2002) au titre du financement de ses régimes de retraite les plus importants, notamment pour le versement de prestations aux bénéficiaires d'ententes de retraite non capitalisées. La Banque a également effectué des paiements en espèces de 51 millions de dollars (37 millions de dollars en 2003; 30 millions de dollars en 2002) au titre des autres régimes de retraite les plus importants au cours de l'exercice 2004. La majeure partie de ces paiements est associée aux prestations versées aux termes de ces régimes.

## 17. Revenu par action ordinaire <sup>1)</sup>

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

### Revenu de base par action ordinaire

Revenu net

Dividendes versés sur les actions privilégiées et autres dividendes

Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires

Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)

Revenu de base par action ordinaire <sup>2)</sup>

### Revenu dilué par action ordinaire

Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires

Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)

Options d'achat d'actions susceptibles d'être levées (en millions) <sup>3)</sup>

Nombre moyen d'actions ordinaires diluées en circulation (en millions) <sup>4)</sup>

Revenu dilué par action ordinaire <sup>2)</sup>

	2004	2003	2002
Revenu net	2 931 \$	2 477 \$	1 797 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées et autres dividendes	39	71	105
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	2 892 \$	2 406 \$	1 692 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 010	1 010	1 009
Revenu de base par action ordinaire <sup>2)</sup>	2,87 \$	2,38 \$	1,68 \$
Revenu dilué par action ordinaire	2 892 \$	2 406 \$	1 692 \$
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	1 010	1 010	1 009
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	16	16	17
Options d'achat d'actions susceptibles d'être levées (en millions) <sup>3)</sup>	1 026	1 026	1 026
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées en circulation (en millions) <sup>4)</sup>	2,82 \$	2,34 \$	1,65 \$

1) Les montants ont été ajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions versé le 28 avril 2004, qui consistait en une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. Le dividende en actions a eu le même effet qu'un fractionnement d'actions à raison de deux actions pour une.

2) Le revenu par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

3) Reflète l'effet de dilution éventuel des options d'achat d'actions octroyées en vertu des régimes d'options d'achat d'actions de la Banque, tel qu'il a été établi selon la méthode du rachat d'actions. Ne tient pas compte des options assorties de la composante DPV, car ces options sont passées en charges et constatées à titre de passif. Toutes les autres options d'achat d'actions sont comprises dans le calcul.

4) Les actions privilégiées convertibles n'ont pas été prises en compte dans le calcul, puisque la Banque a le droit de les racheter avant la date de conversion moyennant un paiement en espèces.

## 18. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre des services bancaires normaux à ses sociétés associées et aux autres apparentés à des conditions similaires à celles qui s'appliquent à des tiers non apparentés.

Au Canada, les prêts sont, à l'heure actuelle, accordés aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés selon les modalités du marché. Dans certaines des filiales et succursales de la Banque à l'étranger, conformément aux lois et aux pratiques en vigueur sur place, les prêts peuvent être offerts aux dirigeants et aux employés de ces unités étrangères à des taux réduits ou selon des modalités avantageuses. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2001, la

Banque a abandonné sa pratique qui consistait à accorder des prêts à taux réduits aux dirigeants et aux employés du Canada. Les prêts accordés avant le 1<sup>er</sup> mars 2001 bénéficient d'une clause de droits acquis jusqu'à l'échéance.

Les administrateurs peuvent utiliser certains ou la totalité de leurs honoraires reçus pour acheter des actions ordinaires de la Banque aux taux du marché. Depuis le début de l'exercice 2004, la Banque n'octroie plus d'options d'achat d'actions aux administrateurs ne faisant pas partie de la direction (se reporter à la note 14 intitulée « Rémunération à base d'actions »).

## 19. Résultats d'exploitation sectoriels

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers à ses clientèles privée et commerciale ainsi qu'aux grandes entreprises dans le monde entier. La Banque se divise en trois grandes unités d'exploitation, à savoir : Opérations canadiennes, Opérations internationales et Scotia Capitaux.

La division Opérations canadiennes, incluant le groupe de Gestion de patrimoine, fournit un large éventail de services bancaires du type « Clientèle privée et commerciale » par l'intermédiaire de ses succursales et de ses réseaux de distribution électronique, tant aux particuliers qu'aux petites et moyennes entreprises canadiennes. Les services de détail se composent de prêts aux particuliers et de prêts hypothécaires, de services de cartes de débit et de crédit, d'opérations sur comptes de dépôt dans des comptes d'épargne, de chèques et de prestations à la retraite, de services de fiducie personnelle, de produits de courtage au détail, d'opérations dans des sociétés de placement à capital variable et de services d'opérations. Outre les services de crédit, les clients de la division commerciale bénéficient de services de dépôt et de gestion de trésorerie.

La division Opérations internationales fournit des services bancaires de détail et des services commerciaux par l'intermédiaire de ses succursales, ses filiales et ses sociétés étrangères affiliées. Les produits, les services et les réseaux offerts sont généralement les mêmes que ceux de la division Opérations canadiennes.

Scotia Capitaux est en somme une banque d'investissement intégrée qui veille à répondre aux besoins de sa clientèle en matière de services de crédit et de services aux marchés financiers de même qu'en ce qui a trait à la gestion des risques dans le cadre des relations que la Banque entretient dans le monde entier avec des sociétés et des institutions financières d'envergure et avec des administrations publiques de pays importants. Parmi les

services offerts figurent des services de crédit et des services connexes, le placement de titres (obligations et actions), le change de devises, les produits dérivés, les produits de métaux précieux et les services consultatifs financiers. La division mène aussi des activités de négociation pour son propre compte et gère le financement à court terme de la Banque.

La catégorie Autres regroupe des unités d'exploitation de moindre envergure comprenant la division Trésorerie de groupe et d'autres postes se rapportant au siège social qui ne sont pas ventilés à une unité d'exploitation.

Les résultats de ces divisions se fondent sur les systèmes de rapports financiers internes de la Banque. Les conventions comptables qu'appliquent ces divisions sont généralement les mêmes que celles qui sont suivies dans la préparation des états financiers consolidés, tel qu'elle est détaillée à la note 1. La seule différence importante en matière de mesure comptable revient à la majoration du revenu d'intérêts net exempt d'impôts afin de le porter à une valeur analogue à celle qu'il aurait avant impôts dans le cas des divisions en cause. Cette différence permet de comparer le revenu d'intérêts net imposable à celui qui est exempt d'impôts.

En raison de la complexité des rouages de la Banque, il a fallu recourir à diverses estimations et à diverses méthodes de ventilation dans la préparation des renseignements financiers afférents aux divisions. Les éléments d'actif et de passif sont établis aux fins des prix de cession interne aux prix du marché de gros, et les charges du siège social sont réparties entre chacune des divisions en fonction de l'utilisation. De même, le capital est réparti entre les divisions selon une méthode établie en fonction du risque. Les opérations conclues entre les divisions sont inscrites dans les résultats de chacune d'elles comme si elles avaient été conclues avec un tiers et, de ce fait, sont éliminées lors de la consolidation.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004

(en millions de dollars)	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres <sup>1)</sup>	Total
Base de mise en équivalence fiscale					
Revenu d'intérêts net	3 535 \$	1 895 \$	983 \$	(548)\$	5 865 \$
Provision pour créances irrécouvrables	317	70	106	(103)	390
Autres revenus	1 671	741	1 227	681	4 320
Revenu d'intérêts net et autres revenus	4 889	2 566	2 104	236	9 795
Amortissement	137	57	21	1	216
Frais autres que des frais d'intérêt	3 080	1 549	939	78	5 646
Revenu avant ce qui suit :					
Provision pour impôts sur le revenu	1 672	960	1 144	157	3 933
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	536	139	290	(172)	793
–	–	75	–	134	209
<b>Revenu net</b>	<b>1 136 \$</b>	<b>746 \$</b>	<b>854 \$</b>	<b>195 \$</b>	<b>2 931 \$</b>
<b>Total de l'actif moyen</b> (en milliards de dollars)	<b>112 \$</b>	<b>49 \$</b>	<b>109 \$</b>	<b>14 \$</b>	<b>284 \$</b>

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003

(en millions de dollars)	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres <sup>1)</sup>	Total
Base de mise en équivalence fiscale					
Revenu d'intérêts net	3 474 \$	2 028 \$	1 249 \$	(601)\$	6 150 \$
Provision pour créances irrécouvrables	272	73	549	(1)	893
Autres revenus	1 528	776	1 289	422	4 015
Revenu d'intérêts net et autres revenus	4 730	2 731	1 989	(178)	9 272
Amortissement	150	66	20	1	237
Frais autres que des frais d'intérêt	2 926	1 591	966	11	5 494
Revenu avant ce qui suit :					
Provision pour impôts sur le revenu	1 654	1 074	1 003	(190)	3 541
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	560	245	282	(303)	784
–	–	160	–	120	280
<b>Revenu net</b>	<b>1 094 \$</b>	<b>669 \$</b>	<b>721 \$</b>	<b>(7)\$</b>	<b>2 477 \$</b>
<b>Total de l'actif moyen</b> (en milliards de dollars)	<b>101 \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>119 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>289 \$</b>

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002

(en millions de dollars)	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres <sup>1)</sup>	Total
Base de mise en équivalence fiscale					
Revenu d'intérêts net	3 405 \$	2 225 \$	1 615 \$	(570)\$	6 675 \$
Provision pour créances irrécouvrables	282	523	1 247	(23)	2 029
Autres revenus	1 599	678	1 255	410	3 942
Revenu d'intérêts net et autres revenus	4 722	2 380	1 623	(137)	8 588
Amortissement	159	80	27	5	271
Frais autres que des frais d'intérêt	2 794	2 016	995	(102)	5 703
Revenu avant ce qui suit :					
Provision pour impôts sur le revenu	1 769	284	601	(40)	2 614
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	627	5	221	(252)	601
–	–	154	–	62	216
<b>Revenu net</b>	<b>1 142 \$</b>	<b>125 \$</b>	<b>380 \$</b>	<b>150 \$</b>	<b>1 797 \$</b>
<b>Total de l'actif moyen</b> (en milliards de dollars)	<b>93 \$</b>	<b>58 \$</b>	<b>124 \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>297 \$</b>

1) Comprend les revenus provenant de toutes les autres unités d'exploitation de moindre importance qui sont de 451 \$ en 2004 (240 \$ en 2003; 243 \$ en 2002) et le revenu net de 271 \$ en 2004 (132 \$ en 2003; 147 \$ en 2002). Comprend également les redressements du siège social tels que l'élimination de la majoration du revenu exempt d'impôt déclarée dans le revenu d'intérêts net et la provision pour impôts sur le revenu de 274 \$ (278 \$ en 2003; 268 \$ en 2002), des variations de la provision générale, les écarts entre les montants réels des coûts engagés et imputés aux unités d'exploitation et l'incidence des titrisations.

### Secteur géographique<sup>1)</sup>

Le tableau suivant présente un résumé des résultats financiers de la Banque par secteur géographique. Les revenus et frais qui n'ont pas été réaffectés à des secteurs d'activité d'exploitation bien précis sont pris en compte dans le poste Redressements du siège social.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004  
(en millions de dollars)

	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 686 \$	354 \$	2 088 \$	6 128 \$
Provision pour créances irrécouvrables	303	54	136	493
Autres revenus	2 495	513	1 058	4 066
Frais autres que d'intérêts	3 794	262	1 776	5 832
Provision pour impôts sur le revenu	405	200	203	808
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	–	75	75
Revenu	1 679 \$	351 \$	956 \$	2 986 \$
Redressements du siège social				(55)
<b>Revenu net</b>				<b>2 931 \$</b>
<b>Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)</b>	<b>188 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>73 \$</b>	<b>282 \$</b>
Redressements du siège social				2
<b>Total de l'actif moyen y inclus les redressements du siège social</b>				<b>284 \$</b>

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003  
(en millions de dollars)

	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 657 \$	586 \$	2 249 \$	6 492 \$
Provision pour créances irrécouvrables	396	270	228	894
Autres revenus	2 377	448	967	3 792
Frais autres que d'intérêts	3 623	311	1 825	5 759
Provision pour impôts sur le revenu	444	175	249	868
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	–	160	160
Revenu	1 571 \$	278 \$	754 \$	2 603 \$
Redressements du siège social				(126)
<b>Revenu net</b>				<b>2 477 \$</b>
<b>Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)</b>	<b>176 \$</b>	<b>34 \$</b>	<b>75 \$</b>	<b>285 \$</b>
Redressements du siège social				4
<b>Total de l'actif moyen y inclus les redressements du siège social</b>				<b>289 \$</b>

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002  
(en millions de dollars)

	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 798 \$	748 \$	2 545 \$	7 091 \$
Provision pour créances irrécouvrables	319	1 131	602	2 052
Autres revenus	2 338	475	846	3 659
Frais autres que d'intérêts	3 527	324	2 263	6 114
Provision pour impôts sur le revenu	668	(89)	55	634
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	–	154	154
Revenu	1 622 \$	(143)\$	317 \$	1 796 \$
Redressements du siège social				1
<b>Revenu net</b>				<b>1 797 \$</b>
<b>Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)</b>	<b>165 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>83 \$</b>	<b>292 \$</b>
Redressements du siège social				5
<b>Total de l'actif moyen y inclus les redressements du siège social</b>				<b>297 \$</b>

1) Les revenus sont attribués aux pays en fonction de l'endroit où les services sont rendus ou de l'endroit où les actifs sont inscrits.

## 20. Garanties, engagements et passif éventuel

### a) Garanties

Une garantie constitue un contrat qui oblige éventuellement le garant à verser des paiements à un tiers en fonction des facteurs suivants : i) les variations du taux d'intérêt, du cours du change ou d'une autre variable sous-jacente (y compris la survenance ou la non-survenance d'un événement) qui est relié à un élément d'actif ou de passif ou à un titre de participation détenu par le créancier, ii) l'indemnisation fournie au tiers et assortie des caractéristiques susmentionnées, iii) le défaut, par une autre entité, de respecter une convention qui l'engage, ou iv) le défaut, par une autre entité, de s'acquitter des obligations découlant de sa dette. Les diverses garanties et indemnisations que la Banque propose à sa clientèle et à d'autres tiers sont présentées ci-dessous.

	2004		2003	
	Plafond éventuel des paiements futurs <sup>1)</sup>	Valeur comptable	Plafond éventuel des paiements futurs <sup>1)</sup>	Valeur comptable
<b>Au 31 octobre (en millions de dollars)</b>				
Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie	14 417	\$ – \$	14 176	\$ – \$
Instruments dérivés	4 500	42	1 376	56
Concours de trésorerie	14 577	–	14 543	–
Titrifications	1 319	–	2 417	–
Indemnisations	495	9	434	10
Autres garanties	1	–	3	–

- 1) Le plafond éventuel des paiements futurs représente les garanties qui peuvent être quantifiées, mais il exclut les autres garanties qui ne peuvent pas l'être. Étant donné qu'un nombre équivalent de garanties ne sera pas utilisé et que le plafond éventuel des paiements futurs indiqué ci-dessus ne tient pas compte d'un recouvrement possible en vertu des droits de recours ou des provisions pour garanties, les montants indiqués ci-haut ne sont pas représentatifs des besoins futurs en liquidités, du risque de crédit ni des pertes anticipées de la Banque découlant de ces arrangements.

#### Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie

Les lettres de crédit de soutien et les lettres de garantie sont émises à la demande d'un client de la Banque afin de garantir ses obligations de paiement ou d'exécution à l'endroit d'un tiers. Ces garanties représentent l'obligation irrévocable de la Banque de payer le tiers bénéficiaire sur présentation de la garantie, une fois satisfaites les exigences documentaires qui y sont stipulées, sans qu'il faille enquêter sur la validité de la créance du bénéficiaire sur le client. En règle générale, l'échéance de ces garanties n'excède pas quatre ans. Les types et les montants de la garantie additionnelle détenue par la Banque pour ces garanties sont habituellement identiques à ceux qui sont exigés pour les prêts.

#### Instruments dérivés

La Banque négocie des contrats écrits de produits dérivés de crédit en vertu desquels la contrepartie est compensée des pertes sur un bien désigné (habituellement un prêt ou une obligation), advenant une défaillance ou un autre événement déclencheur défini. La Banque conclut également des options de vente en vertu desquelles la contrepartie reçoit le droit, mais non l'obligation, de vendre une quantité donnée d'un instrument financier à un prix prédéterminé à une date fixée d'avance ou avant cette date. Ces options de vente sont habituellement liées à des taux d'intérêt, des cours du change ou des cours d'actions. En règle générale, une entreprise ou une entité publique est la contrepartie des options de vente et de produits dérivés de crédit qui répondent aux caractéristiques des garanties décrites ci-dessus. Le plafond éventuel des paiements futurs présenté dans le tableau ci-dessus se rapporte aux produits dérivés de crédit, aux options de vente et aux planchers. Par contre, il exclut certains contrats sur produits dérivés tels que les options de vente sur taux plafond, la nature de ces contrats empêchant la quantification du plafond éventuel des paiements futurs.

#### Concours de trésorerie

La Banque fournit des concours de trésorerie de sûreté à des fonds multicédants de papier commercial adossé à des crédits mobiliers, lesquels sont administrés par la Banque et par des tiers. Ces concours représentent une source de financement de recharge, au cas où une perturbation du marché empêcherait un fonds multicédant d'émettre le papier commercial ou que certaines conditions convenues ou mesures de rendement ne seraient pas respectées. En règle générale, ces concours ont une échéance maximale d'un an. Aucune somme n'a été constatée au bilan consolidé à l'égard de ces concours.

#### Améliorations des termes de crédit

La Banque fournit des améliorations partielles des termes de crédit, sous forme de lettres de crédit de soutien, aux fonds multicédants de papier

commercial, lesquelles sont administrées par la Banque et par des tiers.

Au 31 octobre 2004, ces améliorations des termes de crédit totalisaient 846 millions de dollars (846 millions de dollars en 2003) et figuraient parmi les lettres de crédit de soutien et les lettres de garantie dans le tableau ci-dessus. Les améliorations des termes de crédit sont fournies afin de garantir une cote de solvabilité élevée pour les billets émis par les fonds multicédants. En règle générale, ces concours ont une échéance maximale d'un an. Aucune somme n'a été constatée au bilan consolidé à l'égard de ces concours.

#### Titrifications

Les conventions de titrisation renouvelables de la Banque peuvent prévoir des versements à des fiducies dans certaines circonstances précises. Ces garanties restent en vigueur pour la durée restante de l'échéance des billets de titrisation des fiducies, qui correspond à 19 mois en moyenne. Ces paiements sont versés advenant le défaut de maintenir un regroupement minimal du fait que certains événements prédéfinis sont survenus.

#### Indemnisations

Dans le cours normal de ses activités, la Banque passe de nombreux contrats prévoyant des indemnisations : contrats d'achat, conventions de service, contrats de licence de marque, contrats de dépôt entre les mains d'un tiers, ventes de biens ou d'entreprises, contrats d'impartition, contrats de location, conventions de systèmes de compensation, mécanismes de prêt de valeurs mobilières, opérations structurées, etc. Dans ces contrats, la Banque peut indemniser les contreparties de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : amendements des lois et règlements (dont la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, éléments de passif non mentionnés, pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers, etc. Les dispositions en matière d'indemnisation varient selon la nature du contrat. Dans certains types d'entente, la Banque peut, à son tour, obtenir une indemnisation d'une autre partie à l'entente ou elle peut avoir accès à une garantie en vertu des dispositions de recours. Dans bien des cas, les dispositions en matière d'indemnisation ne renferment aucun montant ou limite prédéterminé, et il est difficile de prédire quand auront lieu les événements susceptibles de déclencher un paiement. Par conséquent, la Banque ne peut pas estimer, dans tous les cas, le plafond des paiements futurs qu'elle peut être appelée à verser, ni le montant de la garantie ou de l'actif disponible en vertu des dispositions de recours qui atténueraient ces paiements. Historiquement, la Banque n'a jamais versé de paiements appréciables en vertu de ces indemnisations. Au 31 octobre 2004, une somme de 9 millions de dollars (10 millions de dollars en 2003) était constatée à la rubrique « Autres » du passif dans le bilan consolidé.

### b) Engagements de crédit indirects

Dans le cours normal des activités, divers autres engagements de crédit indirects sont en cours et ne sont pas reflétés dans le bilan consolidé. Ces engagements peuvent prendre diverses formes, notamment :

- des lettres de crédit commerciales, en vertu desquelles la Banque s'engage à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités;
- des engagements de crédit, qui représentent une promesse de la Banque de rendre disponible, à certaines conditions, un crédit, soit sous forme de prêt ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés;

- le prêt de valeurs mobilières lorsque la Banque, à titre de mandant ou de mandataire, consent à prêter à un tiers des valeurs mobilières. L'emprunteur doit garantir le prêt en tout temps, par l'affectation de biens suffisants; la valeur marchande des biens garantis est surveillée et comparée aux sommes dues en vertu du prêt et, s'il y a lieu, la Banque obtient une garantie supplémentaire;

- des engagements d'achat de valeurs mobilières en vertu desquels la Banque s'engage à financer des placements futurs.

Ces instruments financiers sont assujettis aux normes habituelles en matière de crédit, de contrôle financier et de contrôle du risque.

Le tableau ci-dessous donne une répartition détaillée des autres engagements de crédit indirects de la Banque, représentés par les montants contractuels des engagements ou contrats s'y rattachant qui ne sont pas reflétés dans le bilan consolidé.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2004	2003
Lettres de crédit commerciales	849 \$	700 \$
Engagements de crédit :		
Échéance initiale de un an ou moins	67 038	76 194
Échéance initiale de plus de un an	37 129	34 335
Prêts de valeurs mobilières	2 639	4 454
Engagements d'achat de valeurs mobilières et autres engagements	1 380	2 552
Total	109 035 \$	118 235 \$

### c) Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats à exécution différée

Les engagements futurs minimums au 31 octobre 2004 au titre de la location de bâtiments et de matériel en vertu de contrats à long terme non résiliables sont les suivants :

Pour l'exercice (en millions de dollars)	2005	2006	2007	2008	2009	2010 et par la suite	Total
							162 \$
							124
							97
							77
							58
							172
							690 \$

Les frais de location de bâtiments, déduction faite des revenus de sous-location, qui sont portés dans l'état consolidé des revenus, s'élèvent à 170 millions de dollars (180 millions de dollars en 2003; 192 millions de dollars en 2002).

En outre, la Banque et ses filiales ont conclu certains contrats à exécution différée à long terme relativement à des services impartis.

### d) Éléments d'actifs nantis et ententes de rachat

Dans le cours normal de ses activités, la Banque remet des valeurs mobilières et d'autres éléments d'actif en nantissement d'éléments de passif. Par ailleurs, les valeurs mobilières sont vendues aux termes d'ententes de rachat. Le détail de ces éléments d'actif remis en nantissement est fourni ci-dessous :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2004	2003
Éléments d'actif transportés en nantissement à :		
la Banque du Canada <sup>1)</sup>	60 \$	76 \$
des administrations publiques et des banques centrales étrangères <sup>1)</sup>	2 394	2 645
des systèmes de compensation et de paiement et des dépositaires <sup>1)</sup>	927	861
Éléments d'actif nantis au titre d'opérations sur instruments dérivés cotés en bourse	131	135
Éléments d'actif nantis remis en gage à titre de garantie pour les valeurs mobilières empruntées et prêtées	7 878	9 909
Éléments d'actif nantis au titre d'opérations hors cote sur produits dérivés	2 515	2 160
Total des éléments d'actif nantis	13 905	15 786
Valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat	19 428	28 686
Total	33 333 \$	44 472 \$

1) Comprend les éléments d'actif remis en nantissement aux fins d'une participation dans des systèmes de compensation et de paiement ainsi que de dépositaires, ou en vue d'un accès aux installations de banques centrales dans des territoires étrangers.

### e) Litiges

Dans le cours normal de ses activités, la Banque et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites et de procédures judiciaires existantes ou potentielles ou sont des parties dans le cadre de ces poursuites et procédures, y compris des actions intentées au nom de divers groupes de demandeurs. Étant donné que l'issue de ces litiges est difficile à prédire, la Banque ne peut se

prononcer à ce sujet. Toutefois, d'après les renseignements dont elle dispose actuellement, la direction n'estime pas que les obligations, le cas échéant, qui découleraient de ces litiges auront une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Banque ou sur les résultats de son exploitation.

## 21. Instruments financiers

### a) Juste valeur

La juste valeur correspond au montant estimatif de la contrepartie dont conviendraient deux parties informées et consentantes agissant en toute liberté; la meilleure indication de la juste valeur est le cours du marché, le cas échéant. Nombre des instruments financiers de la Banque n'ont pas de débouché sur le marché. En conséquence, ces instruments ont été évalués à l'aide d'une technique d'actualisation ou d'une autre méthode d'évaluation et la valeur obtenue n'est pas nécessairement indicatrice du montant réalisable sur règlement immédiat des instruments. En outre, le calcul de la juste valeur estimative se fonde sur la situation du marché à un moment précis et peut ne pas refléter la juste valeur future.

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments financiers et des instruments dérivés figurant au bilan de la Banque, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous. La juste valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, comme les terrains, les bâtiments et le matériel, n'est pas présentée.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2004			2003		
	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/(défavorable)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/(défavorable)
<b>Actif :</b>						
Liquidités	17 155 \$	17 155 \$	-\$	20 581 \$	20 581 \$	-\$
Valeurs mobilières	60 127	58 773	1 354 <sup>1)</sup>	64 073	63 192	881 <sup>1)</sup>
Prêts	172 648	171 768	880	172 789	171 667	1 122
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 086	7 086	-	6 811	6 811	-
Autres	4 738	4 738	-	3 613	3 613	-
<b>Passif :</b>						
Dépôts	195 946	195 196	(750)	193 856	192 672	(1 184)
Acceptations	7 086	7 086	-	6 811	6 811	-
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	19 428	19 428	-	28 686	28 686	-
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	7 585	7 585	-	9 219	9 219	-
Autres	13 957	13 957	-	12 820	12 820	-
Débentures subordonnées	2 840	2 615	(225)	2 880	2 661	(219)
Instruments dérivés (note 22)	(602)	(514) <sup>2)</sup>	(88)	(520)	(388) <sup>2)</sup>	(132)

1) Exclut des pertes nettes réalisées sur les valeurs mobilières et reportées de 221 \$ (16 \$ en 2003).

2) Ce montant représente un passif net.

La valeur comptable des actifs et des passifs financiers détenus à des fins autres que la négociation peut excéder leur juste valeur, principalement en raison de la fluctuation des taux d'intérêt. Dans ces cas, la Banque ne

La fluctuation des taux d'intérêt constitue la principale cause de la variation de la juste valeur des instruments financiers de la Banque. La plupart des instruments financiers de la Banque sont comptabilisés au coût historique, qui n'est pas ajusté pour tenir compte des augmentations ni des diminutions de la juste valeur découlant des fluctuations du marché, y compris des fluctuations des taux d'intérêt. La valeur comptable des instruments financiers détenus à des fins de négociation est continuellement ajustée en fonction de la juste valeur.

### Détermination de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers figurant au bilan a été estimée d'après les méthodes et les hypothèses suivantes :

La Banque présume que la juste valeur estimative des liquidités, des valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente, des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, des autres éléments d'actif, des obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat, des acceptations et des autres engagements est proche de leur valeur comptable puisqu'il s'agit d'éléments à court terme.

ramène pas la valeur comptable des actifs et passifs financiers à leur juste valeur, étant donné qu'elle entend conserver ces éléments jusqu'à leur échéance.

La Banque présume que la juste valeur des valeurs mobilières est égale à leur valeur marchande estimative, comme il est décrit à la note 3. On suppose que la juste valeur des obligations liées aux titres vendus à découvert est égale à la valeur comptable de ces titres, du fait qu'ils sont inscrits à la valeur marchande. La valeur marchande est établie par référence aux cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. S'il n'est pas facile d'obtenir le cours d'une valeur mobilière, on utilise comme référence la cote d'un titre similaire ou d'autres méthodes d'estimation.

La juste valeur estimative des prêts tient compte des variations du niveau général des taux d'intérêt depuis l'établissement des prêts. Les méthodes d'évaluation particulières qui ont été utilisées sont les suivantes :

- pour les prêts aux pays désignés à marché naissant, la juste valeur est établie d'après les cours du marché;
- pour les prêts à taux variable, on présume que la juste valeur est égale à la valeur comptable, car le taux d'intérêt sur ces prêts se rajuste automatiquement en fonction du marché;
- pour tous les autres prêts, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques similaires.

#### b) Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente un sommaire de la valeur comptable des instruments financiers figurant à l'actif, au passif et aux capitaux propres du bilan et des instruments financiers hors bilan afin d'établir le montant sensible aux variations de taux d'intérêt de la Banque à la date contractuelle d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, selon celle qui est la plus rapprochée. À cette fin, des ajustements sont apportés pour tenir compte des remboursements de prêts hypothécaires et d'autres prêts d'après les tendances historiques et pour reclasser les instruments de négociation de la Banque dans la catégorie des instruments affichant une sensibilité immédiate aux variations de taux d'intérêt.

Au 31 octobre 2004 (en millions de dollars)	Sensibilité immédiate aux variations de taux <sup>1)</sup>	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Insensibilité aux variations de taux d'intérêt	Total
Liquidités	1 325 \$	10 788 \$	862 \$	16 \$	-\$	4 164 \$	17 155 \$
Valeurs détenues aux fins de placement	475	3 111	1 752	4 696	2 823	2 860 <sup>2)</sup>	15 717
Valeurs détenues aux fins de négociation	–	4 468	3 162	8 193	5 264	21 969	43 056
Prêts	24 704	69 722	20 469	54 371	2 998	(496) <sup>3)</sup>	171 768
Autres éléments d'actif	–	–	–	–	–	31 516 <sup>4)</sup>	31 516
<b>Total de l'actif</b>	<b>26 504</b>	<b>88 089</b>	<b>26 245</b>	<b>67 276</b>	<b>11 085</b>	<b>60 013</b>	<b>279 212</b>
 Dépôts	 23 168	 100 687	 25 657	 36 372	 608	 8 704	 195 196
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat	–	17 453	1 975	–	–	–	19 428
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	–	997	170	2 712	2 944	762	7 585
Débentures subordonnées	–	–	260	1 855	500	–	2 615
<b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>39 153<sup>4)</sup></b>	<b>39 153</b>
Avoir des actionnaires	–	–	–	–	–	15 235 <sup>4)</sup>	15 235
<b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>	<b>23 168</b>	<b>119 137</b>	<b>28 062</b>	<b>40 939</b>	<b>4 052</b>	<b>63 854</b>	<b>279 212</b>
 Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	 3 336	 (31 048)	 (1 817)	 26 337	 7 033	 (3 841)	 –
Montant hors bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	–	2 733	(2 079)	(857)	203	–	–
 Montant sensible aux variations de taux d'intérêt, en raison des révisions contractuelles	 3 336	 (28 315)	 (3 896)	 25 480	 7 236	 (3 841)	 –
Redressement en fonction des révisions contractuelles	1 387	31 187	(602)	(10 484)	(5 852)	(15 636)	–
<b>Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt</b>	<b>4 723 \$</b>	<b>2 872 \$</b>	<b>(4 498)\$</b>	<b>14 996 \$</b>	<b>1 384 \$</b>	<b>(19 477)\$</b>	<b>– \$</b>
<b>Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt</b>	<b>4 723</b>	<b>7 595</b>	<b>3 097</b>	<b>18 093</b>	<b>19 477</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
 <b>Au 31 octobre 2003</b>							
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	20 790 \$	(22 006)\$	(1 293)\$	21 603 \$	3 225 \$	(22 319)\$	– \$
Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt	20 790	(1 216)	(2 509)	19 094	22 319	–	–

1) Correspond aux instruments financiers dont le taux d'intérêt varie en même temps que le taux sous-jacent, par exemple les prêts portant intérêt au taux préférentiel.

2) Comprend les instruments financiers comme les actions ordinaires, les actions privilégiées sans échéance déterminée et les actions de sociétés associées.

3) Comprend le montant net des prêts douteux et la provision générale.

4) Comprend les instruments non financiers.

Le tableau ci-après donne un aperçu des taux moyens effectifs des instruments financiers sensibles aux variations des taux d'intérêt figurant au bilan selon les dates contractuelles d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, en prenant la date la plus proche. (Ces taux sont présentés avant et après le redressement au titre de l'incidence des instruments dérivés utilisés par la Banque aux fins de la gestion de l'actif et du passif.)

La juste valeur des dépôts payables à vue ou à préavis ou des dépôts à taux variable payables à une date déterminée est présumée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur estimative des dépôts à taux fixe payables à une date déterminée est obtenue en actualisant les flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts comportant des conditions et des risques similaires.

La juste valeur des débentures subordonnées est déterminée d'après les cours du marché pour des titres de créance comportant des conditions et des risques similaires.

Taux moyens effectifs à la date contractuelle d'échéance ou de révision, selon la date la plus proche :

Au 31 octobre 2004	Sensibilité immédiate aux variations de taux	Non redressé				Redressé	
		Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total <sup>1)</sup>
Liquidités	1,2 %	3,2 %	4,0 %	4,0 %	– %	3,0 %	3,0 %
Valeurs détenues aux fins de placement <sup>2)</sup>	3,2	5,7	5,2	4,5	6,6	5,3	5,2
Valeurs détenues aux fins de négociation	–	3,2	5,5	4,5	5,6	4,6	4,6
Prêts <sup>3)</sup>	5,4	4,3	5,4	6,1	8,6	5,2	5,2
Dépôts <sup>4)</sup>	1,6	2,5	2,6	2,9	4,8	2,5	2,6
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat <sup>4)</sup>	–	4,2	4,2	–	–	4,2	4,2
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	–	2,5	2,7	3,5	4,9	3,9	3,9
Débentures subordonnées <sup>4)</sup>	–	–	2,1	6,2	8,6	6,3	5,0
Au 31 octobre 2003	Sensibilité immédiate aux variations de taux	Non redressé				Redressé	
		Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total <sup>1)</sup>
Liquidités	1,9 %	2,2 %	3,6 %	1,4 %	– %	2,4 %	2,4 %
Valeurs détenues aux fins de placement <sup>2)</sup>	2,7	4,1	5,8	5,3	6,4	5,2	5,1
Valeurs détenues aux fins de négociation	–	4,6	3,3	3,4	5,1	4,2	4,2
Prêts <sup>3)</sup>	6,3	4,2	5,3	6,2	7,3	5,3	5,3
Dépôts <sup>4)</sup>	2,3	2,0	2,8	4,3	4,7	2,5	2,5
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat <sup>4)</sup>	–	2,5	6,9	–	–	2,7	2,7
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	–	2,6	2,7	3,2	5,1	4,1	4,1
Débentures subordonnées <sup>4)</sup>	–	–	1,5	6,4	7,5	6,2	4,1

1) Redressé pour tenir compte de l'incidence des instruments dérivés connexes.

2) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable, déduction faite de la provision à l'égard des risques-pays, et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende déclaré, rajustés pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Le taux de rendement des valeurs exonérées d'impôt n'a pas été rajusté sur la base de mise en équivalence fiscale.

3) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable, déduction faite de la provision pour créances irrécouvrables, et des taux d'intérêt contractuels, rajustés pour tenir compte de l'amortissement des revenus reportés.

4) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable et des taux d'intérêt contractuels.

### c) Risque de crédit

Le tableau ci-après présente un sommaire de la répartition du risque de crédit entre les entreprises et les administrations publiques avec lesquelles la Banque fait affaire, déduction faite de la provision pour créances irrécouvrables :

Au 30 septembre (en millions de dollars)	Prêts et acceptations <sup>1)</sup>	Instruments dérivés <sup>2)</sup>	Autres risques <sup>3)</sup>	2004		2003				
				Total	Total	Total	Total			
<b>Par secteur d'activité :</b>										
Ressources et fabrication, industrie automobile exclue										
	18 018 \$	680 \$	4 155 \$	22 853 \$	24 162 \$					
Finance et administration publique	9 178	12 880	4 800	26 858	27 115					
Autres	36 158	1 783	7 267	45 208	53 447					
<b>Total</b>	<b>63 354 \$</b>	<b>15 343 \$</b>	<b>16 222 \$</b>	<b>94 919 \$</b>	<b>104 724 \$</b>					
Provision générale <sup>2)(4)</sup>				1 355	1 457					
				<b>93 564 \$</b>	<b>103 267 \$</b>					
<b>Par secteur géographique <sup>5)</sup>:</b>										
Canada										
	28 737 \$	6 621 \$	5 389 \$	40 747 \$	41 266 \$					
États-Unis	9 757	3 828	7 756	21 341	26 453					
Autres pays	24 860	4 894	3 077	32 831	37 005					
<b>Total</b>	<b>63 354 \$</b>	<b>15 343 \$</b>	<b>16 222 \$</b>	<b>94 919 \$</b>	<b>104 724 \$</b>					
Provision générale <sup>2)(4)</sup>				1 355	1 457					
				<b>93 564 \$</b>	<b>103 267 \$</b>					

1) Compte non tenu des actifs acquis en vertu d'ententes de revente.

2) Montant des instruments dérivés et de la provision générale au 31 octobre.

3) Comprend les garanties et les lettres de crédit.

4) La tranche restante de 20 \$ (18 \$ en 2003) de la provision générale de 1 375 \$ (1 475 \$ en 2003) s'applique aux prêts autres que les prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

5) La répartition géographique se fonde sur le lieu d'origine du risque de crédit ultime.

**d) Couvertures d'anticipation**

Dans le cours normal de ses activités, la Banque peut décider de couvrir des opérations anticipées comme des revenus et des frais futurs libellés

en devises et des campagnes de dépôt prévues. Aux 31 octobre 2004 et 2003, aucune couverture d'anticipation importante n'était en cours.

**22. Instruments dérivés**

**a) Montants nominaux de référence**

Le tableau suivant indique les montants nominaux de référence globaux des instruments dérivés hors bilan non réglés par type et ventilés selon que la Banque les utilise comme instruments de négociation ou de gestion de l'actif et du passif (« GAP »). Les montants nominaux de référence de ces contrats représentent le volume d'instruments dérivés non réglés et non pas le gain ou la perte éventuelle(s) afférent(e)s au risque de marché ou au risque de crédit de ces instruments. Le montant nominal de référence représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué dans le but de déterminer les mouvements de fonds à échanger. Les « Autres marchés dérivés » comprennent des instruments dérivés liés aux métaux précieux autres que l'or et aux métaux communs.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2004			2003		
	Négociation	GAP	Total	Négociation	GAP	Total
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
Cotés en bourse :						
Contrats à terme	45 226 \$	14 744 \$	59 970 \$	53 630 \$	29 335 \$	82 965 \$
Options achetées	14 838	–	14 838	15 561	–	15 561
Options vendues	4 454	–	4 454	2 571	129	2 700
	64 518	14 744	79 262	71 762	29 464	101 226
Hors bourse :						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	45 628	14 440	60 068	67 250	23 343	90 593
Swaps	388 839	83 436	472 275	410 343	73 739	484 082
Options achetées	31 714	4 601	36 315	37 131	1 954	39 085
Options vendues	39 317	914	40 231	46 668	1 387	48 055
	505 498	103 391	608 889	561 392	100 423	661 815
Total	570 016 \$	118 135 \$	688 151 \$	633 154 \$	129 887 \$	763 041 \$
<b>Contrats de change et sur l'or</b>						
Cotés en bourse :						
Contrats à terme	2 964 \$	– \$	2 964 \$	2 684 \$	– \$	2 684 \$
Options achetées	14	–	14	69	–	69
Options vendues	3	–	3	145	–	145
	2 981	–	2 981	2 898	–	2 898
Hors bourse :						
Au comptant et à terme	177 699	5 391	183 090	177 165	10 067	187 232
Swaps	41 217	11 429	52 646	40 529	11 728	52 257
Options achetées	2 896	–	2 896	3 337	–	3 337
Options vendues	2 831	–	2 831	3 018	–	3 018
	224 643	16 820	241 463	224 049	21 795	245 844
Total	227 624 \$	16 820 \$	244 444 \$	226 947 \$	21 795 \$	248 742 \$
<b>Autres marchés dérivés</b>						
Actions cotées en bourse						
Crédit hors bourse	20 471 \$	2 770 \$	23 241 \$	17 268 \$	3 330 \$	20 598 \$
Autres	17 875	940	18 815	15 051	2 301	17 352
	2 583	31	2 614	2 912	–	2 912
Total	40 929 \$	3 741 \$	44 670 \$	35 231 \$	5 631 \$	40 862 \$
Total des montants nominaux de référence non réglés	838 569 \$	138 696 \$	977 265 \$	895 332 \$	157 313 \$	1 052 645 \$

**b) Durée à courir d'ici l'échéance**

Le tableau suivant présente un résumé de la durée à courir jusqu'à l'échéance du montant nominal de référence des instruments dérivés de la Banque par type.

Au 31 octobre 2004 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>				
Contrats à terme	41 085 \$	18 885 \$	– \$	59 970 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	59 553	515	–	60 068
Swaps	183 124	217 656	71 495	472 275
Options achetées	34 294	15 789	1 070	51 153
Options vendues	24 370	17 573	2 742	44 685
	342 426	270 418	75 307	688 151
<b>Contrats de change et sur l'or</b>				
Contrats à terme	2 253	711	–	2 964
Au comptant et à terme	169 124	13 097	869	183 090
Swaps	9 590	28 552	14 504	52 646
Options achetées	2 328	582	–	2 910
Options vendues	2 369	465	–	2 834
	185 664	43 407	15 373	244 444
<b>Autres marchés dérivés</b>				
Actions	17 485	5 603	153	23 241
Crédit	5 474	13 081	260	18 815
Autres	2 407	207	–	2 614
	25 366	18 891	413	44 670
<b>Total</b>	<b>553 456 \$</b>	<b>332 716 \$</b>	<b>91 093 \$</b>	<b>977 265 \$</b>

Au 31 octobre 2003 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>				
Contrats à terme	65 704 \$	17 261 \$	– \$	82 965 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	89 707	886	–	90 593
Swaps	203 954	214 751	65 377	484 082
Options achetées	29 380	23 792	1 474	54 646
Options vendues	24 394	23 954	2 407	50 755
	413 139	280 644	69 258	763 041
<b>Contrats de change et sur l'or</b>				
Contrats à terme	2 130	554	–	2 684
Au comptant et à terme	172 484	13 468	1 280	187 232
Swaps	17 025	23 543	11 689	52 257
Options achetées	2 637	769	–	3 406
Options vendues	2 438	725	–	3 163
	196 714	39 059	12 969	248 742
<b>Autres marchés dérivés</b>				
Actions	16 834	3 722	42	20 598
Crédit	2 976	13 910	466	17 352
Autres	2 665	247	–	2 912
	22 475	17 879	508	40 862
<b>Total</b>	<b>632 328 \$</b>	<b>337 582 \$</b>	<b>82 735 \$</b>	<b>1 052 645 \$</b>

**c) Risque de crédit**

Tout comme les éléments d'actif du bilan, les instruments dérivés sont exposés au risque de crédit, qui découle de la possibilité que les contreparties manquent à leurs obligations envers la Banque. Toutefois, bien que le risque de crédit relatif aux éléments d'actif du bilan corresponde au montant du capital, déduction faite de toute provision pour créances irrécouvrables applicable, le risque de crédit associé aux instruments dérivés ne correspond normalement qu'à une faible fraction du montant nominal de référence de l'instrument dérivé. De façon générale, les marchés dérivés exposent la Banque au risque de pertes sur créances si les variations des taux du marché influent négativement sur la position d'une contrepartie et si celle-ci manque à ses paiements. En conséquence, le risque de crédit associé aux instruments dérivés correspond à la juste valeur positive de l'instrument.

Les instruments dérivés négociés hors bourse présentent souvent un risque de crédit plus élevé que les instruments négociés en bourse. La

variation nette de la valeur des contrats négociés en bourse est normalement réglée chaque jour en espèces. Les parties à ces contrats consultent la bourse pour connaître le rendement du contrat.

La Banque s'efforce de limiter le risque de crédit en négociant avec des contreparties qu'elle considère solvables et elle gère le risque de crédit relatif aux instruments dérivés en appliquant le même processus d'évaluation et de gestion du risque de crédit que pour les éléments d'actif du bilan.

La Banque recherche activement des moyens de réduire le risque de pertes sur créances lié aux opérations sur les instruments dérivés. À cette fin, elle conclut notamment des accords généraux de compensation avec les contreparties. Le risque de crédit associé aux contrats favorables faisant l'objet d'un accord général de compensation n'est éliminé que dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie seront réglés après la réalisation des contrats favorables.

Le tableau suivant indique l'exposition de la Banque au risque de crédit associé aux instruments dérivés. Le montant exposé au risque de crédit (« MERC ») représente le coût de remplacement estimatif ou la juste valeur positive pour tous les contrats, compte non tenu de l'incidence de tout accord général de compensation ou de garantie conclu. Le MERC ne reflète pas les pertes réelles ou prévues.

Le risque de crédit équivalent (« RCÉ ») est le MERC auquel on ajoute un montant au titre du risque de crédit éventuel. Ce montant est obtenu à partir d'une formule prescrite par le surintendant dans sa ligne directrice sur la suffisance des capitaux propres. Le solde pondéré en fonction du risque correspond au RCÉ multiplié par les facteurs de risque de contrepartie énoncés dans cette ligne directrice. Les « Autres marchés dérivés » comprennent des instruments dérivés liés aux métaux précieux autres que l'or et aux métaux communs.

	2004				2003	
	Montant nominal de référence	Montant exposé au risque de crédit (MERC) a)	Risque de crédit éventuel b)	Risque de crédit équivalent (RCÉ) a) + b)	Solde pondéré en fonction du risque	Montant exposé au risque de crédit (MERC)
Au 31 octobre (en millions de dollars)						
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
Contrats à terme	59 970 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	60 068	31	3	34	13	26
Swaps	472 275	5 974	1 935	7 909	1 829	7 624
Options achetées	51 153	366	94	460	108	530
Options vendues	44 685	-	-	-	-	167
	<b>688 151</b>	<b>6 371</b>	<b>2 032</b>	<b>8 403</b>	<b>1 950</b>	<b>8 180</b>
<b>Contrats de change et sur l'or</b>						
Contrats à terme	2 964	-	-	-	-	-
Au comptant et à terme	183 090	4 757	2 218	6 975	2 076	4 744
Swaps	52 646	3 437	2 612	6 049	1 644	2 786
Options achetées	2 910	93	52	145	52	126
Options vendues	2 834	-	-	-	-	-
	<b>244 444</b>	<b>8 287</b>	<b>4 882</b>	<b>13 169</b>	<b>3 772</b>	<b>7 656</b>
<b>Autres marchés dérivés</b>						
Actions	23 241	408	1 420	1 828	564	258
Crédit	18 815	139	880	1 019	289	209
Autres	2 614	138	187	325	118	52
	<b>44 670</b>	<b>685</b>	<b>2 487</b>	<b>3 172</b>	<b>971</b>	<b>519</b>
Total des instruments dérivés	<b>977 265 \$</b>	<b>15 343 \$</b>	<b>9 401 \$</b>	<b>24 744 \$</b>	<b>6 693 \$</b>	<b>16 355 \$</b>
Moins : incidence des accords généraux de compensation		8 039	3 494	11 533	2 745	9 619
Total		<b>7 304 \$</b>	<b>5 907 \$</b>	<b>13 211 \$</b>	<b>3 948 \$</b>	<b>3 438 \$</b>

**d) Juste valeur**

La juste valeur des instruments dérivés négociés en bourse se fonde sur les cours du marché, tandis que la juste valeur des instruments dérivés hors bourse est obtenue à partir de techniques de modélisation qui tiennent compte des prix actuellement en vigueur sur le marché, des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur-temps et de la courbe de rendement ou de la volatilité de la position sous-jacente.

Les instruments dérivés utilisés aux fins de négociation doivent faire l'objet d'un redressement pour évaluation supplémentaire en fonction du portefeuille pour couvrir les risques futurs et les coûts connexes.

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments dérivés par type, ventilés selon que la Banque les utilise aux fins de négociation ou aux fins de gestion de l'actif et du passif (« GAP »).

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2004		2004		2003	
	Juste valeur moyenne <sup>1)</sup>		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
<b>Négociation</b>						
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	20 \$	25 \$	26 \$	14 \$	18 \$	30 \$
Swaps	6 538	5 734	5 554	4 742	7 159	6 068
Options	452	575	345	452	520	686
	7 010	6 334	5 925	5 208	7 697	6 784
<b>Contrats de change et sur l'or</b>						
Contrats à terme	3 968	3 876	4 701	4 668	4 704	4 624
Swaps	2 323	2 116	3 048	2 861	2 435	2 203
Options	109	145	93	129	126	181
	6 400	6 137	7 842	7 658	7 265	7 008
<b>Autres marchés dérivés</b>						
Actions	198	652	172	795	134	711
Crédit	204	254	121	237	160	196
Autres	160	139	138	156	52	59
	562	1 045	431	1 188	346	966
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation	13 972 \$	13 516 \$	14 198 \$	14 054 \$	15 308 \$	14 758 \$
<b>GAP <sup>2)</sup></b>						
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	5 \$	5 \$	8 \$	7 \$		
Swaps	420	486	465	781		
Options	21	—	10	—		
	446	491	483	788		
<b>Contrats de change et sur l'or</b>						
Contrats à terme	56	189	40	139		
Swaps	389	1 197	351	1 165		
Options	—	—	—	—		
	445	1 386	391	1 304		
<b>Autres marchés dérivés</b>						
Actions	236	6	124	22		
Crédit	18	8	49	3		
Autres	—	—	—	—		
	254	14	173	25		
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés aux fins de GAP	1 145 \$	1 891 \$	1 047 \$	2 117 \$		
Juste valeur totale avant l'incidence des accords généraux de compensation						
montant brut						
Moins : incidence des accords généraux de compensation	15 343 \$	15 945 \$	16 355 \$	16 875 \$		
Évaluation à la valeur du marché de la totalité des instruments dérivés	8 039	8 039	9 619	9 619		
	7 304 \$	7 906 \$	6 736 \$	7 256 \$		

1) La juste valeur moyenne des instruments dérivés utilisés à des fins de négociation et évalués à la valeur du marché était comme suit pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 : favorable : 16 422 \$ et défavorable : 15 944 \$. Les montants de la juste valeur moyenne se fondent sur les soldes de fin de mois.

2) Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés neutralisent en totalité ou en partie les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes figurant au bilan, d'engagements fermes précis ou des opérations prévues.

### 23. Charges liées à l'Argentine

En raison de la gravité de la crise politique et économique qui touche l'Argentine, une importante provision pour créances irrécouvrables et autres charges a été constituée au cours du premier trimestre de 2002 à l'égard des activités de la Banque dans Scotiabank Quilmes et du risque outre-frontière auquel la Banque est exposée en Argentine.

En septembre 2002, Scotiabank Quilmes a cessé ses activités après avoir mis finalisé des ententes qu'elle a conclues avec les autorités financières argentines et d'autres institutions du secteur privé. Conformément à ces ententes, certains dépôts ont été transférés au gouvernement de même qu'un montant équivalent sous forme de prêt consenti à un État souverain. Le reste des actifs ou des obligations a été assumé par d'autres institutions financières locales ou encore transféré à une fiducie de liquidation argentine.

Au quatrième trimestre de 2002, étant donné que la Banque n'exerçait plus aucun contrôle sur Scotiabank Quilmes, elle a cessé de

consolider le reste des actifs et des obligations ainsi que les résultats d'exploitation. Parallèlement, une perte à la cession a été imputée au poste « Frais autres que d'intérêts » dans l'état consolidé des revenus dans le secteur international. En outre, la Banque a enregistré un recouvrement d'impôts relativement à la cession de son placement dans Scotiabank Quilmes.

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a continué de réduire le risque outre-frontière auquel elle se trouvait toujours exposée en Argentine au moyen de cessions et de remboursements de prêts, ce qui a donné lieu à un recouvrement de 64 millions de dollars de la provision spécifique pour créances irrécouvrables constituée pour ces prêts. De plus, la Banque a comptabilisé une perte nette de 19 millions de dollars sur ses valeurs mobilières argentines et une charge de 31 millions de dollars au titre d'un règlement avec les créanciers de Scotiabank Quilmes.

Le tableau ci-dessous fournit de l'information pour 2003 et 2002 sur la provision et les charges globales (recouvrement) inscrites à l'égard des activités de la Banque dans Scotiabank Quilmes et à l'égard des actifs à risque outre-frontière lié à l'Argentine :

(en millions de dollars)	2003	2002
Provision pour créances irrécouvrables (recouvrement)	(64)\$	454 \$
Autres revenus :		
Perte sur valeurs mobilières	19	20
Revenus de négociation	–	(4)
Autres <sup>1)</sup>	–	87
Frais autres que d'intérêts :		
Perte à la cession des activités d'une filiale	31	237 <sup>2)</sup>
Total de la provision et des charges (recouvrement) avant les impôts sur le revenu	(14)	794
Provision pour impôts (recouvrement)	3	(254)
Total de la provision et des charges (recouvrement)	(11)\$	540 \$

- 1) Tient compte de la « pesofication » (par « pesofication », on entend les effets de la conversion en pesos argentins d'actifs et d'engagements libellés en dollars US à des taux différents et extérieurs au marché, tel que prescrit par le gouvernement argentin).
- 2) La perte à la cession des activités d'une filiale en 2002 est présentée déduction faite d'un gain de change de 95 \$, qui a été transféré de l'écart de conversion cumulatif du bilan consolidé. Ce gain de change annule principalement la perte de change découlant de la dévaluation du peso argentin au titre de la provision sur créances irrécouvrables constituée au cours du premier trimestre de 2002.

En 2004, des procédures juridiques ont été entamées contre la Banque relativement à certaines obligations de Scotiabank Quilmes. Puisqu'il est fort difficile dans un tel cas de prévoir l'aboutissement de telles procédures, la Banque ne peut préciser quelle en sera le dénouement. Toute-

fois, en se fondant sur ses connaissances actuelles, la direction ne croit pas que le passif, s'il en est, découlant de ces actions aura une incidence négative quelconque sur la situation financière consolidée de la Banque.

## 24. Acquisitions

### a) Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Mexique

Le 30 avril 2003, la Banque a porté à 91 % sa participation dans Inverlat. Le prix d'acquisition de la participation additionnelle de 36 % s'établissait à 465 millions de dollars et a été payé en espèces. Cette opération a donné lieu à une augmentation de 62 millions de dollars de l'écart d'acquisition et de 16 millions de dollars des autres actifs incorporels; à un ajustement positif net de 12 millions de dollars de la juste

valeur ainsi qu'à une diminution de 375 millions de dollars de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales.

Le 23 mars 2004, la Banque a payé une somme supplémentaire de 59 millions de dollars au comptant pour porter à 97 % sa participation dans Inverlat. Aucun écart d'acquisition ni aucune immobilisation incorporelle n'ont été constatés relativement à cette opération.

### b) République dominicaine

Au troisième trimestre de 2003, la Banque a conclu une entente en vue d'acquérir ou de louer 39 succursales de Banco Intercontinental, en République dominicaine, pour une contrepartie de 32 millions de dollars; l'entente est assortie d'une option d'acquérir certains prêts personnels,

commerciaux et sur cartes de crédit pour une somme à négocier. Au quatrième trimestre, la Banque a acquis une partie du portefeuille de cartes de crédit de Banco Intercontinental pour 20 millions de dollars.

## 25. Vente de services

Le 31 octobre 2002, la Banque a vendu à Paymentech Canada ses services de point de vente de cartes à puce destinés aux commerçants. Cette vente incluait également des services de paiement par carte de débit ou de crédit ainsi que des programmes de cartes à puce offerts aux commerçants dans l'ensemble du pays. Par suite de cette opération, un gain de 99 millions de dollars, déduction faite des frais connexes, a été

porté en 2002 au poste « Autres revenus » sous la rubrique « Autres », dans l'état consolidé des revenus. En 2004, la Banque a touché un montant additionnel de 5 millions de dollars (7 millions de dollars en 2003) en contrepartie de la vente, en se conformant à certaines conditions et normes de rendement. Des revenus additionnels pourraient être gagnés de manière semblable au cours des périodes futures.

## 26. Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et de ceux des États-Unis

Les états financiers consolidés de la Banque ont été dressés conformément aux PCGR canadiens. Les principaux écarts entre les PCGR canadiens et

américains ayant une incidence sur les états financiers consolidés sont les suivants :

### Rapprochement du revenu net et de l'avoir des actionnaires

Pour l'exercice terminé le 31 octobre  
(en millions de dollars)

	Revenu net			Avoir des actionnaires		
	2004	2003	2002	2004	2003	2002
Revenu net et avoir des actionnaires, selon les PCGR canadiens	2 931 \$	2 477 \$	1 797 \$	15 235 \$	14 614 \$	14 777 \$
Avantages sociaux futurs a)	1	31	3	5	(19)	(25)
Coûts de restructuration b)	(23)	(4)	(9)	3	26	30
Cessions de prêts c)	(21)	(32)	(55)	26	47	79
Instruments dérivés et activités de couverture d)	60	248	(347)	(32)	(88)	(253)
Gains non réalisés (pertes) sur valeurs mobilières reclassées aux fins de négociation d)	55	7	(24)	17	(21)	(28)
Conversion de prêts en titres d'emprunt e)	39	1	18	(39)	(32)	14
Valeurs mobilières destinées à la vente e)	81	95	(229)	1 278	925	151
Coûts de développement de logiciels f)	(29)	14	22	81	110	96
Quote-part du revenu net des filiales revenant aux actionnaires sans contrôle g)	(16)	(16)	(16)	(250)	(250)	(250)
Écart d'acquisition et autres actifs incorporels h)	—	—	(76)	—	—	—
Autres	10	(13)	—	(1)	(11)	—
Incidence fiscale des écarts mentionnés ci-dessus	(42)	(74)	203	(462)	(298)	(13)
Impôts futurs k)	—	13	(13)	—	—	(13)
Revenu net et avoir des actionnaires, selon les PCGR américains	3 046 \$	2 747 \$	1 274 \$	15 861 \$	15 003 \$	14 565 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées et autres	(30)	(62)	(96)			
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires selon les PCGR américains	3 016 \$	2 685 \$	1 178 \$			
Revenu par action ordinaire selon les PCGR américains (en dollars) <sup>1) 2)</sup> :						
De base	2,99 \$	2,66 \$	1,17 \$			
Dilué	2,94 \$	2,62 \$	1,15 \$			

1) Les montants ont été rajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions versé le 28 avril 2004, qui consistait en une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. Le dividende en actions a eu le même effet qu'un fractionnement d'actions à raison de deux actions pour une.

2) Le revenu par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

#### a) Avantages sociaux futurs

Les normes canadiennes et américaines relatives aux avantages sociaux futurs sont, pour l'essentiel, uniformes. Il reste cependant un écart entre les deux PCGR au chapitre de l'imputation aux revenus, attribuable surtout aux différences dans l'amortissement des montants transitoires résultant de l'écart entre les dates d'adoption des deux normes et dans le traitement de la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite.

Les PCGR canadiens exigent la constatation d'une provision pour moins-value au titre des prestations de retraite pour tout excédent de la charge de rémunération payée d'avance sur les avantages futurs escomptés. Toute variation de la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite doit être constatée dans l'état consolidé des revenus. Les PCGR américains ne permettent pas la constatation d'une telle provision.

Aux termes des PCGR américains, l'excédent de toute obligation au titre des prestations constituées non capitalisées (ainsi que certains autres ajustements) doit être reflété à titre de passif minimum supplémentaire au titre des prestations de retraite au bilan consolidé dressé selon les PCGR américains avec un ajustement de compensation aux actifs incorporels, jusqu'à concurrence des coûts pour services passés non constatés, le reste étant inscrit à l'autre composante du revenu global.

#### b) Coûts de restructuration

Selon les PCGR canadiens, les coûts de restructuration engagés au titre des activités entreprises avant le 1<sup>er</sup> avril 2003 ont été inscrits à titre d'engagements à condition qu'un plan de restructuration détaillant toutes les principales mesures devant être prises ait été approuvé par un membre de la direction d'un niveau adéquat, et qu'il soit peu probable que des changements importants y soient apportés. Selon les PCGR américains, pour les activités entreprises avant le 1<sup>er</sup> janvier 2003, des critères supplémentaires ont dû être respectés avant la comptabilisation, y compris le fait que

certains coûts de restructuration doivent être engagés moins de un an après la date d'approbation du plan de restructuration. Les charges constatées selon les PCGR du Canada pour certains coûts de restructuration prévus qui n'ont pas été engagés à l'intérieur de cette période de un an sont contrepassées selon les PCGR des États-Unis et les coûts sont imputés aux revenus à mesure qu'ils sont engagés. Les PCGR canadiens et américains sont uniformes en ce qui concerne les coûts de restructurement engagés au titre des activités entreprises après le 31 mars 2003.

#### c) Cessions de prêts par titrisation

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2001, la Banque a adopté prospectivement une nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité au Canada relative aux cessions de prêts. Cette note d'orientation est conforme à la norme américaine relative aux cessions de prêts adoptée le 1<sup>er</sup> avril 2001.

Avant l'adoption de la nouvelle note d'orientation canadienne, les cessions de prêts étaient traitées comme des ventes aux termes des PCGR canadiens, lorsque les risques et les avantages importants liés à la propriété étaient cédés. Les gains reçus sur les cessions de prêts étaient constatés immédiatement, à moins d'un recours pour la Banque en excédent des pertes prévues, auquel cas les gains étaient considérés comme étant non réalisés et reportés jusqu'à ce qu'ils soient recouvrés en espèces et qu'il n'y ait aucun recours à l'égard de ce montant en espèces. Selon les PCGR américains, les gains aux cessions de prêts qui sont admissibles à titre de ventes sont imputés aux revenus au moment de la vente. Il continuera d'exister des écarts entre le revenu calculé selon les PCGR canadiens et celui qui est calculé selon les PCGR américains jusqu'à ce que les gains reportés ayant trait à l'actif titrisé avant le 1<sup>er</sup> juillet 2001 aient tous été portés aux revenus calculés selon les PCGR canadiens.

Avant l'harmonisation des PCGR canadiens et américains, certaines cessions d'actifs n'étaient pas admissibles à la comptabilisation de ventes aux termes des PCGR américains. Ces cessions ont été comptabilisées à

titre d'arrangements de prêts garantis aux termes des PCGR américains. Cela a eu pour conséquence de laisser l'actif au bilan consolidé dressé selon les PCGR américains et d'inscrire un écart net aux résultats calculés selon les PCGR américains sur la durée des prêts plutôt que d'inscrire immédiatement un gain.

**d) Instruments dérivés et activités de couverture**

Selon les PCGR du Canada, la Banque comptabilise les instruments dérivés détenus aux fins de la gestion de l'actif et du passif selon la comptabilité d'exercice si ces instruments sont admissibles à la comptabilité de couverture. Les instruments dérivés détenus aux fins de la gestion de l'actif et du passif qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture et ceux détenus aux fins de négociation sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont imputées aux revenus.

La Banque a adopté la nouvelle norme comptable américaine relative aux instruments dérivés et aux activités de couverture en date du 1<sup>er</sup> novembre 2000. Cette norme exige que tous les instruments dérivés soient constatés à leur juste valeur au bilan consolidé. Les PCGR américains limitent le type d'opérations pouvant être admissibles à la comptabilité de couverture et donnent des directives sur le calcul de l'efficacité de la couverture. Les variations de la juste valeur d'un instrument dérivé désigné comme une couverture de la juste valeur sont contrebalancées dans les revenus calculés selon les PCGR américains et portées en réduction des variations de la juste valeur de l'élément couvert ayant trait au risque couvert. Les variations de la juste valeur d'un instrument dérivé désigné comme une couverture des flux de trésorerie sont inscrites dans l'autre composante du revenu global jusqu'à ce que les revenus et les frais ayant trait à l'élément couvert soient imputés aux revenus. L'inefficacité de la couverture et les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à titre de couverture sont constatées aux revenus au moment où elles se produisent. La Banque a inscrit une perte après impôts de 17 millions de dollars (perte après impôts de 19 millions de dollars en 2003; perte après impôts de 7 millions de dollars en 2002), ce qui représente la tranche inefficace des couvertures de la juste valeur. Avant 2004, certaines opérations de financement en devises étrangères qui avaient été désignées comme couvertures, selon les PCGR du Canada, n'ont pas satisfait aux critères stricts de comptabilité de couverture des PCGR des États-Unis. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces opérations ont été comptabilisées dans les revenus établis d'après les PCGR des États-Unis.

Les PCGR américains exigent également que les instruments dérivés intégrés aux instruments financiers qui ne sont pas clairement et intimement liés à leur instrument hôte soient séparés et inscrits à leur juste valeur. Si un instrument dérivé intégré ne peut être séparé, l'instrument financier doit être inscrit à sa juste valeur dans son intégralité. Certaines valeurs mobilières avec instruments dérivés intégrés ont été retirées du poste « Valeurs mobilières destinées à la vente » pour être reclassées au poste « Négociation » sous la rubrique « Valeurs mobilières ». Aux termes des PCGR du Canada, ces valeurs mobilières sont classées au poste « Placements », sous la rubrique « Valeurs mobilières ».

La Banque a des couvertures de la juste valeur du risque lié aux taux d'intérêt relativement à ses débentures subordonnées et à ses valeurs mobilières destinées à la vente en plus des couvertures des flux de trésorerie de ses instruments à taux variables. La Banque prévoit reclasser 10 millions de dollars ((11) millions de dollars en 2003; (17) millions de dollars en 2002) de gains/(pertes) après impôts du poste « Autre composante du revenu global accumulé » sous la rubrique « Revenu » en raison de ses couvertures des flux de trésorerie des douze prochains mois. Aux 31 octobre 2004, 2003 et 2002, la durée maximale des couvertures des flux de trésorerie était de moins de 10 ans, de 10 ans et de 5 ans, respectivement.

Le 21 novembre 2002, la Banque a adopté une nouvelle ligne directrice selon les PCGR des États-Unis pour la comptabilisation d'instruments dérivés détenus à des fins de négociation. D'après cette nouvelle ligne directrice, le gain ou la perte non matérialisé au début d'une opération sur instrument dérivé n'est porté aux revenus calculés selon les PCGR des États-Unis que lorsque la juste valeur de l'instrument dérivé est obtenue à

partir d'un cours boursier, étayée par une comparaison avec d'autres opérations pouvant être observées sur le marché, ou qu'elle est fondée sur une évaluation technique qui intègre des données pouvant être observées sur le marché. L'adoption de cette nouvelle ligne directrice a eu peu d'effet sur les résultats de la Banque, établis selon les PCGR des États-Unis.

**e) Valeurs mobilières**

Selon les PCGR américains, les valeurs mobilières doivent être classées comme étant aux fins de négociation, détenues jusqu'à l'échéance ou destinées à la vente. La Banque a classé toutes ses valeurs mobilières comme étant destinées à la vente aux fins des PCGR américains (autres que celles qui ont été reclassées aux fins de négociation lors de l'adoption de la norme comptable américaine relative aux instruments dérivés et aux opérations de couverture mentionnée dans la note d) ci-dessus) et elle les a inscrites au bilan consolidé à leur juste valeur. Les baisses de valeur permanentes de la juste valeur des valeurs mobilières destinées à la vente sont constatées aux revenus selon les PCGR américains en fonction des valeurs marchandes; les baisses de la juste valeur sont généralement présumées comme étant permanentes si elles durent depuis plusieurs trimestres. Les valeurs mobilières aux fins de placement et de négociation doivent être comptabilisées à la date de négociation dans l'état consolidé des revenus et au bilan consolidé.

Selon les PCGR américains, les gains et les pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente, déduction faite des impôts sur le revenu connexes, sont inscrits à l'autre composante du revenu global jusqu'au moment de leur réalisation, à l'exception des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente et faisant l'objet d'une couverture, qui sont inscrits aux revenus selon les PCGR américains.

Selon les PCGR canadiens, les valeurs mobilières sont classées aux fins de placement ou aux fins de négociation. La Banque inscrit les valeurs mobilières détenues aux fins de placement à leur coût non amorti. Les baisses permanentes de la valeur comptable des valeurs mobilières aux fins de placement sont inscrites aux revenus en fonction de leur valeur de réalisation nette; les baisses de la juste valeur sont généralement présumées comme étant permanentes si des conditions indiquant une baisse de valeur existent depuis une plus longue période que selon les PCGR américains. Les valeurs mobilières aux fins de placement et aux fins de négociation sont comptabilisées à la date de règlement au bilan consolidé et à la date de négociation dans l'état consolidé des revenus.

Selon les PCGR canadiens, les titres de créance acquis dans le cadre de la restructuration d'une dette avant le 1<sup>er</sup> mai 2003 ont été inscrits à leur valeur comptable nette. Selon les PCGR américains, les titres de créance sont inscrits à leur juste valeur et l'écart entre la valeur comptable des prêts et la juste valeur des titres de créance acquis est inscrit aux revenus. Dans le cas de titres de créance acquis dans le cadre d'une restructuration d'une dette après le 30 avril 2003, les PCGR du Canada rejoignent ceux des États-Unis.

**f) Logiciels**

Les PCGR américains exigent que les coûts liés aux logiciels admissibles soient capitalisés et amortis sur la durée de vie utile du logiciel. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2003, ces coûts étaient passés en charges au moment où ils étaient engagés, conformément aux PCGR du Canada. Pour les logiciels dont les coûts ont été passés en charges postérieurement au 1<sup>er</sup> novembre 2003, les PCGR du Canada et des États-Unis sont uniformes.

**g) Quote-part du revenu net des filiales revenant aux actionnaires sans contrôle**

Dans le bilan consolidé dressé selon les PCGR américains, les actions privilégiées émises par Société de placement hypothécaire Scotia, filiale en propriété exclusive de la Banque, sont présentées comme étant des participations sans contrôle. La quote-part du revenu net applicable aux actionnaires sans contrôle est portée en diminution des revenus selon les PCGR américains. Selon les PCGR canadiens, la Banque inclut ces actions privilégiées au total des actions privilégiées de la Banque au bilan consolidé et les dividendes connexes sont portés en réduction du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires.

**h) Écart d'acquisition et autres actifs incorporels**

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2001, la Banque a adopté les nouvelles normes canadiennes et américaines pour la comptabilisation de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels sans retraitre les chiffres des périodes antérieures. Ces normes sont pratiquement uniformes, à l'exception du fait que toute charge pour baisse de valeur transitoire à la date de l'adoption est constatée à titre de charge au solde d'ouverture des bénéfices non répartis selon les PCGR canadiens et à titre d'ajustement cumulatif aux revenus selon les PCGR américains. Lors de l'adoption de la nouvelle norme, une charge de 76 millions de dollars a été imputée aux revenus selon les PCGR américains (0,07 \$ par action, de base et dilué).

**i) Garanties**

Avec effet au mois de février 2003, la Banque a adopté une note d'orientation canadienne concernant l'information sur les garanties, tel qu'il est mentionné à la note 20. La norme américaine en la matière est compatible avec la note d'orientation canadienne, sauf qu'elle exige aussi la constatation d'un élément de passif pour tenir compte de la juste valeur de l'obligation assumée à l'origine de l'entente au titre des garanties émises ou modifiées après le 31 décembre 2002.

En vertu des PCGR américains, la juste valeur au titre des garanties s'élevait à 93 millions de dollars au 31 octobre 2004 (78 millions de dollars en 2003). Cette somme exclut les instruments dérivés qui répondent à la définition d'une garantie, dont la juste valeur est comprise dans les sommes présentées à la note 22.

**j) Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)**

En janvier 2003, une nouvelle norme américaine concernant la comptabilisation des EDDV a été publiée et révisée en décembre 2003. Cette norme concorde en grande partie avec la nouvelle note d'orientation en vigueur au Canada. Conformément aux PCGR américains, la Banque est tenue de consolider les EDDV constituées après le 31 janvier 2003 lorsqu'elle en est le principal bénéficiaire; il n'y a aucune différence importante entre les PCGR canadiens et américains touchant les états financiers consolidés par

suite de cette exigence. Pour le reste des EDDV, la comptabilisation selon les PCGR américains est entrée en vigueur le 31 octobre 2004. L'incidence de l'adoption de cette norme conforme aux PCGR américains sur le bilan consolidé est la même que celle attendue pour les PCGR canadiens, telle qu'elle est décrite à la note 2. En vertu des PCGR canadiens, les EDDV doivent être consolidées à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2004.

**k) Impôts sur le revenu des sociétés**

Les normes comptables canadienne et américaine concernant les impôts sur le revenu des sociétés sont pratiquement identiques, sauf que l'effet des variations des taux d'imposition est inscrit selon les PCGR américains lorsque les modifications des taux entrent en vigueur, alors que selon les PCGR canadiens, ces montants sont inscrits lorsque les modifications sont pratiquement en vigueur.

**l) Garantie hors trésorerie**

Selon les PCGR du Canada, une garantie hors trésorerie reçue dans le cadre d'une opération de prêt de valeurs mobilières n'est pas constatée dans le bilan consolidé. Selon les PCGR des États-Unis, une garantie reçue dans le cadre d'une opération où la Banque prête des valeurs mobilières à titre de capital est comptabilisée comme un emprunt garanti au bilan consolidé.

**m) Revenu global**

Selon les PCGR américains, la Banque doit présenter un état du revenu global dans ses états financiers. Le revenu global comprend le revenu net et toutes les variations de l'avoir, déduction faite des impôts pour la période, à l'exception de celles découlant des placements faits par les actionnaires et les distributions faites à ces derniers. Le revenu global comprend également l'écart de conversion découlant de la consolidation de filiales dont la monnaie de fonctionnement est autre que la monnaie de présentation. Actuellement, selon les PCGR canadiens, il n'est pas nécessaire de présenter un état du revenu global et l'écart de conversion ayant trait aux placements nets dans les filiales étrangères est classé dans l'écart de conversion cumulatif, au bilan consolidé.

**État consolidé du revenu global**

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Revenu net selon les PCGR américains

Autre composante du revenu global, déduction faite des impôts sur le revenu :

Variation des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente <sup>1)</sup>

Variation des gains et des pertes de change non réalisés <sup>2)</sup>

Ajustement transitoire découlant de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux instruments dérivés <sup>4)</sup>

Variations des gains et des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie <sup>5)</sup>

Total de l'autre composante du revenu global

Total du revenu global

	2004	2003	2002
Revenu net selon les PCGR américains	3 046 \$	2 747 \$	1 274 \$
Autre composante du revenu global, déduction faite des impôts sur le revenu :			
Variation des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente <sup>1)</sup>	101	434	(229)
Variation des gains et des pertes de change non réalisés <sup>2)</sup>	(705)	(1 295)	(137) <sup>3)</sup>
Ajustement transitoire découlant de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux instruments dérivés <sup>4)</sup>	(8)	24	28
Variations des gains et des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie <sup>5)</sup>	16	(17)	(11)
Total de l'autre composante du revenu global	(596)\$	(854)\$	(349)\$
Total du revenu global	2 450 \$	1 893 \$	925 \$

**Autre composante du revenu global accumulé**

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Gains et pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente,

déduction faite des activités de couverture

Gains et pertes de change non réalisés

Instruments dérivés

Obligation minimum supplémentaire découlant des régimes de retraite

Total de l'autre composante du revenu global accumulé

	2004	2003	2002
Gains et pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente,			
déduction faite des activités de couverture	1 071 \$	970 \$	536 \$
Gains et pertes de change non réalisés	(1 897)	(1 192)	103
Instruments dérivés	(26)	(18)	(42)
Obligation minimum supplémentaire découlant des régimes de retraite	(12)	(28)	(11)
Total de l'autre composante du revenu global accumulé	(864)\$	(268)\$	586 \$

1) Déduction faite d'une charge fiscale de 115 \$ (charge de 199 \$ en 2003; économie de 121 \$ en 2002).

2) Déduction faite d'une économie fiscale de 1 \$ (charge de 25 \$ en 2003; charge de 5 \$ en 2002).

3) Se reporter aux notes en bas de page 2) et 3) dans l'état consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires.

4) Déduction faite d'une charge fiscale de 1 \$ (charge de 13 \$ en 2003; charge de 20 \$ en 2002).

5) Déduction faite d'une charge fiscale de 7 \$ (économie de 8 \$ en 2003; économie de 5 \$ en 2002).

### Rémunération à base d'actions – renseignements pro forma

Aux fins des PCGR américains, la Banque a comptabilisé ses options d'achat d'actions émises avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002 selon la méthode fondée sur la valeur intrinsèque, ce qui n'a pas donné lieu à une charge de rémunération pour la Banque. En date du 1<sup>er</sup> novembre 2002, la

Banque a commencé à passer en charges prospectivement la juste valeur des options d'achat d'actions. Tous les octrois de rémunération à base d'actions sont comptabilisés conformément aux PCGR canadiens et américains.

Selon les PCGR américains, le revenu net et le revenu par action pro forma doivent être présentés comme si la méthode fondée sur la juste valeur avait été appliquée rétroactivement, comme suit :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre  
(en millions de dollars)

Revenu net déclaré

Juste valeur pro forma des options d'achat d'actions qui n'ont pas encore été passées en charges

Revenu net pro forma

**Revenu par action** <sup>1)2)</sup> :

De base, déjà établi

De base, pro forma

Dilué, déjà établi

Dilué, pro forma

	2004	2003	2002
3 046 \$	2 747 \$	1 274 \$	
21	32	58	
<b>3 025 \$</b>	<b>2 715 \$</b>	<b>1 216 \$</b>	
2,99 \$	2,66 \$	1,17 \$	
2,97 \$	2,63 \$	1,11 \$	
<b>2,94 \$</b>	<b>2,62 \$</b>	<b>1,15 \$</b>	
<b>2,92 \$</b>	<b>2,59 \$</b>	<b>1,09 \$</b>	

Pour établir les renseignements pro forma ci-dessus, la juste valeur des options octroyées est estimée à la date de l'octroi, à l'aide d'un modèle d'établissement du prix des options. La juste valeur est alors amortie sur la période d'acquisition des droits. Par suite de l'attribution rétroactive de la composante DPV aux options d'achat d'actions octroyées aux employés au cours de l'exercice 2002, les chiffres pro forma de 2003 et

de 2004 ne reflètent pas une charge à la juste valeur des options d'achat d'actions en cause. La juste valeur des options octroyées aux employés en 2002 était de 7,06 \$ <sup>1)</sup>. Les principales hypothèses pour 2002 se résumaient respectivement comme suit : i) taux d'intérêt sans risque de 5,2 %; ii) durée prévue de l'option de 6 ans; iii) volatilité prévue de 30 %; et iv) dividendes prévus de 2,7 %.

- 1) Les montants ont été ajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions versé le 28 avril 2004, qui consistait en une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. Le dividende en actions a eu le même effet qu'un fractionnement d'actions à raison de deux actions pour une.  
 2) Le revenu par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

### Bilan consolidé condensé

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2004			2003		
	PCGR canadiens	Ajustements	PCGR américains	PCGR canadiens	Ajustements	PCGR américains
<b>Actif</b>						
Liquidités	17 155 \$	94 \$ <sup>i</sup>	17 249 \$	20 581 \$	– \$	20 581 \$
Valeurs mobilières						
Aux fins de placements/destinées à la vente	15 717	5 689 <sup>c,d,e,j</sup>	21 406	20 293	277 <sup>c,d,e</sup>	20 570
Aux fins de négociation	43 056	79 <sup>d,e</sup>	43 135	42 899	674 <sup>d,e</sup>	43 573
Prêts	171 768	3 877 <sup>c,j</sup>	175 645	171 667	1 630 <sup>c</sup>	173 297
Instruments dérivés	14 198	1 456 <sup>d,j</sup>	15 654	15 308	1 323 <sup>d</sup>	16 631
Autres	17 318	2 129 <sup>1)</sup>	19 447	15 144	3 214 <sup>5)</sup>	18 358
	<b>279 212 \$</b>	<b>13 324 \$</b>	<b>292 536 \$</b>	<b>285 892 \$</b>	<b>7 118 \$</b>	<b>293 010 \$</b>
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>						
<b>Passif</b>						
Dépôts	195 196 \$	2 736 \$ <sup>c,d,j</sup>	197 932 \$	192 672 \$	1 693 \$ <sup>c,d</sup>	194 365 \$
Instruments dérivés	14 054	2 213 <sup>d,j</sup>	16 267	14 758	2 318 <sup>d</sup>	17 076
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 280	(1 250) <sup>g,j</sup>	1 030	2 326	250 <sup>g</sup>	2 576
Autres	49 832	8 933 <sup>2)</sup>	58 765	58 861	2 383 <sup>6)</sup>	61 244
Débentures subordonnées	2 615	66 <sup>d</sup>	2 681	2 661	85 <sup>d</sup>	2 746
	<b>263 977 \$</b>	<b>12 698 \$</b>	<b>276 675 \$</b>	<b>271 278 \$</b>	<b>6 729 \$</b>	<b>278 007 \$</b>
<b>Avoir des actionnaires</b>						
Capital-actions						
Actions privilégiées	550 \$	(250)\$ <sup>g</sup>	300 \$	800 \$	(250)\$ <sup>g</sup>	550 \$
Actions ordinaires	3 229	–	3 229	3 141	–	3 141
Bénéfices non répartis	13 239	(43) <sup>3)</sup>	13 196	11 747	(167) <sup>7)</sup>	11 580
Écart de conversion cumulatif	(1 783)	1 783 <sup>m</sup>	–	(1 074)	1 074 <sup>m</sup>	–
Autre composante du revenu global accumulé	–	(864) <sup>4)</sup>	(864)	–	(268) <sup>8)</sup>	(268)
	<b>15 235 \$</b>	<b>626 \$</b>	<b>15 861 \$</b>	<b>14 614 \$</b>	<b>389 \$</b>	<b>15 003 \$</b>
	<b>279 212 \$</b>	<b>13 324 \$</b>	<b>292 536 \$</b>	<b>285 892 \$</b>	<b>7 118 \$</b>	<b>293 010 \$</b>

Le renvoi aux notes se rapporte aux écarts entre les PCGR décrits ci-dessus.

1) Voir a, b, c, d, e, f, i, j, l.

4) Voir a, d, e, m.

7) Voir a, b, c, d, e, f.

2) Voir a, b, c, d, e, i, j, l.

5) Voir a, b, c, d, e, f, i, l.

8) Voir a, d, e, m.

3) Voir a, b, c, d, e, f.

6) Voir a, b, c, d, e, i, l.

**Principales filiales<sup>1)</sup>**

Au 31 octobre 2004 (en millions de dollars)	Adresse du siège social	Valeur comptable des actions
<b>Au Canada</b>		
Fiducie de Capital Scotia	Toronto (Ontario)	125 \$
BNS Investments Inc.	Toronto (Ontario)	6 725 \$
Compagnie Montréal Trust du Canada	Montréal (Québec)	
Corporation MontroServices	Montréal (Québec)	
Scotia Merchant Capital Corporation	Toronto (Ontario)	
Trustco National Inc.	Toronto (Ontario)	517 \$
La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse	Toronto (Ontario)	
Compagnie Trust National	Toronto (Ontario)	
RoyNat Inc.	Toronto (Ontario)	47 \$
Scotia Capital Inc.	Toronto (Ontario)	191 \$
Gestion de placements Scotia Cassels Limitée	Toronto (Ontario)	13 \$
ScotiaVie, Compagnie d'assurance	Toronto (Ontario)	54 \$
Société hypothécaire Scotia	Toronto (Ontario)	202 \$
Société de placement hypothécaire Scotia	St. John's (Terre-Neuve)	68 \$
Placements Scotia Inc.	Toronto (Ontario)	306 \$
Fiducie de Capital Banque Scotia	Toronto (Ontario)	10 \$
<b>À l'étranger</b>		
The Bank of Nova Scotia Berhad	Kuala Lumpur, Malaisie	131 \$
The Bank of Nova Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	6 592 \$
BNS International (Barbados) Limited	Warrens, Barbade	
The Bank of Nova Scotia Asia Limited	Singapour	
The Bank of Nova Scotia Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
Scotiabank & Trust (Cayman) Limited	Grand Caïman, îles Caïmans	
Scotia Insurance (Barbados) Limited	Warrens, Barbade	
Scotiabank (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
Scotiabank (British Virgin Islands) Limited	Road Town, Tortola, I.V.B.	
Scotiabank (Hong Kong) Limited	Hong Kong, Chine	
Scotiabank (Ireland) Limited	Dublin, Irlande	
The Bank of Nova Scotia Jamaica Limited (70 %)	Kingston, Jamaïque	241 \$
Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, S.A. de C.V. (91 %)	Mexico, D.F., Mexique	1 051 \$
Nova Scotia Inversiones Limitada	Santiago, Chili	316 \$
Scotiabank Sud Americano, S.A. (98 %)	Santiago, Chili	
Scotia Capital (USA) Inc.	New York, New York	2)
Scotia Holdings (US) Inc.	Atlanta, Géorgie	3)
The Bank of Nova Scotia Trust Company of New York	New York, New York	
Scotiabanc Inc.	Atlanta, Géorgie	
Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	379 \$
Corporacion Mercaban de Costa Rica, S.A.	San Jose, Costa Rica	
Scotiabank Anguilla Limited	The Valley, Anguilla	
Scotiabank de Puerto Rico	Hato Rey, Puerto Rico	221 \$
Scotiabank El Salvador, S.A.	San Salvador, El Salvador	57 \$
Scotiabank Europe plc	Londres, Angleterre	1 994 \$
Scotiabank Trinidad & Tobago Limited (48 %) <sup>4)</sup>	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	93 \$
Scotia Capital (Europe)	Londres, Angleterre	13 \$

1) Sauf indication contraire, la Banque détient 100 % des actions comportant droit de vote en circulation de chacune des filiales. La liste ne comprend que les filiales importantes.

2) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de Scotia Capitaux Inc., sa société mère.

3) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de BNS Investments Inc., sa société mère.

4) Société associée sous contrôle effectif de la Banque.

### **Assemblée annuelle**

Les actionnaires sont invités à assister à la 173<sup>e</sup> Assemblée annuelle des porteurs d'actions ordinaires de la Banque Scotia, qui se tiendra le 1<sup>er</sup> mars 2005 au World Trade and Convention Centre, Salle Port Royal, 1800, rue Argyle, Halifax (Nouvelle-Écosse) Canada à 10 h (heure normale de l'Atlantique).

### **Renseignements sur les dividendes**

Les porteurs d'actions peuvent obtenir des renseignements sur leur portefeuille d'actions et les dividendes en communiquant avec l'agent de transfert.

### **Service de dépôt direct**

Les porteurs d'actions qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. À cette fin, il leur suffit d'écrire à l'agent de transfert.

### **Régime de dividendes et d'achat d'actions**

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux porteurs d'actions ordinaires et privilégiées d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes au comptant sans avoir à acquitter les frais de courtage ou d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Les actionnaires titulaires de débentures subordonnées entièrement nominatives de la Banque peuvent également affecter aux mêmes fins le montant des intérêts perçus sur ces dernières. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'agent de transfert.

### **Inscription boursière**

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la cote des Bourses de Toronto et de New York.

Les actions privilégiées de la Banque de la série 12 sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

### **Symboles boursiers**

ACTION	SYMBOLE AU TÉLÉSCRIPTEUR	CODE CUSIP
Actions ordinaires	BNS	064149 10 7
Actions privilégiées, série 12	BNS.PR.J	064149 81 8

### **Dates de paiement des dividendes pour 2005**

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES	DATES DE PAIEMENT
4 janvier	27 janvier
5 avril	27 avril
5 juillet	27 juillet
4 octobre	27 octobre

### **Déclaration des bénéfices trimestriels**

Pour 2005, les bénéfices trimestriels de la Banque Scotia devraient être annoncés les 1<sup>er</sup> mars, 31 mai, 30 août et 29 novembre.

### **Assemblée annuelle de 2006**

En 2006, l'Assemblée annuelle se tiendra le mardi 28 février à Winnipeg (Manitoba) à 10 h (heure normale du Centre).

### **Cours du jour de l'évaluation**

Aux fins des déclarations des revenus au Canada, le cours des actions ordinaires de La Banque de Nouvelle-Écosse a été établi à 31,13 \$ par action le 22 décembre 1971, jour de l'évaluation, ce qui correspond au cours de 1,297 \$ déterminé à la suite de la division d'actions à raison de deux pour une intervenue en 1976, de la division d'actions à raison de trois pour une intervenue en 1984, de la division d'actions à raison de deux pour une intervenue en 1998 et du dividende en actions (équivalant à une division d'actions à raison de deux pour une) intervenu en 2004.

### **Envoi de documents en plusieurs exemplaires**

Il se pourrait que certains porteurs d'actions de La Banque de Nouvelle-Écosse reçoivent plus d'un exemplaire des documents qui leur sont destinés, par exemple le présent Rapport annuel. Bien que nous nous efforçons d'éviter une telle duplication de l'information, si des porteurs d'actions figurent plusieurs fois sur la liste d'envoi parce qu'ils y sont inscrits sous des adresses ou des noms différents, cela peut donner lieu à des envois multiples.

Les actionnaires concernés qui désirent mettre fin à ces envois multiples sont priés de communiquer avec l'agent de transfert afin que soient prises les dispositions nécessaires.

### **Cotes de crédit**

#### DETTE/ DÉPÔTS DE PREMIER RANG À LONG TERME

DBRS	AA(bas)
FITCH	AA-
Moody's	Aa3
Standard & Poor's	AA-

#### DÉPÔTS À COURT TERME/ PAPIER COMMERCIAL

DBRS	R-1(moyen)
FITCH	F1+
Moody's	P-1
Standard & Poor's	A-1+

#### DETTE DE SECOND RANG

DBRS	A(haut)
Moody's	A1
Standard & Poor's	A+

#### ACTIONS PRIVILÉGIÉES À DIVIDENDE NON CUMULATIF

DBRS	Pfd-1(bas)n
------	-------------



**Direction générale**

Banque Scotia  
Scotia Plaza  
44, rue King Ouest  
Toronto (Ontario)  
Canada M5H 1H1  
Téléphone : (416) 866-6161  
Télécopieur : (416) 866-3750  
Courriel : email@scotiabank.com

**Services aux actionnaires****AGENT DE TRANSFERT ET AGENT COMPTABLE  
DES REGISTRES  
AGENT PRINCIPAL**

Société de fiducie Computershare du Canada  
100, avenue University, 9<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 2Y1  
Téléphone : 1 877 982-8767  
Télécopieur : 1 888 453-0330  
Courriel : service@computershare.com

**COAGENT DE TRANSFERT (ÉTATS-UNIS)**  
Computershare Trust Company, Inc.  
350 Indiana Street  
Golden, Colorado 80401  
U.S.A.  
Téléphone : 1 800 962-4284

**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

Banque Scotia  
44, rue King Ouest  
Toronto (Ontario)  
Canada M5H 1H1  
Téléphone : (416) 866-4790  
Télécopieur : (416) 866-4048  
Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

**ANALYSTES FINANCIERS, GESTIONNAIRES DE  
PORTEFEUILLES ET AUTRES INVESTISSEURS  
INSTITUTIONNELS**

Téléphone : (416) 866-5982  
Télécopieur : (416) 866-7867  
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

**Pour de plus amples renseignements****RELATIONS PUBLIQUES, AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET  
AFFAIRES GOUVERNEMENTALES**

Banque Scotia  
44, rue King Ouest  
Toronto (Ontario)  
Canada M5H 1H1  
Téléphone : (416) 866-3925  
Télécopieur : (416) 866-4988  
Courriel : corpaff@scotiabank.com

**CENTRE SERVICE CLIENTÈLE**  
1 800 575-2424

**En ligne**

Pour obtenir des renseignements sur les produits et sur la société, de l'information financière et de l'information à l'intention des actionnaires :  
[www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com) et  
[www.scotiicapitaux.com](http://www.scotiicapitaux.com)



<sup>MC</sup> Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.



Le manufacturier de papier adopte le programme Sustainable Forestry Initiative® (SFI™) pour son exploitation forestière. SFI™ est une norme rigoureuse de principes environnementaux, d'objectifs et de mesures de performances qui comprend l'exploitation et le développement forestier conjointement avec la protection de la faune, des plantes, du sol et de la qualité de l'eau en plus de plusieurs autres objectifs de conservation. [www.aboutsfi.org](http://www.aboutsfi.org)

Le logo SFI et SFI™ sont des marques de commerce de American Forest & Paper Association. Sustainable Forestry Initiative® est une marque déposée de American Forest & Paper Association.

